BIBL. CANT. ET UNIV. LAUSANNE
3 B 9523

J. a. lausanne — dix-septième année — janvier 1964 — n° 3

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

Du 30 janvier au 29 février 1964
Jacqueline
FROMENTEAU
PEINTURES
Galerie MELISA
Lausanne, avenue du Théâtre 3
Téléphone 22 36 01
Exposition BRAQUE
jusqu'au 28 janvier 1964

LE 11e BAL DE L'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE

Est-il encore nécessaire de rappeler aux étudiants lausannois les buts du Bal de l'Entraide ? Personne n'ignore que c'est l'époque où les demoiselles ne parlent plus que de la robe du dernier samedi de janvier et où les regards de Messieurs les étudiants épient les couloirs des facultés, à la recherche de la bien-heureuse élue du Gala.

Le Bal de l'Entraide est bien une attente plus ou moins fiévreuse — il faudrait qu'il le soit encore bien plus — mais il est d'abord la manifestation qui alimente, chaque année davantage, le fonds d'entraide. Les prêts d'honneur à des étudiants en proie à des difficultés financières et l'établissement d'un certain nombre de bourses à fonds perdus sont, d'année en année, plus sollicités. Pas besoin de chiffres !... L'étudiant connaît la dimension des grands espaces universitaires, les revendications des logeuses et le rêve de la cité universitaire de Dorigny. En attendant, les besoins d'argent se multiplient...

L'organisation du bal est le théâtre d'une course à la publicité, aux orchestres, aux boissons, au buffet et, ce qui vous intéresse de plus près, au personnel — l'embauche pour la mise sous enveloppe fut difficile, mais efficace. Pendant le mois de janvier, on réclame des aides-décorateurs et des étudiants manuels à leurs heures... Faites bon accueil aux offres d'emploi !

Le Claude BOLLING Sextet, grand orchestre du Bal de l'Entraide 64.

La décoration, cette année, a pour thème : LA MER ; elle réclame un travail de longue haleine. La grande salle de Beaulieu, qui représentera un bateau de l'époque des caravelles, deviendra réellement le pont d'un navire au moment où les voiles seront hissées. Là encore, les matelots en herbe feront la joie du capitaine décorateur.

Claude Bolling est sans doute aujourd'hui la première formation de jazz. Ses nombreux titres font de ses disques les « Best Sellers ». A Lausanne, ses disques de danse sont très vendus. On lui doit des accompagnements de chants de Sacha Distel, Dario Moreno, Jacqueline François et surtout de BRIGITTE BARDOT.

En juillet 1963, le Sextet de Claude Bolling s'est produit devant les caméras de la Télévision, au Festival international de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins, et a joué ensuite tout l'été pour la danse au Papagayo de Saint-Tropez.

Le BOLLING SEXTET anime d'ailleurs chaque année de nombreuses manifestations dansantes (bals de Grandes Ecoles, galas de variétés ou soirées privées) et participe à de nombreuses émissions, tant publiques qu'en studios, pour la radio et la télévision. Parallèlement à cette activité intense dans le domaine de la variété, Claude Bolling donne fréquemment bien sûr, des concerts de jazz.

Cette année encore, Pierre-André Jomini, Serge Wintsch et Jean-Claude Juvet prêtent leur concours. Pourtant, une grande nouveauté doit être signalée : la participation de l'orchestre LOS TANGUEROS, qui jouera exclusivement des tangos, des valses et des valses anglaises. Cet orchestre jouera en alternance avec Claude Bolling dans la grande salle.

La tombola traditionnelle aura de nouveau lieu et de nombreux bars étancheront la soif à l'envi. Le thème de la mer sera semsible à d'autre sens qu'à la vue, puisqu'il y aura un bar « fruits de mer ».

Ce bal est, bien sûr, organisé par l'union des deux AGE ; pourtant, il dépend intimément de l'attitude et de la participation de l'ensemble des étudiants. Parlez-en le plus possible, faites venir vos parents et vos amis. De vous dépend beaucoup le bénéfice record — celui de l'année passée était de 32 000 francs.

Encouragez les étudiants hésitants, mettez fin aux préjugés « du coup de fusil » ; 10 francs d'entrée pour évoluer sur les pistes de danse au son de cinq orchestres n'a rien d'exagéré. Et deux cents étudiants de plus ou de moins modifient considérablement le bénéfice, qui repose d'abord sur la recette des entrées.

Ce bal est celui des étudiants, qui en bénéficieront, celui des organisateurs, mais il doit être le vôtre avant tout.

Le président du bal :
Marc PETER.

Au sommaire :

MUSIQUE : Pages
Paul Klecki, Igor Markevitch 6-7
CINÉMA :
Jacques Tati 3
THÉATRE :
Shakespeare 6
LITTÉRATURE ET POÉSIE :
Aldous Huxley et Pierre Drieu la Rochelle 8
Les mythes modernes 9
Chroniques neuchâteloises . . 5
Le Club international universitaire 5
Les étudiants étrangers . . . 2
Mont-Charmant 4
Le 44e congrès de l'UNES . . 11
Les commissions pour le développement de l'Université . 10
En dernière page : Le FRU, L'AGE et les partis 12

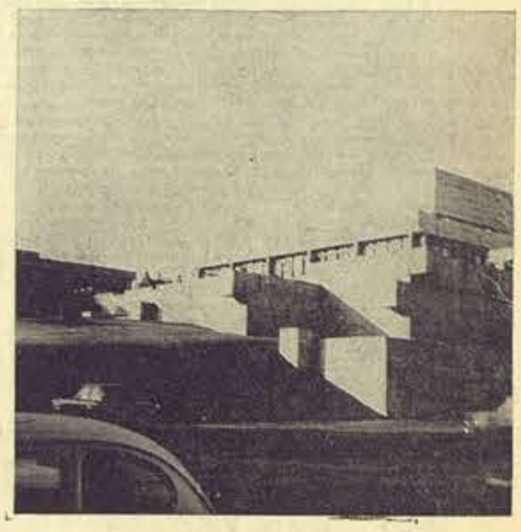

En page 11, compte rendu du 44e Congrès de l'UNES qui s'est tenu du 28 novembre au 1er décembre 1963 à la Handelshochschule de Saint-Gall. (Notre photo.)

VOTATIONS FÉDÉRALES :
481 812 OUI contre 131 647 NON

... tel fut le résultat des votations fédérales du 8 décembre 1963, introduisant dans la Constitution suisse l'article 27 quarter : 1. La Confédération peut accorder aux cantons des subventions pour leurs dépenses en faveur de bourses d'études ou autres aides financières à l'instruction.

2. Elle peut aussi, en complément des réglementations cantonales, prendre elle-même ou soutenir des mesures destinées à favoriser l'instruction par des bourses ou autres aides financières.

3. Dans tous les cas, l'autonomie des cantons en matière d'instruction sera respectée.

4. Les dispositions d'exécution seront édictées sous la forme de lois fédérales ou d'arrêtés fédéraux de portée générale. Les cantons seront préalablement consultés.

Voici franchi un pas important dans la démocratisation des études ! N'oublions pas cependant que les modalités d'exécution restent à définir et que d'elles dépend l'efficacité de ce nouvel article constitutionnel: l'avant-projet du Département de l'intérieur est prêt. Le Conseil fédéral va l'étudier puis le soumettre à l'UNES, instigatrice du 27 quarter, et aux cantons. Le projet définitif sera ensuite présenté aux Chambres fédérales, dans le courant de 1964, les dispositions d'exécution devant entrer en vigueur dès le 1er janvier 1965.

Attendons que cet avant-projet soit communiqué à l'UNES pour prendre position très précisément et combattre vigoureusement les réserves fédéralistes qu'il ne manquera pas de susciter. Remarquons simplement que l'écrasante majorité qui se prononça en faveur de l'article 27 quater prouve que l'opinion publique a admis l'importance de la démocratisation et le principe d'une large aide fédérale dans ce domaine. Restreindre, par intransigeance fédéraliste, la portée de cet article, serait trahir l'esprit des votations du 8 décembre 1963.

Avant même que les dispositions d'exécution aient été précisées, il importe d'accueillir tous les bénéficiaires de la démocratisation... et les autres.

Signalons qu'un *numerus clausus* a a été institué cette année à l'EPUL et en médecine qu'aucun agrandissement n'est prévu avant cinq à dix ans.

Signalons qu'on a refusé, à la rentrée 1963, 800 étudiants à l'Université de Genève.

(Suite en page 5)

Editorial

Notre canton doit supporter dans le domaine de l'instruction de très lourdes charges. Depuis longtemps il entretient une Université qui, pour avoir porté jadis au loin la renommée du Pays de Vaud, n'en deviendra pas moins bientôt la risée. L'exiguïté manifeste des locaux, l'insuffisance, parfois catastrophique, des bibliothèques, les conditions de travail, souvent scandaleuses, de certains laboratoires constituent le triste résultat de la politique d'inertie pratiquée jusqu'à maintenant dans le domaine universitaire. Sans doute les étrangers qui suivent quelques cours de l'Ecole de français moderne dans les petits « chalets » construits à la hâte dans le préau de l'Ancienne Académie, apprécient-ils le pittoresque de ces baraques, mais quelle impression emportent-ils chez eux ? Oserions-nous encore rappeler la situation dans laquelle se débat le Foyer restaurant universitaire, simplement parce qu'il ne touche aucun subside de l'Etat. Et là, une fois de plus, qui pâtit de cette carence ?... Mais passons !

Alors, que l'on nous permette d'opposer un veto catégorique ! de vitupérer la constance avec laquelle nous avons poursuivi et finalement atteint ce funeste but ! Notre Université, nous la voulons du siècle de l'antimatière et non des années glorieuses de Sébastien de Montfalcon.

Nous connaissons les multiples tâches des responsables de l'enseignement. Nous n'ignorons pas les problèmes ardus, les casse-têtes auxquels ils s'accrochent. Mais enfin ! les mandats ont été acceptés, peut-être dans la fièvre d'une campagne électorale, il est vrai. N'empêche qu'il les faut remplir. L'intelligence seule des problèmes demeure insuffisante. Un esprit de prévoyance, inventif et audacieux s'impose en plus. Et quand les principaux intéressés, auxquels semble dévolu par un inexorable destin le rôle d'éternels revendicateurs, se proposent pour une collaboration étroite avec l'autorité, celle-ci doit savoir les accueillir. Serait-ce la crainte que les étudiants bouleversent tout le système, qui motive le refus de l'Etat de négocier avec eux ? Dans ce cas, que l'on sache clairement que nous avons dépassé ce stade primaire de l'action qu'est la révolution. Mais peut-être a-t-on peur de voir les étudiants apporter des solutions que l'on ne saurait comment repousser, vu leur bon sens, que l'on se verrait alors dans l'obligation d'accepter. Or, on ne le veut pas, car il faudrait entreprendre une action d'envergure. Et c'est de cela, avant tout, que l'on a peur, n'est-il pas vrai ?

Colmater les brèches, lorsqu'on y est réduit, c'est la sagesse, mais continuer dans ce chemin quand d'autres possibilités s'offrent à vous, voilà de l'aveuglement sinon de la démence. Et que l'on ne vienne pas dire maintenant que la première solution demeure l'unique ! La Confédération peut répondre « présent » si nous l'appelons. Il suffit de l'appeler. Voudra-t-on l'appeler ?

De même pour les étudiants. Systématiquement écartés de tout ce qui les touche personnellement, ils restent sur le carreau et n'ont plus qu'à hocher la tête en guise de remerciement quand d'aventure on leur accorde quelque faveur. Pourtant ils demeurent près à toute collaboration, ouverts à toute discussion. Mais que l'on ait égard à leur patience ! et qu'on leur accorde au chapitre une voix qui ne soit pas celle des enfants de chœur seulement ! Ne serait-il pas curieux en effet que l'Office se célébrât sans les moines dans le couvent de l'Alma Mater Lausonnensis.

Claude EMERY.
Président de l'AGECITE.

Chronique ou anachronique !

— Regardez, dit-il. Ce vieux bureau. Tout ce qui entoure les études est comme ça. Des vieilles choses sales, poussiéreuses. De la peinture qui tombe en croûtes malsaines. Des lampes pleines de poussière et de chiures de mouches. De l'encre partout. Des trous dans les tables tailladées au canif. Des vitrines avec des oiseaux empaillés, pleins de vers. Des salles de chimie qui empestent, des gymnases minables et mal aérés, du mâchefer dans les cours. Et des vieux professeurs idiots. Des gâteux. Une école de gâtisme. L'instruction... Et tout ça vieillit mal. Ça tourne en lèpre. Ça s'use à la surface et on voit ce qu'il y a dessous. Une matière moche.

(Boris Vian, *Herbe rouge*.)

BAL DE L'ENTRAIDE - Dernière heure

Le Banjo-Biddle RICET BARRIER sera, murmure-t-on, parmi les couples qui dansent.

25 JANVIER : BAL DE L'ENTRAIDE

tribune libre

L'article de M. Darwiche « Les étudiants étrangers : un problème toujours ouvert », a suscité diverses réactions et la Rédaction des Voix universitaires a reçu deux articles faisant montre de plus d'optimisme. La Rédaction des V. U., fidèle à sa tradition de libre information, se fait un plaisir de les publier ici.

Lettre ouverte à M. Darwiche

Cher Monsieur,

Après avoir pris connaissance de votre article traitant du problème des étudiants étrangers, j'ai longtemps hésité sur l'attitude à adopter devant le manque d'approfondissement d'une question pourtant importante. Indifférence ? Indignation ? Ou approbation ? Rien de tout ceci, même pas l'indifférence, cette glissade hautaine, mais ces quelques lignes pour montrer ma déception devant votre bonne volonté et vos valeurs perdues car négatives.

Rassurez-vous, ce ne sera pas une discussion polémique ou passionnée sur vos affirmations, ces dernières n'approchant même pas du niveau de la discussion. Ce sera quelques suggestions pour une étude détaillée d'un problème plus fondamental, non mentionné, ni abordé dans votre article. Chose d'autant plus regrettable, du fait même que vous êtes un représentant des étudiants, que vous vous intéressez aux étudiants et que vous écrivez dans un journal d'étudiants qui s'est toujours proposé de leur apporter quelque chose de constructif.

Si l'expérience est pour vous aussi bien que pour nous une lanterne éclairant le chemin à parcourir et non parcouru, examinons si vous le permettez le cas de l'unité de la Suisse, momentanément notre terre d'adoption.

Ce pays, ce peuple, a su être fort car uni, sans aucune communauté de langage, de culture ou de mentalité.

Tout simplement, toutes les volontés se sont cristallisées autour de quelques dogmes immuables, de quelques principes politiques fondamentaux : neutralisme, démocratie, etc. Revenons sur le plan estudiantin. Que pouvons-nous tirer de cette brève analyse ? Qu'au lieu de rechercher les différends entre les étudiants étrangers et suisses, et d'essayer de les aplanir, par une compréhension mutuelle, nous devrions plutôt mettre en lumière les points d'intérêt qui leur sont communs ainsi que les principes de base de la société estudiantine.

D'abord qu'y a-t-il de commun entre des étudiants venus de 83 pays à Lausanne ? Rien, si on les considère en tant qu'individus : tout, vu sous l'angle d'un étudiant. Comme personne, l'étudiant recherchera plutôt la compagnie de ses compatriotes, orientation sentimentale facile à comprendre, vu la communauté des langages et autres affinités intellectuelles. De ce fait, il s'éloignera des autres étudiants et le fossé de l'incompréhension ne fera que s'élargir. Comme étudiant, conscient de son état, c'est-à-dire de son appartenance à un groupe social, il est appelé à collaborer et à participer activement à la valorisation ou revalorisation de ce groupe. De cette communauté d'action, découlera sûrement la communauté de pensée indispensable à toute unité. Le syndicalisme, expression collective d'un milieu, supérieur au corporatisme car n'isolant pas la classe sociale étudiante dans la société, est la forme par excellence, car la seule, de cette activité. Dans la lutte continuelle, dans les actions revendicatrices justes et conscientes se créera la solidarité inhérente à tout travail ou action collectifs.

Nous persistons à croire que le développement du syndicalisme étudiant résorbera peu à peu ce « problème toujours ouvert » des étudiants étrangers.

Reste un point assez délicat jusqu'ici non évoqué, car touchant l'individualisme de trop de personnes.

En effet, si le syndicalisme a été accepté dans son principe par les étudiants responsables du bureau de l'AGE, ces dernières années, la participation à l'action syndicale, est encore assez mitigée, laissant à d'autres personnes compétentes, le soin de combattre cette passivité généralisée (cf. P. Perrenoud dans VU No 1) nous aimerions examiner la réaction d'une grande majorité des étudiants étrangers devant cette action militante.

Bien sûr, ils sont « pour » quand on parle, (ce « on » désignant quelques responsables presque toujours inconnus de la base estudiantine), de développement de l'Université, de démocratisation des études, de salaire étudiant, etc., mais quand à leur participation effective, à ces actions revendicatrices, ils hésitent beaucoup.

Déjà apathique, et dépolitisé par divers facteurs sociaux (études, etc.), l'étudiant étranger voudrait surtout éviter des remarques ou sarcasmes désobligeants d'une certaine opinion conservatrice et paternaliste, lui qui, au fond, ne fait qu'un bref séjour ici. Notre tâche à tous, la plus pressante et la plus importante, est d'informer l'étudiant étranger ou non, sur le sens de sa participation active à ce syndicalisme : de montrer que le développement, plus encore le rayonnement de l'Université ne profitera pas seulement aux étudiants suisses, mais à tous les étudiants de l'Université et à la jeunesse en général, et que seule la conscience de notre responsabilité en tant que futurs cadres pourra donner un sens à notre passage dans ce milieu estudiantin.

Une vie internationale à l'Université ne peut être que si elle est placée et élaborée dans le contexte syndical. Tant que l'Union des étudiants lausannois n'aura pas un statut et une structure syndicalistes, ce sera à vous, à nous, d'œuvrer dans ce sens, de canaliser toutes les bonnes volontés vers une vraie union. La manifestation de mai 1963 restera pour nous une projection optimiste de l'avenir.

En vous saluant, je souhaite de tout cœur que vous ne soyez plus ce personnage d'André Gide qui « suivait pour se guider une lumière que lui-même tenait en sa main ».

NGUYEN-HUU DONG.

Les étudiants étrangers

« Un problème toujours ouvert ». C'est sous ce titre qu'un article a été publié dans le dernier numéro des V. U., c'est ce même problème qu'a traité un grand journal lausannois et on en reparlera encore ! On peut toutefois douter de l'utilité de répéter que les Vaudois sont froids et renfermés et que les étudiants étrangers sont « méfiants ». Pourquoi n'apporterions-nous pas de remèdes plus positifs afin d'avoir une conception plus constructive de cet état de chose ? Pourquoi se contenter de mentionner à tout moment cette carence ? D'autant plus que cela ne devrait surtout pas être fait avec des arguments discutables, s'appuyant sur des points de vue subjectifs, comme l'a fait récemment un étudiant dans ce journal.

Chacun de nous, étranger ou Suisse, est conscient de l'existence de ce problème et la déplore. Trois points, manque de contacts — existence nette de préjugés — certaines idées préconçues, résument les causes de cette tension. Tous les étudiants sont du même avis, que tous alors fassent un effort ! Qu'ils fassent ensemble le pas à faire sans se demander quelle partie doit se lancer la première. Qu'ils renversent ce mur de glace !

Nous avions déjà diagnostiqué le mal, cherchons-en donc les moyens thérapeutiques ! L'AGECITE, L'AGEPUL, tous les organismes responsables ont plus ou moins trouvé des solutions (Club international universitaire, collaboration avec les sociétés d'étudiants...)

C'est à nous maintenant, étudiants, de les aider, de venir plus nombreux à leurs conférences, à leurs colloques et surtout de participer à leurs manifestations. Nous déplorons ici l'attitude de certains étudiants qui jugent mal leurs camarades, qui ne veulent pas les comprendre et ne veulent pas se faire comprendre ! Qu'ils se montrent un peu plus ouverts, qu'ils s'efforcent de tolérer l'opinion des autres ; qu'ils soient plus francs et délaissent leurs idées préconçues de « ceux d'en face » ! Nous arriverons alors certainement à des résultats plus viables. Ceci est bien utile pour tout le monde, puisque nous ne sommes que quelques années en contact, à l'Université ou encore sous le même toit. Ce n'est pas trop de temps pour créer une atmosphère sans barrières. Efforçons-nous donc de pousser un peu plus loin la compréhension entre les peuples !

NGUYEN-TANG CANH.

VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.

LAUSANNE, rue de la Barre 1
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40
NEUCHATEL, faubourg de l'Hôpital 41
CCP IV 23 01 Tél. (038) 5 77 12

Administration :
J.-J. BORGEAUD, Lausanne.

Comité de rédaction :
AGECITE Philippe PERRENOUD.
AGEPUL Gaël de GUICHEN.
FEN Jean-Pierre JELMINI.

Imprimerie Vaudoise
Ruchonnet 15 Lausanne

Tirage : 7000 exemplaires

Abonnement un an à :
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité :
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.

Votre fleuriste **CHARLY BODMER**
LAUSANNE, Ile St-Pierre
Caroline 2 ✆ 22 67 25
Rue Enning ✆ 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

UNION DE BANQUES SUISSES
LAUSANNE
Pl. St-François - Gd-Pont 2
SUBSG
NEUCHATEL
Place des Halles 8
Agence à Prilly-Centre : Place du Collège
Une fois vos études terminées, pour vous établir, consultez-nous !

JACQUES TATI: Humoriste et poète

Curieusement, lors de leur première présentation publique à Lausanne, les films de Jacques Tati ne suscitèrent guère plus qu'une plate indifférence ; peut-être, alors, était-il prématuré de se prononcer sur ces œuvres inattendues dont l'humour corrosif et la subtilité poétique bouleversaient la tradition du vaudeville français trop bien ficelé par Audiard et aussi ennuyeux que bavard, ce qui n'est pas peu dire... Toujours est-il que la reprise simultanée par une salle lausannoise des « Vacances de Monsieur Hulot » et de « Mon Oncle » appelle une reconsidération de ces œuvres filmiques, à la lumière d'un examen comparatif de leur substance.

GENÈSE D'UN « TYPE »

« Il y a quelques années, écrit Nicole Vedrès, que Tati nous est arrivé, sous le titre de « jour de fête » et sous l'aspect d'un facteur au visage un peu indistinct et aux jambes trop longues »... Cette première étape parut de prime abord, devoir être sans lendemain : il n'y aura aucun destin de rechange pour ce commis des PTT, pensait-on, il restera unique... Il n'en fut rien : quelques années plus tard, apparaissait sur les écrans un personnage à la fois semblable et différent du premier, extension ou plutôt affirmation de ce dernier dans le sens d'un « Type » : c'était un petit bourgeois, possédant voiture (!) et s'appelant Hulot, il était en vacances, ce qui revient à dire qu'il était comme chacun de nous « trois semaines par an absurdement disponible ». Manquait encore à ce personnage la dimension du quotidien, que pouvait bien faire Monsieur Hulot le reste de l'année ? La réponse à cette question nous fut donnée par « Mon Oncle » où il nous est montré aux prises avec une société avide, aveuglément technocratique, hantée par le progrès « destructeur » (cf. la démolition des vieux quartiers, à la fin du film).

« Les vacances de Monsieur Hulot » circonscrivent un « type » physique, « Mon Oncle » l'enrichit de sa dimension sociale : vêtements étriqués, démarche et gestuelle, à la fois agile dans son élasticité, maladroite dans ses brusques incertitudes ; faubourgs parisiens, demeure humble et inconfortable, monde des petites gens (balayeurs, primeurs, midinettes, etc.).

La vision consécutive des deux films précités permet de faire le tour d'une individualité soigneusement élaborée, dont la confrontation ou l'opposition à notre société dévoile les subtilités et agit comme le révélateur des travers d'un monde qui ne sait pas ou plus vivre...

OBSERVATIONS ET SATIRE

« Les vacances de Monsieur Hulot » dévoilent un milieu (la petite bourgeoisie), « Mon Oncle » la société, à travers l'arrivisme bourgeois. De l'observation brute, on passe à une mise en question l'aliénation de l'homme par l'argent et la machine, auxquels il est asservi.

Jacques Tati analyse, détaille : rien n'échappe à son humour pénétrant, ce qui nous apparaît comme dénué d'intérêt, même pas digne de remarques, prend un poids critique, s'enrichit d'une valeur comique totalement inattendue. Chaque observation, chaque détail recueilli, juxtaposé, confronté, apposé à un autre déchire le cercle de l'indifférent, du commun, pour devenir une soudaine mise à nu de l'aspect aberrant, monstrueux, pitoyable, peut-être irrémédiable de situations parfaitement banales : c'est précisément cela qu'on appelle la satire.

Comment situer Hulot par rapport à ses semblables ? Incontestablement, ce dernier se révèle comme une entité exclue d'un monde autour duquel il gravite sans pouvoir s'intégrer, en cela, il demeure un inasservi, maître encore d'une inconsciente dignité, celle de ceux qui savent rêver, de ceux qui font chanter un oiseau en cage par le truchement d'un rayon de soleil (les poètes). Ainsi, Hulot s'oppose à l'obsédé du gain qu'est l'homme moderne, soucieux, même en vacances, des derniers cours de la bourse ou avide de faire fortune dans le polystyrène. Cependant, rien ne s'oppose à une tentative de cette société efficace de récupérer « l'égaré » on va lui trouver du travail, lui « donner un but dans la vie » (cf. « Mon Oncle »).

Savamment organisé, hiérarchisé, vulgarisé, le monde qui nous entoure ne peut être que perturbé par l'introduction dans son cercle de l'inattendu, de l'insolite (Hulot) : c'est précisément de ce déséquilibre que naît le comique déflagrant de Tati, c'est de lui qu'il tire toute sa saveur et sa subtilité.

Cependant il n'est pas douteux que le rire suscité par « Mon Oncle », moins systématique et plus nuancé dans sa suggestion, se rapproche davantage de la polyvalence de l'expression chaplinesque que « Les vacances de Monsieur Hulot ». « Mon Oncle » se présente donc comme l'aboutissement d'un style, affirmé déjà avec maîtrise dans « Les vacances de Monsieur Hulot ». Souvent Tati semble contourner certains « gags » sans leur donner une chance d'exploser ; souvent encore, il affirme son art de l'ellipse en abandonnant un effet, à peine épanoui : il suffit, à ce propos, de songer à la brève séquence du canoë dans « Les vacances de Monsieur Hulot ». Semblables considérations éveillent la nécessité de s'attarder quelque peu au problème de l'expression formelle dans l'œuvre de Jacques Tati.

UNITÉ ET SIMPLICITÉ FORMELLES

Chez un réalisateur méticuleux à l'extrême, comme l'est Tati, l'expression visuelle proprement dite revêt une importance primordiale, que ce soit au niveau du plan ou à celui de la séquence : qu'il suffise, pour s'en convaincre, de songer aux visions nocturnes de la villa Arpel ou à la partie de tennis des « Vacances ».

Sans vouloir systématiquement rechercher des influences ou des réminiscences quelconques, il n'est pas douteux que les œuvres du grand comique français rappellent, par l'unité de leur développement dynamique, les grands burlesques de l'époque héroïque (Keaton, Chaplin, notamment). Leur scénario respectif se déroule selon une savante géométrie du temps de l'espace et des thèmes, les séquences de résistance « s'articulant autour de brèves séquences-leitmotives », battant le rythme-même des films. Dans « Les vacances de Monsieur Hulot » chaque séquence figurant approximativement une journée se clôt régulièrement par la sortie nocturne et silencieuse d'un vieux couple de vacanciers.

Dans « Mon Oncle », moins apparente mais aussi plus complexe, l'armature du scénario s'appuie sur l'opposition géographique et économique de la résidence des Arpel et du quartier habité par Hulot, opposition accentuant, bien sûr, l'antagonisme entre le monde de l'industrialisation et de la dépersonnalisation et celui du vrai dans le spontané, du poétique dans le simple et le naturel. Selon le schéma précédent et pour assurer une transition entre ces deux pôles, ennemis, un certain nombre de plans de liaison intervient périodiquement pour surprendre les chiens des quartiers riches traversant des rues à la stricte et monotone géométrie, pour gagner l'insolite capharnaüm des terrains vagues, fouiller dans les poubelles des ruelles populaires, c'est-à-dire « être libre », s'affranchir d'une tutelle qui, malheureux animaux, ne leur donne même plus le loisir de s'arrêter au réverbère tentateur !... Par le jeu de cette construction antithétique, Tati parvient à orienter son intention critique et satirique avec souplesse, sans recourir aux effets appuyés : témoin, l'adroite imbrication de la séquence figurant les Arpel noctambules à l'intérieur de celle découvrant les pérégrinations nocturnes en char à échelle de Monsieur Hulot, stigmatisant ainsi, par contraste, une société qui se complaît dans l'artificiel et ne sait même plus se distraire simplement, sans snobisme et, par là, sans argent.

Cette unité constructive trouve son corollaire dans l'économie des moyens employés : personnages peu nombreux et fortement « typés », exploitation de la technique cinématographique selon le critère de l'efficacité ; de ce point de vue encore l'œuvre de Tati s'apparente à l'expression visuelle « keatonienne » : « ponctuation narrative » au moyen de simples fondus au noir, utilisation presque constante du plan fixe. A cette recherche plastique correspond une recherche sonore : économie des dialogues, utilisation des bruits comme éléments de dérision, notamment dans « Les vacances de Monsieur Hulot » aux fins d'engendrer un déflagrant comique de répétition (la porte de la salle à manger, s'ouvrant et se fermant à l'arrivée des hôtes). Enfin, la partition musicale acquiert une importance constructive, perdant ainsi son caractère accessoire, l'unité d'un thème mélodique permet au cinéaste d'intensifier une notation burlesque, comme dans la brève séquence des « Vacances »..., où l'on assiste à la pénible et saccadée ascension d'un escalier par un enfant serrant dans ses poings deux cornets de glace.

Savamment concertée, donc, l'élaboration-même de chaque film obéit à une rigoureuse architecture dont certains éléments paraissent à beaucoup l'aveu du procédé, tel le presque constant mutisme de Hulot : or, il semble bien au contraire que ce parti-pris contribue à accentuer efficacement la dissociation profonde entre l'univers du rêve et de la poésie (Hulot) et celui de la besogneuse, aride, bavarde et vaine délectation de l'homme moderne, par une sorte d'incommunicabilité verbale.

BURLESQUE ET POÉSIE

Si Tati se plaît à rire et à faire de nos travers, sa vision critique aime à suspendre un éclat comique dans un sourire ou à prolonger ce sourire jusqu'aux frontières du pathétique. En cela « Mon Oncle » constitue un aboutissement sensible dont la fantaisie débridée n'est pas sans, finalement, dessiner un pli amer au coin des lèvres du spectateur : Tati enrichit sa verve humoristique d'un apport poétique très nettement appréhensible dans les plans finaux du film en question, directement juxtaposés à la séquence-ballet de la « ruée vers les quais », conclusion dont le caractère suspensif (la fenêtre ouvrant sur une rue déserte, finalement obstruée par un rideau de tulle) n'est pas sans rappeler les dernières minutes de « à nous la liberté » de René Clair.

Si, dans « Les vacances de Monsieur Hulot » le sentiment se manifeste par une certaine tendresse à l'égard des animaux et des enfants, il s'intensifie dans « Mon Oncle » au point de prendre une dimension profondément humaine, loin de ce qu'on aurait trop tendance à assimiler à la notion péjorative de « sentimentalisme » peut-être là aussi, Tati ouvre-t-il le chemin de la poésie...

RENAISSANCE DU BURLESQUE

Vouloir à tout prix rechercher des influences, des antécédents à Tati revient à négliger la part considérable de son talent de novateur. S'il n'est pas douteux que ses films se rattachent à la grande tradition du burlesque, il est non moins certain qu'ils constituent une récréation du genre, selon ce qu'on peut appeler « l'esprit français ». En effet, depuis Max Linder, en faisant sciemment abstraction de René Clair dont le génie ne saurait se ranger dans une catégorie trop étroite, à force de précisions, Jacques Tati représente la première tentative française véritablement aboutie de renouer avec le comique essentiellement cinématographique, c'est-à-dire un comique de choc visuel et sensible, à l'encontre du « comique de mots » du vaudeville de série inondant intarissablement le marché du spectacle filmé. Si le trait satirique de Tati a l'acuité, l'alacrité et la précision qu'on se plaît à lui reconnaître, c'est à une absolue spécificité cinématographique qu'il les doit. L'image, ingrédient fondamentale de la substance comique, telle est la seule voie possible du burlesque : Tati l'a compris et, à ce titre, son œuvre, petite quantativement, est celle d'un maître, qualitativement, toujours jeune malgré ses discours d'âge et même davantage...

Jean-Pierre GARNIER.

Cinéma

CINÉ-CLUB

Rappelons le 21 janvier à 20 h. 15, la projection de COMICOS, de Juan Antonio BARDEM, qui peint, à travers l'histoire de comédiens espagnols, l'infortune sociale de la terre ibérique et l'aliénation intellectuelle et politique des habitants. (Cf. VU de décembre 1963.)

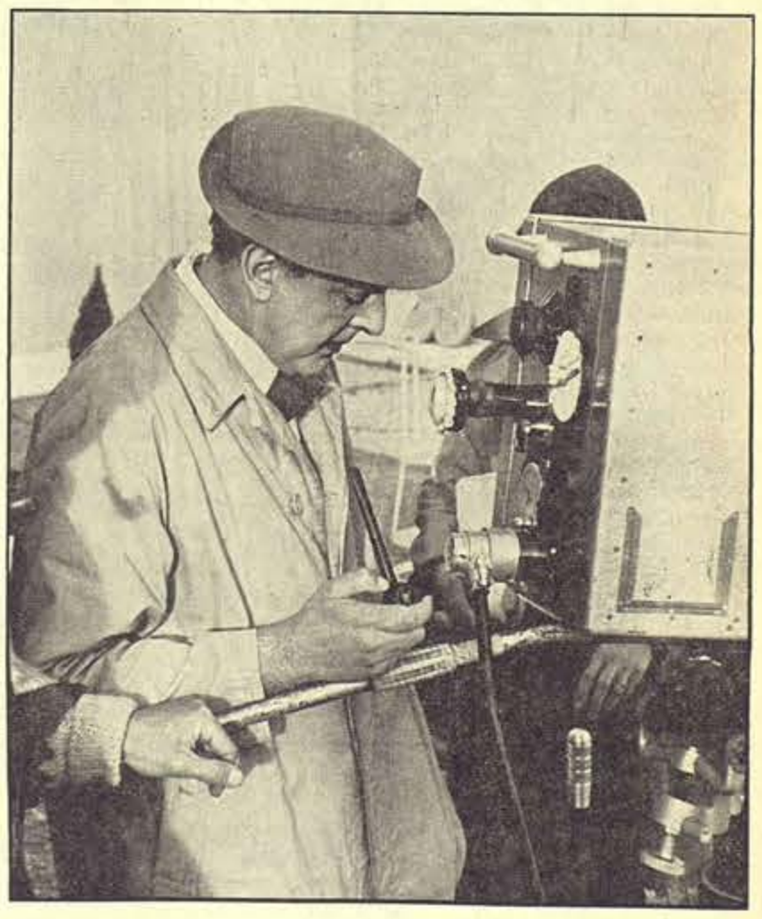

Clichés aimablement prêtés par la « Tribune de Lausanne »

Le souci
de l'épargne
épargne le souci
CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE
Garantie par l'Etat

Photo
Ciné
Une gamme d'articles de haute qualité : de l'appareil simple au projecteur automatique
R. SCHNELL & Cie
4, place St-François, LAUSANNE

où irez-vous ce soir...
TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
«Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

MONT-CHARMANT

La Municipalité a construit à l'avenue de la Sallaz trois pavillons destinés à loger des étudiants. 48 lits répartis dans 36 chambres à 1 lit et 6 chambres à 2 lits. Ces pavillons sont gérés par le bureau de l'AGE. Le prix des chambres varie de 95 francs (1 lit) à 120 francs (2 lits).

Depuis le mois de décembre, tous les lits sont occupés ou réservés et nombreuses sont les demandes que nous avons dû refuser. En effet, les chambres sont agréables, meublées et bien chauffées et l'effort de la Municipalité mérite d'être souligné. Grâce à l'initiative du syndic, M. Chevallaz, les travaux de Mont-Charmant ont progressé rapidement et ont pu être mené à chef pour le 15 janvier 1964. Examinons ceci de plus près. La commune ayant un budget très limité a fait un effort remarquable en construisant les premiers pavillons universitaires ; effort qui n'est pas unique puisque la Municipalité consacre chaque année une subvention importante pour pouvoir maintenir le prix des chambres à un niveau acceptable. L'Etat de Vaud et certains groupes politiques font miroiter devant les responsables étudiants des projets électoraux, phtisiques ou mort-nés (cité du Vallon). A part cela, une certitude : *la Cité universitaire de la Maladière,* construite pour abriter des bureaux de l'Exposition nationale, la Maison de la Maladière sera transformée en Cité universitaire en 1965 par l'Etat de Vaud. La gérance et la direction de cet immeuble seront assurés par la Fondation maison pour étudiants, créée par l'Etat et la commune.

Dès maintenant, il importe de dire que l'AGE défend le *principe de la cogestion.* Il ne s'agit pas pour les responsables étudiants de régler toutes les affaires techniques et administratives qui résultent de la gestion de cette cité, mais de définir la structure et l'organisation de cette institution, de telle sorte que l'AGE soit en mesure en tout temps de prendre les décisions importantes : choix des locataires, règlement interne, augmentation du prix des chambres, etc.

Pour les Cités universitaires et les foyers restaurants à venir, il faut envisager une *gestion entièrement étudiante,* la partie pratique de la gérance étant assurée par un gérant rétribué. La formule adoptée par la Maladière — gestion confiée à un organisme privé créé à l'instigation de la commune et de l'Etat — si elle a l'avantage de permettre la conjugaison pratique des efforts communaux et cantonaux, a néanmoins le grave défaut d'éluder partiellement les responsabilités des autorités. On ne saurait plus dès lors dissocier ce cas de celui du FRU si ce n'est par la nature des membres fondateurs.

Le million NESTLÉ, s'il a soulevé lors de la donation par NESTLÉ ALIMENTA S. A. un grand espoir dans les milieux universitaires, nous laisse malheureusement sceptiques quant au dynamisme qu'il aurait pu imprimer aux projets de construction de l'Etat.

Les bribes d'informations et recoupements divers nous inciteraient à croire ceci : après un premier projet, un second aurait vu le jour, ne prévoyant presque que des chambres individuelles construites sur un corps de garages dont la location contribuerait aux frais d'exploitation. L'Etat n'ayant pas jugé nécessaire d'informer officiellement les autorités universitaires et les étudiants pourtant les premiers intéressés, il ne convient donc de voir là que quelques indications.

Dorigny ?

Père Ubu : « Tenez, voilà pour vous. Ça ne m'amusait guère de vous donner de l'argent, mais vous savez, c'est la Mère Ubu qui a voulu. Au moins, promettez-moi de bien payer les impôts. »

C. R. M.

To work...

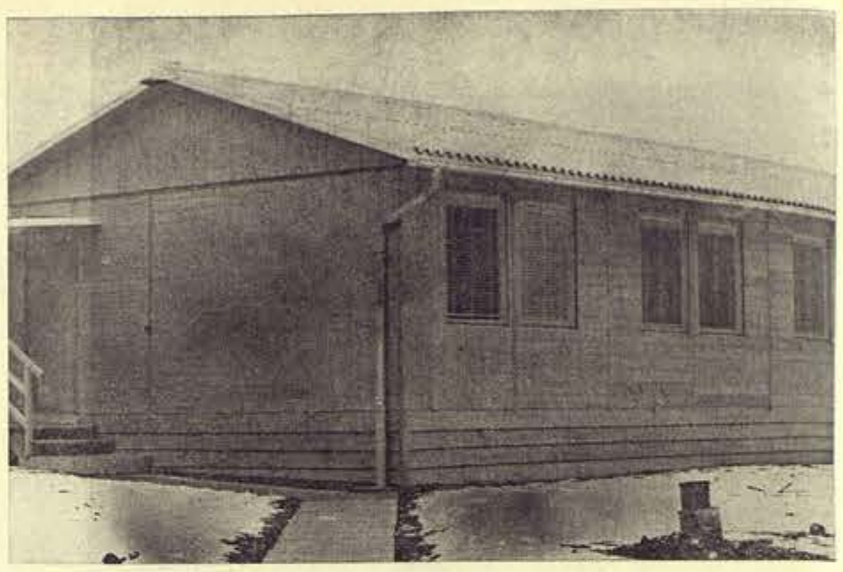

Table de travail d'une chambre individuelle. Assis, un étudiant, pour indiquer l'échelle.

M. Lavanchy, architecte de l'œuvre, jette un coup d'œil critique sur la salle de travail vide. Faudra-t-il la transformer en chambres ?

IL Y A MOTION, ÉMOTION...

A la dernière assemblée des délégués, la conspiration était dans l'air : allait-on réassassiner César au Sénat ? allait-on refuser la confiance au nouveau cabinet ? Heureusement rien de tout cela, mais lorsque après septante-cinq minutes d'une attente angoissante, la nouvelle éclata, l'effet, il faut bien l'avouer, fut glacial :

ON AVAIT UNE MOTION...

Et quelle motion :

L'assemblée des délégués de la FEN, s'inquiétant de la disparition dans les « Voix Universitaires » des articles qui devraient y trouver normalement place, c'est-à-dire ceux consacrés aux problèmes des étudiants, demande au comité de la FEN d'étudier sérieusement ce problème. Les étudiants neuchâtelois n'ont pas besoin d'un nouveau journal littéraire, mais d'un organe de presse qui soit un véritable reflet de la vie universitaire. »

Bravo, Messieurs, voilà un texte avec lequel le VP à l'information, appuyé par le comité unanime, va faire grand tapage.

Mais auparavant, permettez-lui simplement de faire une petite mise au point :

Le journal porte comme titre : « Voix Universitaires », organe mensuel de l'Union des étudiants de Lausanne et de la Fédération des étudiants de Neuchâtel, et non : porte parole officiel des comités de l'UEL et de la FEN. Il s'agit donc bien d'un journal étudiant appelé inévitablement à être considéré par ses lecteurs comme représentatif de l'opinion des universitaires sur les différents problèmes qui y sont traités ; qu'attendez-vous donc, Messieurs les détracteurs de la FEN, et Dieu sait s'il y en a, pour oser vous exprimer publiquement ; nos lignes vous sont offertes généreusement. A vous aussi d'ailleurs polémistes, poètes, essayistes de toutes natures.

Nos moyens sont limités, certes, mais huit pages mensuelles devraient suffire à traiter des problèmes majeurs qui se posent à nous, sans négliger pour autant les chroniques de faculté, les mentions de créations intéressantes, que sais-je encore, l'expression de mécontentement ou de souhaits...

A la veille de la réalisation effective des associations de faculté, il faut que les « VU » deviennent l'organe qui intéresse tous les étudiants à cette création, il faut qu'une vie de faculté naisse enfin, réelle, active, dont l'expression trouve une large place dans ces colonnes. Les « Voix Universitaires » sont distribuées à l'Université, à l'Institut de physique, à l'Institut du Mail ; nous sommes actuellement en tractations avec le directeur du Gymnase pour obtenir l'autorisation d'intéresser les bacheliers avant leur arrivée à l'Université aux problèmes qui seront les leurs dès l'automne ; nous envoyons mensuellement plus de 400 « VU » dans le canton aux députés, aux conseillers communaux des grands centres, aux organes d'Orientation professionnelle, aux autorités cantonales, au clergé, aux corps professoraux des gymnases et de l'Université.

Ne niez pas maintenant que vous avez là un moyen unique d'atteindre d'un seul coup de plume un public aussi vaste et varié à la fois.

Profitez-en.

J'attends une nuée d'articles pour le numéro de février. Délai rédactionnel : 31 janvier.

Le vice-président à l'Information :
Jean-Pierre JELMINI.

Chroniques neuchâteloises

Novembre et décembre à la FEN

21 novembre : **Assemblée générale**

Elit le nouveau comité et les représentants des facultés à l'assemblée des délégués. Vote trois motions : La première réaffirme la nécessité de construire de toute urgence une cité universitaire à Neuchâtel. La seconde demande que les représentants des étudiants, à savoir le comité élu, soient consultés dans l'élaboration des règlements d'application de la loi sur l'Université. La troisième mandate le comité d'œuvrer en vue de la création rapide d'associations de faculté, (AF) en lettres, sciences, économie et BESI, celle de droit étant censée exister déjà.

17 décembre : **Assemblée des délégués**

Discute du Congrès de l'UNES à Saint-Gall en étudiant le rapport présenté par les délégués de la FEN. Vote cinq motions :

— exonération des taxes de cours pour les membres du comité de la FEN ;

— création d'AF en lettres et BESI (motions présentées par les représentants des deux sections intéressées) ;

— représentativité des AF ou d'un délégué élu par elles dans les rapports avec les autorités universitaires ;

— indignation..., voir ci-contre...

Nomme deux commissions : La première chargée principalement de donner des bases statutaires à une future commission de gestion de la FEN, organe de contrôle qui verra le jour sitôt ce travail terminé. La seconde, présidée par le VP universitaire de la FEN, composée d'un représentant par faculté chargé de pallier l'absence, plus très longue, souhaitons-le, des AF, pour l'établissement des listes de livres sur lesquels les hautes sphères de la librairie romande daigneront à l'avenir nous accorder une remise de 10 %. Que nos camarades étudiants de Suisse allemande trouvent ici l'expression d'une jalousie, ma foi, fort compréhensible.

ENTREVUES AVEC LES AUTORITÉS

● **Universitaires :** Dans le cadre de l'élaboration des règlements d'exécution de la loi sur l'Université, les étudiants seront tôt ou tard consultés ; il semble que l'innovation principale serait l'institution d'un système de taxes de cours globales en remplacement des actuelles taxes semestrielles.

● **Communales :** M. Fritz Humbert-Droz, conseiller communal, nous assure qu'à l'avenir les bourses de la ville de Neuchâtel ne compteront qu'exceptionnellement une part en prêt, principalement lorsque l'étudiant en aura fait la demande expresse.

● **Cantonales :** M. Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique, nous a présenté un projet de cité universitaire auquel nous sommes très favorables. Puisse-t-il bientôt se réaliser.

COMITÉ DE LA FEN

A tenu trois séances, les 26 novembre, 10 et 18 décembre, au cours desquelles il a, entre autres, traité de l'organisation de la prochaine assemblée générale de l'UNES, les 7 et 8 février 1964 à Neuchâtel.

Dans le cadre de l'*Accueil*, les boursiers fédéraux ont été reçus le 3 décembre au Foyer des étudiants par les membres du comité avec lesquels ils ont assisté dans la soirée à la représentation de « L'Ombre d'un Franc-Tireur » par le Théâtre populaire romand.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Pour la première fois, et cela sur l'initiative de M. Spichiger, conseiller des étudiants, elle eut lieu au Château de Boudry. Vue de notre côté, elle fut une pleine réussite, mais n'allez surtout pas le dire aux responsables des TN...

Au nom du comité de la FEN :
Théodore BUSS, président.
Jean-Pierre JELMINI.

La FEN félicite en votre nom

* Jacques Forster, ancien président, pour sa brillante élection à la présidence de l'UNES.
* Jean-Pierre Ghelfi, pour avoir fait pencher le plateau en notre faveur.
* L'AGE de Genève pour l'obtention d'une demi-heure mensuelle d'émission radiophonique consacrée aux problèmes étudiants.
* Tous les étudiants qui ont assisté à la séance d'information sur l'article 27 quater, prouvant ainsi à nos autorités que la solidarité estudiantine n'est pas encore tout à fait lettre morte.

Cantons - communes

A l'occasion de la votation de l'article 27 quater, nous avons vu de nombreux torses officiels se bomber : certes, il est nécessaire de veiller à la relève des cadres supérieurs de notre pays, mais que pourrions-nous faire qui n'a déjà été fait dans notre canton ? C'était à croire que l'électeur neuchâtelois était dérangé à seule fin de démocratiser les études uranaises et schwytzoises !

Nous avons relevé que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes neuchâtelois. Certes, nous serions très mal venus de critiquer le système de bourse cantonal dont les normes ont été établies en collaboration avec la FEN et que le chef du Département de l'instruction publique est prêt à adapter à l'évolution du coût des études. Mais il faut dire et répéter, tant il est vrai qu'une confusion s'est créée à ce sujet, que les normes cantonales garantissent strictement une demi-bourse, et pas plus. Le reste à l'avenant.

Quant à la procédure d'abord. L'idée de la FEN à l'époque était que le Département de l'instruction publique examine les cas des requérants habitant les petites communes, de manière à éviter les indiscrétions, et que les villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, là où un cas revêt un degré de généralité suffisant tout en permettant une enquête discrète, s'occupent elles-mêmes de l'attribution. Disons-le franchement, il s'agissait à l'époque de réserver la situation acquise du Locle, qui nous donnait entière satisfaction. Les normes cantonales étant maintenant aussi bonnes que celles du Locle, il n'est pas certain que la FEN insisterait encore sur ce point. Ni le Locle non plus. En fait, on ne sait comment les choses se passent exactement dans le canton de Neuchâtel, hormis que le Département de l'instruction publique agit avec beaucoup de doigté pour pallier les insuffisances des communes. Ce point devrait être néanmoins éclairci.

Quant au fond surtout. Nous avions cru comprendre que les normes sont valables pour la totalité de la bourse, le renvoi aux communes pour la deuxième moitié ou la part fixée étant une pure question financière. L'expérience nous a montré des communes croyant devoir réexaminer des situations personnelles, pourtant déjà contrôlées, exiger des rapports annuels, d'autant plus irritants qu'ils sont inutiles (notre sympathie va au fonctionnaire qui lit que le boursier s'est inscrit à telles branches, qu'il a réussi, échoué ou se propose de passer tel examen, et autres banalités d'usage) et pire encore, diminuer ou accorder en prêt, la part qu'elles doivent financer.

Un autre mythe qui s'est dégagé à l'occasion de la votation c'est que la répartition Etat - communes ne pose de problèmes que pour les petites communes. C'est faux. Preuve en est le cas de la ville de Neuchâtel qui a accordé pendant longtemps plus de prêts que de bourses — d'ailleurs souvent insuffisants — qui exige le remboursement des prêts « à partir de la deuxième année qui suit la fin des études » (c'est-à-dire après une année. Comme c'est bien dit), qui ne manque pas de rappeler ses obligations à l'emprunteur avant même l'expiration de ce délai, qui se permet d'introduire dans son contrat de prêt la clause suivante, petite merveille d'hypocrisie et de chantage moral : « Néanmoins si les conditions financières de l'intéressé le permettent, le remboursement commencera avant cette époque, afin que les sommes ainsi reçues puissent être mises à la disposition d'autres bénéficiaires. » Enfin, pour la bonne bouche, cette perle venant toujours de la ville de Neuchâtel : Le prêt accordé à une pianiste désireuse d'obtenir le diplôme d'enseignement du Conservatoire de musique de Neuchâtel est soumis à la condition de la caution du père !

Notre indignation, déclarée publiquement, nous a valu une mise au point du directeur de l'instruction publique de la ville de Neuchâtel : les cas mentionnés seraient tous anciens ; actuellement la ville n'accorde plus que des bourses. Enregistrons que la distinction entre épicerie et politique de l'instruction est maintenant chose faite. Mais accordez-nous que les autorités intéressées ne devraient pas se draper dans leur indignation, quand leurs dernières victimes sont encore à l'Université. De toute manière, la vigilance des étudiants est nécessaire, les mauvaises habitudes pouvant être une seconde nature.

Le système actuel de partage avec les communes se heurtant à tellement d'obstacles, ne devrait-on pas cantonaliser complètement les bourses d'étude ? Une nouvelle répartition des charges Etat - communes, si souvent demandée au Grand Conseil, pourrait en être l'occasion.

Bernard FELLER.

Votations fédérales

(Suite de la page 1)

Signalons... signalons... A quoi bon? Les Universités suisses craquent de toutes parts, chacun le sait, même les autorités cantonales. Mais que faire si la charge d'une université excède, et de fort loin, les possibilités d'un canton ?

En 1972 la Suisse comptera environ 20 % d'étudiants **de plus** qu'il n'y aurait eu sans l'adoption de l'article 27 quarter et de dispositions d'exécution conçues dans le même esprit.

Il n'est plus temps de s'accrocher à une autonomie cantonale de principe dans un domaine — l'enseignement supérieur — où ses méfaits sont flagrants.. Sans préconiser un dirigisme abusif, nous réclamons une politique universitaire planifiée à l'échelle nationale, ample et cohérente. Nous attendons des cantons qu'ils renoncent à une souveraineté qui les charge de trop lourdes responsabilités. L'article 27 quater mentionne « d'autres aides financières à l'instruction ». Terme vague qui inclut, nous l'espérons, le développement des universités. Nous voulons croire qu'on lui prêtera toute l'attention qu'il mérite.

P. P.

Les questions

Concernant le rôle du conseiller des étudiants ?

Concernant l'utilité et le rôle des Associations de facultés ?

UNE SEULE RÉPONSE :

Les « VU » de février.
Chronique neuchâteloise.

Le Club international Universitaire

« C'est bien cette soirée d'accueil, elle m'a permis de faire connaissance avec des étudiants de cinq nationalités différentes. »

Ainsi me parlait cette étrangère, ravie d'avoir pu manger, boire, parler plusieurs langues et surtout sortir de son isolement.

C'est dans le souci de compréhension mutuelle, de camaraderie, pour supprimer les frontières que le Club International Universitaire a été créé. Comme tout nouveau venu qui ne sait pas, il vous suffit d'ouvrir l'ABC de l'étudiant pour avoir un résumé succinct de son programme :

● Echanges et contacts entre étudiants de nationalités diverses.

● Conférences, soirées dansantes, chantantes, et buvantes, sérieux colloques aux sourcils froncés, projections de films.

Et tout ce que l'on peut imaginer, car le CIU, ce n'est pas une administration, une agence ; c'est un groupe de joyeux lurons, venus des quatre coins du monde et partis à la découverte.

Le Club International Universitaire s'occupe aussi de l'accueil des nouveaux étudiants ; il doit les mettre à l'aise dans leur nouvelle existence, les guider dans les méandres de l'administration, leur montrer « les bons coins », être une occasion de rencontres. Nous reconnaissons que ce travail n'a pas été fait. Mais comme tout coupable, nous avons des excuses et de bonnes résolutions. Et nous sommes certains que la source de tous nos maux provient de la carence d'un local — matérialisation du CIU, il sera le lieu de rencontre, d'accueil, de détente des étudiants étrangers (et suisses). On pourrait y lire, y bavarder, écouter de la musique, jouer aux échecs et surtout y rencontrer cette bête étrange et curieuse : l'autre, l'étranger, l'inconnu avec ses mœurs bizarres.

Ainsi notre objectif premier est-il la découverte de quatre murs, surmontés d'un plafond étanche. De n'importe quoi, nous ferons un foyer international, enfumé et sympathique. Nous sommes sûrs que cette fameuse *intégration des étudiants étrangers dans la vie estudiantine suisse*, dont on parle avec gravité, penché sur de volumineux dossiers se fera toute seule, naturellement. Elle se fera parce qu'elle ne sera pas une initiative venue d'ailleurs, mais tout simplement quelques heures vécues ensemble.

Et peut-être alors on ne lira plus des propos amers dans certains journaux sur la nature peu communicative du Vaudois, le côté méfiant, léger et dissolu des étudiants étrangers. Tant et si bien que l'étudiant finit par y croire et, désabusé, s'enferme dans un cercle étroit de copains soigneusement choisis, parlant la même langue, tous pareils à lui-même et unis par un souverain mépris de tout ce qui est différent. C'est dans notre local que se formeront les projets les plus hardis. Tel proposera une excursion dans quelque coin extraordinaire, tel autre organisera une dégustation de bière de son pays, présentera un aspect intéressant et spécifique de sa nation.

Le CIU devrait rouler ainsi tout seul, entraîné par son propre dynamisme. Libéré de sa paperasserie, de sa vie, de son bureau anonyme, cessant d'être une institution, il deviendrait un carrefour animé où les idées, les coutumes, les particularités se mêleraient en un joyeux bric-à-brac où chacun découvrirait des aspects inconnus, des points de vue nouveaux sur la façon de concevoir l'existence.

Canh et Totor du CIU.

PAUL KLECKI

Lundi 20 janvier, au cours de son septième concert d'abonnement au Théâtre de Beaulieu, l'Orchestre de la Suisse romande sera dirigé par l'un des chefs les plus cosmopolites de notre époque : Paul Klecki. C'est l'occasion pour nous de tenter une esquisse de cet émouvant artiste.

Si l'on compte sur les doigts de la main les grands chefs d'orchestre de cette terre, le nom de Paul Klecki revient obstinément, comme un leitmotiv. Nul ne saurait oublier la flamme qui l'habite, cette sorte d'extase intérieure, cette irradiation qui transparaît dans toutes ses interprétations. Il y a dans son regard et dans son cœur, une farouche volonté de mettre son âme au service de la musique, mais aussi la secrète déchirure de ceux qui ont quitté leur patrie.

Klecki est né à Lodz, en Pologne, le 21 mars 1900 ; berceau des Chopin, Szymanowski, Lutoslawski, Tadeusz Baird, mais aussi des Paderewski, des Szering. Parallèlement à ses études secondaires qu'il mène jusqu'au baccalauréat, il étudie le violon et la composition. De quatorze à dix-neuf ans, il est violoniste de l'Orchestre philharmonique de Lodz. A Varsovie, il suit des cours de philosophie à l'Université et travaille au Conservatoire. En 1920, mêlé à la guerre russo-polonaise, à la suite de l'offensive des bolchéviks, il quitte son pays natal tourmenté et déchiré et vient grossir ceux qui formeront la grande colonie d'émigrés musiciens à Berlin. Il restera quatorze ans en Allemagne. Ces temps

Comment lui résister ?...

troublés, déjà légendaires, du Berlin d'après-guerre, sont faits de douleurs, de tristesse, mais aussi d'espoirs. Ces jeunes interprètes qui ont pour nom, Horowitz, Piatigorsky, Milstein, connaissent la pauvreté et l'angoisse des lendemains. L'argent leur manque certes, mais leur jeunesse les nourrit d'enthousiasme et déjà ils entrevoient des jours meilleurs. Ils portent en eux une force invincible, et la suite de leur carrière prouve que ces mois d'attente furent des moments décisifs, moments où l'on comprend quel rôle peut jouer la musique dans une vie d'homme, quel élan elle apporte à ceux qui ont tout quitté pour s'y vouer.

Quatorze années pendant lesquelles Klecki va fréquenter l'Académie de musique, suivre assidûment les répétitions et les concerts de Furtwängler, composer. C'est en effet comme compositeur qu'il se fait d'abord connaître, puis comme exécutant ses propres créations, bien avant d'être appelé à diriger les morceaux du répertoire.

C'est, ensuite, le premier contact avec l'Italie et la Russie, son mariage avec une Argovienne, et c'est en Italie encore, sauf erreur, que la seconde guerre mondiale le surprend et le frappe douloureusement. Toutes ses œuvres sont détruites, et il perd d'innombrables partitions. Quelques-unes seront sauvées, celles-là même qu'il cédera au Conservatoire de Lausanne. Et ce n'est pas sans émotion que j'interroge souvent le souvenir d'avoir « découvert » la quatrième symphonie de Schumann dans une de ces partitions, annotées de la dextre de Klecki.

En 1943, il trouve refuge en Suisse comme Dinu Lipatti, Clara Haskil, Schuricht et d'autres. Grâce à Ernest Ansermet, il est invité à conduire l'Orchestre de la Suisse romande, et durant quatre années consécutives, il est l'hôte des Semaines internationales de musique de Lucerne. Lors du retour de Toscanini en Italie, pour la réouverture de la Scala, il est l'unique chef étranger que l'on a convié. Une carrière ascendante commence et son cortège de voyages le mènera dans le monde entier, à l'exception du Japon, de la Chine et de l'Afrique du Sud. Il a cinquante-quatre ans lorsqu'il prend la tête de l'Orchestre philharmonique de Liverpool. L'année suivante, il donne un concert privé chez le Pape Pie XII. En 1958, à la suite d'une triomphale tournée en Amérique du Nord, il accepte de tenir les rênes de l'Orchestre symphonique de Dallas jusqu'en avril 1961. En 1959, événement rarissime, il emmène l'Orchestre de Philadelphie à New York. Il est chef d'orchestre comme on respire, comme on possède une seconde nature ; battant tous les records de kilométrage, il semble vouloir rattraper un temps qu'il n'a pourtant pas perdu. En août 1962, il est le premier chef d'origine polonaise à participer au Festival de Salzbourg ; un mois plus tard, à Montreux, il apprête le Septembre musical qu'il parraine un peu, et quelques jours après, le chroniqueur, qui flanait sur les chemins de Scandinavie, a la surprise de le voir à l'affiche à Stockholm...

En un sens, il est une survivance : son extraordinaire énergie (il s'envole pour Rio comme d'autres traversent Times Square), l'universalité de son esprit, sa courtoisie, sa ferveur musicale, son don des langues, sa réceptivité aux idées, font de lui un authentique Européen du XIXe siècle. Notons enfin que Paul Klecki a obtenu la nationalité suisse, qu'il habite au bord du Léman quand ses activités lui en

Concentration...

laissent le loisir, et que, dès octobre 1964, il assumera la direction musicale de l'Orchestre de la ville de Berne, dont l'effectif à cette occasion est en train d'être augmenté, ce qui ne va pas sans rendre problématiques les subventions accordées à l'orchestre par les autorités bernoises. Mais ceci est une autre affaire.

Suisse, oui, mais on n'oublie pas facilement la terre de son enfance. Paul Klecki a conservé le polonais comme un lien qui ne se brise pas. On a senti son émotion alors qu'il officiait en septembre passé au pupitre de l'Orchestre de la philharmonie nationale de Varsovie à Montreux. On sait bien que certains souvenirs ne se surmontent pas.

J'aime à croire qu'un autre lien l'attache aussi à Israël. Il a tourné en Israël et a tourné dans le monde avec l'Orchestre philharmonique d'Israël et son cœur a battu continuellement. Il a contemplé les rivages de la Galilée et respiré l'air de Tel-Aviv. Il a même gravé cette harmonie en enregistrant une foule de choses avec l'Orchestre d'Israël.

Cette ardeur à courir les continents, nous la retrouvons peut-être centuplée dans son ardeur au « travail ». En public, il se dépense avec une fougue enivrante, jusqu'à atteindre une sorte d'état second qui le transforme lui-même et qui fait partager aux auditeurs l'enchantement de la sonorité toujours si chaude qu'il obtient de ses musiciens. Amoureux du grand répertoire classique, de Brahms qu'il met par dessus tout, de Beethoven, il voue une certaine prédilection à Mahler, sans dédaigner pour autant un Sibelius

Musique et théâtre

ou un Honegger. Sur la scène, il vit intensément l'œuvre qu'il dirige ; si intensément que sa baguette plus d'une fois lui fit faux-bond, et qu'un soir, je le vis, après avoir donné une touche de couleur aux violoncelles, opérer du buste une « demi-volte » par devant le public, pour porter son regard du côté des violons !

Et sa gauche ? Elle modèle les contrastes, elle aime tout ce qui chante, elle est semblable à la houle du cœur qu'un émoi vient de faire palpiter, elle est l'expression même, tant elle est souple et suggestive. Elle aime les portes ouvertes sur les sables, les longues avenues de l'âme, elle aime laisser résonner longuement la mélancolie d'une plainte vibrante. J'aime à croire que Klecki doit passer des plus sombres souffrances aux plus célestes béatitudes. D'ailleurs son visage, l'avez-vous regardé ? Sa mobilité ferait comprendre à un sourd toute l'essence de la musique ; l'arcade sourcilière droite dominante, très haut regard porté sur l'étendue des choses et sur le vaste cours de l'Etre, la bouche ovoïdale, suppliante, à l'image d'un cœur gonflé de suc, comme un fruit mûr.

L'homme est grand à force d'âme, et sur l'estrade aux marges infinies, l'espace qu'il mesure n'est plus que longue intonation. Il est, comme la musique, porté du rythme universel. Pourquoi nous aimons Paul Klecki ? Parce qu'il aime d'amour la musique.

Monsieur TAUPE.

(Photos Jean Waldis, Montreux)

Peines d'amour perdues

Shakespeare, je crois, aurait été content de la représentation qu'ont donnée le 16 décembre, au Théâtre municipal, les jeunes acteurs du théâtre expérimental de l'Université de Cambridge. « Peines d'amour perdues » n'est pas, et de loin, une des meilleures pièces de Shakespeare. Le sujet (tentative, qu'on sait, dès le début, vouée à l'échec, d'un jeune roi de Navarre et des gentilshommes ses disciples, de s'enfermer, pour trois ans, dans une thébaïde d'où les femmes seront exclues) en est mince, l'intrigue, compliquée dans le détail, est traitée avec un schématisme qui lui enlève le peu de vraisemblance qu'elle pourrait par ailleurs avoir, la langue, incroyablement alambiquée, est toute en traits d'esprit et en jeux de mots, incompréhensibles dans bien des cas pour le lecteur et le spectateur modernes, que se renvoient, comme autant de balles de tennis, deux groupes de personnages symétriquement opposés : le roi de Navarre et ses trois disciples, la princesse de France, son gentilhomme et ses trois dames. Si j'ajoute que, compliquant l'intrigue principale et en soulignant le comique et l'absurdité, Shakespeare introduit gratuitement dans sa pièce un groupe de fantoches comprenant, à côté d'un gentilhomme espagnol prolixe, batailleur et vantard, d'un curé et d'un maître d'école également sentencieux, infatués et pédants, et d'un gendarme de village, un couple de rustres pour qui l'amour est chose aussi instinctive et naïve qu'il est, pour les seigneurs et les dames de France et de Navarre, plaisir raffiné et subtil ; si j'ajoute enfin que, par une complication d'un autre ordre, mais tout aussi gratuite, au moment où, vers la fin de la pièce, l'intrigue heureusement dénouée, atteint, dans une scène de pure farce, un paroxysme de comique débridé, Shakespeare y fait résonner tout d'un coup une note tragique et grave, suivie du reste, sans transition aucune, d'un dénouement où le comique reprend ses droits : on voit la difficulté de faire passer la rampe à une pièce aussi artificielle et aussi disparate.

De cette tâche difficile, les jeunes acteurs de Cambridge se sont tirés avec un rare bonheur. Ils ont su, dès la petite pantomime dont, ressuscitant un usage élisabéthain, ils ont eu l'heureuse idée de faire précéder la pièce, mettre le spectateur en état de grâce, le faire participer au plaisir évident qu'eux-mêmes ressentaient à jouer un jeu, supérieurement mené, et pourtant spontané, rebondissant, et continuellement vivant. La troupe, admirablement cohérente, et où chaque acteur était à sa place et dans le rôle le mieux fait pour faire valoir ses dons naturels, l'ingénieuse utilisation de tout l'espace de la scène et de l'avant-scène, l'absence presque totale de décors et d'accessoires et l'emploi de costumes très simples que relevaient seuls, chez les dames, une ceinture dorée ou un fichu suggérant un hennin, chez les hommes une fleur de lys ou une tour stylisée indiquant l'appartenance à la cour de France ou à la cour de Navarre, tout cela, qui faisait appel à l'imagination du spectateur, était absolument dans la note shakespearienne, et de même le constant et savoureux contraste entre la grâce des scènes et des personnages de cour et le burlesque des scènes et des personnages bouffons. Tous les acteurs, et le metteur en scène, méritent donc les plus grands éloges, d'autant plus grands qu'acteurs et metteur en scène sont tous des étudiants. Faute de pouvoir les citer tous, je nommerai les meneurs de jeu : du côté des gens de cour, Howard Nelson (le roi de Navarre), David Collins (Berowne), Alexandra Dane (la princesse de France), David Lascelles (Boyet) ; du côté des bouffons, Bernard Simons (un Don Adriano éblouissant), Piers Pendred (Costard), Miriam Margolyes (Jaquenetta), Simon Baddeley (le curé) et John Stuttard (le pédant Holofernes).

René RAPIN.

Le plus moderne des « 4-couleurs »
CARAN D'ACHE
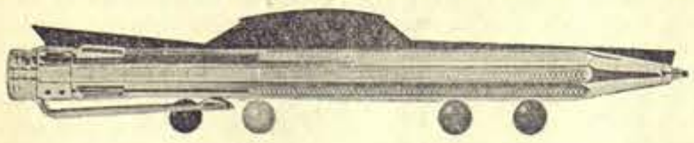
Construction remarquable !
Mécanisme inusable !

central self service
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.
(Fermé le dimanche)
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50
Pas de supplément pour le service
200 places assises
Ambiance agréable

Librairie
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
Lausanne - Av. du Théâtre 1

IGOR MARKEVITCH :

Mon métier de chef

L'art de diriger ? Il est aussi jeune que la découverte de Neptune par Le Verrier, que la bobine de Ruhmkorff ou le moteur à explosion. Au commencement, il y avait la musique. Le geste n'est venu qu'après. Certes, l'existence d'un batteur de mesure est une très lointaine institution. Au moment du développement de la musique instrumentale, c'est un des exécutants lui-même, en général le premier violon, qui, de son archet, entraîne ses confrères. Et Lully ? N'est-ce point d'un lourd bâton, qu'il soulevait et laissait retomber à terre pour marquer le rythme, manié avec colère, qu'il se fera la blessure au pied dont il mourra ? Le jeune Berlioz, lui, connaît encore le chef dirigeant face au public, et ce n'est qu'avec Wagner que commence au fond la technique moderne de la direction. Ainsi, le silence dans ce métier n'est, somme toute, qu'une acquisition du XIXe siècle. Et quelle évolution depuis jusqu'à l'arabesque de l'avant-bras portant la main au cœur ! A s'étonner parfois qu'il n'existât pas un traité de la gestique et de ses virtualités innombrables ! Mais Markevitch est justement là pour nous rappeler que la technique n'a ici de valeur qu'en se mettant au service de la musique.

L'orchestre n'est pas seul à entrer en action. Le corps est aussi un instrument précieux pour le chef. Il y a réciprocité. Le geste est donc pour l'orchestre, il est fonctionnel, impératif, réfléchi, utile, nécessaire, d'un mouvement naturel, délimité dans le champ visuel du musicien, d'un mouvement qui se termine en musique. D'autre part, on préfère le chef qui a la partition dans la tête que la tête dans la partition !

Et l'orchestre, qu'est-ce que c'est ? Une assemblée humaine, dont le chef doit faire partie, des hommes d'éducations, de classes, de milieux, de mentalités différents, et pourtant, tous animés d'un esprit de corps. Voyez la noblesse, la haute distinction des cordes, le sentiment d'échec, de frustation qui les caractérise, le sens de la responsabilité trois fois plus développé chez les vents.

Malgré cela, l'orchestre, c'est une société remarquable, soumise à une éthique supérieure, dans laquelle le batteur, qui n'a que deux coups à placer dans une symphonie, n'en vient pas à envier les traits des violonistes, mais apportera tout son soin à l'exécution de sa prestation, pour ne pas ruiner le travail des autres. Cela signifie quelque chose. Et Markevitch de réclamer l'amélioration des conditions de vie des musiciens d'orchestre, un terme à leur exploitation maximale et un frein à l'atmosphère de professionnalité qui les gagne. Que la musique ne soit pas routine amoureuse !

Qu'attend-on du chef aujourd'hui ? Un répertoire considérable, un interprète rompu à tous les styles, mais aussi le don des langues, la conscience de ses possibilités, une économie physique. Sa santé est soumise à une usure sans pitié, et la faculté d'adaptation de son organisme, qui s'envole de Rio à New York, et de là à Paris, en passant par Sydney, doit être proprement fantastique. De l'ordre musical, on attend de lui une sonorité personnelle, ce qui est rare et difficile, c'est-à-dire un contrôle permanent sur les instrumentistes, et un diagnostic infaillible aux répétitions. En un mot, son autorité doit ressortir d'une justesse de rapport humain, et son talent servir la musique.

Reste l'interprétation. Là, ce qui est demandé au chef, c'est un apport d'imagination, conforme à la vérité bien sûr, mais une imagination propre à engendrer le pouvoir de recréer, permettant même de corriger parfois certaines gaucheries. Car rien n'est écrit, ou plutôt tout est écrit depuis qu'un interprète a « trouvé » (eurêka !) le compositeur ne pouvant prévoir à l'avance toutes les interprétations possibles. C'est cette imagination qu'il doit faire partager à tous.

Tour à tour, amusant, amusé, efficace, malicieux, inhibitif, les auditeurs de l'aula ont retrouvé le Prince Igor au prestige affecté. Et le chroniqueur de se demander en sourire si l'élégance rationnelle et très étudiée de la gestique du maître, à l'image de celle qu'il glissa dans sa conférence, ne fait pas les trois-quarts de sa réputation ?

J.-F. M.

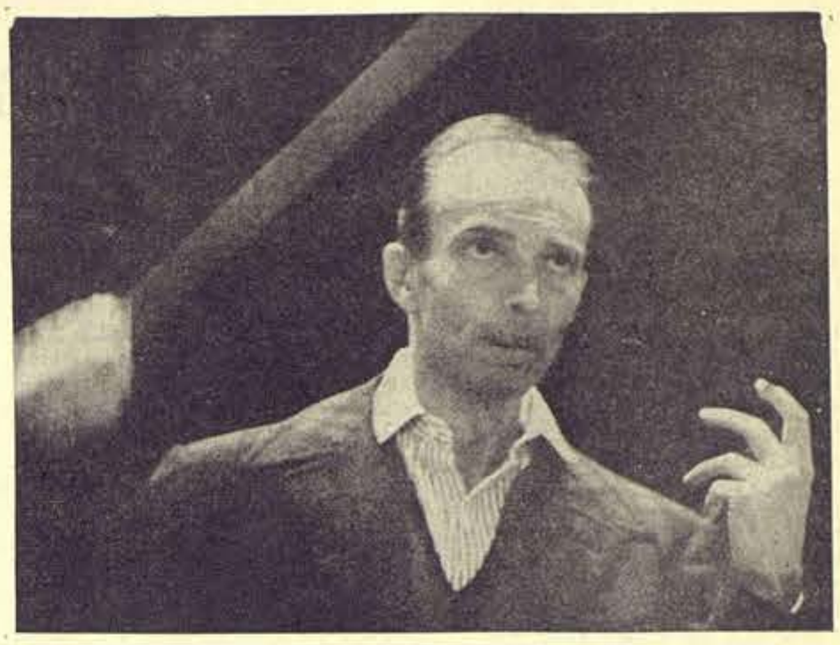

Igor MARKEVITCH

L'USINE

La machine frappe
La vapeur siffle
Six heures le soir
c'est l'aiguille de l'usine
c'est la fin du jour

Les chaînes s'arrêtent
L'air refroidit humide
Des estrades noires
échafauds alignés
les ouvriers descendent crevés
tristes
désarticulés
comme s'il y avait eu un crime

C'est la fin du jour
sans lumière
la lumière de l'usine
aussi s'éteint
Sacs vides
traînent à la porte
l'exécution

Six heures le soir
c'est le silence de la douleur
l'agonie des hommes sans lit
sans joie
la famille loin
c'est le deuil

la maladie sans guérison
sans médecin
sans nom
froide
c'est le crime
de beaucoup d'hommes
bien nommés

Les yeux s'éloignent
dans la simplicité
des ceintures
qui ne serrent plus
Les mains gribouillent partout
visages de clowns
qui pleurent le masque
les mains mêmes

Six heures le soir
le glas qu'on attend
qui sonne au loin
la mort de l'enfant
son fils éveillé

La nuit descend
Bientôt
ils seront tous cachés
plus perdus que jamais
C'est le manteau d'une rentrée
qui n'existe plus

Et sans autre chemin
c'est dans cette chanson
des machines
que lui
l'homme
rencontre la mort

La vapeur siffle
Six heures le soir
C'est la fin du jour

Antonio CARVALHO.

PAPETERIE de St LAURENT
Charles Krieg
RUE St LAURENT 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Le SSTE (Service suisse du tourisme pour étudiants) cherche :

un étudiant pour son bureau de Lausanne

Si tu t'intéresses à l'organisation de la publicité pour des voyages, si tu désires avoir l'occasion de voyager gratuitement, annonce-toi au bureau de l'AGECITÉ.

CouScouS
sur demande
et ses nouvelles spécialités
RESTAURANT DU CENTRE
rue Enting
Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
Saint-Pierre Tél. 22 20 17

LETTRE DE FRANCE

L'exploitation du FRU est, on le sait — voir dernière page — déficitaire et pour assainir ses finances n'apparaissent que deux moyens : subvention de l'Etat ou augmentation des prix. Cette dernière rencontrant l'opposition inconditionnelle de l'AGE, il nous a semblé indispensable de reconsidérer la structure même d'un restaurant universitaire, cela n'étant possible que sur la base d'une documentation dense et abondante sur le fonctionnement, la gestion et les conditions d'exploitation de restaurants universitaires en Suisse, en Allemagne et en France. Dans cette perspective la réponse de l'Union nationale des étudiants de France nous a paru digne d'intérêt.

Cher ami,

En mains ta lettre du 30 décembre 1963 qui me laisse perplexe, car je ne possède pas de document exhaustif sur le fonctionnement des RU français mais seulement une série de rapports traitant de telle ou telle question à leur propos (marchés, nombre de places, tarifs, équipement, etc.). Et, d'autre part, c'est une lettre fleuve qu'il me faudrait te faire sur ce sujet qui mobilise une bonne partie de l'activité du Mouvement. Je m'efforcerai donc d'être clair et... bref.

1. Les restaurants utilisés par les étudiants en France sont de trois types :
   a) RU dépendant du Centre national des œuvres, établissement public chargé des problèmes matériels des étudiants (RU, Cités, stages, etc.) au conseil d'administration duquel nous avons une participation minoritaire ainsi que dans les conseils d'administration du Centre régional des œuvres qui en sont les sections locales dans les villes universitaires. Ils sont de loin les plus nombreux : 80 % ;
   b) RU en gestion directe par l'UNEF au nombre de cinq en France ;
   c) RA ou restaurants agréés qui sont des restaurants attachés à un foyer privé ou même de petits restaurants commerciaux, les uns et les autres ayant passé contrat avec le CRO local.
2. Dans tous ces restaurants, chaque repas servi coûte 2 fr. 60. Cette somme est assumée pour moitié par l'Etat qui sert à ces établissements une subvention de 1 fr. 30 par repas ; et pour moitié par l'usager étudiant qui achète un ticket à 1 fr. 30. La rentabilité de ces ressources s'établit généralement dans les proportions moyennes suivantes : 6 à 8 % de frais généraux (eau, gaz, électricité, petits travaux de réfection), 25 % de personnel et le reste pour la nourriture elle-même qui, le plus souvent, laisse à désirer, du fait essentiellement du manque de coordination dans les achats et du sous-équipement des cuisines débordées. La situation est généralement meilleure dans les RU en gestion directe par suite du « militantisme » des étudiants qui font le maximum.
   A signaler en outre que le principe paritaire invoqué ci-dessus n'a été obtenu qu'il y a cinq ans : auparavant, la part de l'étudiant dépassait celle de l'Etat. Aujourd'hui, nous le dénonçons car la dégradation du niveau de vie des étudiants français est telle qu'il ne peut plus assumer actuellement la moitié des augmentations successives qui interviennent en cette période inflationniste (ce 1er janvier, nous venons de passer de 1 fr. 20 à 1 fr. 30).
3. Il y a actuellement environ 50 000 places en RU pour 300 000 étudiants ; si l'on compte que la grande majorité d'entre eux y prennent leur repas soit qu'ils n'aient pas leur famille dans la ville universitaire, soit au cas contraire que les horaires de cours ne leur permettent pas de rester chez eux, cela donne actuellement une vitesse de rotation (nombre d'étudiants s'asseyant à une même place au cours d'un repas) de 4,5 alors que cette vitesse devrait être à fonctionnement normal de 3 ; d'où queue, bousculades, coups et... renoncement : le café du coin et son sandwich.

En outre, il y a de plus en plus un problème d'implantation : les établissements d'enseignement supérieur d'une académie sont répartis à travers toute la ville sans que les RU soient dispersés en unités plus petites pour correspondre. Cas contraire celui des « campus périphériques » regroupant l'Université en dehors de la ville elle-même : la présence du RU et de la Cité entraîne alors une ségrégation des étudiants, c'est le « Meilleur des Mondes » d'Huxley avec son quartier réservé ; c'est la vie d'internat.

En outre, il me faut te signaler que la construction, le gros équipement, la réfection importante, sont assumés par subventions spéciales de l'Etat.

En espérant que ce très, très rapide tour d'horizon t'aidera.

Amitiés syndicales.

Le V. P. intérieur :
F. MARESCHAL.

La politique fut d'abord l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde

(PAUL VALÉRY)

Nous apprenons en dernière heure que le président d'une très importante commission pour le développement de l'Université (chargée entre autres d'examiner le projet de Dorigny) est M. Faillettaz, directeur du Comptoir Suisse, cependant qu'aucun étudiant n'a été convié. On voit mal quels sont les rapports étroits qui lient le Comptoir Suisse à l'Université alors qu'on pourrait peut-être y discerner des rapports un peu moins impartiaux... Mais ceci ne nous étonne pourtant plus : Nous sommes obligés de croire que Valéry a peut-être raison. On a même prétendu que les étudiants ne connaissaient pas aussi bien le problème de l'exiguïté des locaux que MM. les professeurs et les assistants. Alors que chaque jour des incidents se produisent qui pourraient devenir tragiques (par exemple certains appareils dangereux ont dû être placés à proximité des étudiants). Décidément Alfred Jarry est bien d'actualité, mais qui sera le père UBU ?

Pierre-Yves JACOPIN.

BAL DE L'ENTRAIDE

Vous tous qui Lausanne habitez,
Avez-vous envie de danser,
D'aider par la même occasion
De pauvres étudiants sans le rond ?
Alors, courez au Palais de Beaulieu,
Qui, le 25, brillera de ses mille feux.
Vous y trouverez Gilles et Urfer,
Y boirez bon vin, ferez bonne chère.
Si vous êtes d'humeur chagrine,
Faites confiance à Claude Bolling ;
Nous pouvons nous passer de phrases
Vous connaissez ce pianiste de jazz.
Craignez-vous les affres de la soif ?
Eh ! bien, tandis que Madame se recoifie,
Monsieur, vers les bars dirigez vos pas,
Où, avec empressement, l'on vous servira.
De vingt et une heures au petit matin
Le roi du bal sera l'Entrain.
Soyez-en sûrs, nous nous réjouissons [d'avance
De vous voir tous « Entraide dans la [Danse ».

Majogazon.

D'aucuns pensaient que les VU devenaient une revue culturelle en délaissant les problèmes étudiants. Voici donnée la preuve que l'on peut concilier l'un et l'autre. (Réd.)

Littérature et poésie

Etrangement parmi nous...

Pierre DRIEU LA ROCHELLE

Le 15 mars 1945, alors que la France triomphante et déchirée pansait ses blessures et qu'à Paris se déroulaient d'odieux procès politiques, mourait, à l'âge de 52 ans, l'écrivain Pierre Drieu la Rochelle. Plus encore que pour s'être donné volontairement la mort en absorbant du gardénal et ouvrant le gaz, et pour avoir refusé aux autres le droit de le juger, c'est pour s'être commis avec les vaincus et n'avoir pas su choisir à temps son destin, qu'il méritait, l'infâmie et l'oubli. Avec les années et l'apaisement des passions, son nom est réapparu dans la presse et ses livres ont été peu à peu republiés par Gallimard (« Récit Secret », « Feu Follet ») et Livre de Poche (« Gilles »). Aujourd'hui comme hier, Drieu s'auréole de légendes et de fols bruits courent après lui qui l'accusent de morphinomanie, d'obsession sexuelle et d'outrance politique. Il n'en est rien. Drieu n'est pas tel que l'imagerie d'Epinal le représente généralement. Il s'agit avant tout de le démystifier et de lui rendre son vrai visage.

« Quand j'étais adolescent, je me promettais de rester fidèle à la jeunesse : un jour, j'ai tâché de tenir parole... Je haïssais et craignais la vieillesse » (« Récit Secret »). Jamais Drieu n'a su se départir d'une attitude enfantine d'inconstance et de frivolité vis-à-vis de la vie qu'il méprisait. Il redoutait la vieillesse, parce qu'il ne concevait pas que le corps pût un jour se décrépir et ne plus répondre à l'appel des sens et de la force. Mais la vieillesse signifiait aussi la maturité, et Drieu ne s'accomodait pas facilement d'une ligne de conduite continue. Il consentait à rompre le train-train de la vie journalière, à se contredire et à s'isoler, parce qu'il manquait de confiance en soi et qu'il croyait être un hors-la-loi. Son sentiment d'infériorité le poussait à renoncer au repos et à exalter le défi. Il trouva dans la guerre le prétexte à l'accomplissement du corps. « Je ne puis me situer parmi les faibles. Je dois mesurer ma force... Elle est devant moi, pierre de fondation. Il faut que je sente ma résistance, il faut qu'elle heurte mes os. Que je sois brisé... (« Interrogation »). Cette fureur du corps, ce désir éperdu de puissance, que lui a révélé la guerre de 1914, il l'éprouve également auprès des femmes, qu'il fréquente assidument. En brûlant la chandelle par les deux bouts, il se persuade de sa propre vigueur et se console de ses échecs successifs.

Cliché obligeamment prêté par la « Tribune de Lausanne »

Mais il arrive tôt ou tard que le voile se déchire et que la crûe réalité aveugle. Drieu a trop mûri les problèmes pour se laisser surprendre. Il sait à quoi s'en tenir. Du moins à la fin de sa vie. Il n'a jamais eu gain de cause. Il ne s'en étonne pas : il est en sursis. Il ne résiste pas à la tentation. La vie le déçoit. La misère du quotidien l'excède. A cela s'ajoute son horreur de la décadence. Son adhésion au fascisme s'explique aisément. Il était séduit par cette promesse de renouveau, par cette *force qui émanait des défilés* militaires de Nuremberg. N'oublions pas que, comme tout émotif, il attachait une grande importance à l'apparence. Il imaginait dans sa candeur, des mondes royaux où l'homme serait canonisé. Ne disait-il pas du communisme que c'était quelque-chose qui défiait la mort, qui la risquait, tout ce qu'il aimait au monde ? (« Une femme à sa fenêtre »).

Le constat de sa défaite l'ancre dans l'idée de suicide qu'il médite depuis l'enfance. Il n'a jamais cessé d'être fasciné par la mort volontaire. Nous comprenons son amour de la guerre. Elle lui permettait d'exorciser le mal, ou, plutôt, d'en faire son pain quotidien. Né mélancolique et sauvage, d'après ses propres dires, élevé dans la solitude, blessé tout jeune par la disharmonie familiale, craignant d'avoir hérité de son père sa médiocrité, il accepte avec volupté l'idée de suicide et n'hésite pas à la considérer comme hautement recommandable. Avec l'accoutumance, il réussit à vaincre sa peur. Il l'avoue lui-même : « la solitude, c'est le chemin du suicide, du moins c'est le chemin de la mort. » Embarrassé de sa propre vie, « ayant un sentiment si plein et si violent de la frivolité de toutes choses », il n'a aucune peine à entamer la dernière procédure. Son geste est naturel. En moins d'une année, il tente par trois fois de se supprimer. La dernière fut un chef-d'œuvre de précision.

Drieu ne s'est jamais drogué quoiqu'on en dise. Qu'Alain, le héros du « Feu follet », soit morphinomane, peu importe, mais Drieu s'est toujours défendu de l'avoir été. Même si son dégoût de toute chose avait pu l'excuser.

Drieu, l'homme couvert de femmes ? Certes. Mais ne portons pas de jugements hatifs. Il lui fallait fuir sa solitude, faire valoir sa force, éprouver son charme. Et la femme lui réservait un faste inconnu, qu'il ne retrouvait nulle part ailleurs. Il s'en saisissait avidement, parce qu'il avait besoin de vivre vite et de s'épanouir.

Il ne croyait pas en l'homme qu'il estimait grandement responsable du déclin de la civilisation occidentale. Il saluait l'avénement du fascisme avec enthousiasme, s'imaginant que ce mouvement qu'il définissait comme celui « qui va le plus franchement, le plus radicalement dans le sens de la restauration du corps — santé, dignité, plénitude, héroïsme — dans le sens de la défense de l'homme contre la grande ville et contre la machine » sauverait l'Europe et rétablirait la romanité. Internationaliste avant l'heure, il rêvait d'une Europe sans patries et espérait malgré tout que le fascisme la réaliserait. Très tôt déçu par la tournure que prenaient les événements — il défendait la collaboration franco-allemande de peur de passer pour une girouette — il prédisait la chute de l'Allemagne nationale-socialiste bien avant qu'elle ne s'effondrât.

Velléitaire jusque dans sa littérature — ses romans donnent l'impression de l'inachevé — à laquelle il conférait une bonne part de lui-même, il ne possédait pas moins l'un des plus prodigieux talents de son temps. Il est peu d'œuvres qui nous émeuvent autant et qui rendent à un tel point le tragique de notre condition. Si l'homme est contestable, la valeur de l'œuvre est incontestée.

Pierre Du Bois.

YVES BONNEFOY :

L'acte de poésie

Un seul poème, publié au Mercure de France, au printemps de 1953, a révélé le nom d'Yves Bonnefoy, né en 1923 à Tours, licencié de philosophie, critique d'art et spécialiste des fresques romanes. « Du mouvement et de l'immobilité de Douve » annonçait un très beau poète-métaphysicien qui avait subi profondément l'influence de Pierre Jean Jouve, (et déjà, comme ce Douve rime donc bien avec le nom de Jouve !), mais d'inspiration clair-obscur, proche de celle d'un Julien Gracq en prose par exemple, et d'unité symbolique qui n'est sans rappeler celle de la Parque valéryenne.

Ce clair-obscur, il apparaît dans les mystères d'Eleusis. Eleusis signifie *l'Arrivée.* Historiquement, ou plutôt, légendairement, ce nom désigne le lieu où Déméter, dans sa course à la recherche de sa fille Coré (Perséphone) enlevée par Hadès (Pluton), aurait reçu l'hospitalité du roi Kéléos. La déesse, en reconnaissance de cet accueil, aurait fait don au fils du roi, Iriptolème, du premier grain de blé. Ce grain de blé, *objet* séparé, devenir d'existence sensible ou plutôt réalité abstraite, dans son versant mort, est une ouverture qui doit nous conduire à la réalité vivante, fondamentale à travers laquelle on voit se profiler *l'unité transcendantale.* « Eleusis est le Téménos commun de la Terre... ».

En vérité, Bonnefoy est venu opportunément nous signifier que l'acte de poésie doit précisément consister à reconquérir *l'Etre* sur *l'objet,* à lutter contre *l'objet,* dont l'histoire a accru la présence dans le monde, car pour chaque *objet* que l'homme saisit, *Dieu* est un peu mort.

La société archaïque avait la notion du sacré et le poète archaïque ne faisait alors que mettre le langage au service des actes du divin. Son langage n'était qu'actualisation de cette Epiphanie du sacré.

La poésie moderne, elle, est angoissée, hantée par l'indicible. Le poète moderne n'est plus cet artisan relatant une expérience commune de tous, il recherche un secret perdu, une signification qui se dérobe dans chacun de ses efforts. Le poète d'aujourd'hui ne parle plus *du Tout,* mais *de tout.* Il a gagné en indépendance. Il veut *faire être l'Etre, recréer l'Etre, réinventer* l'amour ; il assume une terrible responsabilité. Il est de plus en plus pris par la *spécificité* de sa démarche, alors que le poète archaïque avait au fond une fonction *subalterne.* Aussi quel sera l'acte de poésie du poète contemporain ?

Son langage reste celui de tout le monde, et, ce qu'il formule, c'est en fait *un serment,* par lequel il s'engage à cette expérience du sacré. Le mot ne désigne plus la nature même de la chose, mais sa *présence,* sa réalité absolue à partir de laquelle *un logos nouveau* est possible. Le poète tend à *se purifier,* à consumer l'apparence pour atteindre à l'Etre et la *sensation* n'est plus saveur, jouissance ou sensorialité, mais *Chiffre,* au seuil de l'Etre. La sensation devient *Symbole.* Ranimer l'Etre, retrouver un ordre foncier du réel par un acte de purification, telle est la mission du poète ; et l'opération ultime de la poésie sera *l'acceptation de sa condition.* Il faut s'accepter en tant qu'existence limitée, s'effacer pour devenir poète de l'universel. Ainsi, au terme de la poésie, il n'y aura pas subjectivité, mais objectivité. Le poème est ce geste pour saisir le sacré, geste dans lequel le poète voit son salut qu'il n'atteindra jamais.

Cette voix s'impose incontestablement. On reconnaît ici une certaine manière de Heidegger. Mais ce credo n'est-il pas l'apanage que d'une bonne poignée de poètes cosmiques, métaphysiciens et religieux désirant accéder à un univers-lumière, substantiel, logos universel ? En effet, je doute que toute la poésie contemporaine en général puisse souscrire à cette thèse. Qu'importe, Yves Bonnefoy habite une foi poétique qui peut servir d'exemple, il a défini pour nous l'acte poétique tel qu'on le rencontre dans ses poèmes. J'extrais quelques vers « Du mouvement et de l'immobilité de Douve » :

« ... Etre défait que l'être invincible rassemble,
Présence ressaisie dans la torche du froid, ...
Il faut à la parole même une matière,
Un inerte rivage au-delà de tout chant. »

Et de « Hier régnant désert » ce poème significatif :

UN POINT DE FER

Il y a sans doute toujours au bout d'une longue rue
Où je marchais enfant une mare d'huile,
Un rectangle de lourde mort sous le ciel noir.
Depuis la poésie
A séparé les eaux des autres eaux,
Nulle beauté nulle couleur ne la retiennent
Elle s'angoisse pour du fer et de la nuit.
Elle nourrit
Un long chagrin de rive morte, un pont de fer
Jeté vers l'autre rive encore plus nocturne
Est sa seule mémoire et son seul vrai amour.

Ce dont je sais gré à Yves Bonnefoy, c'est de rechercher *activement* le *locus patriae* du langage.

Jean-François MONNARD.

Aldous HUXLEY (1894-1963)

La réputation d'Aldous Huxley qui vainquit la versatilité du public, si prompt à hisser un inconnu sur un piedestal pour le laisser sombrer dans l'oubli six mois plus tard, naquit dans cette période de désillusion et de relâchement moral de l'après-guerre. Les premiers récits « Limbo » 1920 », « Jaune de chrome » 1921 et « Marina di Vezza » 1923 nous présentent un auteur satirique, jouant sur la finesse et l'amertume de l'humour, pour nous peindre un portrait sardonique de la futilité humaine. Détachés de tout conformisme, dénués de tout préjugé, ses personnages savants et sensuels échangent des propos légèrement cyniques contrastant avec la douceur des paysages de la campagne anglaise ou des alpes apuanes où se déroulent ces débats touchant toutes les curiosités intellectuelles, de la science pure à l'hédonisme sophistiqué. Penseur aux aspects multiples, voyageur averti, descendant d'une famille d'érudits et d'écrivains de grand talent, Huxley saura remanier ses conceptions esthétiques et littéraires en nous offrant une expression intellectuelle correspondante, ce qui nous permet de suivre l'évolution de l'auteur à travers ces différentes attitudes envers la vie. « Contre point » 1928, roman d'idées nous révèle une société nouvelle ; « Une coupe est faite dans un milieu intellectuel (écrivains, savants, peintres, *gens du monde) tous les éléments* ainsi isolés sont décrits, et à travers eux apparaissent les croyances, les réactions sentimentales, les ridicules d'une certaine intelligentia britannique aux environs de 1926 » (A. Maurois). L'image de l'homme qu'on pourrait tirer change sensiblement dans « le meilleur des mondes » (1932) où nous nous trouvons en face d'une négation de l'homme qui nous révèle le pessimisme de A. Huxley. Le complexe technique et social où nous jette l'auteur nous permet de découvrir l'anonymat de l'être qui n'est plus qu'un numéro dans ce système utopi*que qu'Ayn Rand décrit dans « An*them », roman qui entre dans cette littérature de fiction. A part « Le Génie et la Déesse » (1955) qui reprend le ton des œuvres de jeunesse en nous dépeignant les ravages que peut produire l'intellectualisme mal dirigé, nous voyons Huxley se préoccuper des grands problèmes moraux et religieux allant de l'immortalité (« Jouvence » 1939) à la connaissance que l'on doit atteindre pour devenir un homme aimant, pur de cœur et pauvre en esprit (« La philosophie éternelle » 1946). Nous nous attacherons plus particulièrement à l'humanisme d'Aldous Huxley.

L'HUMANISME D'ALDOUS HUXLEY

« Etre un homme complet, équilibré, c'est une entreprise difficile, mais c'est la seule qui nous soit proposée. Personne ne nous demande d'être autre chose qu'un homme. Un homme, vous entendez. Pas un ange ni un démon. Un homme est une créature qui marche délicatement sur une corde raide, avec l'intelligence, la conscience et tout ce qui est spirituel à un bout de son balancier, et le corps et l'instinct et tout ce qui est inconscient, terrestre et mystérieux à l'autre bout. En équilibre, ce qui est diablement difficile ».

Huxley cherche à dégager dans son œuvre les conditions et les méthodes d'un humanisme : *saisir l'homme tout* entier dans son contexte réel, social et économique ; saisir cette vie diffuse de l'intelligence et de la sensibilité qui réalise toute valeur spirituelle. Cette synthèse totale de toutes les facultés humaines encloses dans une personne d'âme et de chair nous donne l'image d'un homme conçu de la façon la plus complète. Son archètype est « l'homme sans attache » que nous retrouvons dans les œuvres de Somerset Maugham (« le fil du rasoir ») de Charles Morgan (« Fontaine ») ou pour suivre la trace de l'auteur du « Tour du monde d'un sceptique » dans les diverses philosophies du Renoncement qui jalonnent la pensée asiatique. Cet homme, maître de ses sensations et de ses désirs corporels, nous le sentons vivre, il n'a pas encore perdu pour nous sa signification, il pourrait être des nôtres, ce n'est pas un personnage légendaire, un saint ou un martyr. « Intelligent jusqu'à en devenir presque humain » cet homme a vaincu en lui le mal, il veut que son existence soit dominée par « les vertus majeures de l'amour et de l'intelligence ». Comment réaliser l'homme tout entier !

Huxley attache à l'intelligence une place primordiale ; une éducation basée principalement sur la prise de conscience devrait permettre à l'homme de se libérer de toute pression extérieure, allant du slogan à l'idéologie fallacieuse. Cet homme doit apprendre à penser pour donner un sens à la vie et à l'amour. Cet humanisme est sain, on y perçoit encore la vie, il n'est pas aussi désespérant et accommodant que celui de M. Sartre, il ne disparaît pas dans une philosophie contemplative et résignée pour devenir une morale ascétique, il vit, son contenu même varie en demeurant limité aux limites même de l'homme. La lecture d'Aldous Huxley est vivifiante pour ceux qui croyent encore au rôle d'une *infime* responsabilité individuelle, qu'elle soit d'homme à homme ou qu'elle se dresse face à tous ces décrêts de la force, de la masse qui tend à réaliser la négation même de l'homme.

François JÉQUIER-DOGE.

MYTHES MODERNES ET REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES

Entre ce que les choses ou les gens sont et la manière dont nous le voyons et les comprenons, il y a un monde. Le monde qui sépare la réalité du mythe.

La réalité est toujours ardue à connaître, complexe et ambiguë. Le mythe constitue, par contre, un système de référence. Nous ne parlons pas seulement ici du mythe dans le sens religieux, classique et universel du terme, c'est-à-dire « d'explication du monde », mais plutôt dans celui plus particulier, plus concret de « phénomène échappant à sa réalité pour faire irruption dans la mentalité collective des contemporains ».

Un piano, par exemple, a pour fonction d'émettre des sons. Mais il peut devenir mythique, lorsque — échappant à sa réalité — il devient le symbole de la famille bourgeoise ou de la jeune fille trop bien élevée.

Comment naît un mythe ? La question est délicate. Il faut qu'au départ un certain nombre de facteurs psychologiques et sociologiques soient réunis. Puis que la presse (écrite, parlée et filmée) — avec son immense pouvoir de séduction — s'en empare. Le hasard d'une part, la solidité du fond sociologique et psychologique qui entretiennent le mythe, font le reste.

Certains mythes sont exemplaires. En eux se recoupent ou se rejoignent d'autres éléments mythiques plus ou moins significatifs de l'époque qui les véhicule. Ce sont eux que nous allons « décortiquer ».

Le mythe d'une civilisation de la jeunesse et des loisirs : Johnny Halliday

« Johnny Halliday » est un grand mythe. Répétons que sa personne même ne nous intéresse en aucune manière. Seul nous intéresse ce qu'elle représente, ce qu'elle signifie pour des millions de jeunes ou moins jeunes.

En Johnny Halliday convergent cinq mythes.

1. LE MYTHE DE LA JEUNESSE

Pour Jean-Paul Sartre, la jeunesse est un mal bourgeois. Cette maladie, à en croire le mythe Hallyday, ne semble pas trop douloureuse.

La jeunesse apparaît au contraire comme l'âge de l'insouciance (exemple : les vacances en Camargue dans le film « D'où viens-tu Johnny ? »), de la bonne santé, des amours heureuses et « propres » (voire les fiançailles avec Sylvie Vartan, une « copine »). Bref, les verts paradis de notre enfance ne sont pas bien loin...

Et pourtant ! Et pourtant, nous savons bien que la réalité se situe aux antipodes de ce rêve rose-saumon. Ecoutons Paul Nizan : « J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. »

Entre quinze et vingt ans, nous disent les psychologues, l'adolescent est confronté avec des problèmes d'ordre sexuel, moral et matériel auxquels il n'est pas prêt à donner une réponse. Il sera heurté, brisé, dépouillé par cette société d'adultes, à laquelle il doit s'intégrer. Il lui faut pour cela s'affirmer. La jeunesse, l'âge de la jungle, laisse des traumatismes profonds chez la plupart. Seuls en sont préservés les enfants d'une certaine bourgeoisie. Et encore...

Le mythe de la jeunesse illustré par Johnny Halliday représente donc une fuite hors du réel. Fuite accentuée d'un côté par le mythe de la gloire, mais tempérée d'un autre côté par le mythe du « copain » et celui de la guitare.

2. LE MYTHE DE LA GLOIRE

Il est né en même temps que les moyens de communication moderne. S'il est resté longtemps cantonné dans le domaine du cinéma (avec la trajectoire classique : figurante - starlette - star), il s'est installé depuis quelques années au Golf Drouot et autres temples du rock.

L'accès à l'Olympe (et à l'Olympia : le music-hall qui « consacre ») nécessite peu d'accessoires : une guitare, une voix, un disque. Suivent tout naturellement, si l'on en croit l'hagiographie des idoles, les premières tournées, les passages à la télé, les photos dans « Salut les copains » et... la gloire !

Quelle gloire ? Celle de signer des autographes, de distribuer des photos trop vite tirées, de faire se pâmer quelques fillettes hystériques, de gagner des millions que le fisc, les impresarios et les producteurs se dépêchent de récupérer ? Oui, peut-être...

Gloire incertaine, gloire sans mérite, sans lendemain souvent. Qu'importe si j'ai été une IDOLE...

Des idoles, il y en a peu. Juste suffisamment pour barrer le chemin à la concurrence. Car si, au départ, l'armée des « idolettes » est impressionnante, à l'arrivée nous ne trouvons plus que quelques pauvres bougres exténués qu'il s'agit de retaper, de redorer et d'exhiber devant un public idolâtre.

Johnny Halliday brille dans le firmament des idoles plus qu'aucun autre. C'est l'étoile de Bethléem... Grâce à lui, des milliers de solitaires, d'insatisfaits, de ratés, ont l'impression d'exister un peu plus. Ils disent : « J'aurais pu être à sa place ». Et ils pensent : « Un jour, peut-être... ». Cela suffit à les dédommager. Avec Johnny, la vie est plus facile. On a encore l'espoir des lendemains qui chantent.

3. LE MYTHE DU COPAIN

« Salut, les copains ! », c'est successivement le titre d'une chanson de Gilbert Bécaud, le titre d'une émission d'Europe I, le titre d'une revue qui vend chaque mois à plus d'un million d'exemplaires.

Mais, en définitive, un « copain », qu'est-ce que c'est ? Même Daniel Filipacchi, grand-prêtre de cette nouvelle secte, serait en peine de répondre. On sait simplement que Johnny est un copain et que Richard Anthony — marié et père de deux enfants — n'en est plus un.

Les sondages d'opinion nous révèlent que « le copain, c'est un garçon ou une fille du même âge que vous, qui aime les mêmes disques, suit les mêmes émissions et témoigne d'une franchise absolue à votre égard ». Voilà pour le mythe.

Jusqu'en 1958, le mot « copain » ne signifiait rien de plus que « camarade ». Il lui arrivait d'être chargé d'un potentiel négatif. Ainsi, pour désigner la Quatrième République, certains parlaient de « République des copains ».

SHEILA

Avec l'émission de Daniel, tout va changer. C'est à qui sera le plus « copain ». Le tutoiement et le débraillé sont de rigueur. Le monde des « copains » (six millions de consommateurs pour la France seulement) prend conscience de son existence et se dresse contre celui des adultes, c'est-à-dire des « croulants ».

Cette opposition entre « jeunes » et « non-jeunes » n'existe pas au point de vue sociologique. Elle est parfaitement artificielle. Les sociologues marxistes affirment que ce faux conflit n'a été créé que dans un (seul) but : celui de masquer les véritables conflits, conflits politiques et lutte de classes (et non de générations). L'attention des jeunes et la force (révolutionnaire) qu'elle pourrait représenter, est ainsi cristallisée sur un objet sans danger. Relevons enfin que le « copain » n'est pas un séducteur. Johnny Halliday renverse l'échelle des valeurs créée par Paul Anka. Ce dernier s'est mis à son école, mais n'est pas encore considéré comme un « copain ».

4. LE MYTHE DE LA GUITARE

Un copain sans guitare est-il encore un copain ? On peut se poser la question tant la guitare semble être devenue essentielle à la panoplie de notre future idole. N'en pas jouer, c'est se condamner aux seconds rôles ; c'est accepter une vie quasi conventuelle.

Le mythe de la guitare, né avec Brassens, a pris toute son ampleur, tout son sens avec Brigitte Bardot. La guitare devient à la fois un instrument de révolte sociale, l'avant-goût de l'aventure (cf. les westerns) et l'arme du solitaire, du déclassé. Ce dernier n'a qu'elle pour vibrer avec ses semblables, pour se sentir en harmonie avec le monde et avec lui-même. Bref, la guitare s'oppose au piano comme le vagabond à l'industriel.

Lorsque, les cheveux dans le vent, la moue dédaigneuse, le corps libre et félin, Brigitte Bardot s'en empare, un frémissement de plaisir envahit le cœur de milliers de spectateurs. En serait-il de même si, raide et de noir vêtue, elle s'installait devant son piano ? On peut en douter...

L'importance de la guitare est telle que dans le film « D'où viens-tu Johnny ? », c'est le seul objet que le héros prend avec lui, lorsqu'il quitte Paris pour gagner la Camargue. On peut à la rigueur imaginer Brigitte Bardot sans guitare (et même sans rien du tout) ; on ne le peut plus lorsqu'il s'agit de Johnny : une partie du mythe s'écroulerait.

Mais, plus encore que la guitare, c'est la guitare électrique qui plaît. Elle représente le point de rencontre de la technique la plus évoluée avec le « laisser-aller » intellectuel et moral le plus sinistrement imité des idoles pour s'affirmer.

5. LE MYTHE DE LA CIVILISATION DES LOISIRS

Tous les mythes que nous venons d'énumérer et de décrire rapidement ne sont que peu de chose à côté de ce mythe énorme qui a pour noms « Civilisation des loisirs » ou « civilisation de la richesse » ou encore « civilisation du bonheur ».

Ce dernier mythe, si répandu et si provocant pour qui considère impartialement la réalité sociale, touche à la mystification.

Qui mystifie-t-on, et pourquoi ?

On mystifie d'abord les jeunes. L'opération est rentable sur le double plan politique et commercial. Politiquement, on détourne une énergie considérable, et qui pourrait être dangereuse, des problèmes « brûlants » et, commercialement, on pousse à la consommation massive des millions d'adolescents ; ce qui, évidemment, représente pour une partie de l'industrie une source de revenus non négligeable.

Civilisation des loisirs et de la richesse ? Tout le monde y croit ou veut y croire. Et, lorsque l'on se heurte aux faits, à la réalité et que cette réalité est triste et décevante, il y a toujours la possibilité de prendre des « calmants » (c'est la mort de l'intelligence) ou de se laisser entraîner dans ces bacchanales modernes que sont les festivals de twist. Cela, pour les mauvais moments.

Mais chacun sait que ces mauvais moments ne sont que passagers et que la vérité vraie est symbolisée par ce grand garçon souriant, confiant dans l'avenir et sans problèmes, que ses directeurs artistiques ont affublé du pseudonyme de Johnny Halliday.

Celui qui risquerait une objection, verrait se dresser devant lui tous les mythes grimaçants et clinquants, pleins de bruit et de vide, qu'une civilisation a adoptés comme système de référence. Si, malgré tout, plein de bravoure et de confiance, il alignait des chiffres, citait des faits, argumentait, il se verrait petit à petit réduit au mythe de « l'intellectuel de gauche jamais satisfait », ce rabat-joie que l'on craint et que l'on repousse.

«Johnny Halliday, pensez-donc, c'est un si gentil garçon... » Avec lui, règnent l'amitié, la confiance et le bonheur. Le bonheur des taupes.

Roland JACCARD.

Sylvie VARTAN

JOURS DE VENTE
20 % sur tous les articles d'hiver, dès mercredi 15 janvier
Mages SPORT S.A.
13, rue Haldimand
29, rue de Bourg
CHOIX
QUALITÉ
Rabais sur présentation de votre carte

Echos du bal de l'EPUL

Que dire à propos du Bal de l'EPUL ? Faut-il répéter encore que c'était formidable, que c'était vraiment original, que c'était... que c'était..., je ne sais plus quels mots employer !

Quelques jours avant le jour J, on pouvait voir une multitude de petites voitures circulant dans les bois, à la recherche de quoi ? Devinez ! Eh bien, à la recherche de lierre ! Parce que ces messieurs de l'EPUL veulent tout mettre au vert !

Il est vraiment regrettable que les invités « avec ou sans », et les « payants accompagnés ou non » n'avaient pas d'habits verts ! Cela aurait été plus qu'original !

Au jour J, on a vu venir des « fleurs » et des « papillons » aux sourires plus ou moins larges qui attendaient beaucoup de ce bal tant vanté. Je crois qu'ils ont été ravis ! Il y en avait pour tous les goûts ! Au Club Yé-Yé, on pouvait voir un décor très suggestif dessiné par ces messieurs très doués pour leur coup de crayon, puis des couples langoureusement enlacés qui se murmuraient de ces choses... vertes (hum ! hum !).

Et aux rythmes endiablés de twist et de hully-gully du juke-box, on ne voyait danser qu'une « masse très homogène ».

Et à la grande salle (ça devient un peu plus sérieux !), les « autres Bipèdes » dansaient moins langoureusement, mais tout aussi yé-yé. Grâce à l'effort continu des « garçons bleus », du Trio Juvet, et de Gil, tout le monde était dans l'ambiance, même les professeurs et les Autorités universitaires ont voulu s'intégrer dans ce milieu des « copains » (ils ont réussi plus ou moins !). Les « emmurés » aussi s'amusaient comme si c'était la seule occasion de l'année !

Etiez-vous allés voir ce qui se tramait au premier étage ? Les représentations étaient à vous couper le souffle ! Il y en avait de ces « beautés » et de ces « charmeurs » !

Et vers minuit, tout le monde s'est donné à cœur joie à cette soupe aux oignons ! Elle était très réussie ! Et j'estime qu'elle est nettement meilleure que celle du Foyer-Restaurant universitaire et surtout elle était gratuite.

Après cela, voyons !... ah, oui, il y avait un bar à whisky (White Label, s'il vous plaît) qui était toujours bien assiégé, plus aucune place, il y en avait de ces « éponges » qui ne voulaient pas quitter leur tabouret (porqué ?) et de ces « revenants » qui apparaissaient, puis disparaissaient, puis qui revenaient (et ceci avec une démarche très droite et très digne !).

Bref, ces messieurs de l'organisation de l'EPUL peuvent être fiers de leur bal et il paraît que pour l'année prochaine ces messieurs veulent organiser leur bal ailleurs qu'au Palais de Beaulieu (mais, chut ! c'est encore un secret !). Je leur souhaite donc à chacun d'eux une longue vie pour en organiser d'autres plus « verts », plus « pétillants », plus sympathiques et moins habillés (mais pas jusqu'aux feuilles de vigne !).

A ces messieurs de jouer !

CANH.

N. B. — Je n'ai pas encore dit ce que va donner le Bal de l'Entraide ! Ce sera une surprise ! Tout ce que je peux vous murmurer, c'est qu'« ils » travaillent chaque soir jusqu'à minuit ! « Ils » promettent beaucoup de choses ! « Ils » vous attendent donc le 25 janvier au Palais de Beaulieu.

SPORTS — SPORTS — SPORTS

Championnat universitaire lausannois de cross-country

1. Martin Thierry (droit), 15' 06" ;
2. ex æquo : Capre Raymond (lettres), Mercier Pierre (droit), SAS, 15' 11" 4 ;
4. Modoux Gérard (HEC), 15' 32" ;
5. Lahzami Choujaa (HEC), Tunisia, 16' 23".

Classement interfacultés. — 1. Droit I ; 2. HEC I ; 3. EPUL I ; 4. EPUL II ; 5. Droit II.

Classement intersociétés. — 1. Zofingue I ; 2. SAS I ; 3. Stella I ; 4. Français I ; 5. SAS II.

Championnat universitaire suisse de cross-country

1. Muller Willy (EPF), 18' 38" 6 ;
2. Holzer Fritz (Berne), 18' 44" 4 ;
3. Hess Arthur (Zurich), 18' 53" 6 ;
32. Capre Raymond (Lausanne), 21' 50" 3 ;
36. Chappuis François (Lausanne), 21' 58" ;
41. Martin Thierry (Lausanne), 22' 12" 6.

Championnat universitaire lausannois de ping-pong

1. Maghen (HEC), Iran ;
2. Tran Binh (HEC), Viet-Nam ;
3. Cao Van Hung (SSP), Viet-Nam ;
3. ex æquo : Cong Ton (HEC), Viet-Nam.

BASKETBALL

Championnat universitaire lausannois intersociétés

Série A. — 1. Arabia ; 2. Luxembourgeois ; 3. Français ; 4. Minerva ; 5. Iraniens ; 6. Turquia.

Série B. — 1. Tunisien ; 2. Viet-Nam ; 3. Zofingue ; 4. SAS ; 5. Phalanstère ; 6. Stella ; 7. Lemania ; 8. Valdesia.

Championnat universitaire interfacultés

1. HEC ; 2. EPUL ; 3. Médecine ; 4. Droit ; 5. SSP ; 6. Sciences.

Tournoi national universitaire

1. Genève ; 2. Lausanne.

Commission pour le développement de l'Université

Dans le numéro de novembre dernier des « VU », nous avons signalé l'achat par le canton de Vaud de la propriété de Dorigny.

Cette propriété d'une superficie de 28 hectares, située à l'ouest de Saint-Sulpice, est en principe réservée à l'extension de l'Université.

Comme aucune étude de l'évolution et des besoins futurs de l'Université n'existe actuellement, le Conseil d'Etat a formé une commission chargée d'étudier les possibilités d'utilisation de ce terrain pour le développement de l'Université.

Cette commission formée de six membres dont quatre professeurs et un architecte présentera un rapport au cours de cette année sur les résultats de ces travaux préliminaires. C'est là une très heureuse initiative, car elle présente la première étude qui essaie de dégager les besoins de l'Université dans son ensemble. L'UEL avait, en juin dernier, relevé dans son mémoire sur le développement de l'Université les insuffisances actuelles de notre haute école ; elle ne peut donc que se réjouir de la formation de cette commission, néanmoins malgré sa demande, aucun représentant des étudiants ne siège au sein de cette commission. C'est là une attitude que nous ne pouvons approuver ; en effet, il nous semble que les étudiants figurent parmi les premiers intéressés à une telle étude. Signalons toutefois que la commission a promis de consulter l'UEL et de lui soumettre les résultats de ses travaux, avant la parution du rapport.

En conclusion, nous pouvons espérer que c'est là le commencement d'une politique plus cohérente des autorités face à l'Université qui doit être considérée dans son ensemble si l'on veut l'adapter aux conditions actuelles. Ce n'est pas d'agrandissements successifs et de petites transformations qu'elle a besoin, mais d'une étude sérieuse et générale faite sur des bases nouvelles.

Jean GNÄGI.

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

L'EXPOSITION NATIONALE 1964

se préoccupe dès maintenant du recrutement d'étudiants pour son personnel d'exploitation.

Dans ce but, elle voudrait connaître tous les emplois qui pourraient plus particulièrement intéresser les étudiants, et pour quelle durée ceux-ci seraient prêts à s'engager.

Il faut à cet effet distinguer : a) **l'emploi**, b) **la durée.**

a) **Emploi :**

Gardes Sécuritas
Samaritains, samaritaines
Brancardiers
Conducteurs d'ambulances
Nettoyeurs, nettoyeuses
Agents de renseignements au Service du logement
Caissiers, caissières
Surveillants de logements
Employés, employées chargés de l'accueil et renseignements
Caissiers, servicemen du parking-autos
Contrôleurs, contrôleuses sur monorail télé-canapé
Conducteurs sur monorail télé-canapé

b) **Durée :**

— Emplois à plein temps pendant toute la durée de l'Exposition.
— Emplois à plein temps pour certaines périodes de l'Exposition (par exemple : juillet à octobre 1964).
— Emplois à plein temps pour certains jours de la semaine seulement (par exemple : samedi et dimanche, mais pendant toute la durée de l'Exposition).
— Emplois à temps partiel pendant toute la durée de l'Exposition.
— Emplois à temps partiel pour certains jours de la semaine, mais pendant toute la durée de l'Exposition.

L'AGE serait reconnaissante à tous les étudiants intéressés par cette annonce de faire connaître leur candidature au bureau de l'AGE, rue de la Barre 1, téléphone 22 35 40.

L'AGE rappelle que les emplois à plein temps pendant toute la durée de l'Exposition s'étendent sur cinq mois et demi et sur deux sessions d'examens. L'Université n'accordera aucune facilité pour les étudiants employés à l'Exposition.

Le BCV sait vous conseiller
Ouverte à tous
Au service de chacun
BANQUE CANTONALE VAUDOISE

BAR A DISQUES

Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP
Rabais 5 % pour étudiants
Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

POUR LA QUINZAINE UNIVERSITAIRE

21 janvier :	« Los Comicos » au Ciné-Club universitaire, à 20 h. 15.
23 janvier :	Films sur le **Japon**, par le Club international universitaire : — danses folkloriques ; — musique traditionnelle ; — les quatre saisons au Japon, au Foyer catholique des étudiants à 20 h. 30. Entrée gratuite.
25 janvier :	Grand Bal de l'Entraide au Palais de Beaulieu dès 21 heures.
1 - 2 février :	Week-end de ski à **Verbier.**

Pour le plaisir du client :
DEUX JOURS DE VENTE
Vendredi 24 janvier et
samedi 25 janvier 1964
Schaefer Sports LAUSANNE
Rue Saint-François 18

SAINT-GALL — 28 novembre au 1er décembre 1963

LE 44e CONGRÈS DE L'UNES

Du bois, du verre et du béton : l'Université de Saint-Gall. Un modèle d'architecture universitaire.

C'est dans le cadre splendide de la nouvelle HandelsHochschule de Saint-Gall que s'est déroulé le 44e Congrès de l'UNES. Des délégués de toutes les AGE des Universités suisses y ont pris part. Plusieurs délégués étrangers étaient également présents en tant qu'observateurs. Le Congrès s'ouvrit par une assemblée plénière le jeudi 28 novembre 1963 et se termina le dimanche 1er décembre par un plenum qui se prolongea toute la journée. Entre-temps siégèrent plusieurs commissions chargées de l'étude des questions universitaires suisses. Les conclusions de ce 44e Congrès sont ramassées sous forme de motions et de résolutions définissant l'attitude et la conduite de l'UNES face aux problèmes actuels pendant la prochaine année. Voici l'essentiel de leur contenu.

Le domaine universitaire

La question du développement des Universités est sans doute la plus grave et la plus urgente à résoudre qui se pose à l'UNES comme d'ailleurs à ses sections locales, les diverses AGE. De quoi s'agit-il en fait ? Le 7 et 8 décembre passé, le peuple a accepté l'introduction dans la CF d'un article 27 quater permettant à la Confédération d'intervenir en matière de bourses d'études et d'autres aides à l'enseignement supérieur. Mais, accorder des bourses et, d'une manière générale, faciliter l'accès à l'enseignement supérieur n'est qu'un aspect, important certes, du problème de la relève des cadres dans quelque domaine que ce soit. Les étudiants entrant à l'Université doivent aussi bénéficier de bonnes conditions d'études sans quoi l'effort de recrutement aura été vain. Il s'agit donc de voir maintenant dans quel sens et de quelle manière les Universités suisses peuvent et veulent se développer.

L'UNES a conscience qu'il est de son devoir le plus pressant de se pencher sur ce problème et d'y apporter des solutions valables à l'échelon de notre pays. Auparavant il faut mener une enquête sur l'état actuel de nos Universités, ce qu'a décidé de faire l'UNES, aidée en cela par les sections locales. Une fois les renseignements acquis, les besoins définis clairement, elle pourra alors proposer un plan d'ensemble du développement des Universités. C'est donc un travail de documentation très poussée que se propose d'exécuter l'UNES au cours des prochains mois. Quand elle connaîtra toutes les données nécessaires, elle organisera un séminaire d'étude groupant les responsables chargés des affaires universitaires de chaque section. Elle y invitera des membres de la Commission présidée par le professeur Labhardt de Neuchâtel, chargée par la Confédération d'une étude portant sur l'aide aux Universités. C'est ensuite seulement, qu'étant parfaitement renseignée sur la situation, l'UNES passera à la phase active des opérations et proposera des solutions pratiques.

Il est nécessaire de dire un mot aussi d'une autre question traitée lors de ce 44e Congrès : celle des Associations de Faculté et de leur Fédération sur le plan national. Encore une fois de quoi s'agit-il ? Il existe en Suisse actuellement deux Fédérations nationales : la FSED et l'ACMS, la première groupant les étudiants en droit de Suisse, la seconde les étudiants en médecine clinique. Au vu de l'expérience faite avec ces deux fédérations, l'UNES, après avoir déjà encouragé la constitution d'Associations de Faculté, a décidé de favoriser la création de semblables Fédérations nationales. Elle s'est rendu compte en effet combien ces Associations pouvaient la seconder utilement dans l'étude des problèmes universitaires, équivalence de semestres et de diplômes notamment. En résumé l'UNES considère que l'existence de telles Fédérations suisses est indispensable, tant dans le domaine des relations extra-universitaires que dans celui des contacts internationaux. Aussi soutiendra-t-elle non seulement la création locale d'Associations de Faculté mais aussi leur groupement sur le plan national.

Enfin, chose très importante encore, l'UNES a voté une motion concernant la représentation étudiante dans les organes directeurs de nos universités.

Le domaine social

Sur le plan social l'UNES avait aussi fort à faire. Les problèmes nombreux et de plus en plus complexes exigent de la part de l'UNES une politique sociale cohérente, autant sur le plan national qu'international. Or, une telle politique n'a pas encore été clairement définie. Le premier travail à exécuter consistera à étudier la place et le rôle de l'étudiant dans la société et, partant, ceux des AGE. A cette fin l'UNES organisera prochainement un séminaire qui tentera de définir la situation de l'étudiant dans la société et de tracer les grandes lignes de sa politique en matière sociale.

En attendant il reste une très importante question à régler : celle des modalités d'application de l'article 27 quater. L'adoption de cet article, qui a marqué un pas décisif dans la démocratisation des études, ne suffit pourtant pas en elle-même. Ce sont maintenant les diverses lois d'exécution de cet article qui doivent retenir l'attention de l'UNES. Les AGE locales seront tenues constamment au courant de la position du Bureau central et devront sous peu prendre clairement position sur ce sujet. Nous y reviendrons d'ailleurs quand il sera temps.

Divers aspects du problème social ont encore été étudiés à Saint-Gall. Nous en retiendrons ici trois. Le premier : celui des caisses-maladies. L'UNES s'est aperçue, après enquête approfondie, que les caisses-maladies de la plupart des universités suisses (dont Lausanne) fournissaient des prestations insuffisantes, que, de ce fait, les étudiants étaient poussés à s'affilier à des caisses-maladies privées, et que ceux d'entre eux qui ne prennaient pas cette précaution risquaient de se trouver démunis de secours en cas de maladies graves. Elle a donc décidé d'étudier la création d'une caisse-maladie universitaire nationale ou la coordination des caisses-maladies existantes. Un avant-projet fut présenté au 44e Congrès ; il s'agit maintenant de connaître la position des Universités concernées face à ce projet. Rapport sera fait là-dessus à l'Assemblée générale de février prochain.

La question du logement des étudiants constitue le deuxième aspect. L'UNES considérant une fois de plus l'acuité du problème du logement des étudiants dans certaines villes universitaires, jugeant que d'une part l'aménagement des logements nécessaires à bon marché fait partie intégrante d'une promotion active des cadres universitaires, que d'autre part la réalisation de cet aménagement dépasse le plan local et cantonal, a décidé de demander une aide de la Confédération en se basant sur le nouvel article 27 quater de la CF. Après examen, c'est en effet la seule issue qui demeure aux étudiants pour se loger d'une manière convenable, c'est-à-dire avec un minimum de confort pour un prix qui ne soit pas prohibitif. L'UNES espère trouver auprès de la Confédération la compréhension qu'elle en attend auprès des cantons une acceptation inconditionnelle de l'éventuelle aide fédérale.

Le troisième et dernier aspect que nous voulions traiter ici est celui du service militaire. Aspect délicat entre tous, vous vous en rendez compte. Il existe deux points litigieux dans cette affaire : la taxe militaire et l'allocation pour perte de gain. En ce qui concerne la taxe, l'UNES avait demandé, en 1961 déjà, qu'un moratoire soit accordé pour son paiement par les administrations cantonales compétentes à tout étudiant jusqu'à ce qu'il soit entré dans la vie professionnelle et soit ainsi en mesure de la payer. Ce moratoire devait être accordé par tous les cantons immédiatement. Or une année plus tard, la demande de l'UNES n'avait été que très partiellement agréée ; en particulier le moratoire n'était pas étendu à tous les étudiants comme on l'avait souhaité d'abord. Les démarches auprès des autorités se sont poursuivies mais n'ont pas encore abouti. L'UNES s'occupe en tous cas activement du problème. De même pour l'allocation de perte de gain. C'est en 1962 que l'UNES, sur la base d'une enquête menée par les étudiants de l'Uni-Zürich, Neuchâtel et Saint-Gall, avait demandé l'augmentation de la compensation touchée par les étudiants en service. Elle avait constaté en effet que les étudiants effectuant leur service militaire subissent une perte de temps qui interrompt souvent le déroulement normal des études et constitue à elle seule une perte matérielle directe. En outre on s'aperçoit que les cadres de l'armée se recrutent surtout parmi les élites intellectuelles et que l'entrée dans la vie professionnelle est par conséquent retardée d'une année en tout cas. De plus, on s'était rendu compte que l'étudiant qui touchait 2 francs (4 francs lors des services d'avancement) de compensation était désavantagé par rapport aux autres personnes astreintes au service militaire. Jusqu'à maintenant malheureusement l'UNES n'a guère avancé dans la solution de ce problème. Le 44e Congrès a donné un nouveau mandat au vice-président social pour continuer les pourparlers et présenter à l'Assemblée générale de juin 1964 une documentation complète sur ces points ainsi qu'un projet de revendication sur la taxe militaire, l'allocation pour perte de gain, l'assurance militaire, l'accomplissement du service d'instruction, etc.

Claude EMERY.

Le domaine international

Dans ce domaine, l'UNES, fidèle reflet de la Suisse, s'efforce de sauvegarder dans le monde étudiant les valeurs de liberté et d'objectivité qu'elle a toujours défendues. Aussi a-t-elle accepté les conclusions, données sous forme d'une déclaration, du séminaire international (ISS) de Leysin, organisé en septembre dernier dans les locaux du Sanatorium universitaire. Elle a donc décidé de lutter contre l'oppression sous toutes ses formes et de promouvoir une attitude de compréhension mutuelle et de solidarité pratique dans le mouvement étudiant international. C'est dans cette perspective que l'on peut inscrire la volonté de l'UNES d'intensifier les contacts bi- et multilatéraux avec les Unions nationales du monde entier. Le LEP constitue l'une des formes de contact, couronnée de succès jusqu'à maintenant. En effet, après un échange avec la Yougoslavie, notre Union nationale s'est rendue en Pologne, pour accueillir à son tour des Polonais chez nous. Ces échanges très concluants seront poursuivis et 1964 verra un LEP avec la Finlande. L'UNES souhaite que ces échanges d'Union nationale à Union nationale se prolongent par des échanges d'Université à Université. A ce propos nous pouvons annoncer que Lausanne est en tractations avec l'Université de Ljubljana et nous espérons vivement pouvoir conclure ce semestre encore, un protocole d'échange.

A chaque Congrès revient le problème des relations de l'UNES avec l'UIE (Union Internationale des Etudiants), qui ne manque pas de mettre aux prises Suisses allemands et Suisses français. A l'Assemblée générale de février 1963, l'UNES avait décidé de s'abstenir de s'affilier à l'UIE. Elle envisageait néanmoins la possibilité d'y envoyer des observateurs, ce à quoi, il faut bien le dire, nos camarades d'outre-Sarine se sont toujours opposés. La question, remise sur le tapis lors de ce 44e Congrès, n'a guère avancé, nous sommes obligés de le reconnaître. Un élément positif cependant : c'est que l'UNES a mandaté le bureau central de réunir, le plus tôt possible, une documentation étendue sur l'UIE et de la communiquer aux sections, afin que celles-ci soient en mesure, en temps utile, de décider de l'envoi d'un ou de plusieurs observateurs au prochain Congrès de l'UIE.

Le 44e Congrès a encore adopté dans le domaine international plusieurs motions sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici, concernant entre autres les colonies portugaises d'Afrique, la politique d'apartheid en Afrique du Sud, la Semaine de solidarité internationale, l'accueil des étudiants étrangers en Suisse, la Commission fédérale des bourses, etc...

LE NOUVEAU BUREAU DE L'UNES

Nous dirons quelques mots rapides du nouveau Bureau central de l'UNES. Les activités qu'il doit mener, se multiplient, les charges qui lui incombent s'alourdissent de plus en plus. Aussi a-t-il fallu envisager son élargissement à sept membres. C'est ainsi qu'il comptera désormais, en plus des cinq membres traditionnels, un vice-président intérieur et un vice-président chargé des affaires universitaires. Ce dernier est précisément pour 1963-64 un Lausannois, Alain Modoux cand. SSP, auquel nous présentons ici, au nom de tous les étudiants lausannois, nos sincères félicitations et bien du courage pour mener à chef l'important travail qui l'attend cette année.

Voici la composition du nouveau bureau de l'UNES :

Président :
FORSTER Jacques (SES), Neuchâtel

Vice-président intérieur :
GENRE Yves (DR), Zurich

Vice-président international :
EGGER Christian (HHS), Saint-Gall

Vice-président social :
GUELFI J.-P. (SES), neuchâtel

Vice-président universitaire :
MODOUX Alain (SSP), Lausanne

Vice-président culture-jeunesse :
ESSEIVA Pierre (DR), Fribourg

Caissier :
INEICHEN Otto (HHS), Saint-Gall

DONALD
Grand choix de
DISQUES, TRANSISTORS
et GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG
5, rue du Tunnel, Lausanne

AU «SNACK»
Métro pole
Chaque jour, la carte et
3 menus à choix, dès Fr. 2.60
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Tourisme Tourisme
GRATUIT
non, mais très favorable, ton organisation ; le SSTE organise
des voyages en Italie, Yougoslavie, Grèce, Afrique du Nord, France
des tours à Paris, Berlin, Vienne, Rome et Venise
des vols d'étudiants à Londres, Athènes, Paris
tout ça au printemps 1964
Renseignements au Service suisse du tourisme pour étudiants, Leonhardstrasse 19, Zurich 6, téléphone (051) 47 30 00, ou au STU de ton Université, AGECITE ou AGEPUL.

ALERTE AU FRU !

Augmentation ou subvention ?

Le Foyer Restaurant Universitaire périclite et l'on prévoit un bilan déficitaire pour 1964 dans les conditions d'exploitation actuelles. Que faire ? Pour adapter le prix des repas au coût de la vie et améliorer la qualité, sans faire aucun bénéfice, il faudrait porter le prix du repas de 2 francs à 2 fr. 50 dès le semestre d'été !

Quelle est la position de l'AGE devant cette évidence économique ? Il existe un précédent dont on peut tirer d'utiles enseignements :

Le 12 janvier 1962, à midi, le FRU restait désert, sur un mot d'ordre de l'AGE, et les étudiants s'en allaient manger ailleurs. Pourquoi ? Le Comité de direction du FRU — fondation privée, rappelons-le, gérée par le Département Social Romand — avait décrété une augmentation de 30 centimes par repas pour faire face au renchérissement des denrées alimentaires et à la hausse des salaires. L'AGE, qui préconisait alors une réorganisation plus rationnelle de l'exploitation et une demande de subvention à l'Etat s'opposa à cette augmentation. On la ramena à 10 centimes, ce qui fixait le prix du repas à 2 francs. Ce n'est donc pas tant le montant de l'augmentation que son principe qui poussa les étudiants à une grève qui n'eut d'ailleurs aucun résultat pratique sinon celui d'indisposer la presse et l'opinion publique. Action de protestation donc, plutôt que boycottage économique.

La situation actuelle est très différente, malgré les analogies formelles : l'augmentation de 50 centimes représente 20 à 25 % du prix actuel des repas ; elle implique donc une majoration de 20 % de l'un des postes principaux du budget d'un étudiant qui ne mange ni ne loge chez ses parents. On a dit en 1962, lors de la grève, que le problème du FRU et celui du logement n'étaient pas liés. Dans le budget de l'Etat certes, qui ne subventionne ni l'un ni l'autre. Dans celui de l'étudiant étranger ou confédéré, logement et alimentation sont organiquement liés, par le principe des vases communiquants ! Ce qui est octroyé à l'un est soustrait à l'autre ; or il n'existe pratiquement pas de logements pour étudiants subventionnés par les pouvoirs publics et les seuls existants — les baraquements de Mont-Charmant, 48 lits — ont été construits par la Ville de Lausanne. Si l'on ajoute les 60 lits du Foyer Catholique, on arrive au total édifiant de 108 lits pour deux à trois mille étudiants étrangers ou confédérés — l'EPUL est la seule Ecole d'ingénieurs de Suisse romande. N'oublions pas que ce sont justement les plus défavorisés d'entre eux qui fréquentent le FRU ; s'ils y trouvent de la place ! Et que le prix moyen d'une chambre varie de 120 à 150 francs.

L'augmentation n'est plus seulement une question de principe : une élévation de 25 % du prix des repas entraîne un accroissement de 5 % du budget total d'un étudiant suisse ou étranger qui prend les deux tiers de ses repas au FRU, sans qu'il soit épargné pour cela par la hausse générale des prix et des loyers. Ce qui représente 150 à 200 francs pour l'ensemble de l'année universitaire — 6 à 8 mois — soit au moins autant que l'écolage d'un semestre. Epicerie ? Si l'on veut. Mais c'est de cela qu'il s'agit. Il faut bien voir que les étudiants qui fréquentent le FRU font la queue pendant en moyenne 15 minutes pour payer 2 francs un repas sans dessert, de qualité très moyenne et relativement frugal pour un appétit de vingt ans. Repas qu'on avale en dix minutes pour s'en aller ensuite, désœuvré, boire ailleurs un café, soit 60 centimes pour une demi-heure de tranquillité avant de regagner les auditoires. Le FRU n'est pas un haut-lieu de la gastronomie, ni le foyer accueillant qu'il était à l'origine. Ce n'est pas un reproche.

Le point important, dit M. Baud en détachant soigneusement les mots, c'est de définir en quoi vos études ont contribué à votre dégoût de l'existence.

(Herbe rouge, *B. Vian.*)

On ne peut pas servir chaque jour mille repas à deux francs alors qu'ils reviennent à deux francs cinquante et que les installations sont conçues pour en offrir quotidiennement 600. Il faut simplement se rendre compte que seuls mangent au FRU régulièrement ceux qui n'ont pas les moyens de fréquenter un modeste restaurant normal. Les innombrables étudiants de l'EPUL qui font le trajet chaque jour ne perdent pas trois quarts d'heure pour le seul plaisir de retrouver leurs camarades de la Cité.

Donc, premier point, l'étudiant qui mange au FRU régulièrement ne peut envisager de payer un repas plus de 2 francs !

Second point, non moins certain : un repas convenable coûte au moins 2 fr. 50 au DSR.

Conclusion du syllogisme : il faut qu'une corporation publique ou privée consente au FRU une subvention *régulière* suffisant à couvrir le déficit, soit actuellement plus de 10 000 francs par année. Cette subvention augmentera avec l'agrandissement du Foyer et la construction de nouveaux Restaurants Universitaires, en particulier à l'EPUL. Le caractère de cette subvention conduit à penser que seuls les pouvoirs publics peuvent en supporter la charge.

Le Comité de Fondation a plusieurs fois déjà sollicité les autorités, en demandant en particulier une subvention indirecte sous la forme de tarif préférentiel pour l'eau et l'électricité. Les services industriels ne dépendant pas de l'Etat de Vaud, cette solution fut rejetée et toute subvention refusée.

C'est pourquoi l'AGE, en accord avec le Comité de Direction, demande dès maintenant une subvention AU NOM DES ÉTUDIANTS.

Mentionnons à cet égard la compréhension qu'a manifestée le Comité de direction envers les positions de l'AGE et espérons que cette entente favorisera une coopération passablement compromise lors de la grève de janvier 1962.

POURQUOI L'ÉTAT ?

Parce qu'aucune initiative privée ne peut — ni ne veut — assumer cette charge ? Ce n'est pas une raison suffisante. N'esquivons pas le problème. Il va très loin, et jusqu'à remettre en question le rôle même de l'étudiant dans notre société.

Certes, l'étudiant est « économiquement faible » et un repas dont le prix excède deux francs devient pour lui luxueux. Il est pratique alors de demander à l'Etat de fournir pour ce prix des repas qui lui coûtent plus cher, c'est vrai. Mais nous savons quelles sont ses multiples charges et il n'est pas pour nous le « deus ex machina » qui dissipe miraculeusement les ennuis des étudiants. Si nous estimons juste que les pouvoirs publics subventionnent le FRU, nous ne concevons pas cette aide comme un geste secourable et accidentel. Il nous semble en effet anachronique et inéquitable qu'un restaurant universitaire ne soit pas *par principe* une institution d'Etat. Que l'entreprise privée y participe, que la gestion soit privée ou, ce qui est mieux, étudiante : fort bien ! Mais qu'un établissement à caractère spécifiquement social, dont l'exploitation est, par nature même, déficitaire, soit dépendant de l'initiative privée ou plus exactement de la bonne volonté et du sens social de particuliers ou de corporations privées, voilà qui laisse songeur. Car enfin, de deux choses l'une : ou l'étudiant est un privilégié, qui vit en parasite pendant quatre à six ans pour acquérir une formation qui ne profitera qu'à lui-même,

Ou c'est un travailleur comme les autres, productif à long terme et utile à la collectivité en tant que cadre.

La première définition libère la société, donc l'Etat de tout devoir à son égard, de toute responsabilité. Une subvention au FRU serait alors pure largesse, comme la construction de cité, l'attribution de bourses ou toute mesure sociale allégeant les charges d'un étudiant. Mais on serait malvenu alors de clamer l'urgence de la relève et le besoin de cadres.

Si l'on pense au contraire que la formation des cadres est un investissement qui contribue à l'élévation du niveau économique et technique, si l'on admet qu'un pays doit utiliser toutes ses ressources intellectuelles, si l'on admet par conséquent qu'il faut démocratiser l'enseignement, si l'on adopte, en un mot, la seconde définition, il faut alors donner à l'étudiant un statut social particulier qui le délivre de trop grandes contraintes financières. Sur certains points — allocation d'études ou présalaire — ce statut, tel que le définissent les étudiants, peut sembler révolutionnaire à d'aucuns — et il l'est en effet pour ceux qui n'ont pas su s'adapter à la formidable évolution économique et industrielle, et imaginent encore l'étudiant de grand-papa, barbu et fêtard, faisant « son droit » en touriste.

En effet, j'attribue aux épinards en particulier et à toute espèce de nourriture en général, des valeurs esthétiques et morales essentielles.

(S. Dali.)

Les études sont maintenant difficiles et chères ; elles mobilisent toute l'énergie de l'étudiant en le mettant à la merci d'une puissance financière extérieure. Quatre à cinq mille francs par an, cela constitue pour une famille un lourd fardeau dont le principe même est injuste. Les pays à niveau de vie élevé doivent une grande partie de leur prospérité aux cadres universitaires. Il est donc équitable que la collectivité contribue à leur formation, *au moins* en leur permettant de trouver logement et nourriture à prix modeste.

C'est pourquoi, au-delà du cas d'espèce que suscite le FRU, nous estimons juste et nécessaire que l'Etat subventionne *tout restaurant universitaire* de façon à ce que le prix du repas — 2 francs au plus — reste stationnaire et ne dépende pas des fluctuations du coût de la vie. Notons à cet égard que le « revenu » de l'étudiant, d'où qu'il vienne, ne suit pas la hausse vertigineuse des prix.

Enfin, pour rassurer les esprits sceptiques et prouver que l'AGE ne demande pas une subvention pour le FRU, et les restaurants universitaires construits ultérieurement, dans une crise d'euphorie utopique, rappelons que le canton de Neuchâtel accorde au Restaurant Universitaire, depuis 1963, une subvention annuelle de 6000 francs et un tarif préférentiel sur l'électricité. De plus, le déficit des trois dernières années — 30 000 francs — a été couvert par l'Etat. Ceci à l'échelle de l'Université de Neuchâtel, mais c'est aussi celle du canton.

Et qu'en France, le prix de revient des repas est 2 fr. 40, le prix de vente 1 fr. 20, la différence étant payée par l'Etat et ceci depuis... VINGT ANS !

Philippe PERRENOUD.

Rêve doré d'un étudiant affamé

A titre d'information anecdotique, et par pur sadisme, voici le menu du Restaurant universitaire de l'Ecole de physique et chimie de la ville de Paris. 350 repas sont servis à midi.

MENU

Entrée
Plat chaud
Salade
Fromage
Dessert
Vin et bière *à volonté*

Et cela pour 1,30 NF !

Des contacts politiques pris par l'AGE

La solution des problèmes estudiantins appartient très souvent à des personnes qui ne les connaissent qu'à travers l'optique déformante des prises de position officielles. Il est donc capital pour les étudiants d'informer ces personnes-là, de leur exposer nos positions fondamentales, et pour chaque problème soumis à leur réflexion, d'apporter une documentation précise à l'appui de nos dires. Cette tâche fondamentale et peu spectaculaire avait été entreprise par l'ancien bureau de l'AGECITE.

Le 28 mai dernier le recueil des motions, votées par l'Assemblée des Délégués, après notre manifestation dans la rue, était envoyé aux députés au Grand-Conseil et à d'autres personnalités. Simultanément les partis politiques vaudois étaient priés d'exprimer leur opinion sur ce mémoire et de nous accorder une entrevue où nous pourrions défendre nos positions. Si le Parti vaudois des paysans, artisans et indépendants nous déclara qu'il serait heureux d'avoir un entretien avec nous, les autres partis politiques ne nous répondirent pas. Seul le Parti Socialiste Vaudois nous invita à une prise de contact en juillet dernier et à une séance du travail, le 11 décembre 1963.

Six membres de ce parti, dont deux députés au Grand-Conseil, se retrouvèrent au bureau de l'AGECITE pour faire avec nous l'inventaire des problèmes, pour nous donner quelques conseils et pour nous permettre leur soutien sur des points précis. Après avoir exposé, aux délégués du PSV notre conception de l'étudiant intégré dans la société, organisé pour défendre ses intérêts, nous insistâmes sur la nouveauté de cette optique et sur la nécessité d'une représentation, consultative ou non, des étudiants dans les commissions s'occupant de l'Université, puisque le rôle de l'étudiant, selon nous, était différent de celui qu'on lui assignait traditionnellement. La participation d'un délégué des étudiants à la commission extraparlementaire s'occupant de Dorigny, par exemple, eut été très souhaitable. Nous soulignâmes enfin que sur des points précis, comme le prix des repas au Foyer Restaurant Universitaire et la question du logement, notre action ne pouvait être efficace que si certains députés soutenaient nos positions devant le Grand Conseil.

L'appui parlementaire que nous demandions, le PSV nous l'a promis. Pour maintenir le prix des repas au FRU il nous faudra obtenir de la commune, du canton, de la confédération des subsides directs ou indirects (payement de l'électricité, de l'eau utilisés par le FRU). Nous nous adresserons à la Municipalité pour demander l'étude rapide de subventions indirectes au FRU, et à l'UNES pour qu'elle agisse auprès de la Confédération dans le même sens. Lors de la session de février du Grand Conseil, notre demande sera appuyée par le PSV qui est prêt à déposer une motion dans ce sens.

Quant à la question des logements pour les étudiants, un député socialiste espère obtenir pour la session du Grand Conseil de février 1964 la réponse à une motion développée au printemps 1963. Espérons que le Conseil d'Etat aura utilisé ce long laps de temps pour trouver des solutions équitables à cet angoissant problème.

Nous sommes très heureux de voir le PSV nous soutenir dans des actions déterminées ; nous regrettons seulement que les autres partis politiques n'aient pas cru devoir considérer nos positions actuelles, si différentes de celles que nous prenions traditionnellement. Nous osons croire qu'à l'avenir, plusieurs partis politiques, par l'intermédiaire de leurs députés, nous aideront à remplir la principale tâche de l'AGE : la défense d'une certaine conception de l'étudiant, de son rôle et de ses intérêts.

Philippe PIDOUX.

J. a. lausanne seizième année mars 1964 nº 4

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

PICASSO
LES BLEUS DE BARCELONE
mars 1964
JACQUES GERMAIN
avril 1964
Galerie MELISA
Lausanne, avenue du Théâtre 3
Téléphone 22 36 01

ENCORE LE FRU!

Dans le dernier numéro des « VU », nous avons posé le problème de l'octroi d'une subvention au FRU. Depuis, notre demande fait son chemin, recevant l'appui des uns et la réprobation des autres.

On sait que le FRU qui offre aux étudiants des repas à un prix de 2 francs se voit dans l'impossibilité de pratiquer plus longtemps ces prix en raison de la constante hausse du coût de la vie. Depuis quelques mois déjà, le budget du FRU est déficitaire et deux solutions se présentent dès lors : soit augmenter le prix des repas, soit, deuxième solution proposée par l'UEL, demander un subside aux pouvoirs publics qui permettrait de continuer à servir les repas au prix de 2 francs.

L'UEL explique sa demande par les arguments suivants :

Une augmentation du prix des repas est actuellement inadmissible pour l'étudiant qui voit déjà passer le prix moyen des chambres de 90 à 140 francs en trois ans ; or pendant cette même période, ses « revenus » n'ont de loin pas varié dans la même proportion.

Le but d'un foyer universitaire n'est pas de réunir les étudiants pendant leur repas pour favoriser les contacts entre eux, mais de donner à ceux qui ne peuvent payer un repas dans un établissement public la possibilité de se nourrir à des conditions plus avantageuses. Remarquons à ce sujet que les 600 repas que sert actuellement à midi le FRU dans des conditions anormales ne sauraient suffire aux besoins de plus de 2000 étudiants qui ne peuvent déjeuner chez leurs parents. De plus la qualité actuelle des repas du FRU n'engage guère les étudiants aisés à y venir souvent ! Par ailleurs un restaurant universitaire qui servirait des repas à 2 fr. 50 n'aurait plus sa raison d'être, puisque de tels prix peuvent être pratiqués par des entreprises à buts commerciaux qui doivent amortir les capitaux engagés et rémunérer toutes les personnes qui les gèrent.

Après avoir reçu l'approbation du Comité de direction malgré des réserves du président de ce comité, l'UEL a, dans une lettre adressée au Département de l'instruction publique, demandé l'octroi d'une subvention des pouvoirs publics au FRU.

M. le Recteur Zwahlen, appelé par le canton à se prononcer sur ce problème, le fit dans la lettre que nous publions ici afin que le lecteur mesure la valeur des arguments qui sont opposés à notre demande.

Dans la conférence de presse qu'il a donnée le jeudi 13 février, M. le conseiller d'Etat Oguey devait répondre à notre lettre en se ralliant à la position du Recteur, ceci après avoir laissé M. Bridel, président du Conseil de fondation du FRU exposer lui aussi les raisons qui lui font proposer un refus à notre demande.

M. Bridel contestait non seulement le principe d'une subvention mais aussi son besoin ; c'est là, nous semble-t-il, pour celui qui fut le plus actif lors de la fondation du FRU, une curieuse façon de s'opposer aux désirs de ceux à qui il se propose de venir en aide.

(Suite en page 11)

Midi ! (Photos Verena Schällibaum, Marlies Tschopp)

Editorial

MOINS DE DEVOIRS ET PLUS DE DROITS

Telle était, en effet, la légende qui accompagnait, il y a quelque temps, dans la « Tribune de Lausanne », le dessin satirique du dimanche. Cette légende paraît illustrer assez bien les événements récents qui opposèrent indirectement et publiquement les étudiants aux diverses autorités. Mais ces controverses font partie du débat plus vaste sur le développement de l'Université et plus généralement sur l'enseignement dans notre pays. L'AGE, de par sa structure, semble en effet exprimer le mieux un malaise qui n'existe pas seulement dans le domaine des études supérieures, mais à tous les niveaux de l'enseignement.

Il nous a paru utile, un an après la manifestation du 10 mai, de réaffirmer brièvement nos convictions. En ce faisant, nous restons pleinement conscients que nos opinions peuvent encourir les foudres d'une partie du corps enseignant et font peser sur nous des pressions ou menaces ; mais depuis le manifeste de Grenet, nous pouvons affirmer avec certitude que toutes les activités de l'AGE ont cessé complètement de ressembler au « jeu des étudiants singeant les adultes », et qu'on peut observer d'un œil paterne et bienveillant. Quelle que soit son opinion, chacun est obligé d'admettre une continuité dans le travail des bureaux successifs, en accord avec la majorité des étudiants.

Notre attitude est d'abord basée sur un anticorporatisme fondamental. Dans l'Université, il ne saurait y avoir de « domaine réservé », de Grands Problèmes et de petites préoccupations, de Direction et d'intendance. Toutes les questions sont liées et la plus insignifiante en apparence peut devenir très importante. Dès lors, nous ne pouvons pas dissocier la situation sociale de l'étudiant de sa situation universitaire proprement dite. Il semble absurde, par exemple, d'améliorer les conditions d'enseignement si les conditions de logement de l'étudiant ne lui permettent pas de travailler convenablement.

Les préoccupations actuelles me paraissent alors de trois ordres :

PREMIÈREMENT, le domaine social : Le plus urgent est l'amélioration des conditions de logement, de nourriture. La démocratisation des études qui inclut les étudiants étrangers. Les contacts entre étudiants.

Le domaine social est évidemment celui dont on parle le plus. Mais parallèlement nous nous préoccupons aussi, EN SECOND LIEU, du domaine universitaire : le plus urgent nous paraît une réforme de l'enseignement universitaire, réforme qui soit fonction d'une révision plus vaste de l'enseignement à tous les niveaux. Il s'agit non seulement de revoir les programmes ou les examens (qui paraissent difficilement améliorables dans les conditions actuelles) mais d'une refonte des structures où l'on mette l'effort surtout sur la FACULTÉ D'ADAPTATION de l'étudiant au monde moderne dans lequel il aura à travailler.

Il est évident que, pour un tel travail, la collaboration des professeurs est indispensable. Ainsi l'étude des structures universitaires nous paraît particulièrement utile maintenant, lorsqu'on songe à construire à Dorigny l'Université de demain.

En liaison avec ce souci apparaît le troisième problème :
Contacts avec toutes les entreprises et organismes importants de la cité qui seuls permettront de réaliser souplement l'intégration de l'Université à la société, qui, depuis longtemps, n'hésite plus. Là il s'agit d'éviter l'écueil néo-corporatiste d'une vision à court terme qui n'envisagerait l'Université que du point de vue du profit et les étudiants que comme des investissements pour le futur.

Cette vue globale des problèmes universitaires est peut-être un peu précoce, mais il est indispensable que l'AGE ait des conceptions claires, car son activité va s'étendre toujours plus. Comme auparavant, du reste, nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur tous ces problèmes. Nous sommes bien conscients, en effet, de construire, avec les professeurs, la société de demain, c'est-à-dire, celle où nous aurons à vivre, celle dont nous aurons à rendre des comptes. Il est normal dès lors que nous cherchons à influer les organes de décisions, de façon à ce que nous ne soyons pas rendus responsables dans l'avenir d'erreurs que nous n'avons pas voulues. Dès lors, si notre attitude est sans aménité, c'est qu'elle reste marquée par l'amertume et la déception ; on ne rattrape pas, en une année, un long, si long retard...

Pierre-Yves JACOPIN.

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
ou comment s'en débarrasser ?

Telle est la question que se posent nombre de gens bien intentionnés.

48 % des étudiants de Lausanne sont étrangers et l'on estime que cette proportion est trop forte, qu'il faut la ramener à 30 %, chiffre prononcé par les organisations patronales, par M. le Recteur et par M. le Conseiller d'Etat Oguey.

Qu'en pense l'AGE ?

Y a-t-il trop d'étrangers à l'Université de Lausanne ? Nous croyons plutôt qu'il n'y a pas assez de Suisses, si bien que l'équilibre est rompu. Les Universités sont trop petites, c'est un fait. Mais résoudre le problème de leur développement en limitant le nombre d'inscriptions est une aberration. Solution désespérée et injuste, le « numerus clausus » tel qu'on l'applique dans certaines facultés ou écoles n'est que le résultat de longues années d'imprévoyance. On ne saurait l'inclure dans une politique à long terme, sous cette forme-là tout au moins. Donc quant au nombre, la solution est dans l'augmentation du nombre d'étudiants suisses par rapport à la situation actuelle dans le cadre d'une démocratisation généralisée de l'enseignement. Cela admis, on peut poser la question : quelle est la proportion idéale de Suisses et d'étrangers ? D'aucuns ont répondu : 70 % et 30 %. Pourquoi ? Et pourquoi pas ?

Ces chiffres sont à nos yeux intuitifs et arbitraires, car aucune étude scientifique et statistique ne les fonde. On peut admettre cependant que 50 % est un pourcentage trop élevé. Ne serait-ce que d'un point de vue psycho-sociologique, une université à demi-étrangère ne favorise pas en effet l'« intégration » des étudiants étrangers à la société suisse. Par contre, avant que tout chiffre empirique soit avancé, nous exigeons expressément du canton et des services de l'enseignement supérieur :

1. Une étude économique approfondie indiquant nos possibilités d'accueil, compte tenu des perspectives d'aide fédérale, étant affirmé le principe selon lequel tout *étudiant, suisse ou étranger, une fois admis à l'Université doit être traité sans aucune discrimination financière ou psychologique, en tant qu'étudiant bénéficiant d'un statut social standard.*

2. Sur la base de cette étude, la définition de critères d'admission cohérents et l'établissement d'une politique d'ensemble des étudiants étrangers et à long terme. Dans ce travail très délicat, on devra en tout cas respecter et concilier les règles suivantes :

— le niveau intellectuel doit être maximum ;
— les pays dont les universités sont médiocres ou inexistantes doivent être favorisés ;
— Il faut conserver un certain volume d'échanges internationaux.

Il faudra donc, en plus de critères académiques judicieusement établis, (examen d'entrée ou élimination au premier propêt ou classification des diplômes, etc.) tenir compte de l'origine des étudiants étrangers et des universités existant dans leur pays.

Comme, le plus souvent, les diplômes secondaires des ressortissants de pays en voie de développement ou défavorisés ont moins de valeur que les titres français ou américains par exemple, il faut envisager une généralisation du cycle préparatoire de un an dont bénéficient les boursiers de la Confédération. Cela permettra de répartir équitablement les places disponibles sans abaisser le niveau moyen.

Mise à part toute politique de grandeur ou toute intention « charitable », il est clair qu'à long terme la formation en Suisse de cadres étrangers ne peut que profiter à notre économie en augmentant le volume d'échanges et nos débouchés industriels.

De plus, au moment où s'élaborent des structures économiques internationales il est rétrograde de considérer l'enseignement supérieur suisse comme un investissement à l'échelle nationale pour former des cadres suisses ne profitant qu'à la Suisse.

Dernière considération, plus idéaliste qu'efficace dans notre pays : l'enseignement est un investissement, une accumulation de capital intellectuel comptabilisable. Mais il est plus que cela : développement et progrès et à ce titre sa vocation est internationale. L'on n'a pas le droit de le limiter à des intérêts exclusivement nationalistes, tel un simple élément de la production.

3. Le problème doit être étudié conjointement par les étudiants, les autorités universitaires et le Département de l'instruction publique.

Le problème des étrangers est grave et réel. Qu'on ne le résolve pas à la légère. Qu'on ne fonde pas les estimations des effectifs futurs de l'Université — complexe universitaire de Dorigny — sur des appréciations intuitives. Il faut dès maintenant étudier cette question. L'AGE, pour sa part, entreprend ce travail. Il serait important qu'elle ne soit pas la seule.

Philippe PERRENOUD.

Bientôt les vacances de Pâques...

Une visite à vos parents s'impose, d'autant plus que Swissair accorde aux étudiants de substantielles réductions. Demandez, dès aujourd'hui, nos conditions à votre agence de voyages ou à

Genève. Tél. (022) 32 62 20 SWISSAIR

UN MILLIARD A LA CLÉ

Pour ceux que les problèmes du développement des universités intéressent, il est un article qui n'a pas passé inaperçu : celui du professeur Francesco Kneschaurek, de la Handelshochschule de Saint-Gall. Paru d'abord dans la « Lettre du Gothard » No 295 de novembre-décembre 1963, sous le titre : « Il faut un milliard par an pour nos universités ! », il fut repris dans la « NZZ » et la revue « Wirtschaft und Recht ». C'est d'après la première de ces sources que nous citerons au cours de cet article.

POURQUOI UNE TELLE ENQUÊTE ?

Le professeur Kneschaurek se propose d'étudier l'état actuel du développement des universités suisses et de prévoir l'extension qu'elles pourront prendre au cours des dix prochaines années. Il faut pour cela d'abord se faire une idée du nombre d'étudiants qu'elles devront abriter. Or cette prévision déjà faite par l'Office fédéral de statistiques, est précisément contestée d'une manière formelle par le professeur Kneschaurek.

LES PRÉVISIONS DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE STATISTIQUE

Nous citons :

« L'Office fédéral de statistique opère avec une variante minimale et une variante maximale. A son avis, le nombre des étudiants de nos universités suisses (universités, Ecole polytechnique fédérale et Université commerciale de Saint-Gall), évoluera jusqu'en 1972-73 de la façon suivante :

RÉSUMÉ DES « PROJECTIONS » SUR L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN SUISSE JUSQU'EN 1972-73

Universités	Chiffres prévus pour 1972-73 *Total*	Chiffres effectifs	Augmentation de 1961-62 à 1972-73
ÉTUDIANTS			
Bâle	3 360 - 4 220	2 800	560 - 1 420
Zurich	4700 - 5 640	3 742	958 - 1 898
Berne	3 410 - 4 000	2 666	744 - 1 334
Genève	4 160 - 5 500	3 659	501 - 1 841
Lausanne	3 430 - 4 440	2 950	480 - 1 490
Fribourg	2 220 - 2 810	1 867	353 - 943
Neuchâtel	870 - 1 070	711	159 - 359
EPF	5 210 - 6 300	4 158	1 052 - 2 142
Saint-Gall	1 030 - 1 250	831	199 - 419
Total	28 390 - 35 230	23 384	5 006 - 11 846
SUISSES			
Bâle	2 329 - 2 663	1 769	560 - 894
Zurich	3 983 - 4 555	3 025	958 - 1 530
Berne	3 097 - 3 541	2 353	744 - 1 188
Genève	2 095 - 2 398	1 594	501 - 804
Lausanne	1 999 - 2 287	1 519	480 - 768
Fribourg	1 466 - 1 677	1 113	353 - 564
Neuchâtel	662 - 755	503	159 - 252
EPF	4 329 - 4 960	3 277	1 052 - 1 683
Saint-Gall	827 - 948	628	199 - 320
Total	20 787 - 23 784	15 781	5 006 - 8 003
ÉTRANGERS			
Bâle	1 031 - 1 557	1 031	0 - 526
Zurich	717 - 1 085	717	0 - 368
Berne	313 - 459	313	0 - 146
Genève	2 065 - 3 102	2 065	0 - 1 037
Lausanne	1 431 - 2 153	1 431	0 - 722
Fribourg	754 - 1 133	754	0 - 379
Neuchâtel	208 - 315	208	0 - 107
EPF	881 - 1 340	881	0 - 459
Saint-Gall	203 - 302	203	0 - 99
Total	7 603 - 11 446	7 603	0 - 3 843

Ainsi, en 1972-73, il y aurait dans nos universités, selon la variante, de 5006 à 11 846 étudiants de plus. L'augmentation des Suisses serait de 5006 à 8003, celle des étrangers de 0 à 3843 étudiants.

Comme la plupart des estimations de cette espèce, celle de l'Office fédéral de statistique repose sur l'extrapolation des tendances actuellement observables, donc sur la « projection » dans l'avenir des circonstances présentes. Les hypothèses implicites qui commandent cette projection peuvent être résumées dans les points suivants :

a) **Evolution du nombre des étudiants suisses.**

L'Office fédéral prend ici comme guide l'évolution démographique. Pour la valeur minimale, il suppose que la proportion des Suisses de 20 à 24 ans étudiant à l'Université reste constante ; dans la variante maximale, il admet que cette proportion augmente elle-même linéairement, de 0,07 %, comme de 1941 à 1960.

b) **Evolution des étudiants étrangers.**

Dans la variante minimale, le contingent d'étudiants étrangers, en chiffres absolus, reste identique à celui de 1961-62 (7 603) ; dans la variante maximale, on suppose que la proportion d'étudiants étrangers parmi les étudiants suisses reste constante de 1961-62 à 1962-63, c'est-à-dire de 35,4 % pour les universités, de 21,2 % pour l'EPF et de 24,4 % pour Saint-Gall.

Ces évaluations de l'Office fédéral sont-elles de approximations valables de l'évolution effective de ces 10 prochaines années ? On peut en douter. En premier lieu, ces projections souffrent du même inconvénient que toute extrapolation de tendances actuelles : on les calcule comme si la grandeur à prédire n'était qu'une fonction du temps, comme si on avait affaire à des lois ou des régularités qui finissent toujours par se manifester et forcent les grandeurs futures à prendre place dans des voies toutes tracées. Mais ce « déterminisme » temporel, si fréquent qu'en soit l'apparition en ces matières, se heurte à des objections qui sont particulièrement fortes dans le cas présent.

Ces objections se rapportent toutes à la situation particulière créée par la guerre et la période d'après-guerre, qui ne sauraient aucunement servir de base à une juste prévision de l'avenir. De plus, l'Office fédéral de statistique suppose une tendance linéaire qui ne tient pas compte des phénomènes nouveaux, telle la démocratisation des études et la conséquence du nouvel article 27 quater, par exemple.

Or, dit le professeur Kneschaurek :

« Le problème de l'extension de nos universités ne peut se poser avec quelque pertinence qu'au moment où on le place dans son cadre réel, celui de la croissance économique et politique. Toute autre méthode d'approche le manque irrémédiablement, et cela vaut tout particulièrement pour tout essai d'estimer l'évolution du nombre des étudiants pour elle-même, en l'isolant dans le temps.

» Notre figure 1 confirme ce que nous venons de voir, et nous place du même coup devant la situation grave qui est celle de la Suisse pour ce qui touche à la capacité de ses universités et pour le degré de formation de sa population autochtone.

» Ce graphique montre pour 1959-60 la relation qui existe entre l'« indice de scolarité » (proportion des étudiants autochtones dans la population nationale âgée de 20 à 29 ans) et le revenu national par tête d'habitant, fonctionnant ici comme indice du développement atteint par les divers pays. »

« Presque tous les pays indiqués se trouvent dans un « canal » bien marqué qui s'infléchit vers le haut (fig. 1). Cela signifie que la proportion des étudiants d'université dans la population générale en âge d'études augmente toujours davantage à mesure que progresse la croissance économique. Pour un revenu national moyen (par habitant) de 500 dollars au cours de 1959-60 l'indice de scolarité se trouve vers 15 ‰ ; pour un revenu moyen de 1000 dollars, il se trouve vers 25-30 ‰ ; pour un revenu de 2000 dollars, il dépasse 60 ‰ et pour 2500 dollars, il atteint 75-80 ‰.

» On ne trouve, en exception à cette règle, en dessus de ce qu'on attendrait, que le Japon et l'URSS, mais en dessous, la Norvège et la Suisse.

» **Mesurée au degré de croissance atteint par notre pays, la proportion d'étudiants dans la population de 20 à 29 ans devrait être double de ce qu'elle est.** »

(. . .)

« Ces réflexions montrent une fois de plus qu'il n'y a guère de sens à prendre une extrapolation seulement numérique comme base d'évaluation quand il s'agit des étudiants de nos universités. Il serait, en effet, criminel de considérer l'évolution récente, elle-même si peu satisfaisante, comme base légitime de ce qui doit exister dans le futur, et comme point de départ de notre politique universitaire. Il faut au contraire, et aussi vite que possible, prendre toutes mesures utiles pour que la Suisse reprenne sa place dans le concert des autres pays et qu'elle ait les universités qui sont exigées par son niveau moyen de vie. Nos universités doivent répondre aux besoins de l'avenir, et non aux défaillances du passé. Et ces besoins peuvent se résumer en quelques mots comme suit :

1. Pour assurer une évolution harmonieuse et prospère de notre économie nationale et de notre société, il est indispensable, à la longue, que la proportion des étudiants suisses dans la population totale de même âge arrive au niveau qui correspond à ce que l'on enregistre ailleurs. La figure 2 montre ce que signifie cette exigence-là.
2. C'est au plus tard en 1970 que nous devrions rétablir notre situation. Cela impliquerait l'élévation de l'indice de scolarité (proportion des étudiants dans la population de même âge), de 20 ‰ (aujourd'hui) à 40 à 50 ‰.
3. En conséquence, il faut prendre sans délai les mesures indispensables à élever le nombre d'étudiants suisses de 15 781 en 1961-62 à 37 000 au moins, à 50 000 si possible, en 1970. Et si l'on suppose constante la proportion d'étudiants étrangers, cela signifie que la capacité de nos universités suisses doit être doublée ou triplée dans les sept à huit ans qui viennent. Même si les plans d'universités nouvelles en Argovie et à Lucerne se réalisaient, il faudrait encore doubler la capacité des universités existantes.
4. Cela impose naturellement une extension correspondante de notre corps enseignant, de son état-major d'assistants, des instituts de recherche et des appareils administratifs de nos universités. Le coût minimum d'une telle extension ne doit guère être fixé à moins d'un milliard de francs chaque année, jusqu'en 1970.

Certes, c'est une somme. Je crois cependant qu'il nous faut nous habituer à compter dans le domaine de l'éducation et de l'instruction avec des investissements du même ordre de grandeur que ceux qu'on consacre annuellement à l'équipement militaire, et qu'on a bien fini par admettre au haut niveau actuel. On a parlé souvent d'un « droit à l'instruction » (encore tout récemment, le recteur actuel de l'Université de Saint-Gall y insistait dans le livre du jubilé, dans son

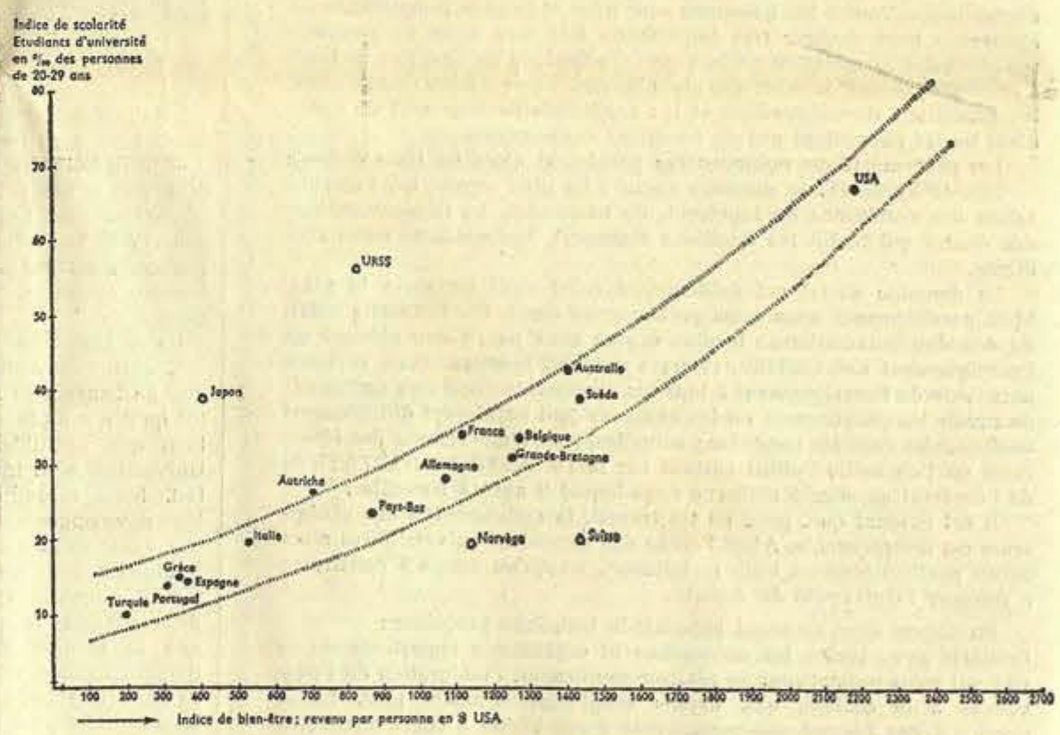

Fig. 1.

The unique aroma
That's CLAN

La fabrication sous licence en Suisse, effectuée sous contrôle permanent de Niemeyer, permet d'offrir ce tabac de qualité au prix de Fr. 1.30.

CLAN — The pipe tobacco with the unique aroma
CLAN — The pipe tobacco with worldwide success

N NIEMEYER QUALITY

article intitulé : « Tâches d'avenir dans l'économie et la société »). C'est le devoir de l'Etat de rendre réel ce droit à l'instruction et aucun montant ne doit lui paraître trop élevé à cet effet.

C. E.

Quelques réserves

Les propositions du professeur Kneschaurek n'ont pas convaincu tout le monde et ses méthodes ont paru suspecles à de nombreux lecteurs compétents. Nous publions ici un texte de Michel Mousson, assistant en sociologie à l'Université de Neuchâtel, qui révèle quelques aspects contestables de l'argumentation de F. Kneschaurek. Cet examen critique ne remet nullement en question la nécessité objective du développement des universités suisses et de la démocratisation de notre enseignement. (Réd.)

Mises en doutes des propositions du professeur Kneschaurek

La Lettre du Gothard signée de M. Kneschaurek, et reproduite dans ce numéro des VU nous semble inquiétante, à la fois dans son style et dans sa méthode.

On est certes habitué, depuis quelques années, à lire ces textes un peu sommaires, d'auteurs pour qui les chiffres et les courbes globaux tiennent lieu d'analyse. C'est dommage, car ce n'est pas ainsi que se dégageront les voies d'une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur.

A notre avis, les vues de M. F. Kneschaurek soulèvent trois critiques principales :

I.

Il est aisé de quereller sur le choix des axes du graphique que propose M. Kneschaurek. En ordonnée, il porte le taux de scolarisation au niveau de l'Université et en abscisse, le revenu par personne en dollars USA. Si l'on situe les différents pays par rapport à ces deux axes, on constate qu'il serait possible de faire un ajustement linéaire qui, passant par l'origine, ferait un angle de 35 à 40 degrés avec l'horizontale. Substituons à cette droite d'ajustement une bande de largeur raisonnable et nous constaterons que presque tous les pays s'y trouvent inclus, à l'exception toutefois du Japon et de l'URSS qui se situent bien au-dessus et de la Norvège et de la Suisse qui sont en dessous. Démonstration séduisante et inquiétante, mais qui néanmoins appelle les remarques suivantes :

1. Le calcul du revenu par personne implique une estimation du revenu national. Or, d'un pays à l'autre, les méthodes de calcul diffèrent largement.

2. Il est abusif d'attribuer une valeur quasi mathématique à une transformation des revenus par personne en dollars USA. Le dollar dépensé aux USA n'a rien de commun avec le dollar dépensé en Italie, en Suisse ou en URSS. Dans ce dernier cas, l'organisation monétaire de ce pays interdit toute comparaison.

3. Les estimations des effectifs d'étudiants ne sont pas comparables. Ainsi, les infirmières américaines reçoivent une formation universitaire, ce qui n'est pas le cas en Suisse (Jaccard, Sociologie de l'Education) ; les titres d'ingénieurs ne sont pas comparables d'un pays à l'autre ; l'URSS connaît plusieurs catégories de médecins, dont l'officier de santé n'a guère de points communs avec notre représentation du médecin.

4. M. Kneschaurek prend la précaution de dire que « la relation établie est si nette que même d'assez grosses erreurs ne doivent sans doute pas la modifier ». Peut-être ; mais l'écart entre la situation de la Suisse et la droite d'ajustement ne peut être interprété de la même façon s'il est grand que s'il est plus réduit.

5. Ce graphique ne nous dit pas si tous les universitaires formés dans les pays européens sont employés judicieusement. En tout cas, plusieurs ingénieurs suisses pensent que s'ils étaient affectés à des travaux en rapport avec leurs qualifications, la pénurie serait presque inexistante.

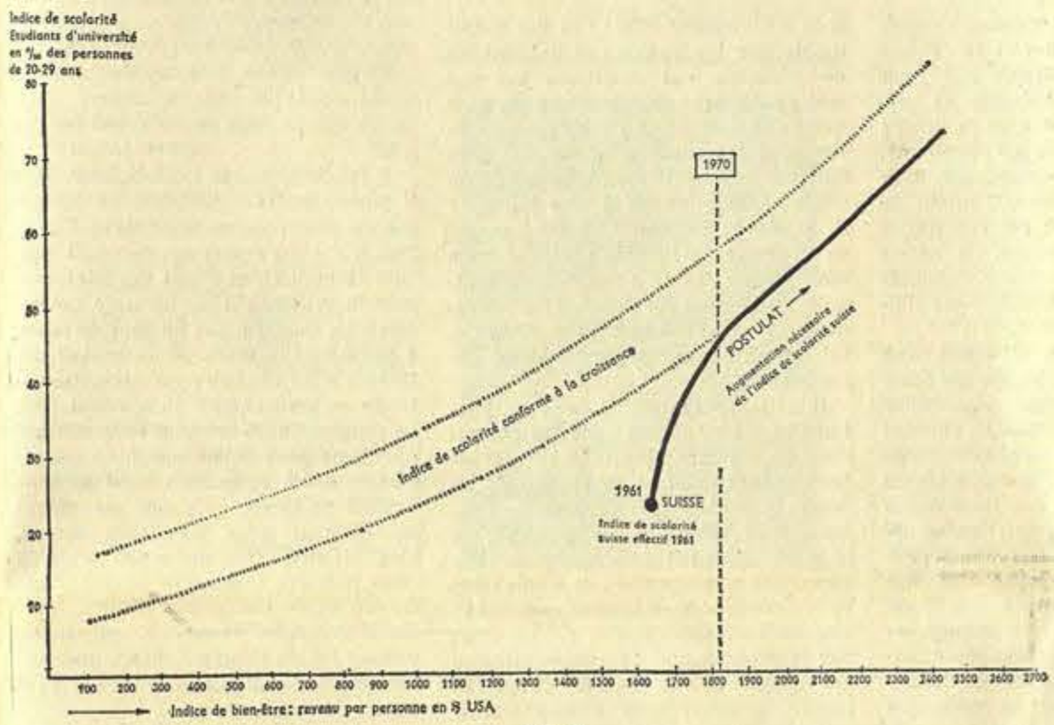

Fig. 2.

II.

M. Kneschaurek postule que « le progrès économique, social et culturel implique une modification structurelle de la pyramide des compétences et cela dans deux directions : 1. La pointe de la pyramide doit s'élargir toujours davantage ; 2. La pyramide tout entière doit élever sa base à un niveau plus élevé en instruction, en savoir et en expérience, ce qui implique un élargissement des compétences de l'exécutant de chaque profession et de chaque niveau ».

Nous souhaiterions que ce soit le cas. Mais ces vues manquent de nuances et de relativisme, en un mot, d'esprit dialectique. En effet l'étude du monde du travail dévoile une réalité différente et moins rassurante.

1. Pierre Belleville, dans son livre « Une Nouvelle Classe ouvrière », Paris 1963, montre que dans la grande entreprise modernisée, les employés de bureau sont déqualifiés. Ils sont plus nombreux et exécutent des tâches parcellaires. Ils déservent parfois des machines comme des ouvriers spécialisés. Ils n'ont plus besoin d'une qualification globale : ils ne participent plus à un processus global. Certaines dactylos travaillent en pool, à vingt ou trente par pièce, sous la surveillance d'une distributrice de travail. Elles sont soumises aux normes du rendement.

2. Dans l'industrie, l'automation ne crée nullement une progression générale du niveau de qualification professionnelle. Quelques exemples suffisent à le démontrer.

a) P. Naville note que dans l'industrie de la laine l'automation s'accompagne d'une diminution des manœuvres et d'une augmentation du nombre des ouvriers spécialisés beaucoup plus sensible que celle des ouvriers qualifiés.

b) Le même note dans son livre « Vers l'Automatisme social ? », que la fabrication automatisée de l'Annuaire des téléphones, en France, occupe un personnel qualifié parce que provenant déjà d'emplois qualifiés dans l'établissement. Mais leurs tâches réelles sont celles de quasi-manœuvres : manipulations et contrôles secondaires, sauf pour les conducteurs de machines. Il semble qu'en général, dans l'industrie de consommation, l'automatisation n'accroisse pas le personnel d'encadrement.

c) S. Mallet étudie l'évolution du travail dans une raffinerie « à l'avant-garde de l'automation ». Il démontre que ce type particulier d'entreprise peut employer de jeunes paysans et les adapter au travail opérateur par un entraînement sur place. On ne demande guère qu'un niveau d'intelligence normal. Les plus efficaces deviendront chefs d'équipe et nanti d'une grande responsabilité. Ils seront classés dans la catégorie des cadres !

L'Université de Saint-Gall : magnifique réalisation déjà trop exiguë.

d) La Compagnie des Machines Bull, elle, augmente la qualification d'une partie de son personnel ouvrier, jusqu'à en faire des agents techniques. Mais à côté de cela, elle développe, en province, une fabrication en série où, par exemple, pour un effectif de 350 ouvriers, il y a 15 professionnels qualifiés.

e) Une étude anglaise montre que l'automatisation d'un laminoir (continu) augmente certes le nombre des spécialistes (de 4 à 10 %), mais diminue le nombre des chefs d'équipe alors que le nombre d'ouvriers spécialisés et des manœuvres demeure constant.

Il serait aisé de citer maints autres exemples tirés des auteurs les plus divers. Tous montrent que le développement de l'industrie ne s'accompagne pas nécessairement et uniquement d'un progrès. Très souvent, un processus de qualification est accompagné d'un processus de déqualification.

Il y a peut-être un malentendu quant à la notion de qualification. La structure industrielle de la première moitié du XXe siècle proposait le niveau de connaissances comme critère de qualification et de position hiérarchique (phase B de Touraine) de l'ouvrier professionnel. A la même phase, la qualification de l'ouvrier spécialisé se mesure au rendement. L'ouvrier spécialisé effectue une tâche standardisée. L'ouvrier qualifié utilise une machine aussi judicieusement et économiquement que possible dans un but déterminé. Rien de tel dans l'industrie nouvelle.

(Suite en page 8)

Luxopor

tricot poreux...
agréable à porter
NYLSUISSE...
la qualité solide qui a fait
ses preuves
Façon moderne
Avec cintre en matière
plastique

1
Pas d'économies de tissu !
2
Avec le fameux col
« d'une pièce » si apprécié !
3
Manchettes
Un bouton cousu et deux
boutonnières.

13.90 seulement

MIGROS

Lausanne : Bellevaux, La Sallaz ; canton : Aigle, Bex, Montreux-Kursaal, Orbe,
Payerne, Sainte-Croix, Marché Vevey, Marché Yverdon.
Vallorbe, Morges, La Tour-de-Peilz

« LE RÉFRACTAIRE »

par Jean-Louis CORNUZ ▸

L'auteur use d'un moyen familier, mais habile, pour construire son livre avant de franchir la frontière « — ce qu'on appelle *déserter* — pour ne pas faire de service militaire », Frédéric Champagneul interroge son passé, le fait revivre au travers de quelques récits entrecoupés de commentaires autocritiques, le retrouve dans son journal pour « voir si peut-être il réussirait à retrouver son bonheur, ou du moins à comprendre où il s'était trompé ». C'est au fond un roman d'aventure où l'analyse a une part appréciable (efficace ?) surtout dans les dernières pages du volume.

LE RÉFRACTAIRE, c'est la vie d'un jeune garçon de Suisse romande, d'un faible, d'un lâche, d'un petit criseux, déjà narcisse, pâle, froussard, déraciné, arbitrairement inadapté, bousculé entre le rêve (héroïque) et la réalité. Un beau sujet de dissertation, le portrait de Frédéric ! Frédéric par la méthode progressive ou successive : Frédéric se cherche (Frédéric se trouve ?) ; Frédéric par le recours au contraste : Frédéric différent de ses camarades, Frédéric différent des autres. La technique psychologique, intéressante, fait regretter les naïves longueurs de certains passages.

Plusieurs thèmes s'entremêlent dans LE RÉFRACTAIRE. Le premier est celui « d'un drôle de livre qui s'appelle *Un Homme se penche sur son Passé* ». Un autre thème, qui accentue la parenté avec LES THIBAULT, de Roger Martin du Gard, est cette pensée d'Antoine à propos de Jacques, que l'auteur note parce qu'elle lui plaît : « Juvénile : épithète qui lui convenait si bien. N'a jamais été qu'un adolescent. (Voir dans les dictionnaires les caractères typiques de l'adolescent. Il les avait tous : fougue, excessivité, pudeur, audace et timidité, et le goût des abstractions, et l'horreur des demi-mesures, et ce charme que donne l'inaptitude au scepticisme...) Aurait-il été, dans son âge mûr, autre chose qu'un vieil adolescent ? » Un troisième thème enfin est propre au roman de Jeanlouis Cornuz qui note : « Je me sentais absolument seul et différent des autres. Je ne veux pas dire *unique*, parce que cela aurait l'air un peu ridicule, et pourtant c'était bien ça... » Pas comme les autres, « comme on en voit tant, qui vous expliquent qu'ils se sont *adaptés* — voulant dire par là *résignés* — ». « La servitude reste inacceptable. Ce monde reste inacceptable... » LE RÉFRACTAIRE ? Un épris de la liberté pour la liberté.

En remontant de Butor à Balzac et Tolstoï, en passant par Martin du Gard, Gide et Proust, Jeanlouis Cornuz se situe comme romancier dans la tradition classique, mais tente de la renouveler. Selon la formule de Balzac, il a gardé le souci de faire concurrence à l'état civil, c'est-à-dire de montrer des personnages dont le lecteur apprend à conaître d'abord l'état civil, et le souci de typiser. Typiser : ne pas représenter l'individu de façon réaliste, mais avec un caractère de généralité telle que Grandet, l'avare, devient l'avare type, que Frédéric devient l'inadapté type. De Tolstoï, il a hérité la vue en profondeur : regarder au fond des êtres, rechercher leur secret, se mettre en quête du signe révélateur. Comme Tolstoï, il envoie son héros voir et constater les événements : méthode indirecte. Héros en effet, et non personnage romanesque comme chez Dostoïevski ou même Martin du Gard. Travail d'approfondissement : *Un Homme se penche sur son Passé* sans que la mémoire ne soit thème essentiel comme chez Proust.

De Gide, il partage l'esprit d'insoumission, d'inadaptation, d'examen : non conformisme et un certain individualisme, individualisme qui rend toute communication fraternelle difficile, d'où l'impression que Frédéric est un être isolé, un îlot inaccessible. LES NOURRITURES TERRESTRES sont une apologie du déracinement ; Cornuz aussi est hanté par l'idée de libération : être libre, c'est rompre avec tous les liens familiaux, sociaux, les contraintes morales et esthétiques, les conventions, les compromis. Sans doute recherche-t-il la forme de liberté parfaite : l'acte gratuit des CAVES DU VATICAN, la négation de ce en vue de quoi on accomplit l'acte : la liberté.

Tout cela, Jeanlouis Cornuz vous l'aurait dit mieux que moi. N'est-ce point son métier ? Il suffit alors de se demander si la « littérature » ne lui a pas trop profité...

Jean-François MONNARD.

Jean-Louis CORNUZ (Cliché obligeamment prêté par la « Tribune de Lausanne »)

Henri-Alain FOURNIER (1886-1914) ou la tentation de l'absolu

Henri Alain Fournier dut son renom au succès que connut « Le Grand Maulnes », roman poétique qui nous révèle un monde imaginaire en mêmes temps que réel et dont la beauté aujourd'hui encore nous enchante. *Mort jeune, au champ d'honneur, dans* d'obscures circonstances, l'auteur de « Miracles » portait en lui, comme un bienfait à lui seul accordé, le secret du divin et ne s'inspirait que d'absolus sans qu'il s'arrêtât jamais de jouir pleinement de la vie.

D'origine paysanne, il passa son enfance dans ces campagnes de Sologne, irisées l'été, et qui, l'hiver, dans leur solitude embrumée, abritent d'étranges songes qui emplissent l'âme de tristesse et de joie. Il garda toujours en lui le souvenir de ses randonnées à travers prés, au long de chemins sablonneux, en quête du domaine mystérieux où demeurait la jeune fille pure et belle qu'il imaginait dans ses rêves. Et rien n'évoque mieux ce passage du réel au rêve, de ce pays aux routes sèches et aux forêts de sapins au domaine mystérieux qui échoit au poète, que « Le Grand Maulnes ». Et rien ne témoigne mieux de l'attachement de Fournier au terroir et de sa nostalgie de l'enfance, que sa correspondance avec Jacques Rivière, qui abonde en descriptions de labours et de coteaux battus par les vents. « Je ne sais plus bien, écrivait-il le 13 août 1905, si c'est la campagne de tel ou tel pays que je regrette ou le passé qui s'y est passé. Cela fait un sentiment très doux et très profond qu'on pourrait appeler « nostalgie du passé »... Ainsi la Chapelle d'Angillon où depuis dix-huit ans je passe mes vacances m'apparaît comme le pays de mes rêves... » et le 3 septembre 1906 : « Si j'ai connu moins que les autres ces inquiétudes de jeunesse, ces angoisses sur son moi, ce désarroi du déracinement, c'est que j'ai toujours été sûr de me retrouver avec ma jeunesse et ma vie, à la *barrière — au coin d'un champ où l'on* attèle deux chevaux à une herse... » Il espérait séjourner éternellement au royaume de l'enfance et du rêve mais n'ignorait pas la vanité de son espoir. Son retour au passé, aux paysages de l'enfance, à la grande aventure, lui fournit l'essentiel de sa trame romanesque.

Il méprisait l'intelligence et n'acceptait pas d'être enclos dans les contradictions des systèmes de pensée. Il affleurait légèrement à la vie et ne se lassait pas d'admirer la Nature, l'Enfance et la Femme. Il communiait avec la terre, la palpait, la sentait avec mesure, sans emportement, et en distillait la beauté. Il ne se méprenait pas sur le vrai sens de « sa » réalité : il ne tirait son inspiration que du monde inconnu qui naissait de ses rêveries et dont la pureté, le merveilleux absolu trahissait son souci de perfection et qu'il livrait à l'indicible harmonie d'un univers déchu, dont l'homme n'entrevoit la présence qu'à travers l'image longuement élaborée et délicatement fleurie d'une œuvre qui n'a guère d'équivalent dans la littérature française. Il accueillait la vie comme une obole qu'il ne pouvait refuser.

« Je crois que toute vie vaut la peine d'être vécue. On les évalue, on méprise les unes, on glorifie les autres parce que peut-être on en fait arbitrairement les parties d'un tout, d'une société, d'un monde idéal, qui n'a pas plus de raison d'être sous le soleil que tel ou tel autre. » Il se berçait d'illusions et croyait sans y croire à l'impossible. Il transposait sans relâche le réel dans le rêve ou le rêve dans le réel et fredonnait d'étranges mélopées dont la signification échappait à autrui mais qui déferlaient en lui par vagues et qui égayaient sa mélancolie. Il entreprit des études de marin, parce que la mer signifiait le mystère et des horizons abyssaux, mais il les abandonna pour se consacrer à des études de lettres qu'il ne termina jamais. Il se savait incurablement étranger aux compromis de la réalité, à ses médiocrités, et prévoyait de mourir jeune. « Je suis las et hanté par la crainte de voir finir ma jeunesse. Je ne m'éparpille plus. Je suis devant le monde comme quelqu'un qui fait son choix avant de s'en aller. »

Il fut tenté par le catholicisme, dont il percevait les battements en lui-même. Sa tendance au mysticisme l'inclinait à lire les textes sacrés où il puisait de quoi nourrir son esprit et évaluer la profondeur du mystère qui lui semblait soudain, par un tour de force, à portée de la main. Il dilapidait les trésors à lui confiés pour accomplir la tâche en clair-obscur qu'il s'était fixé. La religion lui ouvrait un royaume auquel il ne pensait pas accéder aussi aisément et où l'humble réalité se confondait au sacré. « Ce qui me séduit terriblement dans les livres sacrés, c'est la simplicité du mystère qu'ils nous révèlent », mystère baigné d'humanité et de concrétion. Péguy, avec qui il s'était lié d'amitié et qui sortait comme lui du peuple l'aida à poursuivre sa voie, à magnifier le réel et à incarner le sacré.

Il n'aima qu'une fois. Ce fut profondément. Jamais il n'oublia la jeune fille à l'ombrelle blanche qu'il rencontra un soir d'été à Paris, au Cours-la-Reine. Elle était belle, pure et hautaine. Il la suivit et s'enquit de son adresse. A quelques jours de là, il l'aborda et lui parla. Il lui fut répondu timidement et comme à regret : « Nous sommes des enfants, nous avons fait une folie. » Après quoi ils se quittèrent et ne se virent plus. Il ne se défit jamais de ces impressions fugitives qui lui restèrent de son amour et dont il conserva toujours la fraîcheur et la véracité. Il apprit plus tard, alors qu'il espérait encore, qu'elle s'était mariée. Il en fut étrangement meurtri. Il lui avait attribué cette pureté inscrite en lui comme un acte de foi. Il ne voulut jamais se consoler de sa perte. Il lui arriva de nouer des relations avec d'autres femmes, mais il ne put s'épancher et partager son amour. Il eut une amie : « elle était très belle, extraordinairement intelligente. Elle avait presque toutes les meilleures qualités. Sauf la pureté. Et c'est pourquoi je l'ai fait tant souffrir ». Et il ne redit jamais : « Comme l'amour est une chose vivante ! La seule chose qui me fasse bondir et toucher les cloisons de mon âme ». Sa tentation d'absolu l'éloignait derechef des sentiers du commun.

Il attendait d'un autre monde le paradis que la réalité ne lui consentait pas. Emotif, dilettante, candide, ambitieux, passionné, cruel, tendre, il était tout cela. Et plus que cela. Il négligeait d'être comme les autres.

« Nous avons préféré la déroute
sans fin
des horizons et des routes
des hoizons défaits
qui se refont plus loin »

et qui convient le poète à la rêverie. Qu'il nous dise la nature, l'enfance, la femme, l'amour, la pureté, jamais sa voix ne s'altère, jamais elle ne sonne faux. « L'œuvre est à l'image de l'homme le plus vrai des hommes et le plus irréel » (C. Aveline).

Pierre DU BOIS.

Littérature et poésie

Yé-Yé « Salut les copains »

la cravate de

qui fait fureur

au Golf Drouot à Paris

Yé-Yé la « RIBBON STIC TIE » des jeunes aux couleurs de *prébac* est en Helanca DROPNYL élastique, réversible, lavable.

Les jeunes filles la portent en ruban dans les cheveux

9,80

en primeur à Lausanne chez

Bomard NOUVEAUTÉS

Les pas

Des pas frappent le pavé des rues
Ils sonnent dur et font mal à mon [cœur
Ils résonnent sur la chaussée nue
Ils vont et sèment la douleur.

Les semelles ferrées
Des bottes bien cirées
Font crier les trottoirs
Et grincent dans le noir.

Les ruelles désertées
Tracent dans la ville
Une toile d'araignée
Avec d'énormes fils.

Et les pas saccadés
Continuent de taper
Les pavés tout rougis
Du sang de mes amis.

Où sont-ils mes amis ?
Ils sont tombés là-bas.
Pourquoi êtes-vous partis ?
Pourquoi suis-je encore là

Des pas frappent le pavé des rues
Ils sonnent dur et font mal à mon [cœur
Ils tapent la chaussée nue
Ils passent et sèment le malheur.

Pierre TREUTHARDT.

Tristesse

La nuit est silencieuse,
Seul le vent hulule.
Depuis le crépuscule
La nuit est mystérieuse.

Une pluie monotone
S'est mise à tomber.
Les brouillards de l'automne
Noyent les peupliers.

Les gens tristes qui pleurent, ne [savent à qui confier
Les chagrins de leur cœur que la vie [fait saigner.

Le cimetière sous la pluie,
Seul n'a pas changé.
Et les tombes fleuries
Se taisent à jamais.

Les pauvres, les mendiants,
Les vagabonds crottés
Les balladins charmants
Ont trouvé la misère mais la [vraie liberté.

Les gens tristes qui pleurent, ne [savent à qui confier
Les chagrins de leur cœur que la mort [vient délivrer.

Printemps 58.

où irez-vous ce soir...
TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
«Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

Avant-projet de loi sur l'artic le constitutionnel 27 quater

En décembre 1963, le peuple suisse approuvait l'insertion dans la Constitution d'un nouvel article, donnant à la Confédération le pouvoir de légiférer en matière de bourses et de mesures propres à favoriser l'instruction. La presse a récemment parlé de l'avant-projet de la loi d'application du premier alinéa de l'article constitutionnel 27 quater qui déclare que « la Confédération peut accorder aux cantons des subventions pour leurs dépenses en faveur des bourses d'études ou autres aides financières à l'instruction ». Le Conseil fédéral s'est rendu compte de l'urgence du problème évoqué, puisque au début de cette année, il publiait l'avant-projet de loi, après avoir consulté les cantons et diverses organisations, dont l'Union nationale des étudiants de Suisse. Des réflexions de ces groupements et de la volonté du gouvernement fédéral sortit ce texte qui traite d'abord des dispositions générales de la loi, ensuite des conditions de l'allocation des subventions fédérales, enfin des subventions elles-mêmes. Nous examinerons les trois parties de ce projet et exposerons l'attitude des étudiants lausannois, face à lui. Nous soulignerons combien il est heureux, mais aussi qu'il ne profite directement qu'aux cantons, et non pas aux étudiants. Nous pouvons espérer qu'il encouragera les cantons à continuer, ou à s'engager, dans la voie de la démocratisation des études.

L'AVANT-PROJET DE LOI

Dans la première partie de l'avant-projet, concernant les dispositions générales, la notion de bourse est définie comme les « prestations en espèces, uniques ou périodiques, non remboursables, accordées à ces personnes pour leur formation ou le perfectionnement de leurs connaissances ». Sont englobées par cette définition toutes les prestations en argent, hors les prêts. La Confédération n'a pas voulu subventionner les prêts accordés par les cantons, car elle aurait dû avoir part au remboursement, ce qui aurait été la cause de nombreuses difficultés pratiques. Mais la possibilité de la création d'une caisse fédérale des prêts sera examinée dans l'étude des « mesures destinées à favoriser l'instruction » ; elle sera donc évoquée lors de l'avant-projet de loi concernant l'application du deuxième alinéa de l'article constitutionnel 27 quater.

La seconde partie de l'avant-projet de loi traite des conditions de l'allocation des subventions. Elles ne seront possibles que dans des cas concrets et ne pourront être attribuées à des fondations pour les bourses d'étudiants. Elles seront accordées à des élèves fréquentant des hautes écoles et celles préparant à la maturité, les écoles normales et les séminaires, les écoles de profession artistique et de service social et encore « les établissements d'instruction préparant l'accès aux hautes écoles de personnes qui gagnent ou gagnaient leur vie » (avant-projet de loi). Voilà donc reconnue officiellement la deuxième voie d'accès à l'Université, dont se servent ceux qui travaillent ou ont dû travailler avant de commencer leurs études, souvent pour les payer. Dans beaucoup de cantons il existe des délais de bourses pour confédérés nouvellement établis dans le canton. Il était juridiquement impossible au Conseil fédéral de les supprimer par des prescriptions légales ; il a dû se contenter de prévoir fédérale aux bourses, que les cantons ne prescriraient aucun minimum de durée pour le domicile dans ce canton ; cela doit être entendu comme « une invitation adressée aux cantons pour qu'ils renoncent définitivement, dès que possible, à ces délais d'attente qui ne se justifient plus guère en raison des nombreux changements de domicile à l'intérieur du pays » (commentaires du Département fédéral de l'intérieur à l'avant-projet de loi).

La troisième partie de l'avant-projet traite des subventions elles-mêmes. Elle prévoit qu'un montant de base des bourses sera laissé à la charge des cantons, et ne sera donc pas subventionné par la Confédération. Pour chaque catégorie d'établissements mentionnés plus haut, ce montant de base est déterminé ; il varie d'après la capacité financière des cantons. Il sera fixé par l'ordonnance d'exécution accompagnant la loi ; mais on pense que, dans le cadre des bourses destinées aux universitaires, accordées par des cantons financièrement forts — dont le canton de Vaud — il sera de 1000 francs. Pour les dépenses cantonales dépassant cette somme de base, le taux des subventions fédérales se montera à 70 % pour les cantons faibles, 50 % pour les cantons moyens, et à 30 % pour les cantons financièrement forts.

NOTRE POSITION

Cet avant-projet appelle les remarques suivantes des étudiants lausannois. Il nous paraît très heureux et traite de la presque totalité des questions que peuvent soulever les bourses. Mais, s'il va dans le sens d'une démocratisation des études, il n'avantage pas directement les étudiants. Il est destiné aux cantons, et c'est ce que nous verrons en commentant ses trois parties. La définition de la bourse, proposée dans le premier tiers de l'avant-projet, est claire : une bourse est à fonds perdu. Quant à savoir si la Confédération subventionnera les bourses à demi-remboursables, les juristes discutent, mais cela n'est pas du tout certain. De toute façon, le système vaudois, liant la bourse à un prêt, devrait être revisé ; en effet, en cas d'augmentation des prestations, l'étudiant en devrait rendre la moitié. L'équité, qui demande d'élever les allocations des bourses vaudoises, n'exige pas que le boursier fasse les frais de la moitié de l'opération. Si la définition de la bourse reconnue par la Confédération nous satisfait parce qu'elle exclut la bourse liée au prêt, il nous semble regrettable que son indexation n'ait pas été retenue comme une condition de l'attribution de l'aide verait ont peut-être détourné le législateur de cette voie ; mais nous ne pouvons qu'applaudir aux prises de position de M. Oguey pour une indexation des bourses qui, paraît-il, résoudrait beaucoup des problèmes des restaurants universitaires et des logements pour étudiants (cf. conférence de presse de M. Oguey en février 1964). Notre plus cher désir serait que le législateur vaudois comble les lacunes laissées par le législateur fédéral !

Avec la seconde partie de l'avant-projet, nous sommes pleinement d'accord. La satisfaction de voir reconnue officiellement la deuxième voie d'accès à l'Université doit être grande pour ceux qui souhaitent sincèrement la démocratisation des études et qui ont pris conscience de son importance. Quant aux délais d'attente pour les bourses attribuées à des Confédérés, nous espérons que les cantons donneront suite aux souhaits formulés à ce sujet par le commentaire de l'avant-projet de loi.

Les mesures proposées par la dernière partie du projet, concernant les prestations fédérales, nous semblent particulièrement judicieuses. Elles ne déchargent pas les cantons de leurs responsabilités dans le domaine des bourses : en cela les fédéralistes, nombreux dans notre canton, doivent être satisfaits. Elles permettent, au contraire, d'améliorer les prestations cantonales accordées aux boursiers, puisque, à partir d'un certain montant, une part des allocations est prise en charge par la Confédération. Par ces mêmes mesures, la mâne fédérale n'est pas répandue sur des bourses insignifiantes. Pour une bourse, destinée à un universitaire, de 4000 francs accordée par le canton de Vaud, le montant de base sera de 1000 francs. La Confédération subventionnera à 30 % les 3000 autres francs ; le canton paiera effectivement 3100 francs. Pour une même bourse allouée par un canton financièrement faible, le montant de base sera de 600 francs. La Confédération subventionnera à 70 % les 3400 francs restants ; le canton aura effectivement à sa charge 1620 francs. Si le système de l'avant-projet parait très satisfaisant pour les cantons financièrement moyens et faibles, on doit se demander ce qu'il en est pour les cantons dits financièrement forts. En effet, on trouve la plus grande partie des étudiants dans ces cantons ; ils accordent de nombreuses bourses, et assument les charges financières des universités. Pour ces cantons-là les subventions fédérales effectives paraissent peu élevées ; elles varient entre 0 % pour une bourse de 1000 francs et 24 % pour une bourse de 5000 francs. Le taux de subventionnement fédéral des dépenses cantonales supérieures au montant de base ne pourrait-il pas être relevé à 40 ou 45 % ? Cela permettrait aux cantons d'accorder des bourses plus nombreuses et mieux garnies.

Le texte du Conseil fédéral, qui vient d'être examiné, a de grandes qualités ; mais nous devons aussi signaler deux insuffisances. Lorsque les cantons ne prévoient pas d'aide pour les étudiants désirant accéder à l'Université par la seconde voie, l'avant-projet de loi est inopérant. Lorsqu'une bourse cantonale est insuffisante, il n'offre pas non plus de compensation. Ces deux problèmes fort importants devront être envisagés dans le cadre du projet de loi portant sur le deuxième alinéa de l'article constitutionnel 27 quater ; à cette occasion, on s'occupera des « mesures destinées à favoriser l'instruction ». Un subventionnement aux restaurants universitaires, à une coopérative du logement étudiant, entre autres, devra être examiné. Pour l'étudiant, l'application du second alinéa, de l'article constitutionnel 27 quater sera capitale, car de celle du premier alinéa, il ne retire rien directement. Les cantons bénéficient de cet avant-projet de loi, qui devrait leur permettre de développer les mesures prises en faveur de la démocratisation des études. Le canton de Vaud a inscrit à son budget de 1964 100 000 francs de plus pour le fonds cantonal des Etudes supérieures qu'à celui de l'année passée ; nous voyons là un effort réel mais insuffisant, pour un développement des études. Que les mesures fédérales lui donnent l'occasion d'introduire des bourses à fonds perdu et d'inscrire à son budget 1965 une plus forte augmentation pour le poste des bourses ! Voilà ce qui satisferait les fédéralistes, le partisan du développement de l'Université, l'honnête homme, les étudiants, et même la jus-fédérale. Les difficultés qu'elle soulètice !

Philippe PIDOUX.

Votre quotidien vous propose des prix de faveur

Abonnements pour
un trimestre : Fr. 12.50
un semestre : Fr. 22.—
une année : Fr. 42.—

(Abonnements souscrits à nos guichets sur présentation de la carte d'étudiant.)

Dans votre journée
10 minutes
pour survoler le monde

Gazette de Lausanne

Théâtre

BERTHOLT BRECHT

à Genève

Comme vous l'avez peut-être remarqué sur les affiches rouges placées dans les bâtiments universitaires, à Genève se déroula du 7 au 29 février un festival Brecht. Je suis allé trouver François Rochaix, le metteur en scène d'un des spectacles, pour lui poser quelques questions sur cet auteur qui reste un des plus discutés.

Q. — *Pourquoi avoir choisi Brecht ?*

R. — Nous avons d'abord décidé de faire pour le premier anniversaire de la Maison des jeunes (où se déroule le festival) une grande manifestation culturelle, qui devait maintenant se répéter chaque année. Et cette manifestation fait participer tous les ateliers de la maison : art dramatique, menuiserie, photographie, ciné-club, etc. Ce festival comprend ainsi une exposition de conférences, des films...

Q. — *... et je crois des récitals du Berliner Ensemble ?*

R. — Oui, et de Gerhard Lenssen qui réalise la performance de jouer, de chanter et de jouer du piano seul sur scène pendant deux heures. Vous le verrez ainsi dans « L'Opéra de Quat' Sous » et dans « Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny » qu'il joue en allemand.

Q. — *Mais pourquoi avoir choisi Brecht ?*

R. — Il m'a semblé que d'abord Brecht est ici très mal connu. Ensuite il avait une conception du théâtre qui cadrait tout à fait avec notre travail. C'est-à-dire un théâtre collectif qui a le privilège de s'adresser en toute simplicité à tout le monde.

Q. — *Mais pourquoi avoir choisi « Grande Peur et Misère du IIIe Reich », qui peut paraître moins actuel que « Galileo Galilei » ?*

R. — Tout d'abord pour des raisons matérielles ; il est en effet extrêmement difficile d'avoir des droits pour cette pièce. Ensuite une raison pratique, c'est qu'il nous fallait une pièce où les rôles soient à peu près tous sur le même plan, ce qui n'est pas le cas avec d'autres pièces de Brecht. Nous avons ainsi 35 acteurs, 15 tableaux.

Q. — *Pensez-vous que cette pièce soit politique ?*

R. — Oui au sens large du terme, comme tout le théâtre de Brecht qui s'adresse directement au public et qui décrit des comportements humains qui ont une signification historico-sociale. J'aimerais éviter tout de suite tous les malentendus et dire que le théâtre de Brecht est en même temps poétique et politique et que sa poésie est marxiste.

Q. — *En quel sens ?*

R. — En ce sens que Brecht utilise la dialectique marxiste pour entrer dans le problème, c'est-à-dire qu'il traite l'histoire qu'il a pourtant vécue en partie, avec un très grand respect, d'une manière scientifique.

Q. — *Mais pensez-vous que ce problème soit toujours d'actualité ?*

R. — Oui certainement, car elle dénonce plus une attitude qu'une situation. C'est ce qui fait du reste que Brecht est aussi poète. Du reste, Brecht, tout au long de sa pièce, reste très concret. Chez lui, c'est une caractéristique : partir d'une attitude concrète particulière pour dénoncer. Ça n'est jamais réductible à une situation économique. Il n'est jamais ennuyeux, c'est ce qui en fait la valeur esthétique.

Q. — *Mais pensez-vous qu'il prenne parti ?*

R. — La pièce décrit les débuts du nazisme, les années 1933-1939 ; il a été persécuté par ce régime et a dû s'expatrier aux USA. En fait, il ne prend pas partie vraiment, il décrit une situation de façon marxiste, et la laisse se dérouler. Mais aussi il n'est pas neutre, car la pièce est anti-fasciste. Ele montre les gens sous Hitler et ce qu'ils font dans le climat de terreur avant-coureur de la guerre.

Q. — *Mais n'y a-t-il pas là une certaine fatalité comme chez Beckett ?*

R. — Non, Brecht admet la guerre, mais il pense aussi qu'on aurait pu l'éviter, mais qu'on a agi trop tard, et qu'il faut s'en tirer quand même...

Q. — *Comment avez-vous travaillé ?*

R. — Brecht a introduit un travail méthodique, presque scientifique, au théâtre. Et il en existe des publications, ce qu'il appelle des modèles, que j'ai étudiés. Avec ces analyses de mise en scène et de travail des acteurs, il y a aussi évidemment « Theaterarbeiten ».

Q. — *Mais c'est un travail considérable.*

R. — Je pense qu'il est indispensable pour obtenir une synthèse de l'œuvre écrite et de la théorie.

Q. — *Et que pensez-vous de cette fameuse « distanciation » ?*

La récitante dans « Grande Peur et Misère du IIIe Reich » (Photo Luc Buscardet)

R. — On a beaucoup ergoté là-dessus. On a dit que l'acteur devait rester étranger à son personnage. Mais je pense que ça lui est impossible, s'il veut bien jouer. Simplement il doit rester longtemps éloigné du texte pour en disposer. Nous avons ainsi échangé les rôles, dit les répliques sur tous les tons, de manière à ce que l'acteur entre le plus tard possible dans la peau de son personnage, mais il est impossible qu'il n'y entre pas. Ce fut du reste un travail de trois mois. Mais je crois qu'à l'avenir, il nous permettra d'aller plus loin.

Q. — *Brecht et Stanislawsky ne sont donc pas incompatibles ?*

R. — Non, certainement pas ; Brecht le cite du reste souvent. Ce qu'il faut c'est que le public reste lucide, n'entre pas trop dans le jeu. C'est du reste le rôle de la récitante, ou des chansons, de casser l'action pour que le spectateur reste conscient. J'espère et je crois pourtant qu'il sera touché.

Pierre Yves JACOPIN.

Pour un Théâtre populaire romand

Ce n'est pas une coïncidence si je parle du TPR en même temps que de Brecht. En effet, chacun témoigne à sa façon d'une certaine vision semblable du théâtre. Le TPR s'inscrit directement dans cet étonnant mouvement qui a fleuri après la guerre : que ce soit le TNP à Paris, le Berliner Ensemble à Berlin ou le Piccolo Teatro de Milan.

Après trois ans d'activité, après un spectacle brillant présenté en Romandie et à Lausanne, la tentative est suffisamment singulière à notre pays, méritoire et intéressante pour qu'on en parle.

Théâtre populaire romand : ces trois mots ont chacun un sens bien déterminé :

Théâtre : Le premier principe est que le théâtre sera collectif ou ne sera pas ; théâtre politique au sens large du terme, c'est-à-dire théâtre de la Cité. Et cette notion va à l'encontre du théâtre bourgeois qui laisse une place énorme à la « vedette », au caractère, à l'individualité (que Beckett et Ionesco ont poussé jusqu'à la destruction lucide par l'absurde), à l'encontre de ce théâtre de divertissement livré au caprice esthétique de l'acteur ou du metteur en scène, mais qui n'échappe souvent pas à la fadeur.

Le théâtre est donc cet art collectif et il exprime la société entière, mais en devient aussi le moyen de compréhension. On assiste alors à une détermination systématique de revenir à la réalité sociale, à l'actuel, comme ce fut le cas pour le théâtre grec ou élisabéthain.

Populaire : Ce désir d'exprimer la société. Et ce désir se traduit par la volonté de ne jamais ignorer aucun des domaines de l'humain. Si le théâtre doit s'adresser à tous, il ne saurait voir ou être un domaine réservé. Le répertoire sera alors axé sur des problèmes d'actualité. Pratiquement cette étude se fait déjà au niveau du texte : recherche de renseignements historico-sociaux, travail extrêmement poussé sur le texte (lectures, etc.).

Tout cet effort efface immanquablement la « vedette » au profit de l'équipe (c'est ce qui donne un caractère si insolite aux mises en scène de Molière par Planchon). Nous avons alors un théâtre de rapports de comportements. Et ceci est la vraie caractéristique du théâtre populaire, ce n'est pas tant qu'il allie les ouvriers, la masse, mais bien qu'il met l'accent sur les relations et que, par conséquent, il concerne tout le monde.

Romand : La situation culturelle en Suisse romande est très particulière : des villes assez rapprochées qui ont chacune une vie culturelle autonome assez intense (villes qui en outre ne sont pas très populeuses relativement aux villes étrangères de même ordre). De plus un public forcément limité par la langue, ce qui empêche de vastes tournées. Cette situation avait amené jusqu'à maintenant l'activité théâtrale à se localiser exclusivement dans les centres urbains. Devant cet état de fait, le TPR décide de décentraliser le théâtre sur deux plans :

1. par des prix peu élevés et un esprit communautaire, ouvrir le théâtre à tous, sans limitation aucune.
2. Aller jouer dans les localités de petites et moyennes importances délaissées par les autres troupes et reprendre ainsi la tradition des théâtres itinérants du moyen âge et de la Renaissance.

On se doute bien des difficultés matérielles et pratiques qu'il a dû surmonter... Mais ce faisant le TPR rétablit la vraie vocation du théâtre qui est non seulement de montrer et de divertir, mais aussi d'éveiller, de collaborer et d'échanger ; c'est l'art authentique qui est lien et compréhension humaine. Le TPR devient alors un **service public.**

P.Y. JACOPIN.

« L'Ombre d'un Franc-tireur », de Sean O'Casey, montée par le TPR aux Faux-Nez. (Photo Jacques Thévoz)

central
self
service
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.
(Fermé le dimanche)
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50
Pas de supplément pour le service
200 places assises
Ambiance agréable

LA PHOTO D'AMATEURS :
Une des distractions favorites de la jeunesse.
Pour vos achats et vos travaux :
Un SPÉCIALISTE
R. SCHNELL & Cie
4, place Saint-François
LAUSANNE

URGENT
Cherchons pour notre activité scolaire outre-mer des
PROFESSEURS SECONDAIRES
(direction, français, anglais, sciences) de religion évangélique.
S'adresser au Département missionnaire des Eglises protestante de Suisse romande, 5, chemin des Cèdres, Lausanne.

Magges SPORT s.a.
Formes et couleurs nouvelles
Lausanne,
rue Haldimand 13
rue de Bourg 29
✆ 22 22 60

PAVILLONS ET CITÉS

Le logement étudiant s'organise

Logement

Après la conférence de presse de M. Oguey, conseiller d'Etat, où nous n'apprîmes rien que nous ne sachions déjà, il est nécessaire de faire un examen critique des perspectives du logement étudiant à Lausanne. La situation n'est pas si parfaite que M. Oguey voulut le démontrer aux journalistes. On peut toutefois admettre qu'elle évolue positivement par rapport au néant d'il y a un an. A la fin 1966, on comptera 520 lits destinés aux étudiants, ce qui satisfera le quart seulement des besoins. Que l'on ne nous accuse pas d'ingratitude, nous gardons simplement conscience d'une réalité étudiante dynamique et constatons que l'on ne fait que rattraper partiellement un important retard. Voyons plus en détail les divers projets et avant tout examinons quelle est la fonction et la structure de la Fondation privée semi-officielle « Maison pour étudiants » qui peu à peu coiffera toutes les réalisations sociales pour étudiants, cités ou restaurants, jouant un rôle analogue au « Centre régional des œuvres » français.

FONDATION MAISON POUR ÉTUDIANTS

Constituée en juin 1961, la Fondation maison pour étudiants a pour but d'acquérir ou construire tous immeubles destinés à loger des étudiants, les gérer, accomplir tous actes nécessaires à la réalisation de son but. Au départ, la fortune de la Fondation était constituée comme suit : 50 000 francs, don de l'Etat ; 5000 francs, don de l'Université de Lausanne ; ainsi qu'un terrain d'une valeur de 320 000 francs, donné par la commune de Lausanne. L'organe directeur de la Fondation est le Conseil de Fondation. Celui-ci comprend neuf membres nommés par les fondateurs : trois membres désignés par le Conseil d'Etat, deux membres désignés par la Municipalité, deux membres de l'Université (professeurs) désignés par le Sénat universitaire, ainsi que deux étudiants — un pour l'Université, un pour l'EPUL. Les deux étudiants sont désignés par le Conseil de Fondation. La présidence revient de droit à l'un des délégués du Conseil d'Etat. Selon un article de l'acte constitutif de la Fondation, le Conseil de Fondation pourra déléguer une partie de ses pouvoirs à un comité de gestion ou de direction, dans lequel les étudiants seraient équitablement représentés, ou à des gérants, leur conférer la signature collective ou individuelle et révoquer lesdits pouvoirs.

La Fondation a déjà construit l'immeuble de la Maladière comprenant 130 lits disponibles dès 1965. Cette Fondation doit permettre une conjonction des efforts des pouvoirs publics — Etat de Vaud et commune de Lausanne — et du secteur privé. Elle autorise, grâce à la subvention annuelle de 100 000 francs de l'Etat, une liberté de manœuvre, d'option et d'achat sur un terrain, ce dont ne bénéficient pas les pouvoirs publics. Parmi ses réalisations futures, citons l'implantation de baraquements près de l'EPUL (1965) ainsi que la construction d'une Cité de 150 lits au chemin des Roulottes (1966 ?). Pour la réalisation de ce dernier projet, la Fondation bénéficiera du don Nestlé.

Le grave inconvénient de la Fondation est son caractère privé. Il y a d'importantes mises de fonds de la part de l'Etat et de la commune mais cette formule permet néanmoins aux pouvoirs publics de se soustraire à l'obligation de construire des cités universitaires.

L'Etat déclare que les constructions de maisons pour étudiants sont du ressort de la seule commune [1] et la commune lui retournera le compliment. Dans le domaine de la gestion, la situation sera bientôt analogue à celle du Foyer restaurant universitaire : on refusera tout subside à l'exploitation. Pourquoi en effet subventionner un organisme privé logeant autant d'étrangers que de Suisses ? De plus, il ne faudra pas s'attendre à une attitude favorable aux étudiants au sein d'un Conseil de fondation ne comprenant que deux étudiants et cinq membres (majorité absolue) désignés par l'Etat et la commune.

En période préélectorale, des projets naîtront, des buts seront fixés, les discours seront remplis de dates, de chiffres et de données techniques ; puis, deux ans après les élections, on se déclarera hautement satisfait si l'on arrive à réaliser une faible moitié du programme articulé.

[1] Cf. séance du Grand Conseil du 18 février 1964.

PAVILLONS DE MONT-CHARMANT

Il est remarquable que la première réalisation soit due à l'effort de la Ville. 48 lits répartis dans trois pavillons, à l'avenue de La Sallaz, constituant la première cité universitaire miniature de Lausanne. Impeccablement tenue par M. Collet, le concierge et son épouse, la gestion en a été confiée à l'AGECITE. Après quelques déboires, l'expérience s'est révélée concluante et un contrat de gérance a été conclu avec la Municipalité. Si en soi cette gestion étudiante n'est pas un événement exceptionnel, en raison de la relative modestie de l'exploitation, elle constitue un précédent très important pour l'avenir, qui incitera à confier la gestion de cités universitaires plus grandes aux étudiants.

Soulignons enfin que le prix des chambres est abaissé artificiellement par une subvention annuelle à l'exploitation consentie par la Commune.

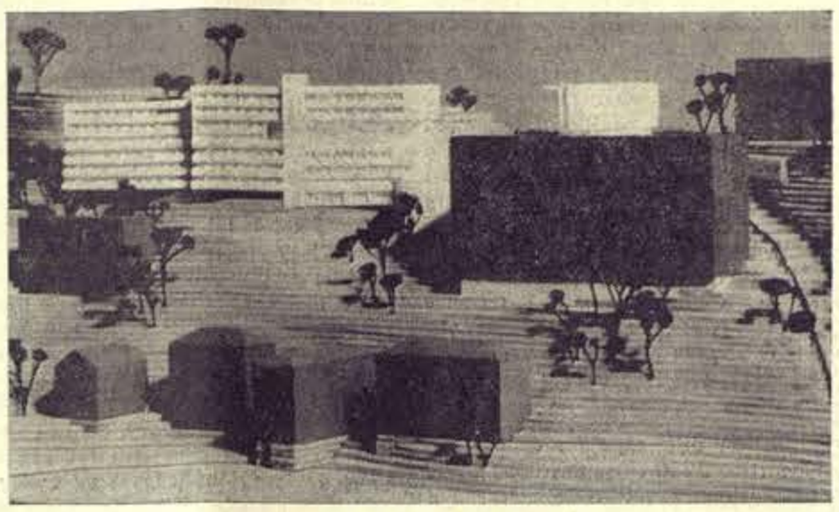

Maquette de la Cité des Roulottes

LA CITÉ DES ROULOTTES

On se souvient que la société Nestlé Alimentana avait, à la fin du printemps 1963, octroyé à l'Etat de Vaud un don de un million de francs. Destiné à financer partiellement la construction d'une cité universitaire dans le haut de la ville et survenant un mois après la manifestation de l'UEL, ce don bouleversera, paraît-il, les projets de l'Etat en matière de logement pour étudiants. Les clauses du don précisaient qu'il devait être utilisé le plus rapidement possible.

La ville de Lausanne mit à disposition un terrain à l'angle du chemin des Roulottes et du chemin du Calvaire, en dessous de l'avenue de La Sallaz. Par une étude conjointe, Nestlé Alimentana, la ville et le canton se mirent d'accord sur un projet de M. Collomb, architecte.

Construite sur un parking dont la location à un garage allégera l'exploitation, la cité sera constituée par trois corps de bâtiments de six étages. Chaque chambre, cellule de 11 m², comportera une douche, un cabinet de toilette, une armoire, une table de travail, un lit, une bibliothèque et un balcon. Dans chaque corps de bâtiment on trouvera une salle à manger à chaque étage, avec une cuisine. On comptera en tout 150 chambres. La Cité comprendra un restaurant pour étudiants, de 80 à 100 places, un bar à café, une salle de lecture, une bibliothèque et une petite salle de musique.

Le financement de l'immeuble est assuré par l'Etat qui complète le don Nestlé. On peut évaluer à trois millions le coût total de la construction. La Fondation Maison pour étudiants est « maître d'œuvre » et assumera l'exploitation et l'amortissement. Ce plan financier est très approximatif.

Le projet définitif sera mis au concours sous peu. On peu estimer à deux ou trois ans le délai qui nous sépare de l'inauguration. Les Facultés de la Cité disposeront donc de quelques deux cents chambres, Mont-Charmant inclus, fin 1966, début 1967... soit le sixième environ de ce qui serait nécessaire.

LA CITÉ DE LA MALADIÈRE

Dès la fin de l'Exposition nationale, la moderne construction située avenue de Bellerive et abritant actuellement les organes administratifs de l'Exposition, sera convertie en Cité universitaire, les deux corps de bâtiments construits sur piliers seront par cloisonnement transformés en chambres, avec une cuisine par étage. L'étage supérieur sera aménagé en studio-cuisine pour étudiants mariés. Le corps qui relie les deux bâtiments au niveau du sol sera réservé aux salles communautaires, cafétteria, bibliothèque, salle de conférence, de jeu et à la buanderie.

La Fondation Maison pour Etudiants est propriétaire de l'immeuble, construit pour 2 360 000 francs ; les transformations augmenteront sensiblement le coût définitif (selon le devis, 360 000). L'intérêt de la dette sera partiellement payé par la location du bâtiment à l'Exposition nationale pendant 2 ou 3 ans.

L'Etat assume une partie de l'amortissement par une subvention régulière de 100 000 francs à la Fondation Maison pour Etudiants. Comme le travail administratif de l'Exposition se poursuivra après la clôture et que la finition durera quelques mois, on pourra donc compter au début de 1966 sur 130 chambres aménagées dans un bâtiment en dur, bien construit — charpente métallique qui sera la première cité-universitaire digne de ce nom. Regrettons seulement qu'elle arrive avec 10 ans de retard.

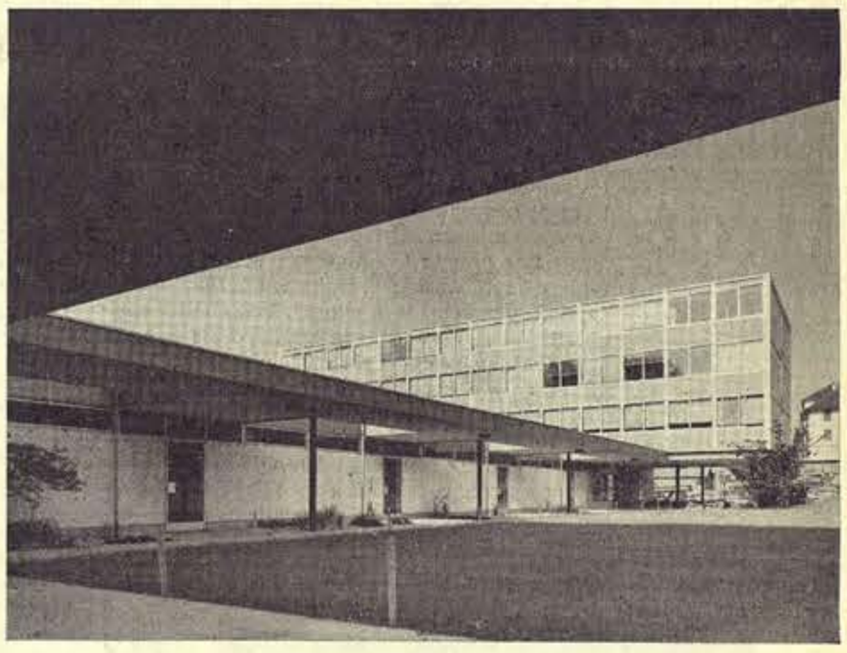

LA CITÉ DE LA MALADIÈRE : UNE TRÈS BELLE RÉALISATION (Photo Mé Vulliemin, Laus

PAVILLONS DES CÈDRES

Le terrain des Cèdres situé au-dessous de l'EPUL était destiné à des bâtiments universitaires et plus précisément à un nouvel habitat de la Faculté des sciences. Si ce projet est actuellement remis en question à cause de Dorigny, les trois pavillons préfabriqués qui devaient y être installés au même endroit subsisteront.

De plus, comme on cherche de manière générale à donner aux constructions nécessitées par l'Exposition nationale une durée plus qu'éphémère, le projet s'est transformé et developpé, sous l'impulsion de la Fondation Maison pour Etudiants. Comme il est le dernier-né et que sur certains points il semble discutable, nous nous y attarderons quelque peu. Adopté par la Fondation Maison pour Etudiants, il n'est cependant pas définitif. L'exposé des motifs prévoit une prise en charge par l'Etat des intérêts de la somme empruntée. Cette demande de crédit a été soumise au Grand Conseil lors de sa session de février et acceptée.

Outre trois pavillons préfabriqués de type Orvic, comprenant chacun 20 chambres avec eau courante, la Fondation rachèterait dix des pavillons construits par l'Exposition nationale pour loger son personnel. Un peu moins confortables et ne disposant pas de l'eau courante dans chaque chambre, ils offriront chacun 10 chambres

(Suite en page 8)

C'est dans le parc situé au-dessous de l'Ecole polytechnique que doivent être édifiés, outre les pavillons des Cèdres, de nouveaux bâtiment universitaires pour la Faculté des sciences et un restaurant pour étudiants.

(Photo Wyden)

UN ÉVÉNEMENT DANS L'ÉDITION DES COLLECTIONS DE POCHE

HISTOIRE DE L'ART PAYOT

20 volumes
1200 reproductions en noir et blanc
3200 pages de texte, 160 planches en couleurs, 600 figures au trait

1. Europe préhistorique - Afrique - Océanie - Indonésie et Asie du Sud-Est.
2. Orient ancien
3. Egypte
4. Civilisations mégalithiques - Crète et Mycènes - Peuples des steppes
5. Grèce
6. Etrusques - Rome
7. Débuts de l'art chrétien
8. Byzance
9/10. Architecture médiévale
11. Sculpture médiévale
12. Peinture médiévale
13/14. Renaissance, baroque et rococo
15/16. Du classicisme à l'art moderne
17. Extrême-Orient
18. Mexique précolombien - Amérique précolombienne - Art colonial ibéro-américain
19. Vallée de l'Indus - Inde
20. Islam - Index général

Parutions : Février 1964 : volumes 2 et 6 - Mars 1964 : volumes 1 et 3 - Mai 1964 : volumes 7 et 11 - Septembre 1964 : volumes 9 et 10. Le volume Fr. 6.—.

ÉDITIONS PAYOT PARIS - LAUSANNE

LE LOGEMENT ÉTUDIANT S'ORGANISE

Pavillons des Cèdres

(Suite de la page 7)

à un lit, de dimensions agréables, puisque prévues pour deux personnes pendant l'Exposition.

Mises à part les difficultés d'insonorisation inhérentes à la construction en bois et quasi insurmontables sans frais démesurés, le projet semble, quant à l'habitation, bien conçu. On doit regretter cependant que de longues années d'imprévoyance aient contraint à une construction en bois, plus rapidement achevée certes, mais provisoire, plus coûteuse et moins confortable que la construction en dur ; l'expérience de Mont-Charmant prouve que la fragilité du matériau et les déperditions de chaleur dans un pavillon de bois entraînent **des frais d'exploitation et de chauffage considérables.** De plus, l'amortissement d'une construction de bois doit être réalisé en 15 ans — alors qu'il s'étend sur quarante trois ans pour un bâtiment de pierre, ce qui implique une très importante différence dans les loyers, point capital pour les étudiants.

Comme il existe actuellement à Lausanne 108 lits destinés aux étudiants pour des prix modérés — Foyer Catholique et Mont-Charmant — nous ne pouvons pas nous montrer difficiles.

Remarquons pourtant que dans le domaine du logement étudiant comme dans tant d'autres, l'imprévoyance est la principale source de gaspillage. Pressé par le temps, on se résoud à des solutions peu rationnelles du point de vue architectural et économique. Ce sont malgré tout 160 lits qui, avec la Cité de la Maladière, permettront une certaine détente dans le secteur logement pour l'Ecole Polytechnique.

Le plan financier proposé est par contre très contestable. Le coût total des 160 chambres est de 1 600 000 francs dont 871 000 francs pour les trois pavillons de type Orvic. L'intérêt de cette dette — 4 % — sera assumé par l'Etat. Il sera de 64 000 francs la première année et décroitra en même temps que la dette pour être nul au bout de 15 ans, lorsque l'amortissement sera achevé. L'Etat disposera alors des pavillons ! Il prête le terrain à la Fondation Maison pour Etudiants pendant quinze ans. La Fondation, propriétaire des pavillons, assumera seule l'amortissement par un bénéfice d'exploitation de 107 000 francs par an qui ne peut être réalisé que grâce aux loyers. Ceux-ci ont été fixés en conséquence à 100 francs par mois pour les chambres situées dans les pavillons rachetés à l'Exposition, à 135 francs par mois pour les chambres des pavillons Orvic. On peut formuler diverses remarques relatives à ce plan financier :

1. Si la différence de coût, donc d'amortissement, entre pavillons Orvic et Exposition, explique financièrement la différence de loyers, pour les étudiants une chambre un peu plus confortable — eau courante — ne justifie pas un excédent de loyer de 35 francs. De plus, si le loyer d'un logement spécialement conçu pour des étudiants atteint un niveau aussi élevé que sur le marché privé, on voit mal quel avantage il peut offrir aux étudiants, sinon celui de leur réserver un certain contingent de chambres, privilège compensé ici par le fait qu'il s'agit de baraquements de bois. Il est enfin absurde de louer à quelques mètres de distance, à deux prix différents, des chambres qui après quelques années offriront sensiblement le même confort ou inconfort.

On aurait pu acheter pour le même prix 22 pavillons à l'Exposition ce qui aurait porté à 220 le nombre de lits, soit 160 de plus que dans le projet actuel, en louant les chambres 100 francs par mois.

2. Si la Fondation privée Maison pour Etudiants a l'avantage de permettre la conjugaison pratique des actions privées et publiques, elle décharge l'Etat de ses obligations et contraint à des opérations financières peu rationnelles. La Fondation doit en effet emprunter 1 600 000 francs, à un taux d'intérêt — 4 % — relativement bas, mais qui porte l'intérêt total, étant donné le remboursement en quinze ans à 512 000 francs. Si l'Etat était le maître d'œuvre de ces pavillons, il aurait pu faire voter un décret allouant un crédit global de 1 600 000 francs à la construction. Ce demi-million d'intérêt aurait pu être reporté sur l'amortissement et le prix des chambes abaissé.

Indépendamment du fait que l'argent octroyé par l'Etat compense une opération financière peu rationnelle et qu'il ne profite nullement aux locataires, il faut relever la participation très modeste des pouvoirs publics à ces pavillons universitaires. L'Etat alloue 512 000 francs pour payer l'intérêt de la dette. Mais après quinze ans, il est propriétaire des pavillons, dont la valeur de revente peut être estimée à 15 % de la valeur d'achat au moins, soit 200 000 francs. La participation de l'Etat n'est donc que de 300 000 francs environ, en quinze ans, soit 20 000 francs par an, ce qui est très peu. Si la politique du logement pour étudiants de l'Etat de Vaud se borne à la recherche d'hypothétiques terrains, au rachat tout aussi aléatoire d'immeubles déjà construits et au versement annuel de 100 000 francs à la Fondation Maison pour Etudiants, sur laquelle repose tous les espoirs et les responsabilités, on peut se demander si l'on disposera avant 1980 des 2000 lits qu'il faudra en 1965 déjà.

Il nous semble indispensable dans le cas des Cèdres que l'Etat alloue 64 000 francs par an **pendant quinze ans,** soit 960 000 francs, la différence — 450 000 francs environ — permettrait de ramener le prix des chambres à 100 francs dans les pavillons Orvic, c'est-à-dire de les mettre à la portée des étudiants...

Ph. PERRENOUD.

(Suite de la page 3)

UN MILLIARD À LA CLÉ

Plus (ou presque) de travail d'exécution. L'ouvrier n'intervient plus directement dans la production. Il contrôle, surveille, intervient à distance. Dans cette nouvelle situation, il est appelé à recevoir et à émettre plus de signaux que par le passé. Il en résulte une modification de la notion de compétence : les aptitudes demandées ne sont plus en relation avec la formation et les connaissances ; ce sont des aptitudes perceptives et conceptuelles qui ne s'acquièrent guère par apprentissage. Il faut au bon opérateur moderne une grande faculté d'adaptation, une certaine compréhension technique, une acuité perceptive développée (Pollock). Sa qualification ne se définit plus par son savoir, mais par son rôle dans un système de communications (Touraine), ce qui explique que certaines personnes sont technologiquement inemployables, parce que relativement illettrées. Parallèlement, les anciens métiers trouvent un refuge dans les travaux d'entretien, travaux dont l'importance augmente. Certains appareillages délicats et complexes réclament l'intervention d'un personnel hautement instruit. Enfin, le personnel de création, celui des bureaux d'études, doit vraiment bénéficier d'une formation très large.

Nous le voyons donc, la réalité sociale complexe interdit les schémas trop simples. C'est ainsi que celui que propose M. Kneschaurek masque le phénomène de la déqualification. C'est à ce titre qu'il est mystifiant. De plus, il ne nous dit rien de la nature des nouvelles hautes qualifications requises. C'est Pollock qui souligne que l'école doit bien se garder de ne pas former des hommes pour l'ancien système, mais qu'elle doit résolument se tourner vers l'avenir, pour la qualité comme pour la quantité.

III.

Le remède proposé par M. Kneschaurek pour améliorer l'Université est insuffisant et même fallacieux. S'il propose d'investir pour le bien-être des professeurs (que nous souhaitons d'ailleurs), il ne faut pas croire que cela suffira à démocratiser l'enseignement supérieur. Au contraire, une réelle démocratisation passe par un ensemble de réformes fondamentales, à tous les niveaux de l'édifice scolaire et social. Nous ne pouvons malheureusement pas nous y étendre, faute de place.

Michel ROUSSON.

VOIX UNIVERSITAIRES
Journal mensuel édité
par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.
LAUSANNE, rue de la Barre 1
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40
NEUCHATEL, faubourg de l'Hôpital 41
CCP IV 23 01 Tél. (038) 5 77 12
Administration :
J.-J. BORGEAUD, Lausanne.
Comité de rédaction :
Rédacteur responsable : Philippe PERRENOUD (AGECITE)
AGEPUL : Gilbert RAPIN
FEN : Jean-Pierre JELMINI
Imprimerie Vaudoise
Ruchonnet 15 Lausanne
Tirage : 7000 exemplaires
Abonnement un an à :
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.
Publicité :
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.

Direction de vol : Le soleil!
avec l'organisation de voyages aériens la plus renommée
Tout compris
CANARIES . . . . . Fr. 891.—
MAROC . . . . . » 1390.—
MADÈRE . . . . . » 1158.—
Départs réguliers avec les avions de Swissair, Balair et Globe Air
Demandez le programme détaillé à
VOYAGES LAVANCHY S. A.
VEVEY — 18, rue du Simplon — ✆ 51 50 44
LAUSANNE — 15, rue de Bourg — ✆ 22 81 45
MORGES — 7, place Saint-Louis — ✆ 71 21 91

RECORDAGE RAQUETTES
SCHAEFER SPORTS LAUSANNE

Assemblée générale de l'UNES

Neuchâtel a vu se dérouler en deux temps l'Assemblée générale de l'UNES. Comme les discussions n'ont pas pu se terminer ainsi que prévu le samedi 8 février, elles se poursuivirent le samedi 22. Voyons ce qui fut dit et décidé au cours de ces deux sessions. De même qu'au Congrès de Saint-Gall, trois groupes de sujets fondamentaux furent abordés.

QUESTIONS INTERNATIONALES

L'objet principal fut constitué, dans le domaine international, par les Semaines de solidarité, dont le principe même fut remis en question par les Genevois. Il semble bien en effet, que le problème des Semaines de solidarité doit être revu, malgré le succès incontestable de celles qui furent organisées jusqu'à maintenant. Il faudrait arriver à faire de ces semaines non pas un élan passager de charité, mais bien plutôt une action d'information en profondeur, afin que notre pays ressente intimement le devoir qui est le sien envers les pays en voie de développement. Cette nouvelle conception de la Semaine de solidarité se concrétisa en une motion acceptée à l'unanimité. Pour toutes ces raisons, ni la date, ni le pays bénéficiaire, ni même la forme de la Semaine de solidarité 1964 n'ont pu encore être déterminés.

QUESTIONS SOCIALES

Multiples, les problèmes sociaux sont pour la plupart en gestation. l'UNES a remis en tout cas au Département de l'intérieur son rapport sur l'avant-projet de loi concernant le premier paragraphe de l'article 27 quater de la Constitution fédérale. En outre, un grand problème est actuellement en voie de résolution, voie, soulignons-le, délicate, hérissée de difficultés et de pièges : l'étudiant dans la société. Qu'est-ce en effet qu'un étudiant ? Quels droits, partant, quels devoirs, a-t-il envers la société dans laquelle il vit ? De même, quels droits, quels devoirs a cette société envers l'étudiant ?

Graves questions, dont la réponse entraîne nombre de conséquences méritant un examen attentif.

Le logement des étudiants crée lui aussi bien des embarras à l'UNES. Doit-on, pour résoudre ce problème, avoir répondu à la question précédente ? C'est ce que soutiennent les uns et nient les autres. Quoi qu'il en soit, une motion zurichoise a demandé expressément au vice-président social de résoudre ce problème indépendamment de celui du rôle de l'étudiant dans la société.

Soulignons, d'autre part, que l'UEL a présenté une motion — acceptée à l'unanimité — demandant une étude approfondie de la situation des RU en Suisse. Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro.

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

Ce domaine a suscité de larges discussions. En effet, le vice-président universitaire, le premier de l'UNES, est en train d'accomplir un travail de pionnier. Il rencontre des obstacles que le Congrès de Saint-Gall n'avait aucunement envisagés. Cependant le travail se poursuit intensément et nous serons prêts, lors de la parution du rapport Labhardt, à discuter valablement, avec les membres de ladite commission.

Quant aux associations nationales de facultés, elles sont pour les unes constituées déjà, pour d'autres projetées seulement. Cette année verra néanmoins la naissance d'une Association nationale des étudiants en sciences, lettres, théologie et architecture. Là ce sont les problèmes financiers qui sont les plus considérables et les plus difficiles à résoudre.

Cette assemblée générale a pris fin par une longue controverse sur la question du défraiement des membres du bureau exécutif de l'UNES. Les Romands estiment que les membres de l'UNES devraient être rétribués, si peu que ce soit. Les Suisses allemands eux, considèrent la tâche des membres du bureau comme un « Ehrenamt » aussi ne voient-ils pas d'un bon œil que les vice-présidents soient payés. C'est donc dans une atmosphère tendue que l'Assemblée générale de Neuchâtel a clos ses délibérations. Nous espérons que les chaleurs de juin mettront tout le monde d'accord et qu'une certaine unité sera rétablie pour le prochain congrès.

Claude EMERY.

Chroniques neuchâteloises

(Voir aussi en page 10)

SPORT UNIVERSITAIRE À NEUCHÂTEL

Après une longue période d'activité restreinte, on assiste au réveil du sport universitaire neuchâtelois. Après les brillants résultats obtenus par nos skieurs à Andermatt, notre équipe de football a remporté la deuxième place aux championnats suisses universitaires ; cet hiver, il faut se montrer satisfait des progrès réalisés par nos hockeyeurs. En effet, malgré le scepticisme de la CSU (Commission sportive universitaire), une équipe de hockey sur glace fut mise sur pied ; après des discussions sans fin avec les membres de la CSU, elle reçut même l'autorisation de participer aux championnats universitaires. Malheureusement, les Bâlois auxquels l'ASUS en avaient confié l'organisation, durent renoncer faute de pouvoir disposer de la patinoire locale ; la nouvelle provoqua une vive déception parmi les hockeyeurs neuchâtelois qui décidèrent d'assumer eux-mêmes l'organisation du tournoi. Le maître de sports s'opposa catégoriquement au projet ; le représentant des étudiants à la CSU se rallia à l'initiative de ses camarades ; le délégué du Sénat donna son accord après avoir reçu la garantie que personne ne viendrait lui demander davantage que les 250 francs prévus au budget du hockey (à noter que les hockeyeurs bernois disposent annuellement de 6500 francs). Le tournoi ne put cependant pas être organisé à Neuchâtel, car l'actionnaire principal de la Société de la patinoire (il est pourtant professeur à l'Université) s'y opposa catégoriquement ; les dirigeants yverdonnois se montrèrent heureusement plus compréhensifs et les premiers championnats suisses universitaires de hockey sur glace purent se dérouler dans les meilleures conditions.

L'historique de cette manifestation montre clairement que quelque chose cloche à la CSU ; de nombreuses réformes sont nécessaires, surtout en ce qui concerne les statuts de la commission ; ils confient toutes les responsabilités au maître de sports et, pour autant qu'il manque de dynamisme, rien ne se fait à Neuchâtel (loin de moi l'idée d'en vouloir à M. Meier ; je sais très bien que pendant ses trente années d'activité les étudiants n'ont pas toujours répondu à ses initiatives et qu'ils ont ainsi progressivement réfréné son enthousiasme ; j'estime cependant que nous ne devons pas subir les inconvénients de la passivité de nos prédécesseurs). J'en veux pour preuve qu'aucun tournoi interne ne s'est déroulé pendant le semestre d'hiver dans notre université ; les skieurs, pongistes et basketteurs ne manquent pourtant pas. Les étudiants ont montré à Yverdon qu'ils étaient capables d'organiser quelque chose de valable même sur le plan interuniversitaire ; il est donc souhaitable que les statuts de la CSU leur donnent plus de compétences et de responsabilités. D'autre part, pour la bonne marche de cette commission, il faut espérer que le Sénat y délègue un jeune professeur qui s'intéresse au sport universitaire et qui puisse y consacrer plus d'une heure par semestre.

J'examinerai pour terminer le problème financier ; c'est vraisemblablement le plus important, car, si l'on parvient à le résoudre, tout ira beaucoup plus facilement .Aujourd'hui, le budget de la CSU est d'environ 3500 francs, soit près de la moitié de ce que l'Université de Berne consacre au seul hockey sur glace ; il y a quelques années, les deux cinquièmes de la somme versée à la FEN par les étudiants étaient destinés à la CSU; une décision de l'assemblée générale réduisit cette proportion à un cinquième; j'estime que, vu l'essor actuel du sport universitaire, on devrait revenir à l'ancienne répartition (cette éventualité avait été admise par l'assemblée). Enfin, je ne vois pas pourquoi nous ne cherchons pas à obtenir une contribution du Sport-Toto, puisqu'il en apporte à d'autres universités.

Claude BOREL.

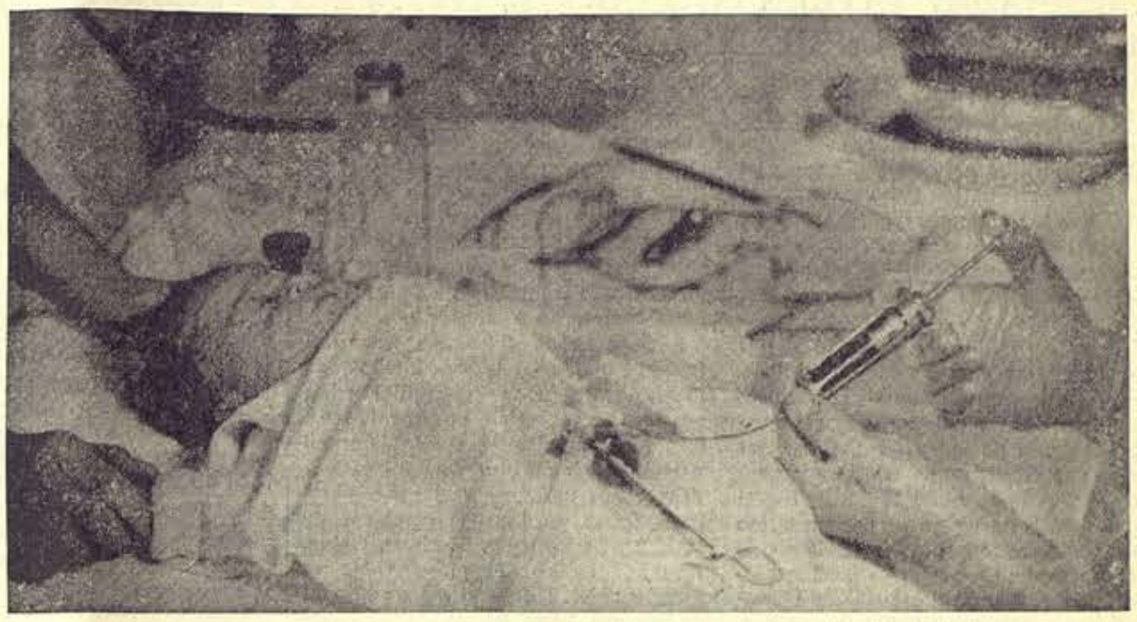

Exsanguino-transfusion chez un nouveau-né.

Neuchâtel aussi participera à
LA SEMAINE INTERNATIONALE DU DON DU SANG

Bien que ne possédant pas de Faculté de médecine, Neuchâtel tient à participer à la généreuse initiative de la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine du 29 avril au 5 mai.

Le centre national de transfusion sanguine à Berne déplacera le 5 mai une de ses équipes à Neuchâtel, mais il est indispensable pour cela qu'un minimum de donneurs se présentent, à savoir 300. L'Université de Neuchâtel compte 987 étudiants ; il faut que tous fassent un effort particulier afin que ce minimum soit largement dépassé. Nul doute que de très nombreux étudiants accepteront volontiers de donner 400 cc de leur sang.

MAIS POURQUOI DONNER DU SANG ?

Les champs d'application du sang sont multiples : il doit remplacer le sang perdu lors d'une opération, d'un accouchement ou d'un accident. Il constitue un élément important dans les opérations à cœur ouvert qui demandent douze à quinze litres de sang complet, ce qui correspond à environ trente-cinq donneurs. Il permet le traitement de certaines maladies du sang: des anémies, des leucémies. Il sauve la vie des nouveau-nés atteints de la maladie hémolytique.

Le sang peut être transfusé directement ou conservé soit à l'état de sang complet ou de plasma.

Malheureusement, la conservation du sang complet est limitée à deux ou trois semaines en raison des substances périssables qu'il contient : les globules blancs qui servent à la défense contre les agents pathogènes, les plaquettes sanguines qui jouent un rôle dans l'arrêt des hémorragies et les globules rouges qui sont responsables des échanges gazeux. Les groupes sanguins A, B, AB, 0 sont des caractéristiques des ces globules rouges. Leur existence ne permet pas de transfuser à n'importe qui le sang de n'importe quel donneur.

Le plasma est la partie liquide du sang : il se compose de 92 % d'eau, 7 % de protéines et 1 % de graisse, vitamines et hydrates de carbone. Pour stocker ce plasma on lui retire son eau. On utilise ce plasma séché, en particulier, en cas d'urgence, lors de catastrophes par exemple. Le plasma est exempt de globules rouges. Il n'est donc pas nécessaire de tenir compte du groupe sanguin pour la transfusion.

LE SANG AU SECOURS DES NOUVEAU-NÉS

La découverte du facteur rhésus dans le sang humain a permis de lutter victorieusement contre la maladie hémolytique du nouveau-né jusqu'alors inexpliquée. Dans certains cas en effet, un enfant né de mère rhésus négatif et de père rhésus positif, peut être atteint par la maladie hémolytique. En opérant immédiatement une exsanguino-transfusion chez le nouveau-né atteint de cette maladie, on le délivre du danger d'une lésion cérébrale ou même de la mort. L'exsanguino-transfusion consiste à remplacer chez le bébé la presque totalité de son sang qui eût rapidement provoqué de graves accidents chez lui, pour lui substituer du sang fourni par des donneurs. Un nouveau-né sur 200 environ est atteint de cette maladie. Qui n'accepterait pas de donner 400 cc de son sang pour aider à le sauver ?

Y A-T-IL DES RISQUES A DONNER SON SANG ?

L'organisme remplace en deux à trois semaines le sang prélevé. Une prise de sang n'amoindrit ni les facultés mentales ni les forces corporelles. Elle prend à peine 30 minutes. En règle générale pour devenir donneur de sang, il faut avoir 18 ans au moins et 65 ans au plus. Cette limite d'âge n'est donc pas un obstacle pour les étudiants.

Le Dr Grimm du centre de transfusion de Neuchâtel précise qu'un prélèvement de 400 cc de sang n'entraîne aucun risque pour un individu normalement constitué, en bonne santé et sans antécédents dans l'anamnèse. (Par exemple troubles cardiaques, circulatoires, diabète ou malaria.)

Pour la majorité des étudiants, aucune excuse valable ne peut être invoquée pour refuser de donner du sang, don concret d'eux-mêmes.

Ainsi nous verrons le 5 mai prochain une foule compacte se presser devant les annexes de l'Uni de Neuchâtel, avec l'ardent désir de se libérer de ces quatre petits décilitres de sang !

Semavi BUTEMO.

UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE
Pl. St-François - Gd-Pont 2

NEUCHATEL
Place des Halles 8

Agence à Prilly-Centre : Place du Collège

Une fois vos études terminées,
pour vous établir, consultez-nous !

Pour la première fois à l'Université :

UNE EXPOSITION ROMANDE D'ART ESTUDIANTIN

Du 23 avril au 12 mai 1964 à la Salle Jean Muret, rue Chaucrau 8

Memento

Une importante manifestation

EXPOSITION ROMANDE D'ART ESTUDIANTIN

23 AVRIL - 10 MAI

Le 23 avril s'ouvrira à Lausanne, à la Salle Jean Muret, une exposition d'art estudiantin groupant huiles - dessins - gravures - aquarelles et fusains d'artistes neuchâtelois - fribourgeois genevois - vaudois. L'intérêt de cette exposition romande ne résidera pas tant dans la variété des sujets qui seront présentés au public que dans la révélation de talents dont on ignorait tout jusqu'alors et dans le dévoilement d'une activité artistique dont on ne se préoccupait pas, parce que, croyait-on, elle n'intéressait personne. Or contre toute attente, les inscriptions ont été nombreuses. Les étudiants n'ont pas manqué de sauter sur l'occasion qui leur était ainsi offerte. Ce qui explique que cette exposition peut enfin avoir lieu. Une soixantaine d'œuvres couvriront les murs de la salle Jean Muret rénovée.

Il n'est pas dit, comme d'aucuns le prétendent, que cette rétrospective d'art, estudiantin, à laquelle collaborent Fribourg et Neuchâtel, donne dans l'hétéroclite, le banal ou la plus effrénée avant-garde. Loin de là. Que les sujets soient variés, nous n'en doutons pas — tous les artistes ne relèvent pas, en effet, de la même école — mais ceci ne peut être sujet à critique car il ne peut en être autrement. Et varié n'est pas synonyme d'hétéroclite. Il convient de ne pas préjuger de la valeur des œuvres avant de les avoir vues et « objectivement » contemplées. Des visages de visiteurs marqueront bien souvent l'étonnement et la stupeur devant la beauté, le lyrisme et la plasticité de certains tableaux. Des chiffres seront formulés... Des noms seront cités...

Du succès qui sera obtenu auprès du public dépendra le renouvellement de telle manifestation. Qu'on se le tienne pour dit.

Pierre DU BOIS.

Des prix en espèces seront décernés aux artistes dont les œuvres auront été considérées comme les meilleures par un jury formé de Mme Catherine Collomb, écrivain, de M. Ernest Manganel, directeur de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts, de M. André Kuenzi, critique d'art, M. Jacques Berger et J.-J. Gut, artistes-peintres.

Récital de poésie

A Sion (Valais) s'est récemment créé un club de jeunes et talentueux poètes qui, à l'occasion de réunions hebdomadaires, récitent leurs vers, les discutent et les corrigent. Décidés d'aller de l'avant, de diffuser leurs idées poétiques et d'animer la vie artistique de leur ville, ils organisent à la fin du mois de mars un récital de poésie avec le concours de comédiens et d'instrumentistes. De telles manifestations méritent de retenir l'attention du public du fait de leur rareté et de trouver un écho favorable auprès de tous ceux que la poésie contemporaine intéresse.

« ART ET CULTURE » - Dates à retenir

23 avril - 10 mai : Exposition romande d'art estudiantin.

6 mai : Conférence de Jean Ziegler, l'auteur de « La conre-révolution en Afrique ». Sujet : « Lutte des classes et conflits raciaux ».

14 mai : Conférence de Roger Caillois, philosophe et sociologue. Sujet : « De la féerie à la science fiction ».

27 mai : Conférence de Jean Charon, physicien et écrivain. Sujet : « Convergence des sciences, convergence des sociétés ».

Ces conférences auront lieu à l'aula du du Palais de Rumine ou à l'auditoire 15 du Palais de Rumine.

Une date pour l'ASSEP : Lausanne, 4-8 mai 1964

SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE SCIENCES POLITIQUES

Depuis le début de l'année, il n'est plus possible d'ouvrir un journal sans voir traiter — ou maltraiter — le sujet de l'Exposition nationale. L'Expo, plus que la manifestation nationale, résumé de toute la vie du pays, devient mythe. C'est l'« Evénement » suisse, le seul d'ailleurs pouvant justifier un compte à rebours que l'on croyait réservé aux « Grands ».

Dans ce grand élan patriotique, par esprit civique et avec l'ambition d'apporter une contribution — si modeste soit-elle à la meilleure connaissance des valeurs de notre pays, l'Association des Etudiants en Sciences Sociales et Politiques (AESSP) décidait — il y a tout juste un an — l'organisation d'un Séminaire international de science politique. Ce projet — dont la réalisation réclamait d'emblée un travail intense — n'était pas l'effet d'un hasard. Car, dans le cadre d'une Ecole qui doublait son effectif d'étudiants de 1959 à fin 1963 (passant de 114 à 223), comme sur le plan international, marqué en 1959 — sur une initiative lausannoise — par la création d'une Fédération internationale des étudiants en Sciences politiques (FIESP), l'AESSP affirmait de plus en plus sa volonté de défense et d'illustration de ses études et de ses étudiants. Dans cette optique, organiser un Séminaire international offrait deux avantages principaux : celui de promouvoir, en collaboration avec nos professeurs, l'étude encore méconnue de la science politique dans notre pays et celui d'affirmer la position privilégiée de notre Association sur le plan international.

La mise sur pied d'un tel Séminaire se présente sous deux aspects : l'un intellectuel, l'autre technique et administratif.

Au point de vue intellectuel, la première difficulté rencontrée fut le choix du sujet. D'entente avec le Conseil de l'Ecole, nous avons retenu celui de « la démocratie semi-directe en Suisse », c'est-à-dire l'étude de la place de l'initiative et du référendum dans notre vie politique nationale. Ce thème significatif de nos mœurs politiques permet, par sa généralité, d'évoquer en regard une foule de questions annexes telles que le rôle des diversités linguistiques, religieuses, économiques, celui de la presse, des partis politiques, des groupes de pression.

A ce sujet — fait qui contribue à son intérêt — s'attache toute la part de mystère d'un problème encore fort mal connu puisqu'il n'existe en fait sur lui aucune étude générale récente, et que les études particulières se comptent sur les doigts d'une main.

La seconde difficulté consistait dans la préparation même de la partie intellectuelle. Le Conseil de l'Ecole l'a résolue en se chargeant de cette responsabilité. Sous son patronage s'est constitué un groupe de recherche d'une trentaine d'étudiants qui, depuis près de six mois, se familiarisent avec le sujet pour être en mesure de le présenter en toute connaissance de cause à leurs camarades étrangers.

Si nous avons donc une promesse formelle d'aide sur le plan intellectuel, nous devons nous débrouiller seuls sur le plan technique et administratif. Notre Séminaire prévoit l'accueil d'une centaine d'étudiants (deux par Universités invitées) venus de vingt pays (ceux du Marché commun, de l'AELE plus Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Israël, Pologne, USA et Yougoslavie). Il représente un budget de quelque 33000 francs.

Recevoir une centaine d'étudiants, leur assurer le logement et l'entretien, prévoir le déroulement technique du Séminaire, faire venir des conférenciers n'est pas une petite affaire. Cela nécessite l'action sans réserve d'une commission divisée en sept sections (finances, logement et entretien, organisation technique, presse et information, accueil, activités annexes et secrétariat général) responsable de tout l'appareil administratif. Actuellement, la plupart des problèmes des trois premières sections sont réglés : après avoir trouvé les crédits nécessaires, nous savons où loger, où nourrir les participants ; nous connaissons également le programme des cinq journées de mai.

Ainsi, à quelque quatre-vingts jours du « grand moment » que sera notre Séminaire, nous pouvons, grâce au travail accompli, bien augurer du résultat final d'une entreprise intéressant non seulement l'AESSP et l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques, mais tous les étudiants lausannois qui ne peuvent que profiter de la venue dans notre ville de cent camarades d'Universités étrangères.

Jean MEYLAN.

Chroniques neuchâteloises

(Suite de la page 9)

ANEL, ANESEPS et ANES, trois nouvelles associations de Faculté à Neuchâtel

Les Associations de Facultés de lettres, sciences économiques, politiques et sociales et sciences viennent de présenter à la suite des étudiants en théologie et en droit leurs statuts au bureau du Sénat. Les étudiants en droit, quant à eux ont préféré attendre l'approbation officielle de leurs statuts pour s'unir en une Association de faculté.

Mais l'éventuelle approbation officielle suffit-elle à garantir le succès de ces associations ? Malheureusement pas, en effet la participation restreinte aux assemblées constitutives (40 à 70 étudiants pour des facultés qui en comptent plus de 200) démontre clairement la lourde tâche qui incombe aux responsables pour que ces associations croissent et prospèrent. Mais qui est en réalité responsable d'une AF : L'UNES où l'idée fut conçue, la FEN qui l'a transmise aux facultés, les membres du comité en charge, ou les étudiants qui ont participé aux assemblées constitutives. A vous de voir.

Précisons encore pour bien mettre les choses au point que les AF sont loin du rôle qu'on leur a trop souvent attribué de concurrent de la FEN. Nous travaillons sur deux plans différents, mais dont les réalisations vont dans le même sens : le succès du mouvement étudiant. Les AF permettront mieux que quiconque de régler tous les problèmes internes et spécifiques à une faculté. Comment la FEN pourrait-elle entrer dans toutes ces considérations, elle dont les membres atteignent bientôt le millier ?

L'article 2 des statuts indique à cet égard que les AF se limiteront à ce qui concerne leur faculté : programmes, horaires de cours, règlements d'examens, évolution de l'enseignement et organisation de la faculté. Elle pourra à l'occasion représenter les étudiants dans les contacts avec les professeurs et le Conseil de faculté. Finalement, elle sera habilitée à se fédérer sur le plan suisse avec les AF correspondantes dans les autres universités. Cette tentative a déjà été couronnée de succès pour les facultés de sciences.

Mais ces buts généraux ne peuvent donner qu'une idée imprécise et incomplète du travail d'une AF ; aussi vais-je vous présenter brièvement quelques-unes des motions votées lors des assemblées constitutives, ceci dans le but de vous éclairer sur les tâches concrètes du comité :

Les trois nouvelles AF unanimes ont accordé une importance prépondérante à l'organisation de l'accueil des étudiants et à la mise sur pied, au début de chaque semestre de réunions d'étudiants par type de licence.

Le besoin se fit aussi sentir de créer des contacts plus étroits entre étudiants anciens, étudiants et organisations professionnelles ou extra-universitaires en rapport avec chaque faculté. Trop d'expérience et d'aide en général sont gaspillées parce que les liens entre ces trois groupes « universitaires » sont trop lâches.

Le manque de place dans les auditoires fut également sujet à motion dans les facultés où ce problème est le plus aigu.

La préparation d'une enquête sur l'équivalence des diplômes et des semestres dut malheureusement se limiter aux scientifiques car sa réalisation dépend étroitement de l'existence d'une Association nationale.

Il y a beaucoup à faire, mais on doit et on peut légitimement espérer que le travail se fera, preuve en soit le fait que c'est dans notre université où les AF viennent de voir le jour, et combien timidement, que furent rédigées dans les plus brefs délais les listes de livres qui obtiendront le 10 % dans les librairies. Que cette étroite collaboration naissante entre professeurs assistants et étudiants se double de l'estime et de la confiance réciproque et tout ira pour le mieux.

Liste des membres des comités et des responsables auxquels vous pouvez en tout temps vous adresser :

Lettres (ANEL) ; Président : Henri Rochat, Bourg 17, Bienne.
Secrétaire : Françoise Rosselet.

Sciences économiques (ANESEPS) :
Président : Pierre Perret, rue de l'Eglise 2, Neuchâtel.
Vice-président : *François Burgat.*
Secrétaire : Francis Baud.
Membre de droit : Daniel Marthe, président de l'AIESEC.

Sciences (ANES) : Président : Czaba Husza, rue du 1er-Mars 4, Neuchâtel.
Membres : Christiane Gaschen, Bernard Morf, Michel Pochon, Etienne-Marc Grandjean.

Théologie (ANETH) :
Modérateur : Francis Gerber, Tertre 3, La Chaux-de-Fonds.

Droit : Responsable de créer une AF : Maxime Zurlinden, rue Bréguet 8, Neuchâtel.

Et enfin votre serviteur au bureau de la FEN : Richard Wilson.

R. W.

Dernière minute

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le « Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret accordant un crédit pour l'achat de terrains en vue de la construction de logements et d'un foyer pour les étudiants de l'Université de Neuchâtel. »

Pensant qu'il pouvait être intéressant de faire connaître à tous les étudiants le grand pas qui se dessine, nous vous livrons ci-dessous en vrac et en bref, quelques unes des promesses d'un bel avenir qui sont cachées sous ce titre compliqué. La rédaction d'un article plus complet sera confiée à un spécialiste pour le numéro 5.

« Le nombre des étudiants à loger devant s'élever encore selon les statistiques établies, l'Etat ne saurait tarder de prendre des mesures. Il faut prévoir pour les élèves des écoles cantonales du chef-lieu, la construction de bâtiments comprenant avant tout des chambres, mais aussi des locaux de réunion et de travail ainsi qu'un restaurant. Certes l'Etat n'est pas resté inactif dans ce domaine. Il a participé à la création en 1955 du Foyer des Etudiants du Fbg. de l'Hôpital, et depuis lors il n'a pas cessé de soutenir financièrement l'institution. Ce foyer qui ne comporte qu'une dizaine de chambres à louer et dont les salles de restaurant sont assez exiguës, ne satisfait toutefois plus aux besoins actuels et futurs. »

» Le Conseil d'Etat a fait établir un avant projet, dont le plan de base est reproduit ci-après. Le bâtiment I pourrait compter 90 lits environ, il serait édifié en une première étape de travaux en même temps que le bâtiment Ia, qui lui comprendrait un restaurant, des salles de réunion, de lecture, etc. ainsi que des chambres pour le personnel. Le bâtiment II, qui pourrait compter 130 à 140 lits, serait construit en une seconde étape des travaux. Les étudiants accèderaient au restaurant et aux salles de réunion directement depuis le bâtiment I ou depuis le bâtiment II. »

Il ne reste plus au Grand Conseil qu'à approuver le projet, et au peuple à le suivre en masse.

Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
Saint-Pierre Tél. 22 20 17

CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT LAUSANNE
VEVEY LUCENS MORGES RENENS SAINT-PREX
14 agents régionaux dans le canton

de PAPETERIE St LAURENT
Charles Krieg
RUE St LAURENT 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Le souci
de l'épargne
épargne le souci
CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE
CANTONALE
Garantie par l'Etat

DONALD
Grand choix de
DISQUES, TRANSISTORS
et GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG
5, rue du Tunnel, Lausanne

ENCORE LE FRU!

(Suite de la première page)

Après cette intervention, par le plus grand des hasards, M. Oguey devait se sentir saisi d'une pressante envie de clore cette conférence de presse, ne permettant pas aux représentants de l'UEL de rétablir les faits et les désirs des étudiants. Heureusement, tous les journalistes ne se laissent pas convaincre par des procédés de ce genre ! (Cf. « Tribune » et « Gazette » du 14 février 1964.)

Examinons toutefois les arguments des adversaires de la subvention au FRU :

- Dire que son principe est contestable et que l'on ne sait pas où s'arrêter en s'engageant dans cette voie est possible, mais il faut remarquer que ce principe est acquis en Suisse dans d'autres cantons, en particulier ceux de Genève et Neuchâtel. Si on ne peut juger dans ces cantons où mène cette voie, faute de recul, on peut le faire en se tournant vers d'autres pays comme la France qui a une vingtaine d'années d'avance sur nous dans ce domaine et aussi dans la démocratisation de l'enseignement ! (On en parle avec beaucoup de sérieux actuellement en Suisse...)
- Pallier l'augmentation du coût de la vie par une indexation du montant des bourses est certes une très bonne solution, mais à notre connaissance, elle n'est pas encore appliquée et ne concernerait qu'une minorité des étudiants qui mangent au FRU.
- La distribution de bons de repas gratuits se fait actuellement en nombre si réduit et a un tel caractère de charité qu'elle ne devrait pas venir à l'esprit d'une personne qui recherche une véritable démocratisation de l'enseignement.
- D'autre part, le fait de fonder sur la forte proportion d'étudiants étrangers un refus de subvention au FRU nous amène à poser la question suivante : qui a bien pu faire venir en Suisse tous ces étudiants étrangers, puisque ce ne sont ni nous ni le contribuable vaudois. Sans vouloir minimiser le devoir qu'a un pays comme le nôtre face aux pays du tiers-monde, et nier l'intérêt que présente un échange des cultures, nous nous permettons néanmoins de faire remarquer à ceux qui acceptent en Suisse un aussi grand nombre d'étrangers qu'ils ne doivent pas ensuite s'en servir comme prétexte pour ne pas prendre les mesures que nécessitent la démocratisation des études.

Si le tableau que je viens de dresser est assez sombre, tout espoir n'est pas perdu, et nous avons pris contact à ce sujet avec les principaux partis politiques du canton. Leurs représentants ne devaient trouver aucun argument sérieux contre la subvention au FRU et lors de la session extraordinaire du Grand Conseil, une députée libérale déposa une interpellation demandant une subvention indirecte du canton au FRU. Le 25 février dernier, les députés appelés à se prononcer sur ce sujet se sont montrés dans leur majorité favorables à cette proposition. Il ne restait donc plus alors à M. Oguey qu'à promettre qu'il étudierait le problème avec les organes directeurs du FRU.

C'est là un pas important de franchi, puisque les représentants du peuple se sont montrés favorables à nos thèses, et ce qui est à notre avis très intéressant, c'est de voir que nous avons trouvé des appuis dans tous les partis qui siègent au Grand Conseil.

Néanmoins, nos adversaires n'ont pas désarmé et c'est ainsi que quelques jours plus tard, dans une séance du Comité de direction du FRU, les représentants de l'UEL repoussaient la

(Suite en page 12.)

FONDS CANTONAL POUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

I.

Dans tout système d'aide financière apportée à l'étudiant, l'alternative est simple : bourse ou prêt d'honneur. La bourse a été jusqu'il y a peu de temps, considérée comme une récompense donnée à celui qui, du point de vue de sa classe sociale, ne devait pas faire d'études, mais dont les capacités intellectuelles ont démontré le contraire. Le prêt d'honneur est une somme d'argent que l'Etat met à la disposition de l'étudiant pour lui permettre de faire ses études, mais à charge de lui rembourser cette somme une fois celles-ci terminées. Le canton de Vaud a dans son système, entré en fonction en 1961, adopté une solution mixte. Si la bourse demandée est accordée, l'étudiant en remboursera la moitié plus tard, l'autre moitié étant à fonds perdu. Voyons d'un peu plus près comment cela se passe :

Le Fonds cantonal pour les études supérieures est une institution mise sur pied par l'Etat mais travaillant indépendamment des pouvoirs publics. Elle comprend trois professeurs et trois étudiants ; elle est dirigée par le président de la SAV ; un représentant de l'Etat avec voix consultative assiste aux séances.

Lorsqu'un étudiant fait une demande de bourse au Fonds, il est convoqué devant la sous-commission (un professeur, un étudiant) dépendant de sa section (sciences morales, médecine et sciences, EPUL). Cette sous-commission dispose alors déjà de renseignements fournis par le fisc sur la situation financière de l'étudiant et des parents et par le directeur de la dernière école ou gymnase suivis. La sous-commission ayant examiné ses documents, interroge le candidat sur ses besoins et donne un préavis. Quelques jours plus tard, le cas est présenté à la commission plénière qui décidera s'il y a lieu d'accorder la bourse. Celle-ci est accordée pour un semestre, la demande est renouvelable. Pratiquement, si aucune modification n'intervient dans sa situation financière, l'étudiant est assuré de l'aide, pour autant que ses études se poursuivent normalement.

Une fois celles-ci terminées, le boursier dispose d'un délai de quinze ans pour rembourser la moitié de la somme obtenue. S'il paie avant cette échéance, il bénéficie d'une importante remise, s'il paie plus tard des intérêts seront comptés.

Les avantages du système sont nombreux. Les inconvénients aussi. Pratiquement l'étudiant est financièrement assuré. Même si les conditions de fortune ne sont pas remplies, l'aide sera le plus souvent accordée, le taux de remboursement étant alors porté à 80 ou 100 %. Toute bourse comprend en plus automatiquement l'exonération des finances de cours. L'étudiant reçoit la somme demandée d'un coup et aucune justification ne lui est demandée quant à l'emploi qu'il en fait.

Par contre, l'étudiant doit justifier sa demande par des considérations familiales et personnelles. Des personnes étrangères vont devoir apprécier une situation qui normalement ne devrait pas sortir du cadre le plus strict de la cellule familiale. C'est d'autant plus grave que le nombre de ces personnes va en augmentant. Récemment, certains doyens et directeurs d'écoles ont exprimé le désir d'être informés. Tout cela ne va pas renforcer le climat de discrétion qui devrait régner dans ce domaine. Enfin et surtout les sommes accordées sont en passe de devenir insuffisantes. L'étudiant complètement indépendant peut recevoir 2500 francs par semestre au maximum, soit 420 francs par mois. Il devient très difficile de vivre avec cette somme si l'on doit tout payer ; le blanchissage et les polycopiés, la pâte dentifrice et la paire de chaussures. Après avoir considéré le système tel qu'il existait jusqu'aujourd'hui, examinons les changements qui sont en train d'y être apportés.

II.

L'introduction de l'article 27 quater dans la CF d'une part et l'existence, parallèle au Fonds, de bourses de la commune de Lausanne, sont à la base d'une évolution qui va modifier profondément le système actuel. L'avant-projet fédéral prévoit que les subsides ne seront accordés qu'à des bourses à fonds perdu. D'autre part, l'existence à Lausanne de deux institutions travaillant dans le même sens mais sans se connaître appelait une réforme.

Dès le semestre prochain, les choses se présenteront probablement comme suit : les étudiants domiciliés à Lausanne s'adresseront uniquement au Fonds cantonal. Celui-ci fera l'enquête comme par le passé et décidera de l'aide accordée. Il l'accordera aux conditions du Fonds, c'est-à-dire en exigeant un remboursement de 50 %. Là interviendra la commune de Lausanne selon des modalités encore à définir. Son aide portera sur la partie remboursable et probablement sur la totalité de cette part. L'étudiant lausannois aura alors une bourse à fonds perdu. Tout le monde souhaite bien sûr que le système lausannois aura une valeur d'exemple et que les autres communes vaudoises suivront. Mais si le système se généralise, il faudra poser la question des remboursements pour les bourses antérieures à 1964.

Comment se présente le futur idéal : des bourses dont le montant sera constamment adapté au coût de la vie seront à fonds perdu. A la fin de la scolarité secondaire, les parents seront automatiquement informés si leurs enfants ont droit à une bourse. Les conditions à remplir seront simples et automatiques. Ceux qui ne les rempliront pas seront soumis au remboursement partiel. Le principe du secret sera scrupuleusement respecté.

Rappelons pour terminer que lorsqu'il fait une demande de bourse au Fonds cantonal, l'étudiant exerce un droit et ne demande pas une faveur. Il peut et doit exercer ce droit si les conditions mentionnées plus haut sont remplies.

Antoine HOEFLIGER.

ATTENTION ! Si vous faites une demande de bourse :

1. **Demandez une feuille rose au Secrétariat général.**
2. **Rendez-la remplie assez tôt : jusqu'au 1er avril pour le semestre d'été 1964.**
3. **Préparez un budget couvrant six mois en n'oubliant aucune dépense mais sans gonfler artificiellement un poste.**
4. **La bourse n'est attribuée qu'aux étudiants suisses dont les parents habitent le canton de Vaud, pour des études à Lausanne ou dans une autre ville si Lausanne n'offre pas l'enseignement désiré (agronomie, art dentaire, etc.).**

Suppression des taxes de cours...

...seulement pour les Neuchâtelois!

La suppression des taxes de cours que la Fédération des étudiants de Neuchâtel réclame depuis longtemps, est en voie de réalisation.

M. Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique, a avisé la FEN que le règlement de l'Université en préparation prévoit la suppression complète des taxes pour les étudiants domiciliés dans le canton. L'Université de Neuchâtel serait ainsi la première de Suisse à ne plus exiger de finances de cours. Cette initiative mérite des louanges unanimes.

Malheureusement et justement parce que les autres universités ne sont pas aussi généreuses, il était impossible à l'Etat de Neuchâtel d'étendre la gratuité de l'enseignement universitaire aux « non-Neuchâtelois ».

Les finances de cours ont donc été fixées comme suit pour ces derniers : Suisses : 100 francs par semestre, étrangers : 150 francs. Entreront seuls dans le calcul les semestres exigés par le plan d'études. Il n'y aura donc plus de calculs compliqués à six francs l'heure multipliés par le nombre de professeurs, divisés par la semaine de 18 heures et additionnés des cotisations au Fonds d'entraide.

L'assemblée des délégués de la FEN a enregistré la nouvelle avec plaisir, elle a cependant exprimé le vœu que le Département de l'instruction publique s'efforce d'arriver à une solution de gratuité complète de l'enseignement universitaire, « sans discrimination de résidence ». Tout en comprenant les problèmes auxquels se heurtent les autorités.

D'autre part les « prix forfaitaires » (comme pour la raclette) pourraient encore être discutés. Ils correspondent en effet à une augmentation de taxes pour de nombreux étudiants.

A part ces quelques réserves, les étudiants neuchâtelois ont apprécié à sa juste valeur la décision « révolutionnaire » du DIP. Elle contraste heureusement avec la position qu'avait prise le Grand Conseil neuchâtelois sur ce sujet.

VOYAGES DE PÂQUES

ROME
Wagons-couchettes - Visites
4 ½ jours Fr. s. 258.—

SAN REMO
Train - Autocar
4 jours Fr. s. 203.—

VENISE
LAC DE GARDE - Train - Car
4 jours Fr. s. 190.—

Pâques à Palma
Avion
11 jours Fr. s. 506.—

TRAIN SPÉCIAL POUR PARIS
départ Lausanne
IIe cl. 55.— Ire cl. 81.—
Arrangement A : train 2e cl. + hôtel garni + transferts
dès Fr. 114.—
Arrangement B : train 2e cl. + hôtel ½ pension + 1 visite de Paris + 1 visite Versailles + transferts
dès Fr. 176.—

CROISIÈRES DE PÂQUES
comme toujours un grand choix à votre disposition.

Demandez nos programmes
Voyages LIDO
4, Terreaux - LAUSANNE
Téléphone (021) 23 72 72

AU «SNACK» Métropole
Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, dès Fr. 2.60
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Librairie
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
Lausanne - Av. du Théâtre 1

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

La BCV sait vous conseiller
Ouverte à tous
Au service de chacun
BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Votre fleuriste CHARLY BODMER
LAUSANNE, Ile St-Pierre
Caroline 2 ✆ 22 67 25
Rue Enning ✆ 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

BAR A DISQUES

Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP
Rabais 5 % pour étudiants
Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

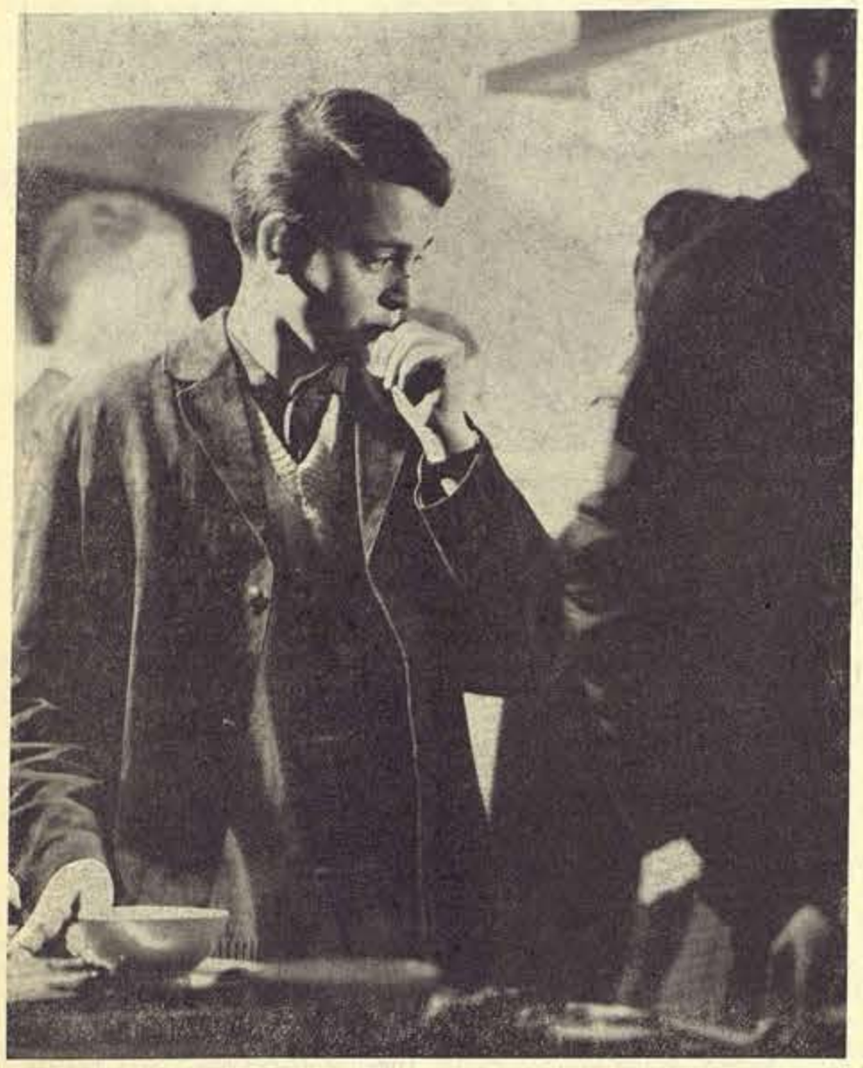

ENCORE LE FRU!

(Suite de la page 11)

proposition d'augmentation du prix des repas qui leur était faite. En effet, la subvention indirecte proposée ne couvre qu'un certain nombre de frais (électricité, gaz, chauffage, matériel) et représente une somme allant de 30 000 à 40 000 francs par an alors que l'UEL avait demandé une subvention directe représentant la participation à 50 centimes par repas, soit au total environ 100 000 francs par an.

Néanmoins, ce n'est pas au moment où le Grand Conseil vient de reconnaître l'utilité d'une aide des pouvoirs publics au FRU qu'il faut augmenter le prix des repas, il convient au contraire d'attendre le résultat des pourparlers qui auront lieu avec le canton et de voir ensuite ce qu'il faut encore faire.

Je crois que nous avons cette fois de bonnes raisons d'espérer que la situation du FRU soit réglée normalement et que l'on verra bientôt les pouvoirs publics participer aux dépenses universitaires de façon à assurer une véritable démocratisation de l'enseignement.

Jean GNÄGI.

Lettre de M. le recteur ZWAHLEN à M. OGUEY, conseiller d'Etat

Afin de permettre au lecteur de comparer nos arguments à ceux des adversaires de la subvention au FRU, nous publions ici la lettre qu'a envoyée M. le Recteur lorsque M. Oguey lui a demandé de faire connaître sa position face à la requête de l'UEL.

Monsieur le conseiller d'Etat
Pierre Oguey,
chef du Département
de l'instruction publique
et des cultes, Lausanne

Foyer-restaurant universitaire
de la Barre
Demande de subside des étudiants

Monsieur le conseiller d'Etat,

Vous m'avez invité à vous faire savoir ce que je pensais de la requête que l'Union des étudiants lausannois vous a adressée en date du 15 janvier, en demandant que, par un subside évalué à 100 000 francs par an, l'Etat prenne à sa charge l'augmentation du prix des repas servis au Foyer-restaurant universitaire (FRU).

Voici mon avis personnel, tel que je l'ai d'ailleurs exposé aux représentants des étudiants :

Une institution telle que le FRU a sans aucun doute un caractère d'utilité publique, puisqu'elle doit permettre aux étudiants de se rencontrer en dehors de leurs cours et, s'ils sont obligés de prendre des repas hors de chez eux, de le faire à des conditions aussi économiques que possible. Aussi un appui financier des pouvoirs publics est-il souhaitable et se justifie-t-il, à titre d'encouragement et pour faciliter la création d'institutions de ce genre, sans que celles-ci deviennent pour autant de pures institutions d'Etat. L'Université est très reconnaissante de ce que le canton a déjà fait et fera encore dans ce sens.

Il est exact qu'en raison de la hausse des prix et des salaires, les tarifs actuels du FRU ne suffisent plus à couvrir les prix de revient des repas. Une augmentation de 20 à 30 centimes, et même de 50 centimes, si l'on veut améliorer la qualité, est devenue indispensable. Elle représentera pour bien des étudiants un appréciable supplément de charges.

Si sensible que l'on soit à cet aspect du problème, on peut toutefois se demander s'il appartient bien à l'Etat de prendre en charge une partie du prix des repas eux-mêmes, au profit non seulement des étudiants dont les ressources sont insuffisantes, mais aussi de ceux qui pourraient supporter ce prix. On ne saurait pas où s'arrêter si l'on s'engageait dans cette voie, qui me paraît discutable dans son principe même, bien qu'on l'ait à vrai dire suivie dans certains pays voisins.

S'agissant des étudiants dans le besoin, c'est plutôt, me semble-t-il, par une adaptation du montant des bourses qu'il faudrait remédier aux conséquences de l'augmentation du coût de la vie.

Compte tenu des autres ressources dont le boursier dispose éventuellement, ou pourrait disposer, ce montant devrait être tel qu'il lui permette de subvenir à ses besoins selon les prix du moment.

Il serait heureux que quelque chose puisse se faire dans ce sens dès le prochain semestre déjà, quelle que soit la décision du Conseil d'Etat au sujet de la récente requête de l'Union des étudiants lausannois.

D'autre part, et grâce aux subsides annuels de l'Association des amis du Foyer-restaurant, des bons de repas gratuits, en nombre à vrai dire limité, sont actuellement déjà distribués aux étudiants qui en ont le plus besoin. Il serait très souhaitable que cette action puisse être étendue, grâce à un éventuel appui des pouvoirs publics du canton de Vaud, et même des autres cantons dont proviennent certains de nos étudiants.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

Le recteur : Henri ZWAHLEN

DERNIÈRE MINUTE

Faisant suite au mémoire édité par l'UEL sur le FRU, à notre requête directe et à l'interpellation d'une députée libérale au Grand Conseil, proposant l'octroi de subventions indirectes au FRU, M. le conseiller d'Etat Oguey confirme sa réponse positive de février. Le FRU recevra pour cette année une subvention indirecte de 30 000 francs qui doit couvrir les frais d'électricité, de chauffage et d'eau et le renouvellement du matériel. Le FRU fermant cette année de juin à novembre pour permettre l'agrandissement, cette subvention suffira vraisemblablement à maintenir la qualité actuelle sans augmentation de prix. Si l'UEL accueille avec satisfaction la décision du Conseil d'Etat, elle tient à rappeler qu'elle juge nécessaire une subvention directe de 100 000 francs par an et que le problème du FRU reste ouvert.

Jeudi 19 mars, le comité de direction a examiné l'opportunité d'une augmentation de 20 centimes du prix des repas, complétant le subside de l'Etat et permettant une hausse de la qualité. Considérant la brièveté de l'exercice 1964 et l'incertitude où nous sommes quant aux conditions d'exploitation après l'agrandissement, le comité s'est résolu, non sans hésitations, à surseoir à cette augmentation.

L'AGE et les partis

Lors de la dernière session du Grand Conseil, au mois de février 1964, M. Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, a reproché aux étudiants de s'adresser aux représentants du peuple avant d'avoir épuisé les possibilités de discussion avec le gouvernement. Il mettait ainsi en cause notre action d'information et de prise de contact avec les partis politiques que nous avions entreprise, parce que, nous semblait-il, le gouvernement prenait rarement en considération nos doléances ou les opinions émises par nous sur des sujets qui nous concernaient directement. Nous pensons avoir bien agi puisque dans cette session du Grand Conseil, de nombreux députés, de la gauche, du centre ou de la droite, intervinrent dans les débats sur l'Université et soulignèrent l'importance d'une véritable démocratisation des études. Nous examinerons dans ces quelques lignes pourquoi l'AGE continuera d'exposer ses thèmes aux partis politiques ; nous résumerons aussi les entretiens que nous avons déjà eus.

Les prises de contact avec les partis nous semblent nécessaires car elles permettent de renseigner de nombreuses personnes qui auront à s'occuper de l'Université. Pour donner un exemple de nos assertions, considérons la situation du FRU, inconnue de beaucoup avant notre action. Nous n'avons eu qu'à exposer les faits pour que nos interlocuteurs soient conscients de la difficulté, pour les étudiants venant manger au FRU, de supporter une hausse du prix des repas. Le coût des repas dans les autres restaurants universitaires de Suisse et de l'étranger, les subsides accordés par l'Etat à ces institutions dans d'autres cantons étaient mal connus de ceux dont pouvait dépendre la décision d'une aide étatique au restaurant universitaire de Lausanne. Si nous n'avions pas informé ces personnes-là, qui d'autre l'aurait-il fait ? Pour cette raison notre action auprès des partis est pleinement justifiée.

Elle l'est encore plus si l'on veut se souvenir de la lenteur propre aux habitants et quelquefois aux autorités du canton de Vaud. Si les étudiants se taisent, s'ils ne cherchent pas à se faire entendre en dénonçant les insuffisances de l'Université cantonale, on concluera que tout va bien dans le meilleur des mondes ; lorsque les autorités universitaires prétendront que le développement de l'Alma Mater n'est pas satisfaisant, on leur accordera parcimonieusement quelques subsides. Mais si les étudiants, dont l'indépendance de jugement est connue depuis longtemps proclament qu'une partie d'entre eux vit dans des conditions déplorables pour leurs études, qu'une plus grande part des ressources cantonales doit être affectée à l'Université, que toutes les bibliothèques sont trop petites, s'ils persuadent les partis politiques de défendre une nouvelle conception de l'étudiant, alors on devra constater que leur action est positive et qu'ils travaillent pour le bien de l'Université et même de la nation. Car il est absurde de souligner le manque de cadres en Suisse, de réclamer la démocratisation de l'enseignement et de prétendre en même temps que la situation de l'Université est satisfaisante. Les étudiants ne doivent pas craindre de dire qu'elle ne l'est plus ; et tous ceux qui sont attachés à son développement devraient leur être reconnaissants. Pour cette seconde raison les contacts pris par l'AGE avec les partis sont nécessaires et opportuns.

Si l'on ne peut reprocher au bureau de l'AGE cette action, on ne pourrait plus l'approuver dans la façon dont il l'a menée. Pour dissiper toute équivoque, il est nécessaire de dire à nouveau que nous ne nous affilierons à aucun parti politique. Les statuts de notre association nous le défendent et une subordination à un parti ne serait pas profitable aux étudiants car elle dresserait contre eux les autres partis. Nous avons prix des contacts en janvier 1964 avec tous les partis politiques, en leur demandant de nous accorder une entrevue, au sujet du FRU principalement.

Dans un précédent article nous avons déjà évoqué nos séances de juillet et de décembre 1963 avec le parti socialiste vaudois ; nous n'en reparlerons pas ici. A la fin du mois de janvier deux députés au Grand Conseil et le secrétaire lausannois du POP acceptèrent de nous entendre. Nous leur exposâmes notre conception du syndicalisme étudiant, notre désir de voir l'Etat multiplier les justes avantages consentis aux étudiants dont la situation financière ne leur permettait pas de continuer des études dans des conditions normales. Le POP nous déclara que depuis longtemps ses députés soutenaient nos positions au Grand Conseil ; il nous rappela qu'en 1961, il y avait déposé un ordre du jour sur le FRU. Il nous dit qu'il était disposé à défendre une interpellation sur l'aide étatique au restaurant universitaire et qu'il apportera toujours son soutien aux mesures tendant à la démocratisation des études.

A la même époque le président et le secrétaire du parti radical vaudois nous rencontrèrent dans une entrevue où le problème du FRU fut principalement abordé. Nous avions demandé à ce parti de pouvoir le rencontrer rapidement, avant le début de la session de février du Grand Conseil, pour traiter de ce sujet. Ce court laps de temps n'avait pas permis de constituer un comité plus nombreux.

Le 10 mars, lors d'une seconde séance, nous rencontrâmes d'autres membres de ce partis. Un dialogue fécond s'engagea permettant, en trois heures de discussion animée, de faire un tour critique des problèmes de l'Université.

Les nombreuses questions et objections de nos interlocuteurs permirent de nuancer et d'approfondir le travail d'information entrepris lors de la première entrevue.

Dix membres du Parti liberal vaudois, dont le président et neuf députés au Grand Conseil nous entendirent le 2 février.

Si le principe de la démocratisation des études fut admis par tous, ses moyens de réalisation furent longuement discutés. Nos postulats sur la nécessité d'une intervention accrue de l'Etat dans le domaine universitaire furent parfois contestés. Si le développement réjouissant du système vaudois des bourses et les efforts du gouvernement pour loger des étudiants furent soulignés, tous reconnurent que beaucoup restait à faire. Nous exposâmes longuement la situation du FRU et la nécessité, selon nous, de demander au Grand Conseil d'accorder des subsides directs ou indirects à cette institution. Lors de cette séance, une députée du Parti Libéral, Mme Biaudet, nous déclara qu'elle était disposée à interpeller le gouvernement à ce sujet, ce qu'elle fit effectivement quelques jours après.

Le 11 mars, nous rencontrions trois représentants du Parti chrétien-social. Cette première prise de contact confirma une fois encore l'intérêt très actif pris par tous nos interlocuteurs au sort de l'Université. Développement, démocratisation, réforme de l'enseignement furent les thèmes abordés. Nous dîmes impérieusement notre souhait d'une planification de l'évolution de l'Université, dans tous les domaines et montrâmes que la condition universitaire et sociale de l'étudiant doit être considérée globalement. Dans ce contexte, les problèmes du logement, du FRU des étrangers et des bourses furent définis et situés.

Les députés du Parti chrétien-social nous firent remarquer qu'une étude d'un développement planifié de l'Université ne saurait être élaborée, puis admise avant de longues années. Ils se déclarèrent prêts cependant à défendre cette idée, comme à appuyer sur des points précis certaines propositions concrètes de l'AGE dans le domaine des bourses en particulier, à condition qu'elles soient fondées sur une documentation qu'il nous appartient de diffuser.

Bref, là encore, nous eûmes la certitude que notre action d'information auprès des différentes formations politiques est nécessaire et qu'elle vient à son heure. Nous songeons dès maintenant à l'étendre à d'autres groupements politiques ou apolitiques, afin de susciter une plus large prise de conscience des programmes universitaires.

Les raisons qui ont été évoquées plus haut militent en faveur des contacts pris par l'AGE avec les partis politiques ; les résultats obtenus vont dans le même sens. Mais cette voie n'est pas magique et peut réserver des déceptions ! La position des étudiants sera peut-être critiquée plus d'une fois. Mais tant que l'Association générale des Etudiants se maintiendra dans une véritable indépendance politique, elle pourra valablement continuer l'action qu'elle a entreprise auprès des partis. Nous osons croire que les étudiants, l'Université et même le canton profiteront de cette manière d'agir.

Philippe PIDOUX.

THE BLOOD DONATION WEEK

Si tes yeux tombent sur ces lignes, lecteur, médite-les et participe à la Semaine internationale du sang organisée à Lausanne par les étudiants de la Faculté de médecine. Cette campagne en faveur des prises de sang se déroulera du 28 avril au 5 mai 1964 dans 18 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient. Elle se propose de rappeler et de montrer le rôle énorme du sang dans la médecine actuelle. Nos hôpitaux consomment toujours plus de plasma pour sauver les blessés de la route et de nombreux malades vieux et jeunes. En 1964 la chirurgie remportera ses succès les plus éclatants grâce aux considérables réserves de sang que lui fournissent des donneurs bénévoles.

N'hésite donc pas ! donne aujourd'hui quelques gouttes de ce précieux liquide. Demain, peut-être, un geste pareil te sauvera l'existence. Et n'oublie pas que le Centre romand de transfusions se fera un plaisir de t'accueillir dans une ambiance souriante, détendue, embaumée par le célèbre café qu'on te servira.

ACMS.

3 B 9523

J. a. lausanne seizième année mai-juin 1964 n° 5

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

ESPANOL VIÑAS
PEINTURES, jusqu'au 30 mai
J.-J. KECK
SCULPTURES, juin 1964
Galerie MELISA
Lausanne, avenue du Théâtre 3
Téléphone 22 36 01

RÔLE DE L'ÉTUDIANT
dans la communauté nationale et programme social

Les 25 et 26 avril, lors d'un séminaire à Leysin, les sections romandes et suisses alémaniques de l'UNES ont préparé le Congrès extraordinaire de Lausanne, qui se tiendra en séance publique dans le cadre de la Journée de l'étudiant à l'Exposition nationale. Ce jour-là, les représentants de toutes les AGES de Suisse discuteront un texte élaboré par le bureau de l'UNES sur la base de l'enregistrement des quinze heures de préparation de Leysin et des remarques des AGES extrêmes de Suisse, Genève et Saint-Gall.

Nous reparlerons de ce congrès dans le prochain numéro, sans définir le fonds du problème maintenant pour ne pas fausser les discussions. Il nous semble cependant nécessaire de préciser ici les positions de l'AGECITE, examinées en assemblées des délégués et votées sous la forme d'une motion d'orientation générale dans le domaine social.

Motion d'orientation générale dans le domaine social

Considérant les incontestables réalisations sociales accomplies par l'Etat pour les étudiants depuis la publication du manifeste de Grenet,

considérant la nécessité économique et l'exigence éthique d'une démocratisation des études,

considérant la nécessité pour l'étudiant d'être mieux intégré à la société,

considérant la situation actuelle de notre pays, tant au point de vue économique que social,

considérant la situation juridique nouvelle créée par l'article 27 quater de la Constitution fédérale.

l'assemblée des délégués du 6 mai 1964 :

Réaffirme qu'il est dans l'intérêt même de la société de permettre l'accès aux études à tous ceux qui en sont intellectuellement capables.

Affirme que l'étudiant doit pouvoir vivre dans des conditions dignes d'une personne humaine.

Affirme que l'Etat ne peut s'en désintéresser.

Demande à l'Etat d'agir dans ce sens, et :

a) de promouvoir une information plus large et une orientation scolaire meilleure à tous les niveaux,
b) d'encourager concrètement les efforts des communes dans ce sens,
c) d'assurer la formation d'un corps enseignant qualifié et suffisant,
d) de compenser les inégalités sociales et géographiques par des prestations financières.

Définit la condition sociale de l'étudiant telle qu'elle devrait être reconnue :

a) après examen de la situation financière des parents ou de l'étudiant, l'Etat attribue automatiquement une allocation d'études si elle se révèle nécessaire. L'appréciation est fondée essentiellement sur la déclaration fiscale des parents et de l'étudiant, sur le nombre d'enfants de la famille et sur son domicile ; on tient compte de la mesure dans laquelle les parents acceptent de payer des études à leurs enfants. L'allocation est versée à l'étudiant. Son attribution est automatique et impersonnelle si les conditions sont remplies, sauf refus formel du bénéficiaire.

Le type d'études n'intervient pas dans les critères d'attribution. L'octroi de l'allocation est lié à la bonne marche des études et cesse dès que le bénéficiaire est détenteur d'un titre universitaire lui permettant de gagner sa vie. Il existe un fonds spécial pour les étudiants du troisième cycle et les doctorants, assorti de conditions académiques particulières. (Suite en page 3.)

Editorial
PAS DE PRÉSALAIRE

A plusieurs reprises, certaines personnes ont affirmé que les étudiants demandaient un présalaire ; elles nous ont attribué avec largesse des idées que nous n'avons pas. Le proverbe dit que l'on ne prête qu'aux riches ; on reconnaît donc en l'espèce — ce dont nous sommes heureux — que l'AGE défend certaines positions au sujet de l'étudiant ; mais que l'on ne soit point trop généreux en nous accolant une étiquette et des idées qui feraient du tort à l'ensemble du corps estudiantin.

S'il est très difficile de dégager des textes publiés par l'AGE une approbation et une « revendication du présalaire », on le pourrait, paraît-il, d'après l'attitude générale du burau de l'AGE. Demander à l'Etat de favoriser les conditions matérielles du travail de l'étudiant, par des subventions aux RU et aux logements, et par la généralisation de l'allocation d'études ; souligner la nécessité du développement de l'Université et d'une certaine réforme des programmes ; tout cela nous conduirait, disent certains, à demander un présalaire, car les étudiants accepteraient et désireraient devenir des fonctionnaires de l'Etat.

Puisque cette thèse paraît sérieuse à certains, il est nécessaire de dire que l'AGE de Lausanne voit dans le présalaire une coûteuse utopie. En effet, les charges des cantons envers l'Université sont déjà lourdes et si la Confédération accordait ses deniers, il y aurait d'autres domaines que celui-ci où ils pourraient être plus valablement investis. De plus, l'attribution d'un salaire à tous les étudiants nécessiterait de profondes modifications dans la société, qui ne sont pas près de se produire. En conséquence, l'AGE ne « revendique pas le présalaire » pour ses adhérents ; elle le laisse faire à d'autres groupements qui ne craignent pas de donner dans le verbiage et la démagogie.

Lorsque l'AGE formulera de raisonnables propositions sur un sujet concernant les étudiants, qu'on se garde de les repousser en l'accusant de s'engager dans une voie qui mène au présalaire ; qu'on ne se serve pas de cette notion comme d'un épouvantail pour refuser de justes demandes ! Si on le faisait, on se moquerait de l'intérêt général, de celui de l'Université et des étudiants ; on serait aussi d'une mauvaise foi certaine.

Philippe PIDOUX.

Télégramme reçu du vice-président social de la FEN

Action du sang à NEUCHATEL. Stop. Enooorme succès. Stop. En un seul jour 455 donneurs. Stop. Pas de Faculté de médecine, seulement 1er propé. Stop. Pourtant résultat sensationnel pour cette petite université. Stop. Bravo et 455 mercis à tous donneurs. Stop. Coup de chapeau à futurs candidats en médecine pour aide si efficace. Stop.

Signé fièrement
VICE-PRESIDENT SOCIAL FREDERIC.

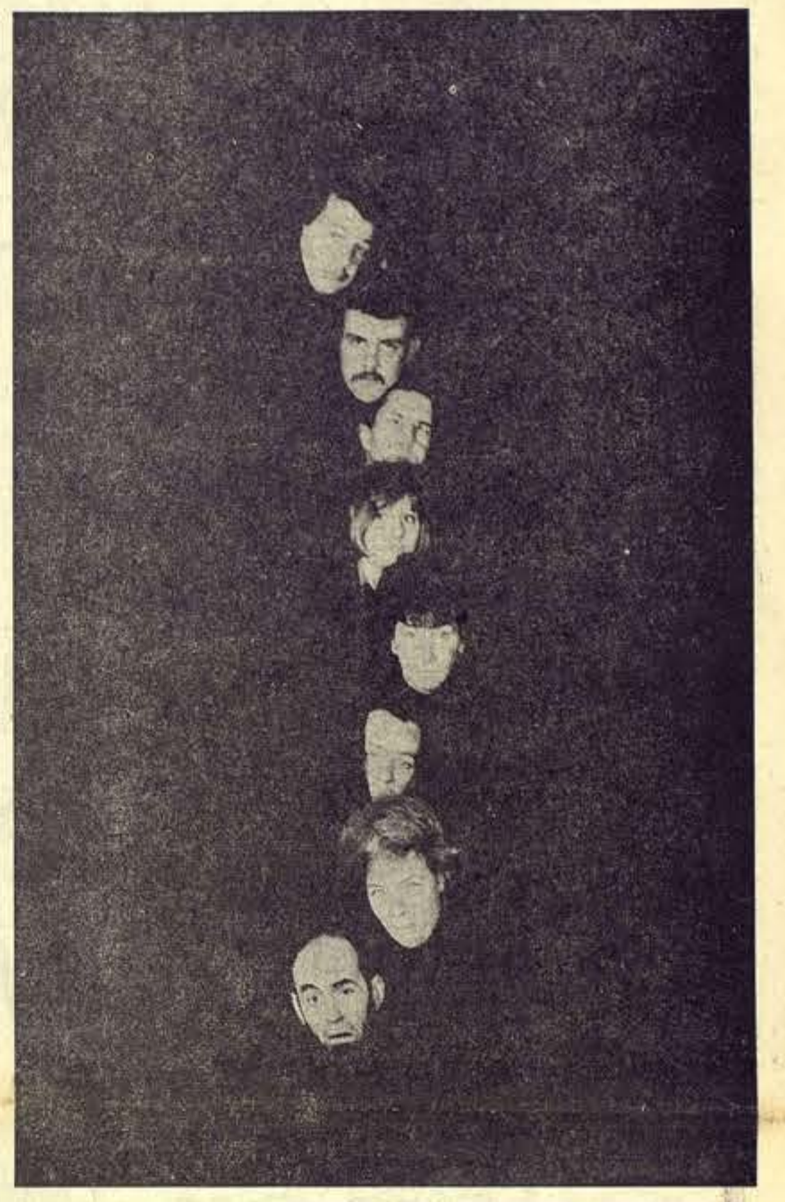

Attention, cette rubrique se veut bêtement drôle !

HUMOUR TROIS

(LE RIRE SUISSE ET PINCÉ EST DE RIGUEUR)

22 mai : CROIRE ET CRÉER CHEZ LES ÉTUDIANTS

22 mai, une journée parmi tant d'autres... mais la nôtre. Qu'allons-nous faire ? une grande fête folklorique ? un austère jour d'étude ? Les deux possibilités ne se contredisent pas nécessairement. La juste proportion, voilà où réside la difficulté. Le bureau de l'UNES a donc mis au point un programme chargé bien sûr, mais varié qui satisfera tous les goûts. Le voici :

A 10 heures débutera le congrès extraordinaire de l'UNES, dont le sujet de discussion sera la place de l'étudiant dans la communauté nationale. Il est en effet de toute importance de définir une fois, sur le plan suisse, la part de l'étudiant dans notre société. Est-il un bilan d'écolier, un budget d'homme mûr, un être hybride ou au contraire un être unifié, aux caractéristiques bien précises ? C'est la première question. La deuxième consiste à déduire les conséquences d'une réponse donnée à la première. Le travail se révèle long, ardu. Aussi a-t-il été déjà préparé dans un séminaire de l'UNES à Leysin les 25 et 26 avril passés.

Ce congrès, qui tiendra ses assises dans la grande salle du Casino de l'EXPO sera public. Aussi comptons-nous beaucoup sur la présence du plus grand nombre d'étudiants lausannois possible. Vous trouverez en effet là une occasion de suivre des activités qui vous sont souvent inconnues ou tout au moins rarement accessibles. Le problème discuté même devrait tenir au cœur de chaque étudiant. On ne passe pas quatre ans à l'Université sans savoir pourquoi ni comment ! Ce congrès devrait aboutir à la rédaction d'un document définissant les lignes générales de la politique de l'UNES en matière sociale.

Cette partie substantielle sera suivie de diverses activités divertissantes. Ainsi le repas à la Halle des fêtes — poulets — dont l'organisation est confiée aux sociétés portant couleurs, et le bal qui se déroulera à Beaulieu dès 22 h. 30.

Pendant l'après-midi, vous aurez l'occasion, en compagnie des très nombreux camarades venus de la Suisse entière, de visiter l'EXPO.

BONNE JOURNÉE A L'EXPOSITION !

(Suite en page 2.)

Les vacances d'été approchent

Une visite à vos parents s'impose, d'autant plus que Swissair accorde aux étudiants de substantielles réductions. Demandez, dès aujourd'hui, nos conditions à votre agence de voyages ou à

Genève. Tél. (022) 31 98 01 SWISSAIR

Memento

COMITÉ D'HELVETIA

Président : Gérard Hess, ing.
Vice-président : Philippe Bosset, HEC.
Secrétaire : Alfred Wenger, sciences.
Fuchs-major: Pierre-E. Ravussin, EPUL.

Séminaire de Sciences politiques

Du 5 au 9 mai, l'Association des étudiants en sciences politiques et sociales de l'Université de Lausanne a organisé un séminaire international. Son thème : « La démocratie semi-directe en Suisse », a été évoqué lors de brillants exposés, suivis de séances de travail en groupes fort bien préparées par les étudiants responsables du séminaire. Nous parlerons en détail de cette importante manifestation estudiantine dans notre prochain numéro.

TRAVAIL ET SOLIDARITÉ

L'Association suisse de paralysés organise chaque été des camps de vacances à l'intention de ses membres. Ceux-ci, rendus fort dépendants par l'infirmité, ne sont pas souvent admis dans les hôtels. Sans compter que c'est trop onéreux pour leurs bourses.

Seulement, qui dit camp, dit également personnes aidant les handicapés. A cet effet, nous cherchons des étudiants disposés à offrir douze jours de leurs vacances.

Conditions : voyage et pension offerts en échange de leurs services.

Qui viendra nous aider ?

Pour tous renseignements, dates, lieux, etc., écrire à Janette Gagnebin, Prairie 24, Vevey.

(Communiqué.)

Quinzaine universitaire

27 mai, 20 heures :

Aula Palais de Rumine, conférence de M. Maurice Lambilliotte : **Pour un nouvel humanisme,** et de M. Jean Charon, physicien et écrivain : **Convergence des sciences, convergence des sociétés.** (Organisation : « Art et Culture ».) Etudiants : entrée 2 francs.

Lausanne est champion universitaire suisse de volleyball. Debouts, de gauche à droite : Ong (EPUL), Rotman (méd.), Sothorik (HEC), Vuilleumier (EPUL), Kohen (EPUL), Poltier (coach) ; assis : Aminian (méd.), Haddad (EPUL), Samourkas (HEC).

SPORTS SPORTS SPORTS

VOLLEYBALL

Inter-société :

Série A :
1. Turquia
2. Iraniens
3. Français
4. Tunisia
5. Lémania
6. Phalanstère
7. Luxembourgeois

Série B :
1. Vietnam
2. Zofingue
3. SAS
4. Stella
5. Belles-Lettres

Inter-faculté :
1. Médecine
2. HEC
3. SSP

22 mai : CROIRE ET CRÉER CHEZ LES ÉTUDIANTS

(Suite de la première page)

L'UNES a, en accord avec TURNUS, établi le programme suivant :

09.30 - 11.00	Arrivée des trains spéciaux à Lausanne dans l'EXPO elle-même.
10.30	Congrès extraordinaire de l'UNES sur le thème : « Position de l'étudiant et des associations étudiantes dans la société ».
13.00	Repas pris en commun dans la grande arène ou dans la Halle des fêtes (½ poulet).
20.30	Soirée théâtrale présentée par les étudiants de Berne : « Mensch Maier », de M Pörtner, au Théâtre de l'EXPO.
21.15	Retraite aux flambeaux : réunion place du Château.
22.30	Fête et bal au Palais de Beaulieu.

Les billets suivants peuvent être achetés seulement auprès des associations d'étudiants :

1. *Billet :* Billet d'entrée à l'EXPO le 22 ou le 23 mai pour 4 francs seulement.
2. *Programme :* Billet complet donnant droit à une entrée à l'EXPO, à la retraite aux flambeaux, à un repas à midi, à une entrée au Palais de Beaulieu et à une place au théâtre (il n'y que 400 place) pour 14 francs.

BAL DE LA JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT

Vendredi 22 mai dès 22 h. 30 au lever du soleil

SALLE DE BAL DU PALAIS DE BEAULIEU

- Deux orchestres : « THE BLUE BOYS » JEAN-CLAUDE JUVET
- Présentation d'un prologue présenté par les sociétés portant couleurs de Lausanne.

Entrée gratuite pour les détenteurs de la carte.

Tickets : Fr. 5.— par personne.
Fr. 8.— par couple.

LE FRU FERME LE 25 MAI!

Faisant suite au mémoire édité par l'UEL sur le FRU, à notre requête directe et à l'interpellation d'une députée libérale au Grand Conseil, proposant l'octroi de subventions indirectes au FRU, M. le conseiller d'Etat Oguey confirme sa réponse positive de février. La FRU recevra pour cette année une subvention indirecte de 30 000 francs qui doit couvrir les frais d'électricité, de chauffage et d'eau et le renouvellement du matériel. Le FRU fermant cette année de juin à novembre pour permettre l'agrandissement, cette subvention suffira vraisemblablement à maintenir la qualité actuelle sans augmentation de prix. Si l'UEL accueille avec satisfaction la décision du Conseil d'Etat, elle tient à rappeler qu'elle juge nécessaire une subvention directe de 100 000 francs par an et que le problème du FRU reste ouvert.

Jeudi 19 mars, le comité de direction a examiné l'opportunité d'une augmentation de 20 centimes du prix des repas, complétant le subside de l'Etat et permettant une hausse de la qualité. Considérant la brièveté de l'exercice 1964 et l'incertitude où nous sommes quant aux conditions d'exploitation après l'agrandissement, le comité s'est résolu, non sans hésitations, à surseoir à cette augmentation.

On s'en souvient peut-être, le projet d'agrandissement du FRU avait suscité des critiques très violentes de la part de l'AGE, qui estimait que le coût de l'opération n'était pas à la mesure des résultats et qu'il eut été plus rationnel de construire d'abord un restaurant à l'EPUL, puis d'envisager, aux abords de La Cité, la construction d'un nouvel établissement. L'UEL n'ayant pu s'opposer à la réalisation du projet qui fut d'ailleurs amélioré — le nombre des places ayant été porté de 255 à 300 — il est inutile de s'attarder à des critiques dépassées. Mieux vaut se féliciter de cette rénovation et attendre avec impatience la réouverture, en octobre. Un circuit à sens unique, des salles à manger sur deux étages, mais plus de salle de travail ; un immense bureau pour l'AGE seront les principales caractéristiques du FRU nouvelle formule. Nous reviendrons dans un prochain numéro aux problèmes du FRU et du restaurant de l'EPUL. P. P.

SOLUTIONS TRANSITOIRES

Des pourparlers sont engagés avec plusieurs entreprises de restauration de la place pour obtenir des prix préférentiels ou simplement des places réservées. En attendant les résultats de ces tractations, voici une liste de restaurants lausannois à prix modiques. Cette liste n'est pas exhaustive et l'AGE accueillerait avec reconnaissance tout étudiant qui pourrait la compléter ou la rectifier.

Plan-schéma des principaux restaurants bon-marché

Noms	Prix	Boissons	Service	Pain	Assis/Debout	Self-service
Uniprix	2.— à 3.—	NON	NON	Compris	Debout	OUI
Au Central	3.50 à 4.50	NON	NON	Compris	Assis	OUI
Jour et Nuit	3.50 bien	OUI	12 %	Compris	Assis	NON
Bourg	3.—	OUI à midi	12 %	Compris	Assis	NON
City	4.—	NON	12 %	Compris	Assis	NON
Lapin Vert	3.50	OUI et NON	12 %	Compris	Assis	NON
Saint-Laurent	2.70 à 4.—	NON	12 %	Compris	Assis	NON
Maison du Peuple	2.80 à 4.—	25 ct. v. d'eau	12 %	Compris	Assis	NON
Carillon	3.40 à 3.50	NON	12 %	Compris	Assis	NON
Godio (rez)	3.20	Verre d'eau	12 %	Compris	Assis	NON
Placette	1.60 à 2.60	NON	NON	Compris	Ass./Deb.	OUI
Au Centre (St-Laur.)	1.80 à 2.80	NON	12 %	Compris	Assis	NON
Innovation	2.80	NON	Facult.	Compris	Ass./Deb.	OUI
Vieux-Lausanne	3.—	OUI et NON	12 %	Compris	Assis	NON
La Muette	3.30 av. des.	NON	NON	Compris	Assis	NON
Le Corso	3.—	OUI et NON	12 %	Compris	Assis	NON
Le Dôme	3.—	OUI et NON	12 %	Compris	Assis	NON
La Pizza	3.—	OUI et NON	12 %	Compris	Assis	NON
Nyffenegger	3.50	OUI	12 %	Compris	Assis	NON

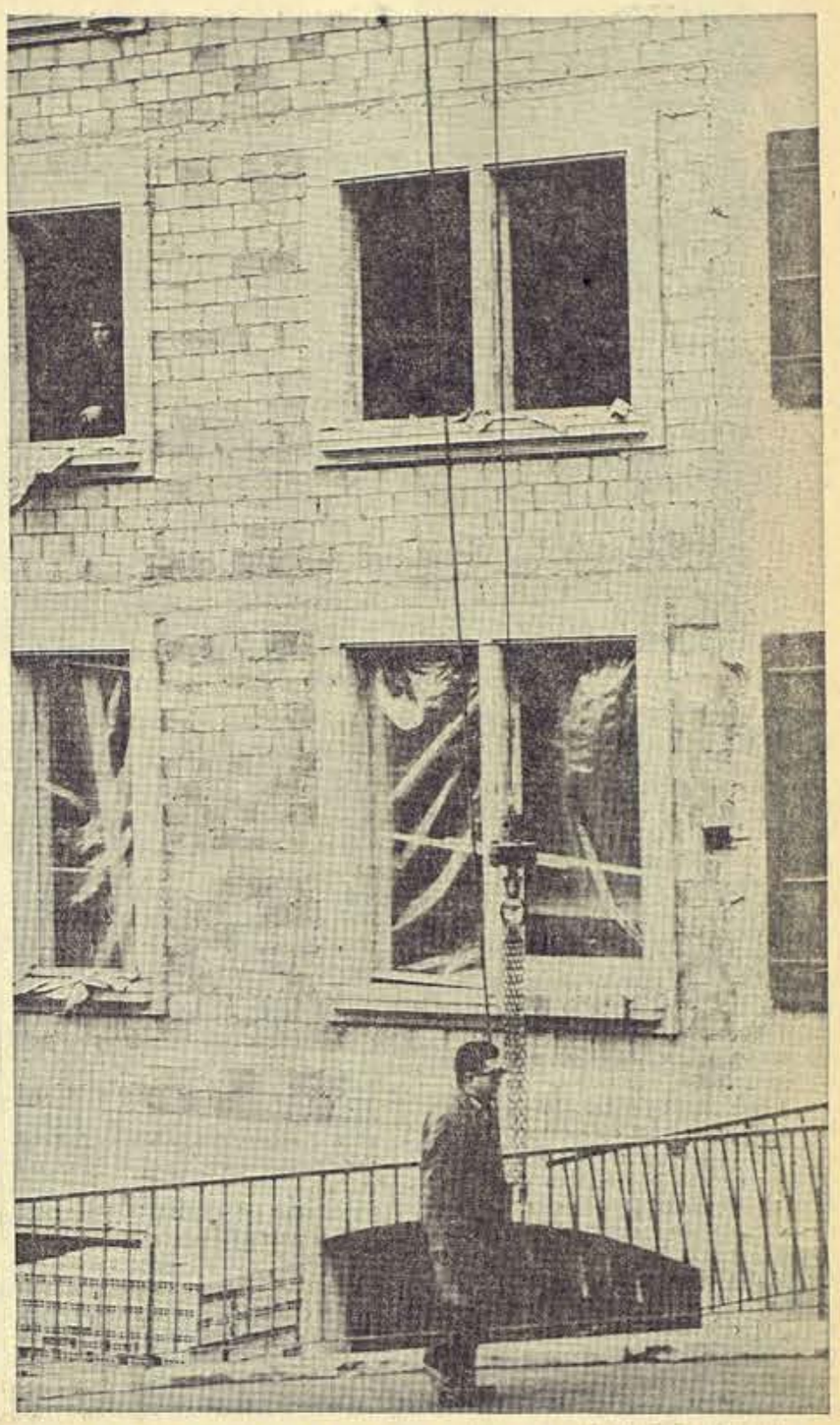

L'immeuble contigu, racheté à prix d'or, sera converti en salle à manger. Au-dessous du passant, la porte d'entrée et à gauche le bureau de l'AGE.
(Copyright by Verena Schallibaum, Marlies Tschopp.)

Attention, cette rubrique se veut bêtement drôle!

HUMOUR

(LE RIRE SUISSE ET PINCÉ EST DE RIGUEUR)

Savez-vous, hier soir, il m'est arrivé une drôle d'histoire. Sortant du FRU la panse relativement bien remplie, je me dirige gentiment vers l'Université. J'me dis, il fait beau, j'vais aller boire un jus sur une terrasse. Tout à coup, j'entends jurer, j'me retourne, qui c'est que j'vois, vous devinerez jamais, le ministre de l'instruirie et le Grand-Papa de l'étude supérieure dévalant en tandem la rue de l'Université (qui donna son nom à l'obscénité qui couve le parking - zone-bleue). Pis j'entends crier : « Allons pousse, pousse » ; l'autre, il lui répond : « J'peux pas pousser, très cher, avec la Chose j'sais où je vais, pis d'abord j'pousse plus que toi, c'est moi le plus lourd à la descente.

Intrigué, j'me dis ksè pas vrai, pis où c'est qui vont avec cette Chose, c'est pas sa place, elle doit rester dans l'Amphitéon de la Culture ; alors j'dévale après eux et puis voilà que j'tombe sur l'Escadrille des dames Patronesses de Saint-François, en patins à roulettes, elles poussent une de ces Choses qu'on ne trouve que dans le sanctuaire familial d'un pasteur à particule, j'me dis, étrange coïncidence, de plus que c'est justement l'heure de leur meetingue syndicaliste pour revendiquer l'accroissement des pauvres et des miséreux. Tant pis kjme dis et j'poursuis. C'est ainsi que j'tombe dans le toboggan pédestre du Flon, un remou et hop j'me trouve sul'bord à l'esplanade de Montbenon. Alors j'en reviens plus ; qui c'est que j'vois ? un zig habillé en Nation et l'sénateur habillé en camarade, alors vla que j'me dis knotre spécialiste des langues orientales, du russe, compositeur, musicologue, philologue, écrivain, journaliste, grandes zoreilles et d'autres trucs en ogue commence à avoir des fréquentations sérieuses. Mais je déchante quand j'les vois pousser eux aussi une Chose.

Du coup j'me dis, ça y'est c'est la journée de la Chose à l'Expo. Mais soudain j'entends un bruit, j'me retourne encuriosé et j'vois une immense Ecriture avec deux ou trois mecs dessus qui portent une longue Poésie plate, mais plate, immensément plate avec au bout une belle Culture polie et conventionnelle, mais aussi raccourcie et ébréchée pour qu'elle fasse du bruit. Tant et si bien que tous ensemble on les suit tous, y'avait les postmanes, les busmanes, les flicmanes, les vachemanes, et tout ça encadré par la troupe fraîchement inspectée, les officiers l'esprit dissimulé derrière les ordres, les officiels avec les ciseaux à ruban (sait-on jamais ?) et les discours encore vierges mais inutiles et un beau conseiller tout frais repeint pour l'occasion, et puis les fanfares, les drapeaux, les badauds et beaucoup d'etc. Et tous ils amenaient une Chose. Alors moi donc je suis... sans penser. Et comme les Choses sont lourdes et encombrantes on préfère plutôt les descentes, c'est comme cela qu'on se retrouve doucement à l'Expo entre le casino et l'absence de « mésoscamachin » au cabaret officiel de l'Expo. Car chacun apporte la Chose à Boulimie 64. Celles-ci sont alors sélectionnées, triées, malaxées, répudiées, injuriées, translatées, divisées, additionnées, digérées, etc., et passent sur le plateau au grand dam des spectateurs qui comprennent enfin...

PYJ.

DONALD
Grand choix de
DISQUES, TRANSISTORS
et GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG
5, rue du Tunnel, Lausanne

de PAPETERIE St LAURENT
Charles Krieg
RUE St LAURENT 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Votre fleuriste CHARLY BODMER
LAUSANNE, Ile St-Pierre
Caroline 2 Ø 22 67 25
Rue Enning Ø 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

central
self
service
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.
(Fermé le dimanche)
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50
Pas de supplément pour le service
200 places assises
Ambiance agréable

RÔLE DE L'ÉTUDIANT
dans la communauté nationale et programme social

(Suite de la première page)

Le montant de l'allocation est fixé d'entente entre l'Etat et les représentants des étudiants dans le cadre d'une commission paritaire.

b) Il existe un système de sécurité sociale efficace pour tous les étudiants, les assurant contre toutes maladies ou accidents survenant pendant les années d'études, dans le cadre de l'Université ou non. Les affections dentaires, les maladies des yeux et les troubles psychiatriques sont assurés à des conditions raisonnables.
Les étudiants participent à la gestion de la sécurité sociale.

c) L'étudiant a la possibilité de manger décemment dans un restaurant universitaire, pour un prix modeste et uniforme, inférieur au prix de revient des repas. L'Etat subventionne ces restaurants en prenant à sa charge une partie du prix de revient des repas, qui est indexé au coût de la vie. Les étudiants participent à la gestion ou à la cogestion des restaurants universitaires. L'Etat assume la construction des restaurants, à défaut d'une fondation privée à but social.

d) L'étudiant a la possibilité, s'il ne loge pas chez ses parents, de louer une chambre à prix modique, dans une cité universitaire, ou un appartement dans un HLM. Il existe des studios ou des appartements pour étudiants mariés.
L'Etat, par ses subventions, abaisse artificiellement le prix des chambres à un niveau correspondant aux ressources moyennes de l'étudiant. Il est responsable de la construction et de l'entretien des cités universitaires, à défaut d'une fondation privée à but social.
La cité universitaire, comme les bâtiments universitaires, est située à l'intérieur de la ville ou à sa périphérie immédiate, pour réaliser une meilleure intégration de l'étudiant à la vie de la cité.
Pour la même raison, il est souhaitable que la cité soit une cité de jeunes, ouverte aux apprentis et aux étudiants.

Remarque que les mesures ci-dessus ne seront l'instrument d'une démocratisation efficace que si chaque écolier est averti, avant le choix entre l'école secondaire et l'école pirmaire de la possibilité de recevoir une allocation d'études, s'il poursuit ses études au stade universitaire.

Précise au sujet des étudiants étrangers qu'ils jouissent d'une condition identique en ce qui concerne la sécurité sociale, les RU et le logement ; qu'ils peuvent recevoir une bourse à fonds perdu, s'ils en font la demande et s'ils satisfont à des conditions financières et académiques particulières, la nationalité intervenant avec une nette préférence pour les étudiants des pays en voie de développement.

Demande que jouissent de la condition sociale définie ci-dessus les étudiants suisses et étrangers dont les parents ont leur domicile fiscal dans le canton, sous réserve d'un délai d'attente pour les étrangers.

Souhaite que la Confédération prenne en charge une partie des mesures proposées ci-dessus, dans le cadre de l'article 27 quater Constitution fédérale en particulier en instituant un système fédéral de péréquation permettant d'octroyer le même statut (?) à tous les étudiants suisses ou étrangers, dont les parents habitent la Suisse.

Chroniques neuchâteloises

Ve Séminaire de l'Amitié

Au mois d'avril s'est tenu à Chaumont, Neuchâtel, le 5e Séminaire de l'amitié. Organisé par les Groupes universitaires de relations internationales et M. Moppert, placé sous le patronage du Redressement national, il groupait 60 étudiants étrangers, venant de 25 pays différents, et 30 universitaires suisses, alémaniques et romands. Son thème était l'étude de nouveaux aspects de la coopération avec le tiers-monde.

Des orateurs de grande valeur introduisaient les problèmes qui étaient discutés en groupe. M. Clottu, conseiller d'Etat, présenta magistralement la Suisse à nos hôtes, en soulignant ce qui devait nous pousser dans une coopération avec les pays en voie de développement, et ce qui pouvait aussi nous retenir. M. Nagy, rédacteur à la Gazette de Lausanne, détruisit certaines illusions sur les possibilités du « décollage » économique de ces pays, fondé sur le seul relèvement du prix des matières premières. M. Schindler dépeignit les efforts accomplis par l'industrie suisse dans la formation d'ouvriers spécialisés au Dahomey et aux Indes, particulièrement. M. Geigy, directeur de l'institut tropical à Bâle, déclara que pour résoudre le problème capital du XXe siècle, il fallait retrouver une éthique de donner dans les pays occidentaux. M. l'ambassadeur Lindt, chef du service de coopération technique, parla des efforts gouvernementaux déployés principalement dans la formation des cadres. M. Hay, directeur de la BNS, présenta l'aspect financier de la coopération avec les pays sous-développés. M. Tevoedjre, ancien secrétaire de l'Union africaine et malgache, traita de la coopération, en tant que représentant d'un pays en voie de développement et montra les écueils qu'elle doit éviter.

Ce séminaire n'avait pas pour but de découvrir des solutions miraculeuses à des problèmes extrêmement complexes. Mais deux notions furent constamment présentes dans les débats, celle de l'indépendance économique et celle de l'appauvrissement continuel des pays du tiers-monde. De nombreux étudiants étrangers ont montré que si leur pays était politiquement libre et même neutraliste, son économie était entre les mains d'une puissance étrangère ou de groupes financiers internationaux. Il n'était pas question pour ces pays de se développer harmonieusement, car les investissements privés se dirigeaient uniquement dans des secteurs très productifs à court terme. Le célèbre rapport Prebisch à la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement fut souvent évoqué ; il rappelait notamment qu'en 1962 sur 6600 millions de dollars, montant global du transfert des capitaux vers le tiers monde, 3600 millions n'ont pu être employés dans les pays en voie de développement, car ils furent dissipés par la détérioration des termes de l'échange (baisse du cours des matières premières). Sur les 3000 millions de dollars effectivement investis dans la «zone périphérique», 2600 millions s'en sont retournés dans les pays industrialisés comme service des intérêts et dividendes. En 1962, 400 millions de dollars furent donc investis dans le tiers-monde et sont devenus productifs ; ils représentent les 8 ‰ des recettes globales des pays industrialisés.

La Suisse n'est pas aussi totalement étrangère à cet état de choses qu'on veut bien le dire. Aussi est-il heureux qu'un séminaire comme celui de Chaumont puisse avoir lieu chaque année. Il fait prendre conscience à nombre d'étudiants suisses qu'il appartiendra à leur génération de résoudre un problème qui est l'un des plus graves que l'humanité a connus. Il permet aux étudiants étrangers de se rendre compte des efforts entrepris par notre pays dans une coopération véritable avec d'autres Etats. Ce séminaire contribue aussi à abolir certains préjugés; en cela, il a atteint son but à Chaumont ; ses organisateurs peuvent en être fiers.

Ph. PIDOUX.

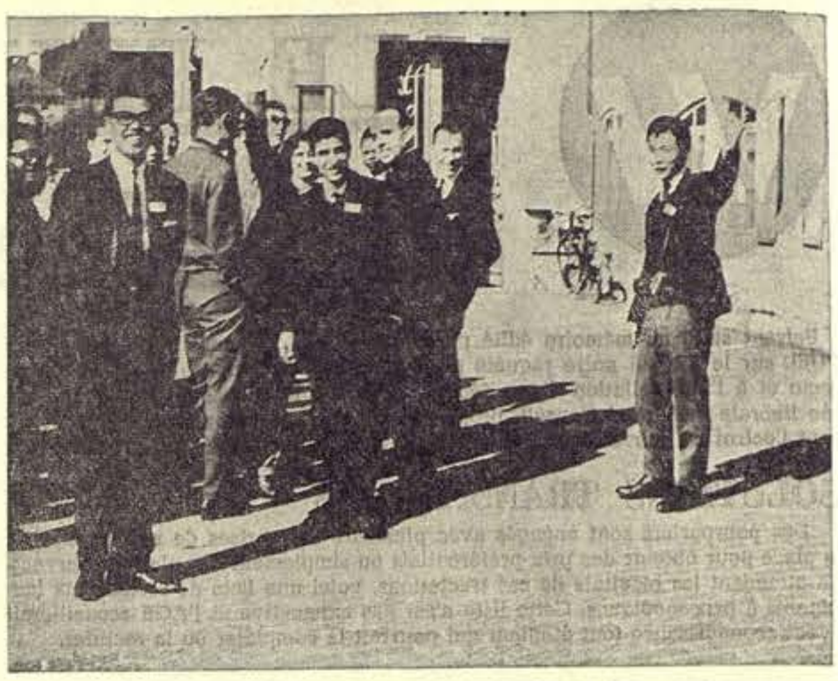

Chaumont : Ve Séminaire de l'Amitié.

ANETTE...

Si tous les théologiens ne le savent pas encore, et si quelques-uns ont de la peine à le réaliser, que cela leur serve de confirmation : depuis quelques mois, tous sont promus membres actifs de l'ANETH (Ass. neuch. étudiants en théologie).

Un organisme de plus que nous avons fondé un jour de sortie en prenant le café sur l'herbette et en nous inspirant des statuts que des juristes réputés compétents avaient essayé de mettre au point.

Si l'événement a passé plus ou moins inaperçu, c'est qu'il ne change rien à rien, je veux dire qu'il n'a fait que codifier ce que la tradition — transmise chez nous oralement — avait mis au point depuis longtemps : un organisme accepté librement à qui l'on confie des charges administratives et représentatives, et qui maintient une certaine cohésion au sein de la faculté (ce n'est pas difficile, quand on est peu nombreux et qu'on a donc tôt fait de repérer les fortes têtes).

La bonne marche de cette institution — à qui on vient de donner le nom que vous savez — repose sur l'équilibre de trois facteurs en général complémentaires et parfois antagonistes :

— les professeurs ;
— les étudiants ;
— les représentants des uns et des autres, soit le doyen de la Faculté et le modérateur des étudiants.

Passons sur les qualités qu'on réclame de chacun pour maintenir la coexistence pacifique. Pratiquement, les étudiants se réunissent de temps en temps en assemblée générale, et une fois par année, ils choisissent un évêque (désignation officieuse des étudiants de quatrième année) dévoué et qui donne l'impression d'avoir le temps, pour lui confier la charge de modérateur. Voilà ce qui caractérise le système, et qui offre l'occasion d'une intronisation solennelle réglée par un strict protocole.

Le modérateur s'engage :

— à présider les séances officielles des étudiants ;
— à veiller à la bonne entente au sein de la faculté ;
— à représenter les étudiants auprès des autres facultés et des autorités universitaires ;
— à être modeste (!) quand il est attaqué dans sa personne et intransigeant quand, à travers lui, c'est sa dignité de modérateur qui est atteinte ;
— à entourer d'affection les « petits » qui souffrent d'isolement et du mépris de leurs aînés ;
— à tenir à jour la liste de ceux qui doivent payer les cafés ;
— et à nombre d'activités qu'on ne peut nommer ici et dont le détail est supprimé.

L'essentiel est que les étudiants ont ainsi une porte-parole autorisé pour les affaires d'intérêt général — revendications éventuelles en matière d'examens par exemple — et disposent d'un bon bougre pour effectuer les corvées administratives. Le doyen, pour sa part, sait à qui s'adresser et il a l'occasion, lors d'entrevues régulières, de discuter certaines questions au sujet desquelles il peut désirer l'avis de ses étudiants.

D'autre part, l'ANETH a décidé sagement de réintroduire le bizutage, qui scelle l'entrée de nouveaux étudiants dans l'association ; ces derniers ont ainsi l'occasion de prouver publiquement qu'ils sont dignes et capables d'en faire partie. Les détails d'exécution sont à la charge du modérateur, assisté du collège des évêques, qui partagent également la responsabilité morale.

Le même esprit de collaboration rend possible la parution annuelle du Journal officiel de la Faculté « Hic et Nunc », où tout le monde a le droit d'écrire ce qu'il pense de qui il veut.

Sur un plan plus général, il arrive que les modérateurs des facultés romandes de théologie (qu'on appelle consuls ou préteurs selon les traditions locales) se retrouvent pour ébaucher un travail difficile de coordination, pour organiser certaines rencontres d'étudiants, plus simplement, pour maintenir le contact.

En mai 1964 aura lieu à Vaumarcus, organisée par l'ANETH, une rencontre interfacultés interconfessionnelle de tous les étudiants en théologie de Suisse, qui verra, nous l'espérons, la naissance d'une Fédération suisse des étudiants en théologie.

Bref, pour conclure : si vous voulez voir de plus près comment cela fonctionne, faites de la théologie.

Francis GERBER, modérateur.

Le magasin sympathique aux étudiants

Schaefer Sports
LAUSANNE

BAR A DISQUES

Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP
Rabais 5 % pour étudiants
Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

AUX ÉTUDIANTS
SUISSES ET ÉTRANGERS
âgés de 20 ans au minimum
qui sont en possession d'un permis de conduire...
(suisse ou étranger) pour voiture depuis 2 ans environ

Conduire un taxi, c'est l'occupation accessoire idéale pour un étudiant. C'est véritablement ce qui convient à tous ceux qui désirent travailler à titre **temporaire** (vacances) ou **occasionnel**, suivant les heures à disposition.

LAUSANNE - EXPO

Il est bien évident qu'à l'occasion d'une manifestation de cette envergure, les premiers à être mis à forte contribution et à bénéficier de cette période exceptionnelle, ce sont les

CHAUFFEURS de TAXIS

GAINS APPRÉCIABLES - TRAVAIL VARIÉ
GRANDE INDÉPENDANCE - IMPRÉVUS - VOYAGES

L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE TAXIS vous donne la possibilité d'obtenir rapidement le permis professionnel.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès d'une des entreprises de taxis officielles de Lausanne désignées ci-dessous :

TAXIS MODERNES, rue Centrale 27	tél. 23 92 72
TAXIS CAB S. A., chemin des Cèdres 8	tél. 25 72 75
TAXIS TOURING S. A., rue de la Motte 4	tél. 32 11 11
TAXIS S.O.S., av. de France 12	tél. 24 07 73
TAXIS EXPRESS, boulevard de Grancy 4,	tél. 27 62 62
TAXIS DU CENTRE, rue Centrale 25	tél. 23 83 31
TAXIS HOFFMANN, avenue d'Ouchy 9	tél. 22 22 04

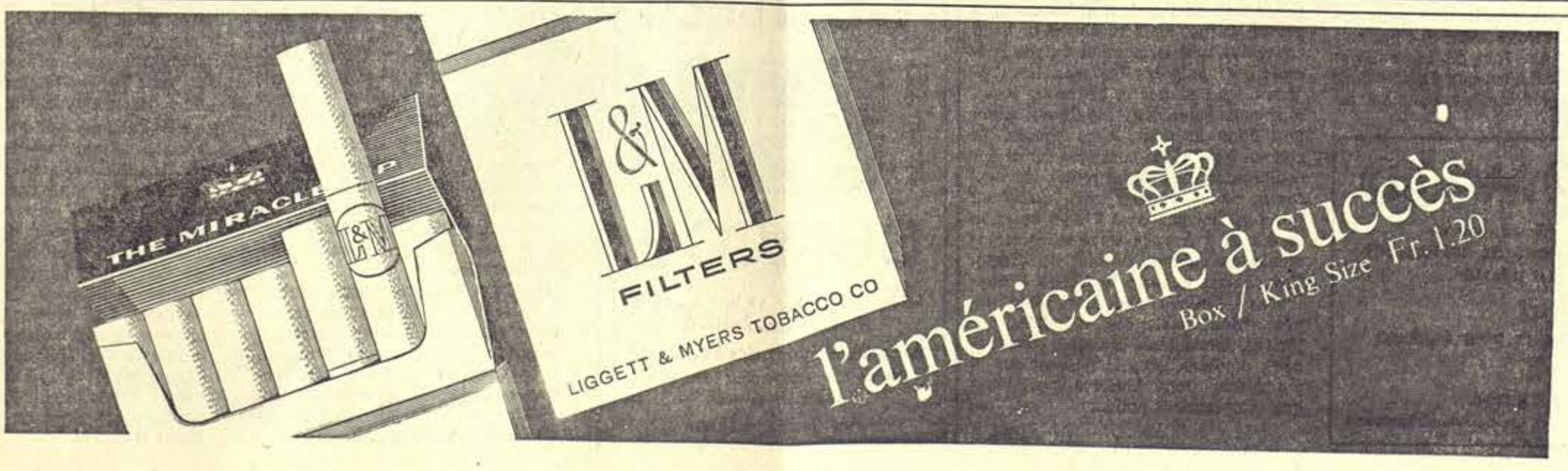

La Finlande à l'honneur

A la suite de contacts personnels que l'UNES a pris avec la SYL (Association des étudiants finlandais), nous avons eu le plaisir d'accueillir, du 25 au 27 février, cinq étudiants sympathiques et pleins d'humour, désireux de connaître les universités suisses aussi bien que de nous familiariser avec les université finlandaises.

Il était évidemment difficile de leur montrer en deux jours et demi notre Alma Mater, sa ville aux charmes multiples et les bords du Léman ; d'autant plus qu'il arrivaient à Lausanne après un périple fatiguant en Suisse allemande et connaissaient déjà quelques caractéristiques suisses de tous genres — ainsi la fondue n'avait plus de mystère après avoir été goûtée quatre fois. Il n'était d'ailleurs pas question pour eux d'une simple distraction touristique ou d'une comparaison de folklores. Ils ont pourtant apprécié la visite des chantiers de l'Exposition nationale, la dégustation du vin nouveau, les installations spacieuses des laboratoires de l'EPUL et... la cuisine du FRU qu'ils ont jugée à la fois bonne, abondante et bon marché !

Les instants les plus intéressants de leur visite furent incontestablement les discussions concernant leur système universitaire et les comparaisons qui s'imposèrent avec la Suisse. Nous nous sommes rendus compte que les étudiants finlandais n'ont rien à nous envier. En effet, deux fois plus de jeunes — dont 50 % d'étudiantes — accèdent aux études universitaires. Si le dixième d'entre eux seulement est boursier d'Etat ou de sources privées, cela vient du fait que les études sont à demi moins chères.

La démocratisation de l'enseignement n'est pas la conséquence de revendications socialistes. Bien au contraire : la classe moyenne, relativement aisée, qui constitue la majorité de la société finlandaise est d'inspiration bourgeoise. De ce fait, le syndicalisme étudiant, du type français par exemple, est parfaitement inconcevable parce qu'inutile. La SYL est une association qui se situe sur le plan bourgeois ; c'est une véritable corporation qui, par le jeu du capitalisme, constitue une nation à l'intérieur du pays et dispose d'une grande indépendance du fait de ses possibilités financières.

La SYL s'est rapidement enrichie en revendant des terrains acquis il y a près d'un siècle et en faisant des investissements dans des fabriques de cigarettes et de postes de télévision. Ce fond de roulement ajouté à des emprunts lui a permis de construire des logements amortis en quinze ans et destinés au 50 % des étudiants.

Il est plus aisé de comprendre dans ces conditions que la SYL se veuille apolitique et ne ressente pas le besoin de formuler des revendications sociales. Et si les étudiants finlandais ont eu de la peine à comprendre l'attitude beaucoup plus combative des Suisses dans ce domaine, ils ont néanmoins admis qu'ils jouissaient d'une situation privilégiée leur épargnant précisément une telle attitude.

Ajoutons encore qu'ils sont satisfaits de l'étroite collaboration qui règne entre eux et leurs professeurs et qui permet de faire des universités de véritables centres de recherche. Nous comprenons dès lors qu'ils nous avouent ne pas avoir encore découvert, en Europe occidentale, de système d'études plus enviable que le leur.

Marianne KRAYENBUHL.

Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
Saint-Pierre Tél. 22 20 17

Tiers-monde et étudiants étrangers

Une forme de coopération...

THE SECOND INTERNATIONAL SEMINAR — POISSY-FRANCE, 28 FÉVRIER-1er MARS 1964

Problèmes des étudiants du tiers-monde à l'étranger

Organisateurs :

COSEC en collaboration avec l'UIE.
International Preparatory Comitee (IPC) :
Iraki Students Society (UK)
West African Students Union (WASU)
Union of Cypriot Students in London
Federation of West Indies Students
UNEF
NUSEWNI (England - Wales - Northern Ireland).

Participants :

Membres du COSEC
Membres de l'UIE.

Observateurs :

UIE
COSEC
International Students Mouvement of United Nations
World Assembly of Youth (WAY).

Programme

a) *Relations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement*
   1. Politiques.
   2. Economiques.
   3. Culturelles.

b) *Problèmes de l'enseignement chez soi et à l'étranger*
   1. Les conditions d'études.
   2. L'enseignement.
   3. Les droits démocratiques des étudiants.

c) *Problèmes et buts des organisations d'étudiants et leurs relations*
   1. Le rôle des organisations d'étudiants d'outre-mer dans la lutte pour l'indépendance nationale et pour la démocratie.
   2. Relations entre les organisations d'étudiants d'outre-mer avec les étudiants et la population des pays accueillant.
   3. La solidarité étudiante internationale.

International Preparatory Comitee

Regrettons que le travail du comité préparatoire ait été aussi confus que partisan : contradictions internes, absence de documents de travail et profusion de propagande.

1. *Participation de l'UFHS* (United Federation of Hungarian Students). — Cette organisation, qui groupe des étudiants hongrois à l'étranger, se vit, à l'ouverture de la première session du séminaire, retirer son invitation par l'IPC, invitation qui avait été envoyée « par erreur ». L'annonce de l'arrivée d'une délégation du National Council of Hungarian Students Organization (NCHSO) de Budapest, obligea le comité préparatoire à refuser même le statut d'observateur à l'UFHS.
   Mentionnons pour information que la délégation NCHSO s'était uniquement annoncée, sans se déplacer.
2. *Cas de l'UNES.* — La délégation de l'UNES devant le caractère politique trop prononcé de ce séminaire, avait demandé et obtenu le statut d'observateur. Or, à la fin du séminaire, ce statut lui fut retiré, ceci pour une raison inconnue de ses représentants. Une demande d'explication fut rejetée, ce qui provoqua le départ de ces derniers. Notons qu'au même moment les délégations de Norvège, du Danemark, de l'Irlande, de l'Ecosse et de la Grande Bretagne ont aussi demandé le statut d'observateur sans pouvoir l'obtenir. Ces dernières délégations seront toutefois absentes du communiqué final.

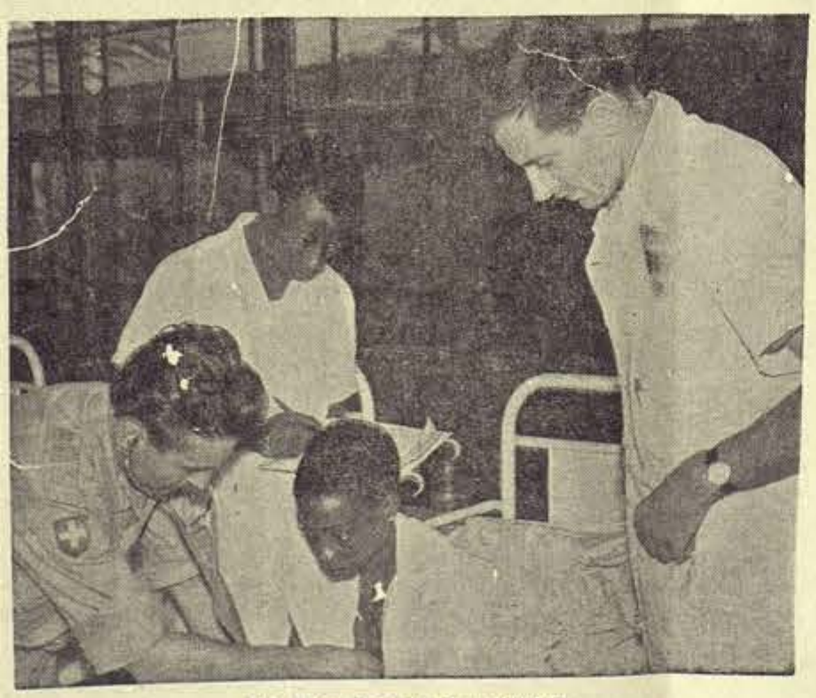

Une autre forme de coopération !

Relations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement

Les rapports présentés par différentes délégations ne font mention que de la politique dite « impérialiste » de certaines puissances occidentales : Les Etats-Unis à Cuba, la Grande-Bretagne à Chypre, la France au Gabon, etc.

Sans vouloir donner une appréciation sur la place de ces rapports dans un tel séminaire, nous nous devons d'en donner une analyse aussi complète et rapide que possible. Les pays en voie de développement, en grande majorité des pays anciennement colonisés, ont dans le système d'échange économique actuel, une place désavantagée. En effet, suivant la théorie de la division internationale du travail du XIXe siècle qui prévaut encore de nos jours pour ces pays, dans le cadre économique mondial, ces derniers sont maintenus dans l'état primitif du mode de production : celui de l'exploitation et de la production des matières premières. Acheminées par la suite vers les pays industrialisés, ces matières premières sont transformées en produits de consommation, pour être retournées dans leurs pays d'origine, avec une augmentation de valeur considérable. Ainsi donc, les pays industrialisés ont tout intérêt à maintenir sous une forme ou une autre, ce genre d'économie coloniale. Pour donner une excuse à ce système d'exploitation, ces pays invoquent leur rôle « de civilisateurs » et de dispensateurs de progrès dans les pays techniquement sous-développés.

Ainsi donc dans les colonies, nous voyons s'implanter une culture étrangère, née pour servir les intérêts colonialistes, sans tenir compte ni de la langue du pays, ni des caractéristiques nationales. Ce même phénomène existe encore aujourd'hui, mais sous une autre forme. Certains pays nouvellement indépendants, à la place de cette « aliénation intellectuelle », doivent subir aujourd'hui des pressions politiques et économiques en compensation de « l'assistance technique ». Mais le problème reste le même ; existe-t-il vraiment une indépendance nationale ?

La solution proposée sera donc une transformation totale de la forme de l'aide aux pays en voie de développement, ou même sa mise en question. Non seulement il faut tendre à ce que ces pays puissent s'aider eux-mêmes dans la voie de la croissance économique, mais il faut aussi que cette aide ne soit pas subordonnée à une perte quelconque d'indépendance politique des pays qui la reçoivent.

Si les orateurs s'en étaient tenus à ces propos, le séminaire aurait pu acquérir un caractère scientifique plus conforme à son esprit même, mais la déviation trop souvent faite sur les critiques des politiques impérialistes cristallisa principalement les opinions sur des points d'ordre idéologique ou encore polémique.

Problème de l'étude chez soi et à l'étranger

Les orateurs ont été unanimes à reconnaître que dans les pays en voie de développement, le degré d'analphabétisme est extrêmement élevé, le taux de scolarité étant assez bas. Si nous considérons certains pays en voie de développement, nous pouvons constater que le recul ou la stagnation économique ne vient pas d'un manque de capitaux souvent fournis par les pays industrialisés, mais plutôt par manque de cadres techniques et administratifs. De ce fait le problème de la formation de ces cadres est au premier plan de toute préoccupation gouvernementale. Mais par manque de moyens de travail (bibliothèques, professeurs, instruments d'études), ces pays doivent faire appel à l'assistance des pays industrialisés. Et des problèmes se posent, celui de l'intégration de la technique étrangère dans la culture autochtone, la démocratisation des études, l'autonomie de l'Université, la participation des étudiants aux problèmes de l'Université, etc.

Un palliatif a été mis sur pied, à savoir l'envoi des étudiants à l'étranger. Mais on rencontre encore des difficultés : les problèmes de l'adaptation des étudiants dans les pays d'accueil, puis l'intégration de ces mêmes étudiants dans leur société au retour dans leur pays. Les orateurs ont insisté surtout sur la discrimination raciale que rencontrent certains étudiants dans les pays accueillant et sugggère une meilleure information de la population par la voix des journaux, de la radio et de la télévision.

Problèmes et buts des organisation d'étudiants et leur relation

Les délégations des pays en voie de développement ont souhaité que, à l'avenir, l'aide des organisations d'étudiants des pays industrialisés ne soit plus uniquement une aide morale mais aussi une aide technique concrète.

Une solidarité estudiantine internationale ne pourra exister que sur la base d'une coopération intellectuelle et technique aussi large que possible.

Vœu ou prévision ? Ce sera tout d'abord un but à poursuivre pour le mouvement étudiant international.

NGUYEN TANG CANH.

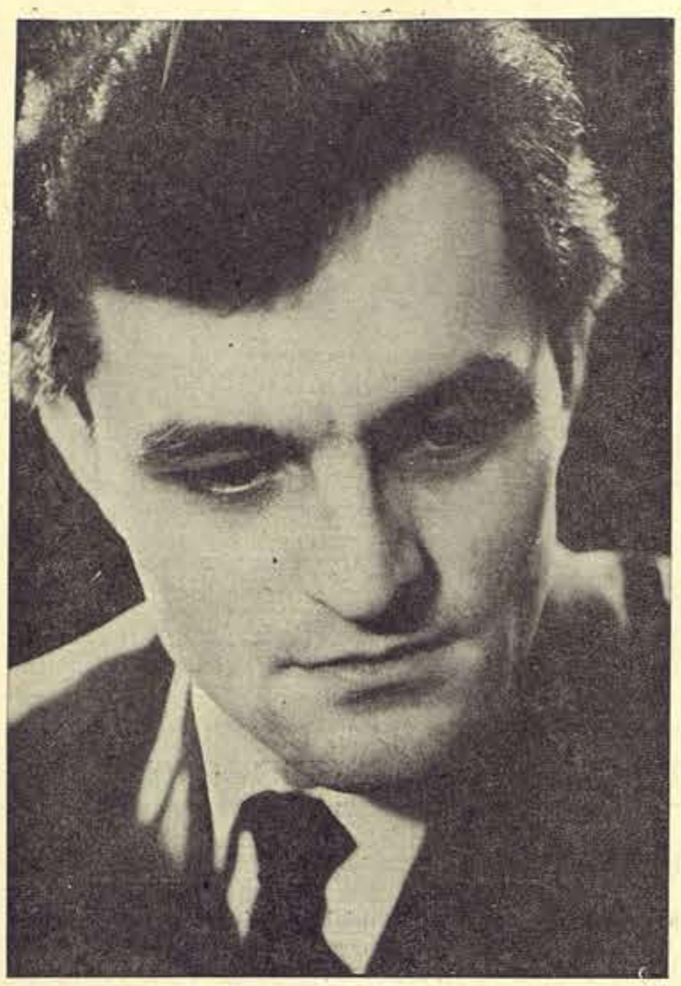

CHARLES DUTOIT
« En Suisse, on ne fait pas assez confiance aux jeunes... »

Dix minutes avec Charles Dutoit

— *Charles Dutoit, quel âge avez-vous ?*

Le jeune chef d'orchestre se trouve là, devant moi, son visage agité, espiègle et rêveur. Bientôt, il va partir pour l'Autriche où il a été appelé à diriger cinq représentations du Tricorne de Manuel de Falla à l'Opéra de Vienne. J'ai l'impression que c'est très important de savoir quel âge il a. Et, en effet, c'est très important. Il n'est pas d'usage de consacrer un article à l'éloge d'un chef d'orchestre de 27 ans.

— Je suis né le 7 octobre 1936, me dit-il, avec un léger sourire où se joue le premier acte d'une réussite. Je suis Vaudois, mais mon ascendance maternelle a des racines anglaises et même brésiliennes. Ma femme, elle, est américaine et mon fils aussi.

Charles Dutoit grandit à Lausanne, étudie le violon au Conservatoire, avec Andrée Wachsmuth, et la théorie avec Hans Haug. A Genève, il se met à travailler l'alto et la direction chez Samuel Baud-Bovy. Il obtient en 1958 son diplôme de direction.

— C'est à cette époque que j'ai monté à Genève l'Histoire du Soldat. Alceo Galliera s'est intéressé à mon entreprise et m'a invité à Sienne. J'y ai approfondi mon métier. Un mois d'ardeur et d'acharnement ; cela n'a pas toujours été facile. Galliera était très exigeant et presque... décourageant. Il m'a beaucoup secoué ! Aujourd'hui, je lui en suis reconnaissant.

— *Vous ne m'avez pas raconté ce qui vous a poussé à vous consacrer à la musique ?*

C'est une drôle d'histoire, dit Charles Dutoit. C'était à Renens vers 1950. Mon premier concert public ! Pour me remercier, les organisateurs m'avaient offert la partition du Sacre du Printemps d'Igor Stravinsky. Comment vous expliquer ? Le Sacre m'avait déjà saisi dans mon enfance. C'était devenu une obsession. Ce fut alors la résolution d'un énorme problème musical. Ce jour-là, je me promis de le diriger avant d'avoir 30 ans.

— *Votre vœu s'est-il réalisé ?*

— Oui, à Berne, il y a trois mois. Ce sont les musiciens de l'Orchestre symphonique de Berne qui m'ont demandé de faire le Sacre. J'ai tout de suite accepté, et j'ai demandé huit répétitions. Tout a bien marché.

— *La partition vous a-t-elle posé de gros embarras ?*

— Surtout d'ordre rythmique. Le Sacre, c'est un ébranlement psychique. Cela exige un engagement physique total. Il m'a fallu trois ans de labeur jusqu'à ce que le rythme habite mon corps tout entier. Maintenant je partirais demain n'importe où pour donner le Sacre. J'espère d'ailleurs le diriger prochainement à Zurich avec l'Orchestre de la Tonhalle, un excellent orchestre, vous savez !

— *Doit-on dès lors vous considérer comme un spécialiste de Stravinsky ?*

— Absolument pas, c'est un pur concours de circonstances. J'ai souvent cherché des partitions pour orchestre réduit qui permettent de ne réunir que quelques musiciens ; des pièces comme l'Histoire du Soldat ou les Noces s'y prêtent à merveille. D'autre part, j'ai eu la chance de rencontrer Stravinsky à New York (j'ai fait trois voyages aux USA) et Galliera à Sienne m'a fait travailler l'Oiseau de Feu. Ainsi le hasard m'a permis de connaître une grande partie de l'œuvre de Stravinsky. J'ajoute qu'il est évident que pour le chef latin que je suis, Debussy, Ravel, Roussel ou Stravinsky m'attirent plus que Brahms ou Bruckner. En outre, un jeune chef s'impose plus facilement dans le répertoire moderne.

— *Que pensez-vous de la musique contemporaine ?*

— La musique est dans une impasse. Il faut expérimenter de nouveaux agencements de sons. Toutes les découvertes ne sont pas, bien sûr, géniales, mais elles apportent un intérêt dans la mesure où elles innovent. Je suis frappé de voir que tout devient vite académique. On se lasse. Mais je ne suis pas pessimiste. Tenez, Pli selon Pli de Boulez, voilà une œuvre qui comporte des passages magnifiques !

— *Souffrez-vous de l'exiguïté suisse au sens propre comme au sens figuré ?*

— Je pense qu'en Suisse, on ne fait pas assez confiance aux jeunes. Mais imaginez-vous qu'en Suisse allemande, j'ai trouvé une large ouverture d'esprit. Enfin, jugez : la première fois qu'on m'a engagé à Berne, c'était pour accompagner Hansheinz Schneeberger dans le Concerto de Berg qui n'est pas très commode, la seconde fois dans le Sacre dont je vous ai parlé des difficultés. C'est un témoignage de confiance.

— *N'avez-vous pas été nommé justement chef de l'Orchestre symphonique de Berne ?*

— Il faut distinguer à Berne deux sociétés de musique : la Bernische Gesellschaft et le Bernischer Orchesterverein. Pratiquement elles fusionnent, et le Generalmusikdirektor en est Paul Klecki. Moi-même, j'ai été chargé de m'occuper plus spécialement du Bernischer Orchesterverein.

— Bonne chance, Charles Dutoit !

Monsieur TAUPE.

L'EXPOSITION ROMANDE D'ART ESTUDIANTIN

L'Exposition romande d'art estudiantin s'est terminée. Les artistes s'y sont intéressés. Le public l'a visitée. Les étudiants — par refus de la solidarité, méconnaissance de la communauté, vanité, apathie — l'ont ignorée. La presse que nous remercions ici, a salué sa réalisation avec plaisir.

Les tendances qui s'y sont manifestées se sont souvent opposées. L'art moderne, qu'il soit estudiantin ou non, se découpe en morceaux qui ne s'emboitent pas à priori. Le constructivisme poncé diverge du néo-dadaïsme de la planche à plâtre cadrée de noir et du divagatisme chromique. De l'académisme à la révolte, du dépouillement à l'abondance, du classique au baroque, de la précision du trait et de l'harmonie des surfaces à la dodécaphonie et à l'embouteillage, telles paraissent être les lignes de force de l'art estudiantin. Pour mieux marquer les tendances, les goûts et les oppositions, il nous a paru utile de publier des articles de presse. PDB.

Art estudiantin

A la Salle Jean Muret, l'Exposition romande d'art estudiantin réunit (jusqu'au 10 mai) une soixantaine d'œuvres préalablement sélectionnées dans chacune des universités de Suisse française. L'initiative est heureuse, nous l'avons déjà dit au moment de l'ouverture de cette manifestation. Et il faut souhaiter qu'elle soit annuellement rééditée, car elle pourra créer alors une nécessaire émulation parmi tous ceux qui, entre les heures de cours, s'expriment par le dessin ou la peinture.

L'ensemble qu'on nous présente frappe surtout par son caractère paisible et parfois même assez conformiste. On pouvait s'attendre à trouver chez les étudiants plus et mieux que chez les pères tranquilles qui, le dimanche, taquinent la palette comme on pêche à la ligne. On espérait quelques mouvements d'humeur, par exemple, une liberté explosive et des débordements de sincérité, de la fantaisie ou de l'imagination pouvant aller éventuellement jusqu'au canular corrosif. Eh bien ! non. De ces violons d'Ingres ne s'élèvent que des mélodies très sages ou, au mieux, accordées à certaines formules à la mode depuis que Pollock ou Mathieu figurent dans les musées. Le jury chargé de récompenser les meilleurs envois s'est mis lui-même au diapason ; il s'est désintéressé des rares éclats de fougue ou d'originalité pour primer des ouvrages soignés et gentils.

Comme nous ne pouvons mentionner tous les exposants, nous indiquerons simplement les quatre qui nous ont semblé dominer l'ensemble : Nils de Dardel qui, en visionnaire, recrée un monde compact et vivant dans un style proche de celui qu'adoptent souvent les auteurs de cartons de tapisseries ; Michel Devrient qui par la voie de l'abstraction retrouve l'évocation de paysages observés avec sensibilité ; Olivier Mosset, très à l'aise dans le néo-dadaïsme à la manière d'Yves Klein ou de Baj, et surtout Gérald Minkoff qui témoigne d'un tempéréament pictural incisif et violent ; s'inscrivant hors de toute gratuité dans la ligne des Jorn, Appel, Alechinsky, Minkoff jette des cris qui répondent à un besoin de révolte médité ; ses trois sculptures, aptes à faire hurler à l'imposture, confirment clairement le sens de sa démarche qui tend à instaurer, par la déflagration du signe une présence de sauvage contestation des habitudes mentales et des conventions rassurantes.

Freddy BUACHE.

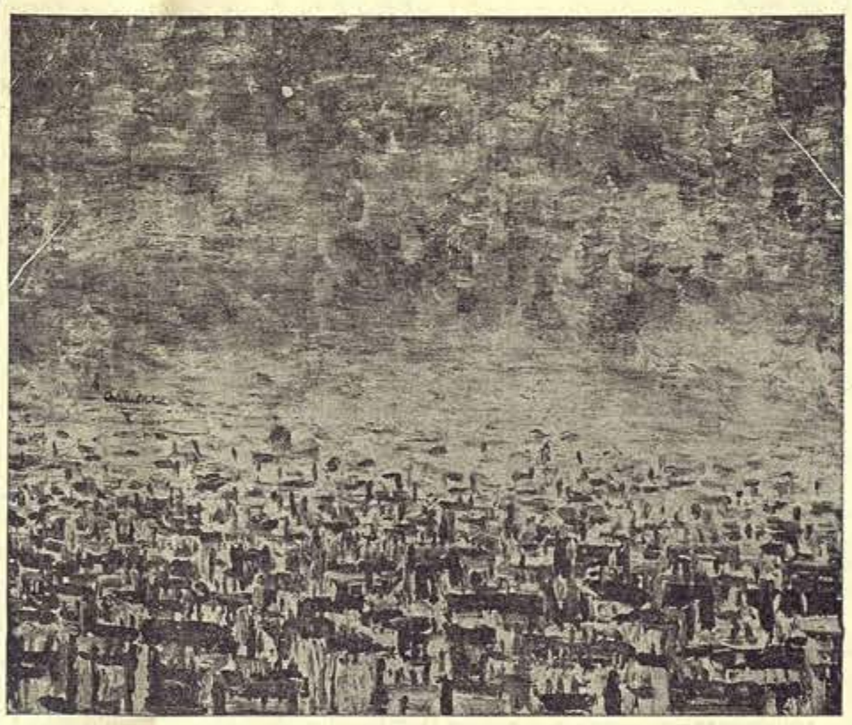

CIEL ET VILLE de Michel Devrient.

COMPOSITION de Bernard Berset.

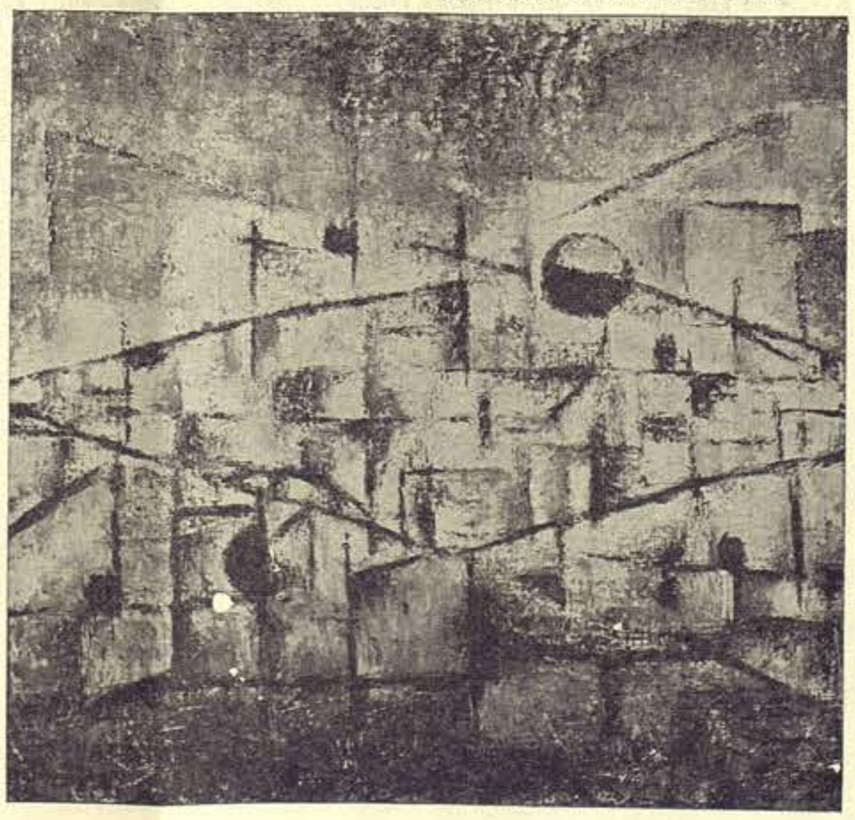

Culture

LES ÉTUDIANTS PEINTRES EXPOSENT À LAUSANNE

LES PRIX

Le visiteur qui pénétrera dans la salle Jean-Muret sera peut-être surpris de voir la sagesse de nos artistes estudiantins. Deux étudiants se sont souvenus de l'Exposition des « Galeries Pilotes » et nous présentent un pastiche assez réussi de quelques attractions de ladite exposition : l'expressionnisme abstrait sans consistance de Lataster, les sculptures en tôle de Chamberlain et les montages blancs de Del Pezzo. Personnellement, je ne pense pas que cet « art » ait beaucoup de profondeur, de densité et d'ampleur humaine. Et c'est précisément pourquoi le jury ne s'est pas trop attardé devant ce nouveau maniérisme.

D'aucuns lui reprocheront peut-être d'avoir été « vieux-jeu » en défendant des œuvres beaucoup moins tapageuses, « avant-gardistes » et « anti-art ». Le jury — dont faisait partie Mme Catherine Colomb, écrivain, MM. Jacques Berger, artiste peintre et professeur de peinture à l'Ecole des beaux-arts, *J.-J. Gut, artiste peintre* et le soussigné — a pensé qu'il était souhaitable de sortir de l'ornière des nouveaux conformismes et de mettre l'accent sur la *qualité* (plastique et poétique) avant tout. Et c'est pour ces raisons qu'il a récompensé quatre étudiants dont les dons de peintres sont incontestables :

Le plus peintre de tous ces jeunes étudiants-artistes est M. Jean-Luc Strohm. Il a présenté trois toiles très homogènes, aux couleurs denses, rigoureusement composées. Ces œuvres ont une résonance humaine et une intensité poétique et picturale indiscutables. Elles se sont imposées au premier coup d'œil, et singulièrement *Religieuses de Port-Royal*. M. Strohm décroche ainsi le premier prix de l'Exposition romande d'art estudiantin. Toutes nos félicitations.

Le second prix a été attribué à une étudiante de Fribourg. Ici, nous nous trouvons une artiste sincère, s'efforçant de réaliser un « fait pictural » pense à sa « composition » avec un maximum de concentration dans les moyens plastiques. Cette « composition » rigoureuse et sensible a touché le jury par sa noblesse d'expression.

Le troisième prix a été décerné à M. Bernard Berset pour une « composition » dans laquelle les éléments linéaires et « picturaux » s'harmonisent parfaitement. Cette œuvre sensiblement rythmée a une incontestable homogénéité plastique. Le quatrième prix est revenu à M. von *Allmen* : « nature morte » nous révèle des dons prometteurs. Les rapports de couleurs de cette composition sont bien qualifiés et les valeurs assez subtilement distribuées.

Parmi les quelque soixante œuvres exposées il en est de plus attachantes que d'autres. Nous rencontrons tout aussi bien des œuvres valables chez les figuratifs que chez les abstraits. Cette exposition nous révèle donc nombre d'étudiants doués pour les beaux-arts, et, parmi eux, deux ou trois artistes qui méritaient amplement une mention spéciale.

« Pour conclure », comme dirait Gilles, disons deux mots à tous ceux qui nous reprocheront peut-être d'encourager et de soutenir une manifestation artistique organisée par de jeunes amateurs pour des jeunes amateurs. Le « Marché des arts » n'est pas encombré par les bons amateurs, mais par d'innombrables peintres professionnels qui ne sont, en réalité, que de très piteux amateurs.

Alors : vive l'Exposition romande d'art estudiantin ! Elle peut être visitée jusqu'au 10 mai.

André KUENZI.

Pierre Ruetz, promoteu. de l'exposition.

EXPOSITION « OUVERTE »

S'il est vrai que l'art est par essence révolutionnaire, et donc que la valeur d'un artiste est fonction directe de sa prise de conscience des hommes, de la société et du monde — sa « Weltanschauung » — alors je crois que les artistes suisses ont raison de s'exiler, d'aller vivre avec des personnes qui facilitent le combat social qu'ils doivent engager avant de penser à leur art qui est lui aussi une lutte éternelle avec contre la matière, avec contre les idées. Etant donné les lignes précédentes, l'exposition de six peintres et sculpteurs romands, du 15 mai au 7 juin à Neuchâtel, mérite notre véritable attention. Il importe de mettre l'accent sur l'intérêt d'une telle exposition.

Ces six artistes (Baratelli, né en 1926, La Chaux-de-Fonds ; Comment, né en 1919, Porrentruy ; Hesselbarth, né en 1925, Lausanne ; Raetz, né en 1936, Neuchâtel ; Ramseyer, né en 1914, Neuchâtel ; Zaugg, né en 1929, Neuchâtel) n'ont rien de commun, sinon que leur démarche se situe relativement autour de la non-figuration. Leur réunion ne repose pas sur une question d'intérêts au sens restreint ou extensif du mot. Quitte à trahir leur lutte — sociale et artistique — j'y vois de l'amour. Et, au risque de paraître franchement ridicule — encore que le ridicule n'ait jamais tué quiconque... malheureusement — de l'amour pur. Amour de leur art. Amour de leur travail et de leur recherche. Amour du monde, de la société, des hommes, et pourtant...

Est-ce à nous, enfermés dans notre vie quotidienne, entourés et nous entourant d'un univers conventionnel, borné et inintéressant, dont les injustices devraient nous agiter, nous soulever, nous révolter, est-ce à nous qu'il appartient de découvrir la beauté ? Mais qu'en est-il lorsqu'elle nous est montrée, présentée sur un plateau ? Est-il question de la refuser ? Ou, à trop bien vivre, cesse-t-on de vivre, construit-on son propre cercle vicieux d'abêtissement et d'égoïsme ? Briser chacun de ces cercles, supprimer chacun de ces étaux, nous « ouvrir » au monde, en dégager les lignes de forces, séparer le Bien du Mal, se servir de la Laideur pour mieux montrer la Beauté : le double combat de l'artiste se situe à ce niveau-là.

Comment atteindre ce double but ? Qu'il soit peintre, sculpteur, cinéaste... l'artiste doit envisager son art comme un moyen (nous faire prendre conscience du réel) et comme une fin (permettre d'instaurer un monde meilleur). La relation dialectique entre ces deux exigences est diablement... complexe. L'équilibre est précaire. L'artiste est peut-être celui qui sait trouver et maintenir cet équilibre.

D'un côté, il y a le réalisme socialiste qui, à cause d'une naïveté incroyable, une simplicité d'esprit troublante n'arrive pas même à dépasser le cadre du tableau et ne réalise donc aucune des deux contraintes envisagées ci-dessus. D'un autre côté, il y a l'informel qui, pour les mêmes raisons, n'obtient rien des couleurs « projetées » sur les toiles.

Ailleurs, j'ai écrit que, dans notre société, l'artiste, s'il n'est pas méprisé ou maudit, est ignoré, ce qui est pire encore. Toute tentative artistique ignorant et voulant ignorer cette constatation est fondamentale. Tout effort pour désiller nos yeux ne doit pas, ne peut pas être mesuré — quelle que soit la mesure adoptée — tant son importance est vitale pour nous, notre société, notre avenir. Il se trouve que ces œuvres tendent à la recherche *datée,* à l'invention des formes, et un tel ensemble prend un sens précis devant la carence officielle de telle ou telle ville. C'est une nécessité de sortir d'un isolationisme paralysant pour contribuer à « donner à voir » (Eluard).

Il faut beaucoup de naïveté (?) pour tenter une aventure, car c'est une aventure, aussi ahurissante, car elle est ahurissante. Provocation, mais pari ; gageure, mais amour. Je remercierais volontiers ces six artistes romands qui lancent cette bombe, tout en sachant qu'elle sera immédiatement noyée par notre conformisme. Remercier, c'est d'ailleurs déjà étouffer l'explosion.

Dans la recherche et la lutte artistiques, dans l'art, deux mots règnent, maîtres incontestés et incontestables : l'imaginaire et le fantastique (cf. Grünewald et sa « Tentation de Saint-Antoine »). Nécessairement, car ils sont à l'origine de la création elle-même. Celui qui saura les trouver, les distinguer, les isoler, les intégrer dans le Tout sera émerveillé. Et chaque artiste, quant à lui, cherche.

Je n'ai pas parlé de peinture ou de sculpture, c'est vrai. Cependant, si les recherches et les œuvres de ces artistes peuvent suggérer les réflexions précédentes, alors je crois que leur travail doit être connu.

Jean-Pierre GHELFI.

où irez-vous ce soir...
TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
«Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

L'ovation

Récemment une partie de la presse lausannoise a sévèrement critiqué le seul spectacle de cabaret de l'Exposition nationale : Boulimie 64. Pour ce faire, elle n'a pas jugé le spectacle, mais elle a comparé le décor avec celui de Boulimie 63.

Boulimie est un excellent spectacle, aussi bon que celui de l'an passé. Les sketches sur l'Expo sont aussi habilement tournés. D'une façon générale tout ce qui est parlé est très réussi et fait mouche. Le chef-d'œuvre en est constitué par cette extraordinaire lettre d'une mère à sa fille ! Béatrice Moulin est merveilleuse, notre seul regret est de ne pas la voir réapparaître dans la deuxième partie. Bref le spectacle en soi est une réussite.

Mais il y a un hic ! L'an passé, ce cabaret Rive-Gauche, s'était produit dans un décor idéal : une petite cave, rapidement surchauffée, où les spectateurs, au coude à coude, étaient tout de suite dans le bain ; toute sonorisation était superflue. Et le public savait ce qu'il allait voir et venait pour cela.

Tout autres sont les conditions contre lesquelles Boulimie 64 doit lutter (le mot n'est pas trop fort) sous sa tente du Port de l'Expo : une salle tout en largeur et en hauteur, où la voix ne porte pas ; de minces cloisons séparent la salle de spectacle du restaurant ; tout s'entend : chants, cris, bruits de vaisselle. Le public est hétérogène et souvent ne sait pas ce qu'il vient voir. Ni la salle ni l'ambiance ne facilitent la performance des affamés de la Sirène.

Et pourtant nous y avons passé une bonne soirée et d'autres avec nous. Les seuls représentants de la satire suisse — du Conseil fédéral à Gilles, de Mardi les Gars au Cornichon — méritent les plus vifs encouragements.

Antoine HOEFLIGER.

UNION DE BANQUES SUISSES
LAUSANNE
Pl. St-François - Gd-Pont 2
SUBG
NEUCHATEL
Place des Halles 8
Agence à Prilly-Centre : Place du Collège
Une fois vos études terminées,
pour vous établir, consultez-nous !

TUL: Horizons nouveaux

Dans le cadre de l'Exposition nationale, le TUL (Théâtre universitaire lausannois) présentera, le 28 juin, sur les Tréteaux des Loisirs, une pièce en trois actes de Michel de Ghelderode : « Sortie de l'acteur », dans une mise en scène d'Alain Knapp. Dans les semaines qui suivront, le TUL, avec « Sortie de l'acteur », se produira sur la scène des Faux-Nez, et il envisage de participer au Festival de théâtre universitaire d'Erlangen (Bavière). C'est donc à l'occasion de l'Exposition nationale que le TUL reprendra ses activités, interrompues depuis le mois de février 1963, c'est-à-dire depuis les représentations, au Théâtre municipal, de « Les Coréens » de Michel Vinaver. Ce « trou » d'un an et demi s'explique par le fait que les cadres du TUL (à l'exception de deux « anciens ») se sont entièrement renouvelés, de sorte que, pour cette troupe presque neuve, la représentation du 28 juin, sur les Tréteaux des Loisirs, sera une véritable « première ».

Pourquoi avoir choisi Michel de Ghelderode ? Avant tout, le TUL a été séduit par le caractère original de cette œuvre, qui correspond au but que poursuit le TUL depuis sa création : « monter » des pièces relativement méconnues et présenter au public des œuvres qui s'écartent résolument du théâtre dit « de boulevard », en d'autres termes des exploitations commerciales de l'art dramatique. D'autre part, « Sortie de l'acteur », par sa composition, permet un travail passionnant au niveau du comédien. Or le TUL est précisément une des rares occasions, pour les étudiants que le théâtre attire, de prendre une part réelle à cette activité. Il va sans dire que tous ceux que cette possibilité intéresse peuvent s'annoncer à l'AGE (Art et Culture). Qu'ils sachent également qu'un spectacle a été d'ores et déjà prévu pour l'hiver prochain.

Les comédiens du TUL, après avoir éprouvé un certain nombre de difficultés dans le choix de la pièce, ont entrepris, depuis quelques semaines, un travail soutenu qui se poursuivra jusqu'à l'été. Aussi, après la déception qu'avait causée le manque de soutien des étudiants lors des représentations des « Coréens » de Vinaver (10 % des spectateurs), espèrent-ils que cette année, en dépit d'une date défavorable, le public estudiantin saura montrer qu'il ne se désintéresse pas entièrement des manifestations culturelles, en particulier lorsque celles-ci ont un caractère universitaire.

Philippe DAHINDEN.

Dans le prochain numéro des VU : Présentation de la pièce.

Mages SPORT S.A.
Formes et couleurs nouvelles
Lausanne, rue Haldimand 13
rue de Bourg 29
Ø 22 22 60

URGENT
Cherchons pour notre activité scolaire outre-mer des
PROFESSEURS SECONDAIRES
(direction, français, anglais, sciences) de religion évangélique.
S'adresser au Département missionnaire des Eglises protestantes de Suisse romande, 5, chemin des Cèdres, Lausanne.

The unique aroma
That's CLAN

La fabrication sous licence en Suisse, effectuée sous contrôle permanent de Niemeyer, permet d'offrir ce tabac de qualité au prix de Fr. 1.30.

CLAN — The pipe tobacco with the unique aroma
CLAN — The pipe tobacco with worldwide success

N NIEMEYER QUALITY

10 MAI 1963

Il y a un an, 1500 étudiants de l'Université de Lausanne répondaient à l'appel de leurs dirigeants et défilaient dans les rues de Lausanne en réclamant un développement accéléré des multiples secteurs de leur haute école. Il n'est pas inutile de revenir sur l'événement et d'en analyser avec un certain recul les causes et les conséquences.

A l'époque, les membres de l'UEL terminaient leur deuxième, voire troisième année d'activité et en étaient arrivé à la double conclusion suivante : d'une part la méthode, dite de la table ronde, constituait un échec indiscutable en ce qu'elle n'était pas parvenue à démontrer l'urgence de la situation. D'autre part, le leitmotiv lancinant de la non-représentativité de l'AGE revenait dans les propos de ces mêmes responsables avec une insistance grandissante. Il fallait donc montrer que le diagnostic n'était pas celui de quelques spécialistes, mais qu'il était partagé par l'ensemble des étudiants.

La démonstration fut un succès complet. Rappelons qu'elle fut unique, que jamais elle n'avait eu lieu dans le passé et qu'elle ne s'est jusqu'à présent pas renouvelée. Se distinguant par là nettement des manifestations publiques étrangères dont la fréquence est connue. La manifestation présentait en outre un éventail de revendications qui, du logement à l'équipement sportif, devait recueillir l'adhésion de tous les étudiants. Enfin et surtout, l'insuffisance des réalisations entreprises jusque là étant ressenties par chacun ; tous se sentaient concernés.

Ces trois raisons expliquent le pourcentage extrêmement élevé d'étudiants au cortège. Il est en effet très rare que la moitié des étudiants inscrits participent à une manifestation revendicative quelle qu'elle soit. Les deux buts immédiats avaient donc été atteints : l'UEL n'était pas seule et tous les étudiants se rendaient compte de la situation.

Nous devons par contre être plus prudents en ce qui concerne le résultat réel de l'opération. Dans quelle mesure les réalisations assurant à notre université un développement réel ont-elles été accélérées par notre manifestation, voilà qui est difficile à déterminer. Nous pensons pourtant que bon nombre de projets qui certes existaient déjà auparavant ont été officiellement mis en chantier ou tout du moins à l'étude dans les mois qui suivirent Nous ne citerons pour mémoire que la mise en place du nouveau service social, la cité Nestlé et la publication du projet de complexe universitaire de Dorigny.

Mais notre action de l'été dernier constitua surtout un grand pas en avant en ce qu'elle fixait à nos successeurs une série de buts à atteindre et de réalisations à obtenir qui constituait pour eux un programme d'activité considérable. A en juger par la façon dont ceux-ci l'ont défendu tout au long de l'année écoulée, nous sommes certains qu'un jour nous arriverons au but.

Antoine HOEFLIGER.

Beaucoup de bruit pour rien ?

ÉLECTIONS LE 26 MAI :

Pourquoi entrer à l'AGE?

RAISONS OBJECTIVES

Un an après la manifestation de mai 1963, il est plus que jamais nécessaire de maintenir l'AGE sur sa lancée. Tâche combien difficile ! La méthode choc ayant donné un résultat positif, le canton commençant à secouer son indifférence apathique, il nous appartient de créer de nouvelles formes d'action et d'information, moins agressives et plus constructives.

Lors des contacts que l'AGE a engagés avec les partis politiques vaudois de toutes tendances, il est apparu que, dans certaines limites, tous étaient conscients des graves problèmes que posent la démocratisation de l'enseignement et le développement de l'Université, tous savaient que les efforts entrepris sont insuffisants et mal coordonnés. Mais leur réaction unanime était une question : que proposez-vous concrètement ?

Une chose est claire désormais : il ne suffit plus de dénoncer les lacunes de notre organisation universitaire, il faut apporter des solutions élaborées et plus que de vagues slogans ; c'est à ce prix-là que l'AGE pourra poursuivre son travail dans l'intérêt de l'Université et des étudiants.

La motion d'orientation générale dans le domaine social, votée récemment par l'Assemblée des Délégués, indique un embryon de programme : il importe qu'il soit complété par un mémoire détaillé sur les bourses et la démocratisation des études, à paraître dans le courant du semestre d'hiver.

L'AGE a entrepris également une étude du problème des « travailleurs étrangers » à l'Université. Que doivent être leur proportion, leur condition sociale relativement aux Suisses, les critères d'admission, autant de questions qu'un mémoire édité en janvier 1965 devra poser et résoudre, en s'appuyant sur un travail documenté.

Dans le domaine universitaire, l'AGE devra étudier, à la fin de ce semestre, les travaux de la commission pour le développement de l'Université — Dorigny — qui lui seront soumis avant d'être communiqués au Grand Conseil. Il faudra d'autre part, en collaboration étroite avec les comités de facultés, jeter les premières bases d'une réforme de l'enseignement ou de certaines formes de l'enseignement.

Voici pour les problèmes de fond. Reste le logement, où la tâche principale de l'AGE est de suivre le développement des différents projets, d'émettre critiques et suggestions, de rappeler enfin sans cesse que 500 lits en 1966-1967 ne constitueront que le quart de la demande d'alors.

Le FRU mérite également toute notre attention : l'UEL avait demandé une subvention de 100 000 francs. Le Conseil d'Etat en a accordé 30 000. Il est nécessaire pour la bonne marche du FRU d'arriver à tripler le subside actuel.

Quant à l'action immédiate, elle peut se résumer en un mot : information. Par les VU et la page FAL sans doute ; mais aussi par une vigilance de chaque instant et une prise de position publique sur tous les problèmes universitaires. Les contacts réguliers avec les partis, puis avec les syndicats de toutes couleurs constitueront encore un des aspects essentiels de la politique de l'AGE. Avant de s'engager dans la revendication considérée comme une fin en soi, peut-être est-il sage d'essayer, par la persuasion, de rallier de nombreux groupements dont le seul tort est de n'être pas informés.

RAISONS SUBJECTIVES

Il ne faut espérer, en se présentant à l'AGE, ni la gloire, ni aucun prestige parmi les étudiants, ni même leur « reconnaissance » pour le temps passé à leur service. La plupart utilisent l'AGE mais s'en moquent. L'ingratitude des masses est infinie. Il faut donc s'attendre à moins d'honneurs que de travail. Et c'est dans le travail qu'il faut chercher les raisons d'une adhésion à l'AGE. Ce travail a le mérite de sortir l'étudiant de la routine universitaire et de le mettre en contact avec des problèmes d'intendance, de gestion, de finances, des problèmes pratiques qu'il ignore généralement avec une belle indifférence. De plus, il acquiert à l'AGE une passionnante expérience de la vie politique et sociale. Enfin, il apprend le travail collectif et une camaraderie que seuls peuvent établir un but commun et un esprit de groupe.

Sans vouloir taire le travail considérable et le découragement toujours possible, il est nécessaire de dire qu'à travers cela-même on apprend en un an d'AGE autant qu'en plusieurs années d'études.

En conclusion, ajoutons que le bureau souhaite vivement voir de nombreuses candidatures lui parvenir et qu'il se tient à la disposition des étudiants qui voudraient se renseigner sur le travail de l'AGE.

Philippe PERRENOUD.

LE 26 MAI :

Élections du bureau de l'AGE

L'actuel bureau de l'AGE arrive au terme de son mandat et il se préoccupe d'assurer sa succession.

Rappelons que toute candidature doit parvenir au bureau avant les élections, soutenue soit par le bureau, soit par dix étudiants, soit par un comité de faculté.

Il serait fastidieux de décrire le fonctionnement de chaque office de l'AGE. Précisons cependant :

— que le bureau comptera quinze membres ;
— qu'il exerce la fonction exécutive selon le mode collégial, chaque décision du bureau relevant d'une responsabilité collective ;
— que le président n'est qu'un « primus inter pares» qui ne jouit que d'un pouvoir d'ordre lui permettant de diriger les délibérations du bureau et de l'assemblée des délégués, de coordonner le travail des divers offices et de représenter l'AGE à l'extérieur ;
— qu'il est secondé et le cas échéant remplacé par le vice-président suisse ou le vice-président étranger ;
— qu'en plus du président, du vice-président intérieur et du vice-président étranger ou international et du président d'honneur, le bureau comprend : un chargé des affaires extérieures, un chargé des affaires sociales, un chargé du logement, un chargé des affaires universitaires, un chargé de l'information, un rédacteur des « Voix universitaires », un chargé des affaires culturelles, un chargé de l'entraide, un chargé des polycopiés, un trésorier ;
— que chaque membre du bureau peut avoir un assesseur.

Avant de définir brièvement les principales fonctions des membres du bureau, il faut signaler que la composition ci-dessus n'est indiquée que sous réserve de modifications des statuts.

Les innovations relatives à la structure actuelle sont :

— la création d'un poste chargé des affaires universitaires ;
— le dédoublement de l'office de l'information et VU d'une part et information de l'autre ;
— le dédoublement de l'office social en logement d'une part et affaires sociales de l'autre.

Président : direction, coordination, représentation.

Vice-président intérieur : organisation interne ; assiste le président.

Vice-président étranger : accueil ; préside le conseil ; contacts avec les groupements universitaires ; responsable d'une étude sur les étudiants étrangers à Lausanne.

Président d'honneur : très honorifique.

Affaires extérieures : contacts avec l'UNES et les autres AGE ; contacts avec les partis politiques et les autres organisations extra-universitaires.

Affaires sociales : FRU, assurances sociales, et surtout démocratisation des études. Travaille en liaison étroite avec le chargé des affaires universitaires et le chargé du logement.

Logement : gérance des pavillons de Mont-Charmant ; relations avec les différents services de l'Etat et de la Ville s'occupant du logement des étudiants.

Affaires universitaires : développement de l'Université — Dorigny ; contacts avec les associations de facultés ; réforme de l'enseignement.

Information : responsable page « Feuille d'Avis » ; contacts avec la presse, la TV et la radio ; création et responsabilité d'un service de presse de l'AGE.

Voix universitaires : rédacteur responsable du journal.

Affaires culturelles : conférences, expositions ou concerts ; liaison entre l'AGE d'une part, le TUL, le CUL, le CCUL et l'OUL de l'autre.

Entraide : représentant de l'AGE à la commission paritaire d'entraide ; organisation, en collaboration avec l'AGEPUL, de la journée de travail ; service de prêt aux étudiants fauchés.

Polycopiés : office très autonome ; contacts avec les professeurs ; gestion de l'office ; prospections pour de nouveaux cours.

Trésorier : tient la comptabilité de l'AGE.

LA PHOTO D'AMATEURS :
Une des distractions favorites de la jeunesse.
Pour vos achats et vos travaux :
Un SPÉCIALISTE
R. SCHNELL & Cie
4, place Saint-François
LAUSANNE

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

AU «SNACK»
Métropole
Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, dès Fr. 2.60
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Librairie
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
Lausanne - Av. du Théâtre 1

Le souci de l'épargne épargne le souci
CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
Garantie par l'Etat

Élections au bureau de l'AGE: 26 mai

3B9523

J. a. lausanne seizième année juin - juillet 1964 n° 6

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

J.-J. KECK
SCULPTURES
jusqu'au 11 juillet 1964
Galerie MELISA
Lausanne, avenue du Théâtre 3
Téléphone 22 36 01

UNES - année zéro?

Le 22 mai, lors de la Journée de l'étudiant à l'Exposition nationale, l'Union nationale des étudiants de Suisse tenait devant un public de recteurs et de curieux, une assemblée générale extraordinaire. Préparée lors d'un séminaire de deux jours à Leysin, elle avait pour but d'établir le programme social de l'UNES sous la forme d'une motion d'orientation générale. Rédigée par le bureau de l'UNES, cette motion était, dans le projet déjà, un compromis entre les vues romandes et les thèses suisses-alémaniques. Au début de la séance, une AGE d'outre-Sarine présentait un contreprojet, non traduit, qui reprenait chaque point de la motion et donnait le ton d'une assemblée placée sous le signe de la mauvaise foi des sections suisses-alémaniques. Discutant sur de stériles questions de forme — démocratisation des études fut remplacé par démocratisation de l'accès aux études —, remettant en cause tous les points qui avaient semblé acquis à Leysin, les AGE de Suisse allemande enlevèrent à cette motion tout caractère de revendication et transformèrent une vision sociale de l'Université en un tissu de lieux communs. La participation active à l'enseignement, le droit de collaborer à l'établissement des cours et au choix du contenu des matières enseignées, le devoir pour l'Université de confronter son travail avec celui des autres groupes sociaux furent escamotés.

D'une université considérée comme service public et tournée principalement vers sa fonction sociale, on fit un laboratoire pour savants égoïstes. La culture fut dépouillée de sa signification sociale et défendue comme une fin en soi. Les études conçues comme un enrichissement exclusivement personnel montrèrent une fois de plus le fossé séparant le libéralisme des étudiants suisses-aélmaniques fondé sur un individualisme égocentrique et le mouvement étudiant romand orienté vers la réalisation d'une université démocratique accomplissant ses fonctions sociales. Tout cela, seuls les responsables des AGE romandes l'ont compris. Devant la presse, le public, les autorités universitaires il n'y eut que peu de discussions, la minorité romande voyant à chaque vote un droit de l'étudiant surgir et un devoir disparaître, et se dessiner l'étudiant idéal de la majorité, un privilégié irresponsable. Si les Romands ont espéré que l'unité se ferait sur ce programme social, ils ont maintenant appris une fois de plus que l'incohérence et la versatilité sont les deux pôles de l'UNES.

C'est pourquoi il est inutile de sauvegarder une apparence d'unité à une organisation constamment écartelée, tirée par les Romands et retenue par les Suisses allemands qui risque à chaque congrès ou assemblée générale, d'éclater et de renvoyer les uns à leur tour d'ivoire, les autres à leurs revendications sociales.

UNES - année zéro? On peut le croire légitimement et le vice-président social de l'UNES a démissionné pour cette raison, pensant que l'UNES est par nature vouée à l'inefficacité et qu'il serait préférable de reconstituer le cartel des AGE romandes.

Nous n'approuvons pas cette démission car, nous semble-t-il, la minorité en démissionnant ne résoud rien, au contraire : le problème des universités suisses ne peut plus être posé à l'échelle locale ni même romande. C'est sur le plan suisse qu'il faut envisager le développement des universités, la démocratisation des études, l'évolution des structures de l'enseignement vers une meilleure intégration de l'Université à la vie économique et sociale.

Il est clair que les AGE romandes apportent à l'UNES beaucoup plus qu'elles n'en retirent ; mais si nous voulons le progrès de l'éducation il faut s'efforcer de le favoriser aussi loin que le permet la sphère d'influence de l'UNES, c'est-à-dire jusqu'à nos frontières. C'est pourquoi nous ne pouvons sans contredire cette exigence de développement général, accepter l'idée d'une scission de l'UNES. Si les revendications de l'UNES les plus extrêmes sont des suggestions polies au Département de l'intérieur, souvenons-nous que l'article 27 quater est issu en partie de ces prières et qu'il importe que l'UNES prenne position sur les lois d'application qui lui sont soumises en avant-projet. A cet effet, elle doit réunir une imposante documentation sur les problèmes du logement, des restaurants universitaires, du développement des universités, de l'enseignement pour être considérée comme un interlocuteur valable par les autorités fédérales. A ce titre elle mérite la collaboration active des Romands, même s'ils sont souvent plus avancés dans la réflexion et la réalisation.

(Suite en dernière page)

Le président de l'UNES, Jaques Forster, qui se demande de plus en plus ce qu'il est venu faire dans cette galère,

Editorial

OÙ VA L'AGE?

L'adhésion à l'AGE est obligatoire, car notre association fait partie intégrante de l'Université, corporation de droit public. Cette adhésion forcée, qui implique une cotisation semestrielle de 5 fr. 50, crée une situation juridique très ambiguë, qui a été, plusieurs fois, à l'origine d'un malaise dans les milieux universitaires et étudiants. Si la destination primitive de l'AGE, principalement administrative et culturelle, pouvait l'apparenter à l'un des services que l'Université, malgré sa gestion étudiante, l'évolution profonde qu'elle a subi renforce la contradiction.

L'option revendicative du syndicalisme étudiant, sa mise en question de l'action de l'Etat ou des autorités universitaires, sa volonté de considérer l'Université non en soi mais dans ses relations avec l'ensemble de la société, nous laissent penser que nous nous trouvons devant un mouvement caractérisé par une prise de conscience, suivie du choix de quelques directions fondamentales dans les domaines de l'enseignement, de l'accès aux études, de l'intégration de l'université à la vie économique ; à cela s'ajoute un style d'action proprement syndical qui jette l'AGE dans l'arène politique vaudoise. Cette transformation d'un organisme corporatif, interne à l'Université, en un groupe de pression qui va s'affirmant, est irréversible. Cette entrée dans la vie publique correspond à une évolution du rôle social et économique de l'Université, ainsi qu'à la démocratisation lentement progressive des milieux étudiants. Mais il est clair que le formalisme démocratique des structures de l'AGE est vidé, par cette transformation même, de son sens. Cette action syndicale, nous pouvons la qualifier objectivement de non partisane ; elle n'exige pas moins des responsables, à un certain niveau de réflexion, un engagement dans une lutte sociale.

Dès l'instant où l'on comprend que l'octroi de bourses aux étudiants issus des classes défavorisées n'est qu'un simulacre de démocratisation s'il n'est pas complété par de profondes réformes des structures universitaires, on est amené à prendre des positions peu orthodoxes, à émettre des idées contraires à celles des autorités civiles ou universitaires, des professeurs et d'une partie des étudiants. Il est dès lors hypocrite de s'accrocher à une représentativité formelle qui ne trompe plus personne. En raison de la complexité des problèmes universitaires et des résonances socio-économiques qu'ils éveillent, l'étudiant trouve difficilement le temps et l'envie, entre ses loisirs et son travail, d'essayer de comprendre ce qu'est l'Université et où elle va. C'est pourquoi le bureau de l'AGE est coupé de la base et même de l'Assemblée des délégués. On pourrait prétendre que malgré cela il est juridiquement et statistiquement représentatif, les diverses tendances étant représentées dans les mêmes proportions au sein de la masse estudiantine, du législatif et de l'exécutif ; ce qui est faux : l'immense majorité des indifférents n'étant représentée nulle part. On pourrait à la rigueur espérer que les étudiants, s'ils pensaient, ratifieraient les positions de l'AGE. Il est trop hasardeux de fonder l'adhésion obligatoire sur une telle probabilité. Dissoudre l'AGE ou cautionner son action et son programme, telle est l'alternative qui se pose aux autorités universitaires, en bonne logique et si l'on veut être cohérent. Il est exclu, disons-le tout de suite, de vouloir restituer à l'AGE son caractère inoffensif ; il ne faut même pas s'attendre à la voir se limiter à demander plus de logements, de restaurants ou d'auditoires. Il est inévitable que le syndicalisme étudiant aborde des problèmes de structures, notamment celles de l'enseignement. Car en effet, le développement des universités est une nécessité, dans une société industrielle et les milieux économiques savent bien quel investissement représente la formation de cadres. Si la réalisation est parfois lente, on peut prévoir sans risque d'erreur le développement quantitatif des universités, condition du progrès économique et cela sans que les étudiants aient besoin d'intervenir. Reste à déterminer l'aspect qualitatif de cette évolution. Il appartiendra au syndicalisme étudiant de rejeter toute mainmise de l'économie sur l'Université, et de contribuer à faire de l'enseignement supérieur un véritable service public. Cette tâche implique une démarche consciente qui ne saurait se concilier avec l'adhésion obligatoire.

C'est pourquoi nous pouvons prévoir, d'ici quelques années, une importante mutation du mouvement étudiant lausannois : soit la dissolution de l'AGE par des autorités universitaires inquiètes, soit sa disparition au profit d'un véritable syndicat. Si la première solution — mort accidentelle — est difficilement prévisible, on peut estimer à quelques années le temps qui nous sépare de la fin naturelle de structures démocratiques tombées en désuétude.

Philippe PERRENOUD.

Motion d'orientation générale dans les domaines social et universitaire

Les représentants élus des étudiants de Suisse, groupés au sein de l'Union nationale des étudiants de Suisse, réunis en assemblée générale extraordinaire, le 22 mai 1964, à Lausanne, conscients des responsabilités qu'ils assument dans le développement de l'enseignement supérieur,

considèrent que le développement économique et social de la Suisse dépend en partie de la formation d'un plus grand nombre de cadres supérieurs qualifiés,

considèrent que la démocratisation de l'accès aux études est un moyen important d'assurer une relève suffisante dans les branches académiques et que par conséquent les universités et hautes écoles doivent être en mesure d'accueillir un nombre croissant d'étudiants,

constatent la nécessité pour l'UNES d'avoir dans ses activités universitaires et dans les problèmes sociaux qui y sont liés une politique cohérente et à long terme ;

et déclarent que :

1. Le fonctionnement des institutions démocratiques d'une communauté ne peut être assuré que si chacun de ses membres est suffisamment informé, instruit et responsable.
2. Le postulat fondamental de toute politique de l'enseignement est le droit à l'instruction.
3. Ce droit implique la possibilité pour chacun de faire des études, s'il en a les capacités intellectuelles, indépendamment de son origine sociale. La réalisation de ce droit sera garanti par le développement des universités, par la création de nouvelles chaires de professeurs et de postes d'assistants, par la construction de logements et de restaurants universitaires, par l'établissement de la sécurité sociale. Ces réalisations nécessitent une aide financière étendue de la part des cantons et de la Confédération.
4. L'étudiant doit pouvoir choisir librement le lieu et le domaine de ses études. Avant de faire son choix, l'étudiant doit avoir été informé, notamment par l'orientation professionnelle, des besoins de la société.
5. L'étudiant a le droit de s'organiser librement à l'intérieur de l'université et de participer par l'intermédiaire des représentants de l'AGE et des associations de faculté à sa gestion et son organisation. La collaboration entre professeurs et étudiants pour l'établissement des cours et l'examen du contenu des matières enseignées est souhaitable. Coresponsable de l'université, l'étudiant doit en assurer l'intégrité.
6. L'étudiant doit rechercher la vérité scientifique. Il doit donc pouvoir approfondir ses connaissances aussi longtemps qu'il le juge souhaitable.
7. L'enseignement doit développer le sens des responsabilités de l'étudiant en lui donnant une formation sociale, économique et culturelle.
8. L'enseignement ne doit pas seulement donner une formation professionnelle ; c'est-à-dire qu'il doit tenir compte du développement des sciences, transmettre les méthodes de réflexion et développer l'esprit critique pour que l'étudiant ait une attitude critique face à la situation actuelle et aux forces d'évolution de la société. Ces buts seront atteints par une confrontation constante de l'étudiant avec son milieu.
9. Dépositaire des libertés académiques, l'université doit être libre de toute influence de l'Etat et des groupements économiques. De plus, l'université doit jouir de la plus grande autonomie possible au sein même de l'Etat.
10. La société doit garantir aux membres de l'université, professeurs, assistants et étudiants la possibilité de travailler en toute indépendance et dans des conditions favorables.
11. L'université doit faire valoir ses besoins envers la société afin que chaque citoyen soit en mesure d'assumer ses responsabilités.

ÉTUDIANTS
10 % - Réduction
sur tous les livres recommandés par les professeurs (sur présentation de la carte grise timbrée du semestre seulement).

Relations entre les fédérations nationales de faculté et l'UNES

Les récentes tentatives de créer des fédérations nationales d'associations de faculté ont fait apparaître de façon probante combien en Suisse les étudiants sont peu et souvent mal organisés sur le plan local des facultés. Les problèmes qui se posent généralement aux FNAF résultent dans la plupart des cas de la diversité qui existe dans ce domaine d'une université à l'autre, que ces problèmes soient d'ordre juridique ou d'ordre financier.

Problèmes juridiques

Une rapide analyse nous a montré que sur le plan des associations de faculté, on peut se trouver en face des situation suivantes :

1. *Adhésion obligatoire.* — C'est le cas que l'on rencontre le plus fréquemment. Les étudiants, qu'ils le veuillent ou non, sont automatiquement membres de leur association de faculté dès leur immatriculation à l'université. Cette association a généralement à sa tête un comité et elle fournit directement ou par l'intermédiaire de ce dernier ses délégués à l'assemblée de l'AGE.

2. *Adhésion libre.* — On peut distinguer dans ce cas deux possibilités :
— l'étudiant s'inscrit de lui-même auprès des responsables de son association et adhère à celle-ci comme il le ferait de n'importe quel autre groupement privé. Cette association est autonome en ce sens qu'elle ne dépend pas de l'université ou de la faculté. Cette adhésion libre est caractéristique de la participation syndicaliste de l'étudiant ;
— l'étudiant est inscrit d'office à l'association et paie sa contribution en versant ses finances de cours par exemple. La possibilité lui est toutefois donnée de se retirer ensuite librement de l'association. Sa cotisation lui est alors remboursée. Ce système a l'avantage de permettre un recrutement plus important d'adhérents.

3. Citons enfin le cas où il n'existe pas d'associations locales de faculté. Bien que l'UNES ait recommandé la création rapide de ces dernières, il y a encore quelques facultés où les étudiants ne sont absolument pas organisés et où ils ne sont finalement représentés que dans le cadre de leur AGE.

Cette diversité, appréciée par certains, n'est cependant pas faite pour favoriser la création rapide de nos associations ou fédérations nationales. On peut d'autre part se poser de nombreuses questions au sujet de la représentativité de chacune de ces associations locales. Les FNAF étant créées principalement dans le but de défendre les intérêts de tous les étudiants de la faculté, est-il normal qu'un certain nombre d'étudiants soient écartés automatiquement sur le plan national de tout accès à la FNAF parce qu'ils n'appartiennent pas à une association locale à adhésion libre ? On pourrait aussi avoir dans cette dernière possibilité deux ou plusieurs associations rivales pour la même faculté qui se voudraient toutes plus représentatives les unes que les autres. Laquelle faudra-t-il alors reconnaître ? Ce problème qui se pose aujourd'hui à l'échelon des FNAF peut fort bien un jour se poser au niveau des sections de l'UNES.

Problèmes financiers

Ces problèmes que chacun ne connaît que trop bien se retrouvent naturellement dans le cadre de nos associations de faculté. Nombreuses sont en effet celles dont les ressources sont minimes pour ne pas dire nulles. D'autres, au contraire, semblent vivre une ère d'abondance remarquable. Dans ce domaine, la diversité est donc aussi très grande. En plus des cotisations de leurs membres, certaines associations se sont constituées en véritables forces financières en effectuant des opérations commerciales extrêmement fructueuses. Le déséquilibre déjà constaté d'une association à l'autre dans le domaine de la participation des étudiants aux associations de faculté est encore plus marqué au niveau des possibilités financières. Une réforme devrait être ici envisagée sur le plan local qui permette aux associations de faculté qui n'ont pas de ressources, de toucher une part des cotisations versées par les étudiants aux AGES.

En marge de cette brève évocation des difficultés qui peuvent surgir dans le cadre de la création des fédérations nationales d'associations de faculté (FNAF), il serait bon de passer rapidement en revue celles qui existent déjà.

Fédération suisse des étudiants en droit (FSED)

Fondée en 1963, cette fédération regroupe les étudiants en droit des universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich. Les universités énumérées ci-dessus comptent chacune une section disposant d'une voix. Chaque année, la FSED procède à l'élection d'un secrétaire général qui a un rôle exécutif et administratif. Les dépenses prévues au budget sont réparties entre les sections au prorata du nombre de leurs étudiants. Sur le plan international, la FSED appartient à la Fédération internationale des étudiants en droit. Pour tout ce qui touche aux questions de politique internationale des étudiants, la FSED, selon ses statuts, suit en principe la ligne de conduite définie par l'UNES.

Association suisse des étudiants en sciences (ASES)

Créée en 1964, l'ASES vit encore actuellement une période transitoire. Les statuts doivent en effet être encore soumis aux différentes assemblées de sections pour pouvoir être entérinés. Cette association regroupe les étudiants en sciences des universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich et ceux de l'Ecole polytechnique fédérale. Le nombre des voix dont dispose chaque section est proportionnel à son nombre d'étudiants. De même que la FSED, l'ASES élit chaque année un secrétaire général dont le rôle est administratif et exécutif. Les dépenses prévues au budget sont réparties entre les sections selon un barème établi provisoirement en fonction des possibilités financières de chaque section.

Sur le plan international, l'ASES va prochainement poser sa candidature à la Fédération internationale des étudiants en sciences (FIES). Dans les questions de politique internationale étudiante, l'ASES suit en principe la ligne de conduite définie par l'UNES.

Association des candidats médecins suisses (ACMS)

L'ACMS est une association à adhésion facultative qui groupe les candidats en médecine suisses, uniquement, ayant déjà passé leur second propédeutique. Elle comprend cinq sections : Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich. Chaque année l'une d'elles est élue « Vorort ». L'ACMS, grâce aux dons généreux de l'industrie chimique et grâce à ses ventes de cours polycopiés, semble jouir d'une situation financière saine.

Sur le plan international comme sur le plan national, les préoccupations de l'ACMS sont d'ordre professionnel. D'autre part, l'ACMS est affiliée à l'IFMSA (International Federation of Medical Student Associations). Quant aux relations qui jusqu'à présent ont lié l'ACMS à l'UNES, elles ont été à vrai dire inexistantes, la première nommée s'étant toujours contentée, grâce en partie à son bon fonctionnement administratif, de vivre de façon entièrement autonome. Elle délègue dès maintenant son secrétaire général aux assemblées de l'UNES.

Fédération suisses des étudiants en sciences économiques et sociales (FSESES)

Créée en avril dernier, cette fédération réunit les associations de Saint-Gall, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich. Toutes les sections disposent d'une voix et les dépenses sont réparties également entre elles. Comme pour la FSED et l'ASES, la FSESES élit un secrétaire général. Pour l'année en cours, fait remarquable, c'est une jeune fille qui a été appelée à cette fonction.

Sur le plan international, la FSESES, pour éviter tout double emploi, se limite à un simple soutien de l'AIESEC. En ce qui concerne les questions de politique internationale étudiante qui se posent à la fédération, la FSESES suit en principe la ligne de conduite définie par l'UNES.

Alain MODOUX,
vice-président universitaire
de l'UNES.

Le rapport du VPU fait ressortir la diversité qui existe entre les différentes FNAF et montre que la question complexe des relations de ces dernières avec l'UNES ne laisse pas de place à des solutions trop rigides. Toutes relations institutionnelles étant impossibles dans le cadre juridique de l'UNES, il a paru opportun de donner à ces rapports une base contractuelle. En effet, il semble que les deux types de structures ont un intérêt réciproque à coordonner leur action sans que la contrainte soit à la base de cette collaboration. Nous présentons le projet ci-dessous comme un accord qui pourrait être ratifié par l'UNES et par chaque FNAF séparément.

Projet d'accord de coopération entre l'UNES et les fédérations nationales d'associations de faculté

Sur le plan national

1. L'UNES invite un représentant de chaque FNAF à assister à ses assemblées générales.
2. Les délégués des FNAF y auront le droit de parole. Ils auront le droit de proposition *si une section de l'UNES soutient leurs propositions.*
3. Lors des assemblées générales de l'UNES, les délégués des FNAF auront les mêmes obligations financières que les délégués des sections de l'UNES.
4. Les FNAF invitent un représentant de l'UNES à leurs assemblées générales. Celui-ci jouit des mêmes droits et a les mêmes obligations que les délégués des FNAF aux assemblées générales de l'UNES.
5. L'UNES et les FNAF échangent régulièrement leurs publications officielles.
6. L'UNES et une FNAF peuvent publier certains documents en commun lorsqu'une telle action est dans l'intérêt des deux organisations.
7. L'UNES et une FNAF peuvent entreprendre des démarches communes auprès des autorités civiles ou universitaires lorsque de telles démarches sont désirées par une FNAF et qu'elles ne sont pas contraires aux statuts ou motions de l'UNES.
8. Une fois par semestre, le Bureau de l'UNES invite les responsables des FNAF à assister à une séance élargie du Bureau. Ces séances ont pour but de discuter les problèmes communs et de coordonner les actions. La politique internationale de l'UNES y sera notamment présentée.

Sur le plan international

1. Les FNAF suivent en principe la politique internationale de l'UNES.
2. Elles informent le Bureau de l'UNES de leurs délégations internationales quinze jours au moins avant celles-ci. Le Bureau de l'UNES leur donne tous les renseignements désirables.
3. Les FNAF remettent au Bureau de l'UNES leurs rapports sur leurs délégations internationales.

Finances

1. Au point de vue financier, les FNAF sont indépendantes de l'UNES. Celle-ci peut toutefois accorder son appui financier aux FNAF déjà créées sous forme de prêt sans intérêt.

FONDS CANTONAL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Renseignements

1. **Qui peut bénéficier de l'aide ?**
Les étudiants immatriculés
— suisses
— dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud
— et pour lesquels les conditions financières seraient susceptibles de constituer un obstacle aux études.
L'aide est destinée principalement aux étudiants de l'Université de Lausanne, mais des bourses sont accordées aussi à ceux qui ne peuvent faire leurs études qu'ailleurs, par exemple à l'Ecole d'interprètes ou à l'Institut dentaire de Genève, à l'Ecole vétérinaire de Berne, ou dans certaines sections spéciales de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, etc.

2. **En quoi consiste cette aide ?**
Elle est semestrielle ou annuelle, peut être obtenue dès le premier semestre déjà et se compose de deux parties :
a) la dispense des finances de cours, qui n'implique pas de remboursement ;
b) une bourse, variable selon les conditions et les besoins de l'étudiant, dont une partie, cependant, devra être remboursée.
La commune de Lausanne prend à charge une partie importante de la somme à rembourser pour les étudiants dont les parents habitent Lausanne. Nous espérons que les autres communes vaudoises s'aligneront sur le chef-lieu. (Réd.)

3. **Quelles sont les modalités de ce remboursement ?**
Un remboursement partiel de la bourse est demandé, en général 50 %. Cependant dans certains cas spéciaux (arrêt des études, échecs répétés aux examens), le remboursement total peut être demandé. Le bénéficiaire dispose en principe pour l'effectuer d'une période de 15 ans à partir de la fin ou de l'arrêt de ses études, période pendant laquelle ce remboursement lui sera rappelé.
Dès la seizième année, la somme due sera majorée d'un intérêt annuel.
Par contre, les sommes remboursées avant terme bénéficient d'un taux important de bonification.

4. **Quelles démarches faut-il entreprendre pour bénéficier de l'aide ?**
Il suffit que l'étudiant remplisse une formule délivrée par le secrétariat de l'Université ou de l'EPUL en informant celui-ci qu'il a présenté ou présentera une demande au Fonds cantonal.

5. **Quand l'étudiant doit-il présenter sa demande ?**
Pour que la décision puisse être prise dans les délais voulus, il faut encore que la demande soit présentée même si l'étudiant n'est pas encore immatriculé à cette date, avant le 1er avril pour le semestre d'été et avant le 1er octobre pour le semestre d'hiver, sauf circonstances exceptionnelles.

6. **Comment fonctionne la Commission du Fonds cantonal ?**
Dès que la formule est parvenue à la commission, celle-ci s'entoure des renseignements nécessaires, puis une sous-commission, composée d'un professeur et d'un étudiant, convoque l'intéressé à un entretien où celui-ci précise ses besoins.
Sur le rapport de la sous-commission, la commission, en séance plénière, prend sa décision, qui est communiquée à l'étudiant.
Dès que l'étudiant a adressé au président de la commission l'engagement concernant la part à rembourser, les dispositions nécessaires sont prises pour que l'Université lui accorde la dispense des finances de cours, et pour que le Département de l'instruction publique et des cultes effectue le versement de la bourse.

7. **L'aide est-elle unique ou renouvelable ?**
L'aide est renouvelable chaque semestre, jusqu'au dernier, pour autant, cependant, que l'étudiant poursuive normalement ses études et se présente à ses examens dans un délai convenable.
L'étudiant doit donc remplir la formule pour chaque demande de renouvellement, celle-ci suivant la même procédure que la demande initiale.
Quant au montant de la bourse, il peut varier suivant le changement de situation et les besoins de l'étudiant.
La commission se réserve la possibilité de modifier en tout temps les modalités exposées ci-dessus.

La Commission
du Fonds cantonal des études supérieures

UN PÉTARD MOUILLÉ

Le mercredi 27 mai, quelques élèves des Beaux-Arts et quelques touristes universitaires pique-niquaient à midi à Saint-François. La semaine précédente, plusieurs affiches magnifiquement anonymes et non exemptes de fautes d'orthographe invitaient les étudiants

à manifester publiquement contre la fermeture du Foyer-Restaurant universitaire. Sachant la difficulté que présente pour de nombreux étudiants la fermeture du seul établissement lausannois où l'on puisse manger pour moins de 5 francs par jour, l'AGE s'inquiéta quelque peu ; car, en effet, au hasard des rencontres, nous entendîmes quelques propos amers sur la passivité du bureau de l'AGE dans cette affaire. Cette passivité, nous l'avions expliquée ici même, mais il semble utile d'y revenir.

Lorsque fut présenté à l'AGE le projet d'agrandissement du Foyer-Restaurant universitaire, nos représentants au sein des organes directeurs du Foyer s'opposèrent aux transformations, de l'avis de l'AGE coûteuses et peu rationnelles. Il s'agissait de racheter l'immeuble contigu et de le transformer en salle à manger. Le devis au 25 novembre 1963 était de 835 000 francs et l'on peut d'ores et déjà prévoir son dépassement. Le gain prévu de 55 places sera porté à 130 grâce à un meilleur aménagement et à la disparition de la salle de travail. Il nous semblait plus opportun d'utiliser cette somme proche du million pour construire un restaurant universitaire à l'EPUL.

L'AGE fut mise en minorité et le projet adopté. Il en résulta une certaine tension entre l'AGE et le comité de direction du Foyer-Restaurant universitaire, tension qui a maintenant presque disparu. L'AGE s'est inclinée et il nous semblerait stérile de continuer à s'opposer à un projet en cours de réalisation. D'autant plus que le Foyer-Restaurant universitaire transformé améliorera très nettement la situation dans le domaine de la restauration.

Nous désapprouvons donc formellement la manifestation du 27 mai. Si en soi la piteuse exhibition de quelque dizaines d'étudiants, sous une pluie peu propice à l'enthousiasme révolutionnaire, n'a pas causé grand bruit, les commentaires parus dans la presse suisse et lausannoise ont donné à l'événement plus d'importance qu'il ne le méritait. Remercions ici les journaux qui, sur demande de l'AGE, ont placé cet enfantillage dans son cadre naturel.

P. P.

Nous avions publié dans le dernier numéro des « Voix Universitaires » une liste des restaurants lausannois à prix modiques. Elle n'était pas plus qu'aujourd'hui exhaustive. Que ceux qui remarquent des oublis veuillent bien nous en excuser et nous les signaler.

Foyer catholique	Fr. 2.80
Rest. du Centre (St-Pierre)	» 2.20
Métropole	» 2.80
La Résidence	» 2.60
La Pomme de Pin	» 4.—
Uniprix	2.— à 3.—
Au Central	2.50 à 4.50
Jour et Nuit	3.50 bien
Bourg	3.—
City	4.—
Lapin Vert	3.50
Saint-Laurent	2.70 à 4.—
Maison du Peuple	2.80 à 4.—
Carillon	3.40 à 3.50
Godio (rez)	3.20
Placette	1.60 à 2.60
Au Centre (St-Laur.)	1.80 à 2.80
Innovation	2.80
Vieux-Lausanne	3.—
La Muette	3.30 avec dessert
Le Corso	3.—
Le Dôme	3.—
La Pizza	3.—
Nyffenegger	3.50

Quelques RESTAURANTS LAUSANNOIS À PRIX MODIQUES

La magasin sympathique aux étudiants
Schaefer Sports
LAUSANNE

DONALD
Grand choix de DISQUES, TRANSISTORS et GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG
5, rue du Tunnel, Lausanne

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

Votre fleuriste CHARLY BODMER
LAUSANNE, Ile St-Pierre
Caroline 2 Ø 22 67 25
Rue Enning Ø 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

où irez-vous ce soir...
TABARIS Dancing Music-Hall
BRUMMELL Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE Dancing de la jeunesse
SCOTCH «Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

Toujours bon jamais cher
dans les restaurants du DSR
RESTAURANTS du DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
LE CARILLON, Terreaux 22
St-LAURENT, rue St-Laurent 4
Assiettes chaudes dès Fr. 2.—
Menu du jour, service à table Fr. 3.30

RESTAURANT D. S. R.
Foyer Saint-Laurent Menu dès Fr. 3.—
Restaurant populaire
Self-service Menu dès Fr. 2.50
Carte variée

Restaurant - snack
Le City

Chez GODIO
Derrière l'Hôtel-de-Ville
Lausanne
Le rendez-vous des étudiants avisés
Assiette avec potage dès Fr. 2.50

AU «SNACK»
Métropole
Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, dès Fr. 2.60
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

NYFFENEGGER
Place Saint-François 2
SNACK - TEA-ROOM
Menu dès 3.50 + service

LE DOME
Ile Saint-Pierre
Pizzeria - Restaurant

CouScouS sur demande
et ses nouvelles spécialités
RESTAURANT DU CENTRE
rue Enning
Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)
Saint-Pierre/rue Enning 2 - Ø 22 20 17

Lapin - Vert
Cité-Derrière 9
Choix d'assiettes de Fr. 2.50 à Fr. 4.50 + service
Menu du jour Fr. 3.50
Bière ouverte Fr. —.50

central self service
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.
(Fermé le dimanche)
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50
Pas de supplément pour le service
200 places assises
Ambiance agréable

tip-top
Chemises express
Lavage + Repassage express
Rue Centrale 10 (au bas de la rue Saint-François)

jamais l'un sans l'autre... surtout si vous allez déguster la pizza au SNACK DU BOURG
(sous le cinéma du bourg)
Pour étudiants, assiettes depuis Fr. 2.—
servies entre 11 heures et 11 h. 30 et dès 13 h. 30, 17 heures et 18 h. 30 et dès 21 heures

VERS UN CINÉMA SUISSE?

Cinéma

Il est des événements qui, comme tels, requièrent une prise de conscience ou, tout au moins, une reconsidération des positions et attitudes prises : la première mondiale à Lausanne des « Apprentis », film suisse, réalisé par et avec la collaboration de Suisses en est un. En effet, l'indigence de l'expression cinématographique helvétique, son apathie n'étaient pas loin, ces dernières années, de passer pour un fait acquis ; or voici qu'aujourd'hui, une œuvre spécifiquement suisse voit le jour, c'est-à-dire une œuvre élaborée dans une perspective proprement helvétique, sans concession à un folklore de kermesse dans le genre du film « les eaux saintes ». La situation a-t-elle changé ? — Tentons d'apporter une réponse à cette question.

Indubitablement et sans qu'il soit besoin de s'étendre sur ce point, la Suisse dispose de ressources culturelles d'origines nettement diversifiées. Aussi n'est-il pas arbitraire à priori de distinguer la situation suisse alémanique de la nôtre, quand bien même il convient de ne pas dissocier avec trop de rigueur l'apport culturel helvétique.

La Suisse allemande

Depuis la guerre déjà, l'activité cinématographique d'outre Sarine est relativement intense, si l'on considère le nombre de studios et de maisons de production dont la plus connue est la Condor-films à Zurich. Plusieurs techniciens réalisateurs étrangers, des autrichiens essentiellement, apportent aux « œuvres » réalisées leur expérience à défaut de talent. Cependant, n'oublions pas qu'en 1945, un viennois réfugié en Suisse, Leopold Lindtberg, réalisait « la dernière chance », bande de qualité qui malheureusement et nonobstant les espoirs suscités, ne devait pas engendrer un foisonnement d'œuvres ultérieures valables. En effet, dès après la guerre, le cinéma jusqu'alors favorisé par notre neutralité devait tomber dans un marasme affligeant : le néo-réalisme italien avait largement pris la relève.

Les années subséquentes, n'affichons pas un trop noir pessimisme, ont cependant été les témoins de quelques relatives réussites : il s'agit pour l'essentiel de « Romeo et Juliette au village » de Valérien Schmiedeli, d'après Gottfried Keller, de « Uli der Knecht » d'après Jeremias Gotthelf, avec Liselotte Pulver et Hannes Schmidhauser, enfin récemment, de « l'homme au chapeau melon » de Karl Suter (production zurichoise), œuvre satirique et non loin de l'humour très britannique d'Alec Guiness (cf. « l'or en barres ») : il s'agit en l'occurence d'un hold up que met sur pied et réalise seul un petit employé de banque timide et bricoleur. Il convient de relever ici qu'il s'agit d'œuvres tirées de romans, à l'exception du dernier film cité : les scénarios originaux manquent d'audace quand ils ne font pas preuve de la plus effarante médiocrité (« Anne-Bäbi Jowäger », « le gendarme Wäckerli », « la fromagerie de Fefreude », etc...). A quoi, dans ce cas, cette situation est-elle due ? — Elle tient à des contingences multiples, financières en particulier ; les producteurs, déformés par la routine, se montrent réticents et refusent toute innovation : un scénario dans la ligne des productions de l'Allemagne de l'Ouest, en revanche, est assuré d'un succès commercial, de par son caractère international (il est évidemment difficile de ne pas l'être, en l'absence de tout élément spécifique) : il est aussitôt agréé. De la sorte, le scénario même le plus banal peut être rejeté. Or, les faits le prouvent, la démarche des producteurs en question est contraire à l'évolution du marché cinématographique occidental : notre seule chance de pouvoir faire front aux productions étrangères réside dans l'avènement d'un cinéma en prise directe sur une réalité nationale bien précise et non dans la réalisation de rocambolesques élucubrations hypertrophiées et « technicoloriées » sur écran large (cf. « Guillaume Tell »).

La Suisse romande

En Suisse romande, la situation se présente fort différemment. Si les installations techniques y sont peu développées, des essais dignes d'intérêt y sont en revanche entrepris, tout au moins dès 1955 environ. Outre les œuvres du Neuchâtelois Henry Brandt, il faut signaler les réalisations genevoises de J. Rial, F. Bardet et J.-L. Roy (films de l'Atalante) ainsi que celles, nées du « Free cinema » anglais, d'Alain Tanner et Claude Goretta (« Nice time », par exemple). Si des films tels que « lumières de fête » (films de l'Atalante) demeurent de purs exercices de style, il faut reconnaître cependant à ces jeunes cinéastes le mérite de rechercher une expression nouvelle, mérite qui revient en tout premier lieu à Henry Brandt, auteur notamment des « nomades du soleil » (1954), de « quand nous étions petits enfants » (1960) et, tout dernièrement des films qui, dans le cadre de la voie suisse à l'Exposition nationale soulèvent avec vigueur les problèmes auxquels notre pays se doit de faire face.

Nul doute que les conditions dans lesquelles ces œuvres ont été réalisées s'opposent au processus en vigueur outre Sarine : en effet, deux moyens sont actuellement utilisés, à savoir la commande et la production à ses propres frais (seul ou en groupe : cf. les films de l'Atalante). Dans le premier cas, le cinéaste doit se conformer aux exigences de son ou de ses commanditaires : dans la mesure où il parvient à surmonter cette difficulté fondamentale, une œuvre valable peut voir le jour ; c'est le cas, quoiqu'un peu disparate, de « la chance des autres » d'Henry Brandt, film financé par la Loterie romande. En outre, il faut relever que les œuvres de commande, et c'est là leur inconvénient majeur, atteignent difficilement le grand public. Dans le second cas, le cinéaste ou le groupe de cinéastes produit lui-même son œuvre : ainsi, « d'un jour à l'autre » financé et réalisé par le groupe des films de l'Atalante. Une autre difficulté surgit alors : les circuits de distribution étant trop modestes, l'amortissement de la bande se révèle d'emblée difficile. Donc, dans un cas comme dans l'autre, de lourdes contingences pèsent sur celui qui envisage de s'exprimer au moyen d'une caméra.

La situation générale

La nouvelle loi fédérale sur le cinéma de 1962 fixe, en son article 5, les dispositions suivantes : « la Confédération peut encourager la production suisse de films de valeur du point de vue de la culture ou de la politique générale, notamment par :

a) des contributions aux frais de réalisation de films documentaires, culturels et éducatifs ;

b) des primes pour des films de qualité... »

Cependant, par son laconisme (contributions, primes), cette loi n'entre pas dans le concret : il est donc difficile d'en mesurer l'exacte portée, portée qui dépend bien sûr des crédits octroyés. La cinémathèque suisse commence à bénéficier des subventions étatiques, mais dans une bien trop faible mesure. De plus, si le court métrage est susceptible de tirer profit de semblables crédits, la question reste entière en ce qui concerne le long métrage. Pourtant, en cette année 1964, un long métrage suisse paraît, en première mondiale, à l'affiche de l'une de nos salles lausannoises : « les apprentis » d'Alain Tanner. La mise sur pied et la réalisation de ce film répondent à des conditions nouvelles qui ne sont pas loin de faire date dans l'histoire (si histoire il y a !) de notre cinéma helvétique ; en effet, un certain nombre de personnalités de l'industrie et des syndicats se sont groupées en une association privée qui a assuré le financement du film sans poser de conditions quant à son contenu : « les apprentis », œuvre de commande certes, mais affranchie des entraves propres à ce genre de production. Le réalisateur, Alain Tanner (né en 1929 à Genève), outre sa formation au « British film Institute », émane de la télévision, réservoir de nos jeunes espoirs : la structure de son film est basée sur une synthèse du documentaire, du cinéma-vérité et du reportage télévisé.

Aux deux premiers, Tanner emprunte le soin de la description minutieuse (cf. les travaux à l'atelier) et la façon de saisir la vie dans son immédiateté, au dernier la technique très directe de l'interview. Il passe de l'un à l'autre afin de mieux cerner la situation sociale et psychologique de chacun des onze jeunes gens qu'il a choisis de nous présenter : or, il faut le souligner, ce fréquent passage d'un ton à un autre ne va pas sans déséquilibrer le film : la rigueur plastique de la séquence de la cavalcade ou de celle de la chasse aux grenouilles s'accomode mal de sa justaposition aux séquences d'interview. Le film hésite, il ne choisit pas et ce défaut majeur ne vas pas sans éveiller le souvenir d'« un cœur gros comme ça » de François Reichenbach. D'ailleurs, semblable déséquilibre n'existe pas seulement à l'échelle de la forme : le constant passage d'un protagoniste à un autre, de l'atelier aux loisirs, ne permet pas de circonscrire avec précision le milieu social, les véritables problèmes professionnels, humains et financiers qui se posent à eux. Les séquences relatives aux loisirs, telles celle de la chasse aux grenouilles, quoique d'une réelle valeur poétique, prennent trop de place à l'intérieur de la démonstration par rapport à ce qu'elles sont censées contribuer à éclairer. Enfin, et ce me paraît être le principal défaut de ce film, il n'y existe aucune convergence des problèmes soulevés : on a le sentiment qu'à peine exprimés, le cinéaste les abandonne pour passer à autre chose ; en cela, le film ne finit pas : une fermeture en fondu l'interrompt, alors que la plus petite conclusion eût semblé s'imposer.

Cependant, si l'entreprise d'Alain Tanner n'a pas répondu à ce qu'on croyait pouvoir attendre d'elle, il n'en reste pas moins qu'elle ouvre une brèche dans le conformisme helvétique, qu'elle s'efforce d'être une prise de conscience, peut-être insuffisante, en tout cas généreuse. De plus, quant aux moyens utilisés, à défaut d'une ligne thématique précise, elle figure comme une tentative qui mérite d'avoir une suite. A ce seul titre, il n'est pas exagéré de croire en l'actuelle genèse d'un cinéma suisse...

Jean-Pierre Garnier.

Dorénavant 2 self-service vous permettent de nettoyer vos vêtements les plus délicats:

Pour Fr. 8.- ou 10.-, 4 kg. de vêtements en 30 ou 50 minutes

CENTRES NORGE LAUSANNE

Av. Recordon 42 Tél. (021) 24 27 91 — DRY LAVE — **Av. France 16 - Echelettes 3 Tél. (021) 24 16 27**

(à deux pas de Chauderon)

RETOUR DE BELGRADE

A la suite d'une invitation adressée à l'Université de Neuchâtel par l'Université de Belgrade, quatre étudiants de la FEN ont eu la chance de se rendre dans la capitale yougoslave pour une durée de 15 jours environ.

Avec les délégations des Universités de Belfast, Lund (Suède), Berlin-Ouest, Aarhus (Danemark), Padoue, Bruxelles, Vienne, Varsovie et Moscou, la délégation neuchâteloise était invitée à assister aux célébrations de la « Journée de l'étudiant » du 4 avril, célébrations qui font revivre le souvenir d'un étudiant mort le 4 avril 1938, au cours d'une manifestation antifasciste. Les délégations se sont de plus officiellement réunies du 7 au 10 avril, au cours d'un séminaire où il a été discuté des « chemins des jeunes intellectuels d'aujourd'hui ». Participaient aussi aux débats plusieurs pays du tiers monde représentés par leurs étudiants à l'Université de Belgrade.

Celui qui n'a jamais participé à une rencontre internationale de jeunes gens ne pourra pas, à travers ces quelques lignes, se rendre compte de la chaude amitié qui se développe entre les étudiants, des discussions animées qui s'amorcent... et qui ne se terminent que beaucoup plus tard, des contacts qui ne sont pas seulement profitables aux seuls intéressés, mais aussi, je veux le croire, à l'ensemble des étudiants.

L'accueil que nous ont réservé nos camarades yougoslaves fut extrêmement chaleureux ; les fleurs reçues par la déléguée neuchâteloise à la descente du train furent la première manifestation d'un sens de l'hospitalité qui s'est révélé sans défaut, tout au long de notre séjour.

La Yougoslavie est le pays de la cogestion : cogestion à l'intérieur de l'usine, où les travailleurs tiennent en main les destinées de leur entreprise, cogestion dans les affaires communales, assemblées de locataires, où les habitants d'un même immeuble décident des réfections à apporter à leur habitat, du montant du loyer. Cogestion enfin à l'intérieur de l'Université. C'est évidemment cette dernière forme de cogestion qui nous a le plus particulièrement intéressés. Nous avons eu à ce sujet une discussion avec le doyen de la Faculté de droit de l'Université de Belgrade. Dans le conseil de Faculté, les représentants des étudiants siègent à pied d'égalité avec les professeurs. Les suggestions des étudiants concernant les programmes, les examens, la construction ou la rénovation d'un restaurant universitaire, en bref, tous les problèmes qui peuvent se poser à l'Université et que les étudiants soulèvent, sont examinés très sérieusement. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas chez nous !

L'Université de Belgrade compte quelque 60 000 étudiants. La seule Faculté de droit possède un effectif de 10 000 étudiants. La moitié environ des étudiants de Belgrade exercent une profession à plein temps et parachèvent leurs études en dehors des heures de travail. Le 27 % des étudiants réguliers est au bénéfice d'une bourse, dont le montant est semble-t-il suffisant pour vivre de façon indépendante. Un autre 40 % vit au moyen d'un prêt remboursable dès la fin des études. Notons encore que tous les étudiants sont au bénéfice de soins médicaux gratuits.

L'enthousiasme et la ferveur que montrent les étudiants pour le système socialiste que les Yougoslaves sont en train d'édifier, ont vivement frappé les délégués occidentaux. Cet enthousiasme, cette ambiance quasi révolutionnaire était presque palpable lors de la revue des « brigades volontaires ». Ces brigades volontaires sont formées de jeunes gens et jeunes filles qui vont travailler bénévolement sur les divers chantiers de leurs pays. C'est ainsi que ces brigades ont participé à la construction de l'autoroute Ljubljana - Belgrade, au déblaiement des décombres à Skoplje, etc. Bien sûr, il faut remarquer que l'esprit révolutionnaire est soigneusement entretenu. Les souvenirs de l'invasion allemande, par exemple, sont très souvent rappelés par des photographies, des films. Tout un étage du Musée de l'armée yougoslave est consacré à cette sombre époque. L'effigie du maréchal Tito est présente partout. Malgré cela, cet enthousiasme est-il appelé à durer indéfiniment, ou au contraire disparaîtra-t-il à plus ou moins brève échéance ? Telle fut la question posée par le délégué belge lors d'une séance officielle du Séminaire. Question à laquelle seul l'avenir pourra répondre.

Au cours de notre séjour, nous avons eu le rare plaisir d'assister à quantité de spectacles qui ont été de véritables régals pour les yeux et les oreilles. Citons parmi les plus beaux spectacles et concerts le chœur des étudiants de l'Université de Varsovie, celui des étudiants yougoslaves, la représentation donnée par des groupes de danse folkloriques, l'Opéra où l'on jouait « Aïda ». Laissons tomber dans l'oubli les concerts « Yé-Yé » d'une qualité fort moyenne. Nous avons pu nous convaincre que la place laissée à l'art et à la culture est importante en Yougoslavie.

Le sujet général du séminaire était donc « les chemins des jeunes intellectuels d'aujourd'hui ». Chaque séance était consacrée à un thème particulier du sujet. Ainsi, les discussions les plus fructueuses ont porté sur « les formes d'engagement social des jeunes intellectuels » ; « la démocratisation du système de l'éducation » ; « l'attitude des jeunes intellectuels envers la culture de masse », etc.

Si les bénéfices retirés de ces conversations ne furent pas aussi grands que nous ne l'avions escompté, c'est qu'il est assez difficile d'établir un dialogue franc et dépourvu de malentendus entre des individus d'idéologies opposées et de langues très différentes les unes des autres. Si l'inconvénient qui résulte des différentes langues parlées par les délégués a été considérablement atténuée, grâce à un système de traduction simultanée, celui qui résulte des différences idéologiques n'aurait pu l'être que grâce à un effort de bonne volonté des deux parties. Un exemple : la définition des termes « social » et « politique ». Pour nos amis yougoslaves, ces deux termes sont synonymes, alors que chacun sait chez nous qu'il existe une nette distinction entre ce qui est social et ce qui est politique. Cette confusion a été la cause de nombreux malentendus durant ce séminaire. Notons encore que les déclarations intempestives de certains délégués du tiers monde n'ont pas contribué à assainir une discussion qui devait se tenir dans les limites du sujet à l'ordre du jour et qui se voulait absolument apolitique.

Malgré ces quelques réserves, je tiens à souligner ici le caractère extrêmement positif de telles rencontres. Je ne suis pas loin de penser que la partie « officieuse » de ce séminaire a été tout aussi fructueuse et pleine d'enseignement que la partie officielle. Nous avons tous retiré des conversations privées avec nos amis yougoslaves, des spectacles auxquels nous avons assisté, des exposés faits par diverses personnalités, une image plus juste de ce qu'est la Yougoslavie. Et c'est en définitive la raison d'être de telles rencontres.

P. P.

VU

Chroniques neuchâteloises

Qui aimerait faire un échange avec un étudiant yougoslave ?

L'AGECITE a prévu un programme de voyage pour le mois d'octobre avec l'Union des étudiants de Ljubljana (Yougoslavie). Deux étudiants lausannois sont invités — tous frais payés, sauf le voyage — à passer la première quinzaine d'octobre à Ljubljana. A leur retour, ils recevront chez eux un étudiant yougoslave pendant quinze jours également. Ces étudiants yougoslaves participeront à la vie de famille suisse, mais resteront également assez indépendants.

Pour tous renseignements complémentaires, venez au bureau de l'AGE et inscrivez-vous le plus rapidement possible.

UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE
Pl. St-François - Gd-Pont 2

SUBG

NEUCHATEL
Place des Halles 8

Agence à Prilly-Centre : Place du Collège

Une fois vos études terminées,
pour vous établir, consultez-nous !

Souvenirs personnels
de l'EXPO...

fixés sur des films de marque
à des prix MIGROS!

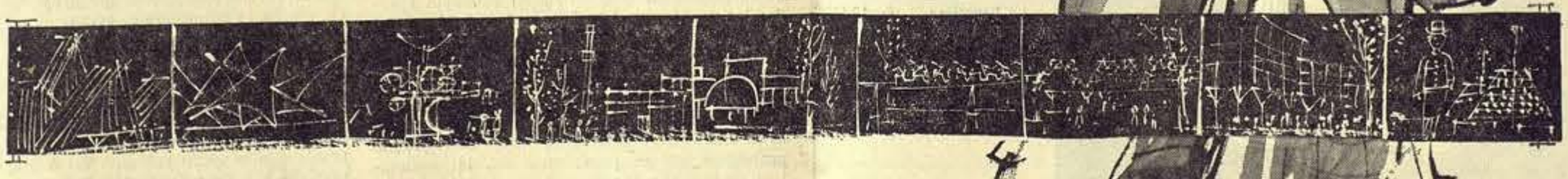

Films pour diapositifs :

KODACHROME II	format 135 24 x 36 36 poses	15.50
KODACHROME X	format 135 24 x 36 36 poses	17.50
PERUTZ	format 135 24 x 36 36 poses	9.75
Film KODAK pour caméra-cinéma double 8 mm		16.90

(Tous ces prix s'entendent développement compris)

MIGROS

Tous les travaux photographiques que vous nous confiez sont exécutés avec soin et rapidité
Dans nos principaux magasins libre service

RÉFORME ET QUESTIONNAIRE

Le problème n'est pas nouveau, on lit régulièrement dans nos journaux des articles s'y rapportant, des gens nous en parlent, nous en parlons nous-mêmes. Mais pour que ces idées progressent, il faudrait que tous en soient conscients, qu'on les discute, même âprement, quitte à se mettre le doigt dans l'œil... enfin que ça nous intéresse !

L'AGEPUL à l'instar d'autres organismes a lancé un questionnaire à cet effet, il est difficile d'y répondre, nous ne le cacherons pas, plus difficile qu'au questionnaire de l'AGE de Genève par exemple, dont on parle beaucoup ces derniers temps. Nous pensons qu'il est bon de faire une distinction entre eux.

Le questionnaire de Genève d'une part nécessite un très gros travail de préparation, mais il est relativement facile à remplir. Il s'agit pour chaque point de choisir une des éventualités proposées. Il fournit ainsi des résultats statistiques précis.

Notre questionnaire d'autre part, a été plus facile à préparer puisque nous nous contentons de proposer des thèmes à développer. Nous n'en tirerons donc que des lignes générales et peu de renseignements précis. Dans notre esprit il représente un premier stade : LA PRISE DE CONSCIENCE. Et si nous restons dans les généralités, c'est pour éviter l'écueil d'un débat stérile et étriqué où chacun expose son cas particulier.

Nous nous proposons, une fois les grandes lignes dégagées, de faire une critique précise, mais constructive de notre programme d'étude. Nous solliciterons à nouveau, mais sous une autre forme, la participation de chacun.

En conclusion, nous lançons un appel : fixer un délai de rentrée pour les questionnaires nous a vite paru illusoire, en tout cas à courte échelle, mais que ceux qui en ont un, y pense... de temps en temps, et que ceux qui en désireraient un, le demande à l'AGEPUL.

Vous pouvez lire aujourd'hui un article écrit par l'un des auteurs du questionnaire. Nous ouvrons avec cette première réponse UNE TRIBUNE dans laquelle nous souhaiterions faire figurer vos OPINIONS.

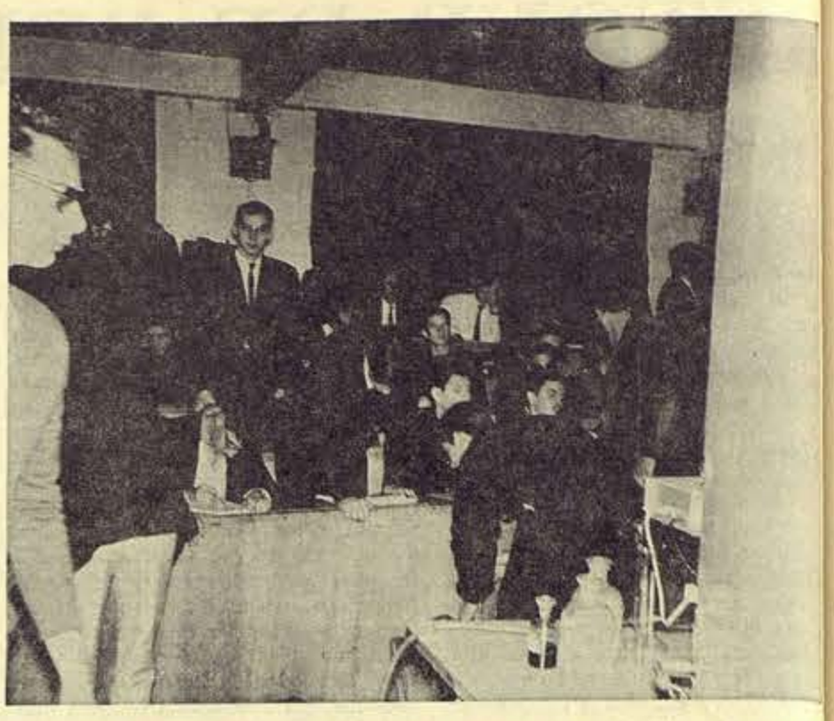

L'auditoire de physique surpris en fin de cours. Les physiciens, les mécaniciens et les électriciens du 2e semestre s'entassent dans un auditoire trop exigu.

Une opinion sur

La réforme de l'enseignement à l'EPUL

Voilà un peu plus d'un siècle que l'école d'ingénieurs existe ; c'est peu si l'on compare sa vie à celle des Universités suisses, qui ont plusieurs siècles d'existence. Il n'est donc pas surprenant d'y trouver un enseignement plus jeune, voulant permettre une intégration assez rapide du jeune ingénieur dans la vie professionnelle.

Mais au cours de ses vingt dernières années, l'Ecole d'ingénieurs a vu ses effectifs presque décuplés ; ceci n'a rien d'étonnant, si l'on regarde la très rapide évolution des techniques et des sciences pendant la même période. Malgré cela, les besoins actuels en cadres techniques supérieurs nous montrent que le nombre des ingénieurs formés actuellement devrait être doublé.

Néanmoins un développement aussi rapide que celui de l'EPUL ne va pas sans poser de sérieux problèmes, notamment en ce qui concerne l'organisation du programme et les méthodes d'enseignement. En effet le régime de l'école voulait que les étudiants fassent la presque totalité de leur travail à l'école — c'est pourquoi les horaires comportent un assez grand nombre de séances d'exercices, de projets et de laboratoires. Mais il n'est pas égal de donner un cours à 20 ou à 200 étudiants dans le même auditoire, comme il n'est pas égal d'être 5 ou 50 dans le même laboratoire. D'autre part, l'évolution des connaissances scientifiques et techniques, nécessiterait une continuelle augmentation du nombre des matières enseignées.

Il n'en a pas fallu plus pour qu'apparaissent de sérieuses difficultés à l'adaptation de ce régime que s'était donnée l'EPUL aux conditions qu'elle connaît actuellement. C'est pourquoi une réforme de l'enseignement devient actuellement indispensable à l'école d'ingénieurs. C'est donc le régime même de l'EPUL qui est en cause ; il ne s'agit pas seulement de revoir la composition des programmes et de retrancher ça et là une heure de cours qui ne semble pas indispensable pour faire un peu de place à une autre branche qui s'est particulièrement développée ces dernières années. En effet ce serait courrir le risque d'aboutir à des programmes où les diverses matières n'ont pas l'importance respective qu'elles devraient avoir et se borner à rester toujours en retard sur l'évolution des sciences et des techniques. D'autre part les méthodes d'enseignement doivent elles aussi être revues.

Il devient dès lors indispensable de redéfinir l'enseignement à l'EPUL en fonction de son but, soit la formation de l'ingénieur. Aussi il me semble que l'option fondamentale se situe à ce niveau, et la grande question est la suivante : quel est le rôle de l'ingénieur dans l'industrie et dans la société ? ou en d'autres termes, que doit pouvoir faire l'ingénieur ?

C'est la réponse à cette question qui doit déterminer tout l'enseignement à l'Ecole d'ingénieurs. En effet elle permettra de préciser le contenu des programmes et souvent aussi les méthodes d'enseignement.

Depuis longtemps déjà et à plus forte raison de nos jours, l'ingénieur ne peut plus avoir à la fois des connaissances très étendues et très approfondies. On court donc de plus en plus le risque de voir l'ingénieur devenir un spécialiste connaissant très bien son domaine certes, mais étant incapable de surmonter à lui seul un problème qui n'entre pas exactement dans le domaine qui lui est propre. Et en poussant trop loin cette spécialisation, on se rend compte que les différents spécialistes n'arrivent même plus à se comprendre, et ont par conséquent beaucoup de peine à collaborer. D'autre part une certaine spécialisation est inévitable parce que l'on ne peut pas allonger démesurément la durée des études, ni se contenter d'une formation qui serait trop superficielle. Ici, la solution sera donc un compromis.

L'ingénieur doit spécialement être capable de résoudre les problèmes nouveaux ; et là ne s'agit en général pas d'appliquer une théorie ou une méthode à un cas particulier, ce qui constituerait une application directe, mais bien plus d'adapter ou de faire la synthèse des méthodes connues et évidemment aussi de trouver s'il y a lieu de nouvelles méthodes ou de nouvelles techniques. L'ingénieur ne doit donc pas seulement posséder des connaissances, mais avant tout pouvoir les utiliser. Pour cela l'ingénieur doit pouvoir disposer d'un certain recul devant les problèmes qui lui sont posés, afin de ne pas les aborder par des points de détails, mais au contraire les voir dans leur ensemble. Donc nous voyons déjà que l'étudiant ne doit pas seulement comme c'est encore trop souvent le cas aujourd'hui, recevoir un certain nombre de connaissances ; il devra de plus acquérir des méthodes de raisonnement, afin de savoir comment aborder les problèmes. L'ingénieur doit évidemment posséder de sérieuses connaissances théoriques qui lui servent de bases, mais dans chaque domaine particulier, il n'est pas nécessaire que l'ingénieur qui sort de l'Ecole connaisse toutes les techniques actuelles. Il devra par contre avoir une vue d'ensemble mais claire des grands problèmes qui se poseront à lui, lui permettant de pouvoir rapidement s'intégrer à la vie professionnelle. L'enseignement doit donc pour cela être plus actif, l'étudiant doit apprendre à échanger ses connaissances et à travailler en équipe.

L'ingénieur se trouve également placé au cours de sa carrière devant un grand nombre de problèmes généraux : économiques, financiers ou sociaux. Il est indispensable qu'il y soit préparé, ceci d'autant plus que tout en étant ingénieur il n'en reste pas moins homme et doit toujours garder le constant souci de faire son travail dans le cadre de la société, sans jamais couper les liens qui le rattachent à celle-ci.

Il faut éviter que le jeune ingénieur ne ressente une trop grande cassure entre l'enseignement et la vie professionnelle ; en effet pour lui le travail a déjà commencé depuis le début de ses études et la formation est loin d'être terminée. Il est donc bon qu'il y ait une liaison entre l'enseignement et l'industrie ; mais là il faut faire très attention, il ne faut en aucun cas que l'industrie puisse diriger l'enseignement, elle ne doit que l'influencer. En effet si l'enseignement doit fournir les cadres de l'industrie, ce ne sont ni ceux d'hier, même pas ceux d'aujourd'hui, mais ceux de demain. Et l'industrie et la société auront dans vingt ans franchi un pas au moins aussi important que celui que nous venons de franchir ces vingt dernières années.

Il ne faut donc pas que l'enseignement se borne à apprendre les techniques d'aujourd'hui, il doit, certes, donner aux jeunes ingénieurs les bases et les moyens d'assimiler les techniques d'aujourd'hui, mais aussi de trouver et de développer celles de demain.

Nous en arrivons maintenant aux méthodes et là il y a beaucoup à innover. En effet on considère encore trop que le cours ex *cathédra* est le seul moyen propre à faire assimiler un cours. Or, cette méthode constitue un enseignement particulièrement passif, auquel l'étudiant ne participe pas, il le subit ; de plus l'enseignement magistral nécessite de la part du professeur certains talents de pédagogue, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui. Certes les programmes de l'Ecole d'ingénieurs comportent un grand nombre de séances d'exercices, de projets et de laboratoires, mais néanmoins chaque matière fait toujours l'objet d'un cours ex *cathédra*.

En France, une grande école a subi ces dernières années une profonde réforme ; c'est l'Ecole Nationale Supérieure de la Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy ; elle est d'ailleurs maintenant considérée comme le modèle en matière de réforme de l'enseignement, et ceci pas seulement dans les milieux étudiants. Eh bien, beaucoup de personnes seront certainement très étonnées de savoir qu'il ne s'y donne plus un seul cours ex *cathédra*. Mais voyons plutôt comment fonctionne cette école : à la suite de regroupements, il n'y a plus que 5 matières enseignées par semestre, chacune de ces matières constituant une unité de 3 heures par semaine, soit une demi-journée ; de plus il y a un cours de langues et un cours de relations humaines de trois heures chacuns également. Il est admis que chaque cours nécessite autant de travail personnel que l'étudiant fait chez lui. Les cours se font de la manière suivante : un « amphi préliminaire » qui dure une demi-heure à une heure groupe tous les étudiants de la promotion, ceux-ci peuvent interroger le professeur sur un point qui est obscur ou réciproquement. Le professeur tente de donner une vision d'ensemble du cours de la semaine, et introduit le cours de la semaine suivante.

Les étudiants possèdent depuis le début du semestre tous les cours sous forme de manuels ou de polycopiés ; ils doivent donc aborder le cours presque sans l'appui du professeur. Après cet amphi, la promotion se scinde en petits groupes qui font des exercices sous la direction d'un assistant. Au cours de ces exercices, la participation des élèves est grande et l'ambiance est celle d'un groupe de travail. Pour la semaine suivante la leçon qui a fait l'objet d'un amphi et d'une séance d'exercices doit être apprise, tandis que la leçon suivante est à préparer. Ce système n'a de valeur que si chaque étudiant travaille effectivement en dehors des cours et il nécessite donc un contrôle. Ce contrôle existe à Nancy et il est même quasi permanent ; mais son but étant un contrôle des connaissances et non pas une notation, le système des notes et des coefficients a complètement disparu. A la notion de notation a succédé celle du travail, du travail qui doit être accompli.

Un tel système semble à première vue très rigide et très scolaire ; rigide il l'est certainement, mais les étudiants l'ont accepté et même le vivent avec enthousiasme. Ils ont participé à son élaboration et collaborent à son amélioration constante. Ils ne subissent donc pas l'enseignement, ils le vivent, et n'est-ce pas ça l'important ?

Cet exemple doit nous montrer qu'il faut savoir remettre en cause ce qui quelquefois nous semble acquis, mais est acquis plutôt par la force des traditions que pour sa valeur intrinsèque. La réforme de l'enseignement doit se faire, et elle doit se faire avec la participation de tous, afin qu'elle ne soit pas imposée, mais recherchée et voulue.

Jean Gnägi.

Votre quotidien vous propose des prix de faveur

Abonnements pour
un trimestre : Fr. 12.50
un semestre : Fr. 22.—
une année : Fr. 42.—

(Abonnements souscrits à nos guichets sur présentation de la carte d'étudiant.)

Dans votre journée
10 minutes
pour survoler le monde

Gazette de Lausanne

Le TUL joue «SORTIE DE L'ACTEUR»

de Michel de Ghelderode

Le 28 juin, à l'Exposition nationale, et dès le 30 juin, au Théâtre des Faux-Nez, le TUL présentera une des pièces les plus intéressantes du répertoire ghelderodien. La tentative est ardue. Jouer Ghelderode, pour un théâtre amateur, c'est peut-être une gageure. Le TUL essaiera de la tenir. En collaboration avec Alain Knapp — qui malheureusement ne peut consacrer tout son temps et toute son expérience à cette pièce — les comédiens, tous étudiants, ont abordé l'ouvrage avec lenteur et circonspection. Il fallait définir, ressentir, s'imprégner du climat particulier de l'auteur belge.

Ghelderode ? C'est un univers morbide, côtoyant le réel et l'imaginaire, mélangeant hier et aujourd'hui dans une odeur d'amour et de mort.

L'amour et la mort : deux thèmes chers à Ghelderode, deux thèmes qui baignent dans le surnaturel.

Amour de l'homme pour sa solitude, amour amer, parfois douloureux et cependant attentivement défendu. Et c'est ainsi le grand constat de cette solitude.

La Mort, bien vivante, si l'on peut dire, est un personnage parfaitement réel. Pour mettre cette mort en échec, pour la différer et déplacer son objet, pour « voler la mort », Ghelderode la cogne à la luxure, avec violence.

Dès lors, face aux réalités offertes à l'homme, le poète n'est-il pas celui-là seul qui sait s'emparer de la mort ? Ce poète qui lorsqu'il s'interroge va ressusciter, dans les plus troublantes lumières, le spectacle universel.

Oui, l'œuvre, le théâtre de Ghelderode sont poétiques.

Chacune des œuvres de l'auteur belge est un moment d'une démarche obstinée pour se trouver face à face avec le tireur de ficelles — Dieu ou le Diable — qui ordonne cette fête de fous où Ghelderode nous sent tous engagés.

Ghelderode ? Un auteur influencé par les odeurs :

« Odeurs qui affligent — vieux bouquets pourrissants ? Campagnes d'automne ? Ou bien la fumée des bûchers où se consumment mes manuscrits ?... Est-ce le brouillard qui sent — est-ce le cimetière — cette odeur, non ce parfum... la Mort est-elle musquée ? »

Sortie de l'Acteur — Acte III.

Un auteur influencé par la peinture :

« J'ai découvert le monde des formes, avant de découvrir le monde des idées.

» ... c'est la peinture, accordant les couleurs à la forme qui me conduit vers l'art du théâtre. »

Entretiens d'Ostende.

Pour Ghelderode, il faut toujours s'efforcer de situer « plastiquement » les œuvres théâtrales. Il faut décrire les costumes, brosser les décors, donner la couleur d'une époque, sa résonance, son style. L'émotion physique, étreignant les spectateurs, est la condition première du théâtre : Ghelderode y parvient grâce aux formes, gestes, couleurs. Il est redevable de cette nécessité, de cette loi au théâtre élisabethain, qui selon lui est peut-être la plus grande époque du théâtre universel, après celle des tragiques grecs.

Un auteur influencé par la musique :

« Je crois la contribution musicale importante dans mon œuvre. Une sorte d'éducation de l'oreille me porte à demander certaine musique à la parole humaine.

» ... Beaucoup d'œuvres me sont apparues avec de la musique dans les interstices, une musique sous-jacente. »

Entretiens d'Ostende.

Ghelderode influencé par certains auteurs :

— non par Pirandello, comme on le prétend parfois ;

(En 1925, écrivant la « Mort du docteur Faust » — qui offre le plus marquant exemple d'une dissociation de la personalité — Ghelderode ne connait rien des œuvres pirandelliennes.)

— mais par August Strindberg, « Ce me fut comme un coup de foudre » ;

— par l'Allemand Frank Wedeking ;

— par les motifs dramatiques du Russe Léonid Andréiev ;

— par Maurice Maeterlink, belge lui aussi (« La Mort de Tintagiles », « Pelleas et Mélisande », dont on retrouve les traces dans « Sir Halewyn ») ;

— par Goethe, qui a une influence déterminante pour le théâtre de Ghelderode, à travers Faust, dans la traduction de Nerval ;

— par Alfred Jarry dans un « ordre moral ». Jarry rappelle qu'il existe un rire sans charité dont il faut garder le registre et l'habitude.

Ces influences, que je nommerais plus exactement affinités, n'ont rien de condamnables. Ghelderode ne plagie pas, il retrouve à travers d'autres ce qu'il ressent et il l'exprime à sa manière.

Il serait passionnant de situer chacune de ses affinités, de ses interdépendances, si j'ose dire, en les confrontant, mais ce n'est pas notre but aujourd'hui.

Il me faudrait également parler de « Sortie de l'Acteur ». Je ne tiens pas à détailler cette pièce, elle ne se raconte pas. Elle se voit, elle se sent, elle se hume. J'aimerais seulement la situer dans le contexte défini plus haut.

Un auteur dramatique est lié par une grande et pure amitié à l'interprète de ses œuvres ; mais cet acteur, envoûté par les personnages qu'il incarne, meurt réellement comme il devait le faire trop souvent par simulacre. L'auteur sera-t-il coupable de cette disparition ? Voilà comment apparait l'argument.

Cette œuvre fut inspirée par un événement personnel.

Elle se situe à un moment très important de la carrière de Ghelderode, car il se trouvait à la veille du renoncement à la forme théâtrale dont il était fatigué.

Au cours des années 1925 à 1930, il a connu dans la troupe pour qui il travaillait — le Théâtre populaire flamand — un jeune acteur qui créa les rôles principaux des pièces que Ghelderode fit pour le théâtre. Cet acteur, mort prématurément à 26 ans, est le personnage décrit dans la pièce. L'auteur qui apparait dans les trois actes est Ghelderode lui-même, qui pose le problème de la responsabilité de l'auteur, non seulement à l'égard des acteurs, mais aussi à l'égard des spectateurs, dans une certaine mesure, bien que ces problèmes ne fussent pas le centre des préoccupations de Ghelderode. Il nous a cependant semblé utile d'insister sur ce côté de l'engagement non seulement de l'auteur face aux acteurs, mais aussi du théâtre face à lui-même et au public.

Jean-Jacques, l'auteur de « Sortie de l'Acteur », dont l'acteur dira : « Il écrit le drame de l'homme qui a peur, de l'homme qui a froid, de l'homme qui désespère de Dieu » (« Sortie de l'Acteur », acte II) est un être qui renonce au théâtre, car « il n'a jamais pu animer le gouffre « du silence ».

Cette pièce, qui est pleine de la nostalgie du théâtre, des acteurs, du plateau vide traversé par des ombres, aurait pu être un testament théâtral, si Ghelderode, poussé par le destin, ne s'était pas replongé dans le théâtre.

Cette « Sortie de l'Acteur » est donc en fait la sortie de l'auteur, qui remet tout en cause — l'identité de l'acteur, de l'auteur aussi qui tous deux sont victimes de cette activité singulière, un peu équivoque, qui veut qu'on joue avec la vie, avec des existences quand on est acteur ; des existences qui s'additionnent à l'existence, quand on est écrivain de théâtre.

« On a parfois l'impression de ne plus devoir en sortir, d'être engagé dans un mauvais procès. Un jour l'œuvre s'achève et on est soulagé, du moins on le croit. » Ghelderode.

Blaise EVARD.

Théâtre

PAPETERIE de St LAURENT
Charles Kriey
RUE St LAURENT 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Mages SPORT S.A.
Formes et couleurs nouvelles
Lausanne, rue Haldimand 13
rue de Bourg 29
Ø 22 22 60

Histoire de l'Art Payot
Vous vous étonnez que les peintures de Lascaux nous paraissent parfois si modernes ?
Vous désirez mieux comprendre l'œuvre de Picasso ?
Vous désirez préparer un voyage en Grèce par une bonne introduction à la statuaire grecque ?
... alors lisez HISTOIRE DE L'ART PAYOT
Elle répondra à vos questions et vous fera faire un merveilleux voyage à travers toutes les formes de la création artistique : peinture, sculpture, architecture.
20 volumes format de poche, abondantes illustrations, chaque volume Fr. 6.—.
Editions Payot
Paris - Lausanne

Librairie
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
Lausanne - Av. du Théâtre 1

CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT LAUSANNE
VEVEY LUCENS MORGES RENENS SAINT-PREX
14 agents régionaux dans le canton

BAR A DISQUES

Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP
Rabais 5 % pour étudiants
Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

The unique aroma
That's CLAN
La fabrication sous licence en Suisse, effectuée sous contrôle permanent de Niemeyer, permet d'offrir ce tabac de qualité au prix de Fr. 1.30.
CLAN — The pipe tobacco with the unique aroma
CLAN — The pipe tobacco with worldwide success

L'Université et la lutte des classes ?

Si l'on cherche à comprendre les problèmes universitaires de façon globale et approfondie, on s'aperçoit que seules deux grandes questions, étroitement liées, sont à la base de tous les problèmes universitaires actuels : ce sont la démocratisation des études et la réforme de l'enseignement. La manifestation publique du 10 mai 1963 fut en quelque sorte le révélateur de ces questions.

Ainsi, si l'on fait le bilan après une année, on voit que, sur le plan social, la commune a fait un effort de dernière minute pour fournir 48 lits avant la rentrée d'octobre 1963 ; elle a aussi proposé de prendre à sa charge la dette contractée par chaque étudiant lausannois lorsqu'il avait recours au Fonds cantonal. De son côté, l'Etat nous a convoqués à une conférence de presse pour nous annoncer, sans discussion mais avec force commentaires, ses premiers pas dans le domaine de la construction de logements (sous la pression du généreux don d'un million de Nestlé), en l'occurrence, l'édification d'une cité de 150 places dans un délai de deux ans* ; de plus, le Grand Conseil, en allouant une subvention indirecte au Foyer-Restaurant universitaire, s'est engagé dans la voie des subventions aux institutions sociales pour étudiants. A part cela, la position des autorités face à une démocratisation des études devient de plus en plus ouvertement prudente et nuancée.

Quant à la question d'une réforme de l'enseignement, le silence est de rigueur (même si l'on projette de construire, peut-être sans autre étude approfondie préalable, une université futuriste à Dorigny). Cependant chaque étudiant, un peu conscient de sa situation et de ses responsabilités, admettra que l'Université est mal adaptée à la société et que par contre-coup elle subit une crise. Dès lors, il importe, avant d'envisager une quelconque activité, d'analyser brièvement cette situation.

ORIGINE DE LA CRISE

Disons d'emblée que la révolution industrielle est à l'origine de la crise de l'Université moderne. En effet, son avènement a actualisé deux notions essentielles : la notion de spécialisation (inexistante dans les structures artisanales) et la notion de masse (production de masse, prolétariat, etc.).

Les conséquences sociales en sont une très forte demande de spécialistes de la part de l'industrie, et l'élévation massive du niveau de vie, provoquant d'une part une forte demande de cadres universitaires et d'autre part l'espérance des couches peu privilégiées de la population d'une mutation vers une situation plus favorisée.

Les conséquences sur le plan universitaire vont être que l'on va passer d'un enseignement d'esprit académique issu du moyen âge (le professeur dispense paternellement la culture abstraite, du haut de sa chaire) à un enseignement de type technocratique (production d'une oligarchie de spécialistes).

Depuis la fin du XIXe siècle, la souveraineté de la grande bourgeoisie, qui tenait ouvertement toutes les clés de la société, tend à diminuer. Et tel est le problème qui se pose aux défenseurs de l'ordre actuel : Comment conserver à l'Université son rang privilégié, réservé à des privilégiés, alors qu'on manque de spécialistes, qui ne peuvent être formés que par l'Université et recrutés en nombre suffisant qu'en recourant à toutes les couches de la population ?

C'est pourquoi l'Université, sur tous les plans, est en train de devenir, à mesure que la demande de cadres est de plus en plus pressante, un domaine vivant de la lutte des classes ; particulièrement depuis 1938, où la « paix du travail » a désamorcé les revendications populaires.

LE « CHEF »

La preuve la plus flagrante de cet état de fait est le nombre misérable de fils d'ouvriers qui suivent l'Université, les barrières étant tout autant psychologiques que financières (comme le prouvent les études faites à l'étranger). Cependant, si exceptionnellement l'étudiant est issu de milieu populaire, il devra s'intégrer dans ses études au conformisme bourgeois ; il considérera alors ses études comme un « sacrifice » qui doit l'amener au rang de « Chef » privilégié ; ce sacrifice étant un « placement qui produira un fort remboursement ». Et c'est ainsi qu'on va considérer l'Université comme une entreprise privée dans laquelle on investit et qui doit produire. Production de « Chefs », dont la fonction est de diriger, en négligeant les conséquences sociales réelles.

Il est devenu extrêmement difficile, dans la forme de l'enseignement actuel (grand nombre d'heures et de matières), d'apporter une réflexion approfondie à ses propres études ; il est même devenu impossible à l'étudiant de réussir très brillamment ses études en tous points et de réfléchir sur son travail.

Ainsi on comprendra facilement pourquoi l'on rencontre autant de résistance à une réforme chez les étudiants que dans une part du corps enseignant. La plupart redoute en effet une modification du statu quo qui leur apporterait, pensent-ils, un surcroît de travail (ou comme dans les facultés de sciences morales un travail continu toute l'année au lieu d'une activité fébrile un ou deux mois avant les examens).

Du reste, après une année d'activité à l'AGE, on reste encore, malgré tout, étonné de la naïveté et de l'insouciance des étudiants. On reste trop souvent surpris aussi du peu d'intérêt, du peu d'esprit critique et même du peu de simple curiosité qu'ils portent à ce qu'ils font ; l'indigence de leur mode de raisonnement n'a d'égal fréquemment que leur hautaine prétention.

POLITIQUE DE L'AGE

Il peut sembler que cette description est trop simpliste ou brutale, il est vrai que quelques exceptions pourraient certainement infirmer cette analyse. Mais il n'en reste pas moins vrai aussi que l'industrie privée est en train d'entrer directement dans les affaires universitaires. Et les autorités universitaires semblent préférer les puissantes opinions privées au spectre du dirigisme étatique.

De toute manière, l'AGE rencontrera des difficultés, et d'autant plus grandes qu'elle deviendra efficace ; il importe alors de savoir si elle veut vraiment être efficiente. Si tel est le cas, comment ne ferait-elle pas de politique (au sens le plus large du terme) et même en se permettant de critiquer certaines individualités partisanes d'une attitude qui nous semble fausse. Dans cette optique, nous souhaitons bonne chance dans leurs actions à nos camarades du nouveau bureau.

Pierre-Yves JACOPIN.

* Ce qui fera 536 lits en 1967, si l'on compte aussi les bâtiments de l'Expo, alors que nous prévoyons pour cette date une demande de 2000 lits au moins.

A propos de deux conférences :

APATHIE OU VANITÉ ?

Mercredi 28 mai, 150 personnes environ avaient jugé intéressant de se rendre à l'aula pour y entendre les conférences, suivies de débats, de MM. Jean E. Charon et Maurice Lambilliotte.

Malgré la notoriété des deux conférenciers et l'attrait que présentaient les sujets proposés — « Convergence des sciences, convergence des sociétés » et « Pour un nouvel humanisme » — si l'on m'avait dit ce soir-là : « 150 personnes, c'est bien peu pour Lausanne », j'aurais sans hésitation répondu : « C'est beaucoup », tant il est coutumier chez nous de constater ce désintéressement quasi total pour toute activité intellectuelle qui dépasse le cadre de sa propre formation.

Même pas 100 étudiants — sur 3500 — pour venir écouter deux si brillants conférenciers et débattre des nombreux problèmes que soulevaient leurs propos, il y a de quoi désespérer ! Si vraiment l'étudiant n'a pas le temps — ou l'envie — de consacrer quelques heures aux problèmes multiples que l'on se pose autour de lui, s'il n'a plus comme horizon que son petit domaine particulier, il faut, hélas, conclure qu'il n'a plus le temps — ou l'envie — de réfléchir. Je ne conteste pas ici que la spécialisation soit nécessaire, mais j'affirme qu'elle devient dangereuse quand on ne s'occupe pas de ce qui se passe à côté. L'étudiant ne doit pas devenir une machine enregistreuse, si ce n'est déjà fait. Il faut plus que jamais se rappeler de l'avertissement de Montaigne : « Mieux vaut cervelle bien faite que cervelle bien pleine ». Et ce mercredi, c'était précisément l'occasion de venir réfléchir un instant à tout ce qui se pense autour de nous.

A la décharge des absents, constatons que l'on ne donne guère le goût de la réflexion à nos étudiants, préoccupés de leurs seuls examens. M. Lambilliotte a bien raison lorsqu'il nous dit que c'est « L'Université qui a perdu le sens de la vue générale ». J'en veux pour preuve, si besoin est, l'absence fort regrettée de presque tous nos professeurs, bien que nombre d'entre eux aient été invités.

Cela dit, bravo et merci à ceux qui s'étaient déplacés. Gageons qu'ils n'auront sûrement pas été déçus.

Michel BOHNER.

Renouvellement du bureau de l'AGEPUL

Lundi 15 juin ont eu lieu les élections des nouveaux chargés de poste. La présidence est assumée par Jean Gnägi, seul vrai ancien et dynamique promoteur de la nouvelle répartition des tâches que nous inaugurons aujourd'hui. Le premier vice-président Jacques Louis Willocq assume l'intérieur (bal, sport, etc.) et l'interim du président. Bernard Saugy est chargé des relations extérieures, en particulier avec l'échelon supérieur de nos organisations estudiantines : l'UNES.

Les affaires universitaires sont l'apanage de Gérard Vuilleumier ; ce nouveau poste implique notamment la supervision de l'Office des polycopiés ainsi qu'un travail en profondeur sur les problèmes d'actualité qui se posent à l'étudiant (réforme de l'enseignement, démocratisation des études, etc.).

Sous « affaires sociales » sont regroupés : le logement, l'entraide et l'office du travail et c'est Jacques Dubochet qui en assume la tâche.

Les affaires culturelles nous reviennent ajoutées à l'information, dont nous nous occupons déjà depuis quelques semaines.

La nouvelle structure, comprenant six membres, un président et cinq vice-présidents, tend à éliminer une organisation trop bureaucratique et structurée ; elle veut aussi « ouvrir à chacun une porte » en permettant une collaboration plus souple au travail du bureau. Car si le nombre des responsables se trouve diminué, le travail demeure le même. Cette formule impose donc au chargé de poste de s'entourer de chargés d'office et d'autres collaborateurs disposés à se charger d'une tâche bien précise, même temporairement.

Nous souhaitons rendre ainsi le bureau plus représentatif et mieux à même d'aborder nos problèmes. Sans se targuer d'un trop bel optimisme, il nous semble aussi possible de jeter un premier trait à ce désintéressement et à cette apathie qui restent les points forts de la multitude épulienne.

G. RAPIN.

THÉÂTRE DES FAUX-NEZ

Du 1er au 10 juillet

SORTIE DE L'ACTEUR de Michel de GHELDERODE

Théâtre Universitaire Lausannois

Prix : étudiants Fr. 2.50.
Location : DISCORAMA, RIVE GAUCHE (Pont Bessières).

Tension au sud des Alpes

(Suite de la 1re page)

C'est dans cette optique que l'AGECITE s'est efforcée, lors de l'assemblée ordinaire d'Ascona, les 6 et 7 juin de modérer le durcissement et l'exaspération des AGE romandes. Avant même le début des débats, la majorité d'entre elles envisageaient de remettre en question leur participation active aux travaux de l'UNES, si cette AG de Lugano constituait un échec général.

Les problèmes internationaux laissaient d'ores et déjà pressentir des tensions et des désaccords : on devait évoquer la question de l'envoi d'un observateur suisse à l'Union internationale des étudiants, de tendance communiste. Il fallait fixer la position de la Suisse, lors de la conférence internationale des étudiants, organisation rivale groupant les pays occidentaux. En effet, financée par les USA et sous leur influence, la CIE s'apprête à exclure une trentaine des pays du tiers monde dont certains sont membres associés de l'UIE. La Suisse doit-elle s'opposer à cette américanisation de la CIE et défendre le tiers monde ? Là encore, les positions étaient dès l'abord antagonistes. Dans le domaine social, les AGE romandes voulaient revenir sur la motion d'orientation générale votée à Lausanne.

Contre toute attente, le déroulement du congrès fut positif sur de nombreux points. En particulier dans le domaine international : envoi d'un observateur à l'UIE, position claire face à la CIE, et dans le domaine universitaire où furent examinés les premiers projets d'intégration des fédérations nationales d'associations de facultés à l'UNES.

L'AGECITE déposa une motion qui tend à faire de l'UNES un véritable groupe de pression en mandatant le bureau de prendre des contacts avec des organisations économiques ou politiques de tous genres à l'échelle fédérale. Cette motion fut acceptée.

Furent refusées l'entrée en matière sur la motion d'orientation générale et une proposition de l'AGE de Genève qui acordait à un tiers des sections le droit de publier un rapport de minorité.

Ce n'était pas l'échec absolu que l'on prévoyait et certains semblèrent déçus de ce compromis qui empêchait l'UNES d'éclater.

Disons quant à nous que ce compromis est bien dans la ligne de l'UNES et qu'il ne présente rien de plus décevant que d'habitude. Souvenons-nous qu'une minorité est par nature condamnée à travailler beaucoup plus que la majorité pour obtenir beaucoup moins. De plus il serait prématuré de décider avant le congrès de Zurich — 1er décembre 1964 — d'une éventuelle scission de l'UNES. L'ordre du jour de ce congrès est particulièrement chargé ; il comprendra entre autres la revision de la motion sociale, une motion d'orientation générale dans le domaine culturel, peut-être une pareille motion dans le domaine universitaire — résultat d'un travail aride de deux ans — la refonte des statuts, le projet d'élargissement de l'UNES aux technicums ou autres établissements d'enseignement supérieur, les premiers éléments d'une enquête sur le logement des étudiants en Suisse, le projet complet des statuts d'une caisse maladie universitaire suisse, la prise de position de l'UNES sur le rapport Labhardt — analyse du développement des universités en Suisse — la position de l'UNES face aux lois d'application de l'article 27 quater, etc. Si un échec sanctionnait toutes les propositions romandes relatives à ces thèmes importants il serait temps alors de remettre en question notre participation à l'UNES.

Philippe PERRENOUD.

COMMUNIQUÉ

Assemblée constituante de l'ASSOCIATION SYNDICALE UNIVERSITAIRE (ASU), le lundi 29 juin 1964, à 20 h. 30, au premier étage du Café de la Cloche (Grand-Pont).

Tous les étudiants intéressés par la création d'un syndicat étudiant à Lausanne sont invités.

ORDRE DU JOUR

1. **Présentation, discussion et adoption des statuts.**
2. **Election d'un bureau.**
3. **Projet d'organisation.**

Pour tous renseignements, écrire à ASU, 23, avenue d'Ouchy, Lausanne.

ÉTUDIANTS

10 % - Réduction

sur tous les livres recommandés par les professeurs (sur présentation de la carte grise timbrée du semestre seulement).

Le souci
de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Bibliotheque Cantonale et Univ.
Lausanne
3B9523

J. S. lausanne seizième année juillet 1964 n° 7

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

DONALD
Grand choix de
DISQUES, TRANSISTORS
et GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG
5, rue du Tunnel, Lausanne

Que fera l'AGE cette année ?

On peut distinguer dans le travail du bureau de l'AGE quatre catégories de problèmes généraux, concernant tous, l'ensemble du bureau. Les problèmes sociaux, universitaires, des étrangers, de l'information et des contacts politiques.

Le programme ci-dessous n'épuise pas l'énumération des tâches de l'AGE mais il permet d'avoir une vue globale des lignes de force de notre action pour l'année à venir.

DOMAINE SOCIAL

On peut, dans ce domaine, distinguer deux problèmes : la démocratisation des études et les services sociaux de l'AGE ;

1. La démocratisation de l'enseignement

Restaurants universitaires. — Il faudra :

— Demander l'augmentation de la subvention publique de 30 000 francs au FRU ;
— Exiger la réalisation rapide du projet de restaurant à l'EPUL ;
— Etudier, en fonction de la nouvelle exploitation du FRU, les possibilités à long terme d'implantation d'un nouveau restaurant pour l'Université ;
— Etudier le problème de l'adaptation des prix de vente en fonction de l'apport des collectivités publiques ;
— Prospecter le domaine commercial pour s'assurer des prix réduits.

Logement. — Il faudra :

— Porter une grande attention à l'expérience-test de gestion des pavillons de Mont-Charmant ;
— Demander la gérance de la cité de la Maladière et des pavillons des Cèdres dans le cadre de l'UEL ;
— Etudier le problème du logement dans le complexe universitaire de Dorigny ;
— Suivre de près la construction de la Cité des Roulottes — près du Calvaire, 150 lits — pour laquelle la Commune vient d'accorder un droit de superficie ;
— Demander au Conseil d'Etat de nouveaux projets puisque actuellement on ne prévoit que 520 chambres en 1966-1967 pour 4000 étudiants ;
— Agir dans le même sens au sein de la fondation « Maisons pour étudiants » où nous sommes représentés ;
— Faire des démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir pour les étudiants le droit de louer un appartement dans un HLM ;

Sécurité sociale. — Il faudra :

— Etudier au sein de la commission paritaire instituée à cet effet — trois étudiants, trois professeurs — les moyens d'améliorer notre caisse-maladie universitaire ;
— Suivre le travail du bureau de l'UNES quant à une caisse-maladie étudiante pour toutes les Universités suisses ;

Allocations d'études. — Il faudra :

— Faire admettre le principe de l'examen automatique ;
— Demander que les étudiants du troisième cycle bénéficient du Fonds cantonal ;
— Agir auprès des communes vaudoises pour qu'elles prennent en charge, comme la Ville de Lausanne, la partie remboursable de la bourse du Fonds cantonal.

2. Services sociaux de l'AGE

Logement. — *Il faudra :*

— Répartir équitablement les quelques dizaines de chambres de Mont-Charmant ;
— Rééditer la campagne d'information « Logez un étudiant » ;
— Examiner de près la nouvelle législation sur la location de chambres ;

Travail. — Il faudra :

— Prospectez systématiquement les entreprises susceptibles d'engager des étudiants ;

Entraide. — Il faudra :

— Organiser la journée de l'entraide. Nous comptons sur votre participation !
— Organiser le Bal de l'Entraide ;
— Demander une subvention de l'Etat à la commission paritaire d'entraide qui ne peut satisfaire toutes les demandes mêmes fondées ;

PROBLÈME DES ÉTRANGERS

Deux aspects de ce problème doivent être dissociés : l'aspect financier et universitaire et l'aspect sociologique.

1. Aspect financier et universitaire

Limitation du nombre des étudiants étrangers. — Il faudra :

— Faire une analyse statistique du problème ;
— Etudier le choix des nationalités à favoriser et des moyens académi-

(Suite en page 2.)

Editorial

L'AGE EN DANGER ?

Dans le dernier numéro des « Voix Universitaires », l'éditorial, en posant le problème de l'affiliation à l'AGE, mettait franchement en cause l'existence d'une AGE à adhésion obligatoire.

Ce problème paraît certainement superflu à d'aucuns ; en effet, l'AGE à adhésion obligatoire existe depuis plus de trente ans et ils ne voient pas très bien pourquoi, tout à coup, on mettrait en doute son utilité, son but, et donc son existence. En trente ans, l'AGE a même beaucoup élargi son rôle et son action. Il y a une dizaine d'années encore, l'AGE se contentait d'être une sorte d'office qui rendait des services et procurait de petits avantages matériels aux étudiants. Mais depuis plusieurs années déjà, certains d'entre eux et surtout ceux qui se trouvaient régulièrement en contact avec les problèmes qui se posent aux étudiants, ont pensé qu'il ne suffisait pas de « guérir », et qu'il vaudrait beaucoup mieux « prévenir ». Ils ont donc essayé de s'attaquer aux vrais problèmes, pensant par exemple que la meilleure solution n'est pas de chercher des chambres toujours plus rares pour des étudiants toujours plus nombreux, mais qu'il est indispensable de construire des logements pour étudiants, comme il est indispensable de démocratiser effectivement l'enseignement si l'on veut faire face à l'évolution de la société.

L'AGE devait subir le contrecoup de cette évolution, et de corporatistes qu'elles étaient, les AGE sont devenues syndicalistes. Oui, ce syndicalisme étudiant qui, il y a quelques années encore, était considéré comme un dangereux extrémisme, est aujourd'hui monnaie courante, et ne rencontre plus d'opposition sérieuse parmi les étudiants.

Tout irait bien donc, si l'AGE n'était pas sous la dépendance des autorités universitaires et politiques. En effet, l'AGE doit soumettre ses statuts et le montant de ses cotisations à l'approbation de la Commission universitaire et du Conseil d'Etat. Il est évident que l'Université qui oblige l'étudiant à verser une cotisation à l'AGE doit assurer à celui-ci la possibilité de gérer cette AGE, je veux dire par là que l'Université doit veiller à ce que l'AGE ait une représentation démocratique.

Mais il ne faut pas non plus que les autorités universitaires puissent s'ingérer dans les affaires de l'AGE, sinon ce n'est plus une association d'étudiants.

Ces derniers mois, les bureaux des deux AGE lausannoises ont demandé à la Commission universitaire, après vote des deux assemblées des délégués, de ratifier une augmentation de la cotisation à l'AGE. La Commission universitaire est arrivée à la conclusion qu'il ne lui était pas possible d'approuver l'augmentation proposée. Dans la lettre nous informant de ceci, M. le recteur Zwahlen nous écrivait :

« La Commission universitaire estime en effet que la cotisation actuelle, dont le produit total croît automatiquement avec le nombre des étudiants, suffit à couvrir les dépenses inhérentes à celles de vos activités qui justifient une affiliation obligatoire à vos associations. »

En termes clairs, la Commission universitaire n'entend pas laisser l'AGE continuer dans la voie du syndicalisme. A vrai dire, nous ne voyons pas très bien pourquoi la Commission universitaire veut ainsi empêcher les étudiants de s'organiser librement au sein de leur association. Certes, il est facile de dire que l'on ne peut pas obliger l'étudiant à verser une cotisation à une association avec laquelle il est peut-être en désaccord, mais alors d'une part c'est l'adhésion obligatoire que l'on met en cause, et d'autre part ce n'est pas à la Commission universitaire de préciser quelles doivent être les activités de l'AGE, puisqu'elle ne représente pas non plus les étudiants, elle ne représente même pas démocratiquement les professeurs.

En vérité, si la Commission universitaire veut ainsi limiter l'action de l'AGE, c'est que celle-ci a soulevé au cours de ces dernières années certains grands problèmes qui ne sont pas résolus ou ont été mal résolus. Tous ces problèmes ne sont pas du ressort de la Commission universitaire, mais il n'en reste pas moins que certaines autorités universitaires pensent ou ont pensé qu'on résout les problèmes en les étouffant, ou en les repoussant ; certes, ce n'est pas le cas pour tous, mais malheureusement encore pour beaucoup trop. Alors, nous comprenons pourquoi la Commission universitaire ne veut pas voir l'AGE soulever certains problèmes ; les vrais, ceux qui ne sont pas encore résolus.

Que reste-t-il donc à faire aux étudiants ? Soit ils auront une AGE à adhésion obligatoire, par laquelle ils pourront exprimer la voix de la majorité d'entre eux, ou alors ils devront se regrouper au sein d'une AGE à adhésion libre, qui cette fois, ne le cachons pas, sera un syndicat et pourra donc agir comme tel.

Jean GNÄGI.

Que fera l'AGE cette année?

(Suite de la première page)

ques d'élimination, en collaboraavec les comités de facultés et les sociétés d'étudiants étrangers ;

— Remettre un rapport à la commission universitaire ;

Bourses pour étudiants étrangers.— Il faudra :

— Exiger la suppression de toutes les discriminations financières directes — finances de cours — ou indirectes — subvention au FRU ;

— Demander à l'Etat de subventionner la commission paritaire d'Entraide.

2. **Aspect sociologique**

Accueil. — Il faudra plus de vie au Club international en trouvant un local.

Règlement interne. — Il faudra adopter le nouveau règlement interne qui prévoit l'institution d'un conseil formé des représentants des sociétés d'étudiants étrangers, destiné à assurer une meilleure intégration à l'AGE.

DOMAINE UNIVERSITAIRE

On ne peut dissocier le développement de l'Université de l'évolution des formes d'enseignement.

Développement de l'Université. — Il faudra :

— Remettre à la commission universitaire un rapport sur le projet de complexe universitaire à Dorigny qui nous sera soumis cet été ;

— Etudier les possibilités de développement de l'EPUL ;

— Préciser l'interdépendance entre les formes d'enseignement et le développement de l'Université ;

— Collaborer au sein de l'UNES à l'établissement d'un plan d'ensemble pour la Suisse.

Problèmes de l'enseignement. — Il faudra :

— Etudier des structures universitaitaires en vue de leur adaptation à l'économie ;

— Analyser la nature des fonctions sociales et culturelles de l'Université dans une société moderne ;

— Examiner les possibles améliorations techniques des formes d'enseignement ;

— Décentraliser à cet effet l'AGE, pour donner plus de responsabilités et de cohésion aux associations de facultés ou aux sections.

Information et action politique : L'information et l'action politique de l'AGE seront conditionnées par le programme ci-dessus, mais elles détermineront à leur tour la réussite de ces projets et c'est grâce à elles que certains d'entre eux pourront passer de l'état de simple vœu à l'existence réelle.

Information. — Voix Universitaires : Il faudra :

— Constituer une véritable équipe rédactionnelle ;

— Instaurer une meilleure collaboration avec les associations de facultés ;

— Résoudre le problème de la distribution ;

— Page *« Feuille d'Avis de Lausanne »* : Il faudra poursuivre la publication d'une chronique régulière et structurée ;

— Service de presse : Il faudra créer un service de presse et d'information et diffuser des circulaires périodiquement dans la presse, les milieux universitaires ;

— Fournir des articles aux journaux qui les acceptent.

Information interne. — Il faudra :

— Diffuser régulièrement pour les délégués et les étudiants qui s'y intéressent les « AGE-information » ;

— Publier une petite brochure sur l'AGE et son rôle ;

— Organiser des rencontres et séminaires dans le même sens.

Action politique : Partis, groupes parlementaires : Il faudra poursuivre une action d'information auprès des groupements politiques et leur demander leur appui sur certains problèmes au sein du législatif vaudois.

Organisations professionnelles : Il faudra prendre des contacts avec les associations patronales ou syndicales pour élargir le groupe de gens conscients des problèmes de l'Université.

P. P.

Quelques restaurants lausannois à PRIX MODIQUES

Nous avions publié dans le dernier numéro des « Voix Universitaires » une liste des restaurants lausannois à prix modiques. Elle n'était pas plus qu'aujourd'hui exhaustive. Que ceux qui remarquent des oublis veuillent bien nous en excuser et nous les signaler.

Foyer catholique	Fr. 2.80
Rest. du Centre (St-Pierre)	» 2.50
Métropole	» 2.60
La Résidence	» 2.60
La Pomme de Pin	» 4.—
Uniprix	2.— à 3.—
Au Central	2.50 à 4.50
Jour et Nuit	3.50 bien
Bourg	3.—
City	3.—
Lapin Vert	3.50
Saint-Laurent	3.— à 4.—
Maison du Peuple	2.80 à 4.—
Carillon	2.00 à 3.50
Godio (rez)	3.20
Placette	1.60 à 2.60
Au Centre (St-Laurent)	1.80 à 2.80
Inovation	2.80
Vieux-Lausanne	3.—
La Muette	3.30 avec dessert
Le Corso	3.—
Le Dôme	3.—
La Pizza	3.—
Nyffenegger	3.50

AU «SNACK»
Métropole
Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, **dès Fr. 2.60**
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

central self service
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.
(Fermé le dimanche)
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50
Pas de supplément pour le service
200 places assises
Ambiance agréable

Restaurant - snack
Le City

CouScous sur demande
et ses nouvelles spécialités
RESTAURANT DU CENTRE
rue Enning
Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ✆ 22 20 17

RESTAURANT D. S. R.
Foyer Saint-Laurent Menu dès Fr. 3.—
Restaurant populaire
Self-service Menu dès Fr. 2.50
Carte variée

Lapin - Vert
Cité-Derrière 9
Choix d'assiettes de Fr. 2.50 à Fr. 4.50 + service
Menu du jour Fr. 3.50
Bière ouverte Fr. —.50

NYFFENEGGER
Place Saint-François 2
SNACK - TEA-ROOM
Menu dès 3.50 + service

Chez GODIO
Derrière l'Hôtel-de-Ville
Lausanne
Le rendez-vous des étudiants avisés
Assiette avec potage dès **Fr. 2.50**

LE DOME
Ile Saint-Pierre
Pizzeria - Restaurant

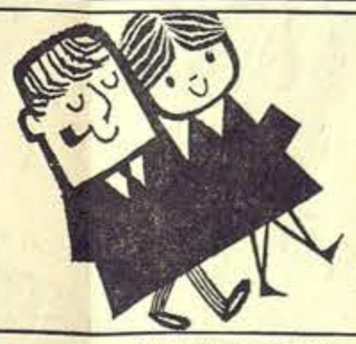
jamais l'un sans l'autre... surtout si vous allez déguster la pizza
au
SNACK DU BOURG
(sous le cinéma du bourg)
Pour étudiants, assiettes depuis Fr. 2.—
servies entre 11 heures et 11 h. 30 et dès 13 h. 30, 17 heures et 18 h. 30 et dès 21 heures

Toujours bon jamais cher
dans les restaurants du DSR
RESTAURANTS du DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
LE CARILLON, Terreaux 22
St-LAURENT, rue St-Laurent 4
Assiettes chaudes dès Fr. 2.—
Menu du jour, service à table Fr. 3.30

Musique

J'ai rencontré CARL SCHURICHT

Vivant, Carl Schuricht entre dans la légende. On ne le croit pas, mais on est obligé de le croire, car les dates sont là : le 3 juillet prochain, Carl Schuricht fêtera bel et bien son quatre-vingt-quatrième anniversaire. Ceux qui l'ont vu, l'été dernier, conduire avec une bouleversante sérénité la neuvième symphonie de Bruckner à Lucerne estimeront sans doute que le calendrier qui règle le cours de l'existence des musiciens n'est point le même que celui auquel se trouve assujetti le commun des humains. Mais, parler de l'âge de Schuricht, ce n'est même pas l'essentiel. Ce pourrait même être désobligeant, laissant supposer qu'on a besoin d'excuser certaines « faiblesses » du chef par le rappel de son âge. On peut considérer le travail de Schuricht avec la plus grande sévérité critique. On constate à chaque mesure, non seulement sa sûreté, mais encore la grandeur d'une conception artistique dont le plus haut secret réside dans la vérité et la sagesse. Des plumes plus autorisées que la mienne ont souligné les qualités exceptionnelles dont Schuricht jouit parmi ses pairs ; Jean-François Monnard dans la « Nouvelle Revue de Lausanne » du 30 août 1963 écrit : « Le feu qui inonde Schuricht ne se manifeste pas par de grands gestes ; sa concentration est toute de loyauté intellectuelle. Schuricht est simple, très simple : simplicité romantique, étrange et envoûtante simplicité ! Il est habité par la musique comme on pourrait l'être par la bonté, par l'humanité ou par quelque autre phénomène bienfaisant. C'est un chef qui « fait quelque chose » d'ample et d'enivrant. »

J'ai toujours voué à Carl Schuricht non seulement la plus sincère admiration, mais une vive reconnaissance pour les révélations que je lui dois, pour toutes les émotions qu'il m'a prodiguées. Il évoque du reste toujours avec délicatesse le souvenir de sa famille :

— Ma mère était musicienne ; elle chantait des oratorios ; c'était la cantatrice Amanda Wusinowska. Mon père, que je n'ai pas connu, était facteur d'orgues. Mon enfance s'est passée au milieu des tuyaux de zinc et d'étain. Toute la famille était littéralement contaminée par la musique. En été, chaque dimanche, après le repas, nous chantions en chœur des chorals de Mendelssohn, de Bach et de Haendel. J'étudiai le piano et le violon, puis je m'essayai à la composition sans connaître les principes mêmes de l'écriture. Le premier chef de l'Opéra royal de Wiesbaden, le grand Franz Mannstädt m'enseigna l'abc de la direction d'orchestre.

— Un autre musicien a-t-il exercé une influence sur votre formation ?

— Oui, sans doute. A vingt ans, je devins « correpetitor » au Stadttheater de Mayence. Rien ne remplace l'expérience qu'on acquiert sur une scène de théâtre, on y apprend le métier dans ses moindres détails. Un peu plus tard, j'ai travaillé à la composition à Berlin avec Engelbert Humperdinck ; plus tard encore, j'ai reçu les conseils de Max Reger à Leipzig. C'est l'époque où j'ai publié des sonates, des pièces de musique de chambre, des lieder et des morceaux d'orchestre. En 1902, j'avais même obtenu un prix de composition de la fondation Kuszynski et une bourse importante de Franz von Mendelssohn.

— Pourquoi avez-vous renoncé à la composition ?

— Pour gagner mon pain. Je n'avais aucune protection et vous pouvez vous imaginer que ce n'est pas la composition qui permet de vivre.

— Mais la baguette ne vous apportait-elle pas un modeste pécule ? D'ailleurs votre carrière de chef d'orchestre ne relève-t-elle pas d'une réussite initiale et spontanée ?

— Aucunement. Rien n'est plus faux. Comme n'importe quel autre chef, j'ai occupé tout d'abord des postes relativement modestes qui m'ont permis d'acquérir une solide formation et une indispensable expérience. Mayence, Francfort-sur-le-Main avant d'être nommé Generalmusikdirektor à Wiesbaden. En Allemagne, autrefois, il y avait autant d'orchestres que de villes, chaque orchestre avait un titulaire et ses assistants, ainsi y avait-il beaucoup d'appelés et pas mal d'élus ! Mais les temps ont changé et maintennat, en Allemagne comme en France, le problème se pose au jeune chef : « Comment apprendrai-je à diriger si je n'ai personne en face de moi ? »

— Laissons l'apprentissage pour l'âge sûr. Au point de développement que vous avez atteint, les œuvres de votre répertoire demeurent-elles acquises ?

— Nullement. On change en prenant de l'âge. Vous, vous êtes jeune, et le développement spirituel ne se forme pas tout de suite. Je crois que les études les plus ardues, le talent le plus authentique, l'application la plus sérieuse ne suffisent pas si la vie entière n'est pas orientée dans le sens de la méditation. Il faut travailler, penser, et retravailler, et repenser. Tenez, maintenant j'étudie la « Symphonie en do majeur » de Mozart, la « Jupiter » ; j'ai une partition bourrée d'annotations ; c'est une erreur de jeunesse que de vouloir couvrir les notes d'explications innombrables ; aussi je « refais » ma partition avec beaucoup moins d'indications, indications que je reporte sur les partitions de chaque premier pupitre ; c'est ma femme ensuite qui, d'après mes données, prépare les partitions pour tout l'orchestre.

— Est-ce en prévision de concerts futurs ?

— Oui. Je ferai plusieurs concerts au Festival de Hollande. En outre, en août, je dirigerai la septième symphonie de Bruckner à Salzbourg avec les Berlinois.

— L'itinéraire de votre carrière vous a valu de rencontrer les maîtres les plus éminents du vingtième siècle ?

— Certainement. Au cours de nombreuses répétitions et séances publiques, j'ai eu le bonheur de voir travailler l'incomparable phalange des grands chefs de mon temps : Nikisch, Weingartner, Mahler, Mengelberg et Richard Strauss dont on fête cette année le centième anniversaire de sa naissance. Richard Strauss, je l'ai connu à Wiesbaden ; j'ai fait beaucoup pour lui. Quant à Furtwängler, je l'admirais infiniment et j'étais fier de l'estime qu'il me témoignait. Et je n'oublie pas mes jeunes amis...

— ?...

— A Munich, je connais cinq étudiants qui depuis longtemps viennent assister à tous mes concerts. Ils courent l'Europe avec une minuscule voiture à deux places... Dernièrement je leur ai demandé s'ils manifestaient le même enthousiasme pour d'autres chefs et s'ils se déplaçaient également pour aller les entendre : « Oh ! non, m'ont-ils répondu, vous, on vous aime parce que vous êtes simple ! »

— Il est vrai que le déroulement de votre prestigieuse carrière doit provoquer la naissance spontanée de très nombreuses amitiés ?

— Et de farouches inimités... Mais vous savez, j'ai dirigé pour diriger et non pour faire une grande carrière. Je dirige quand j'ai envie, quand cela m'intéresse. Un courant vous traverse et vous vous laissez porter par ce courant et vous êtes pur à une époque où le cabotinage fait prime.

Cette admirable leçon d'humilité, qu'on pourrait citer en exemple à tant de jeunes artistes avides de gloire et de succès faciles, me semble témoigner de la loyauté et de la réserve du grand parmi les grands chefs d'orchestre d'aujourd'hui.

Le désir de ne pas mêler de commentaires à l'émotion veut que je me taise ici. Monsieur TAUPE.

VOIX UNIVERSITAIRES
Journal mensuel édité
par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.
LAUSANNE, rue de la Barre 1
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40
NEUCHATEL, faubourg de l'Hôpital 41
CCP IV 23 01 Tél. (038) 5 77 12
Administration :
J.-J. BORGEAUD, Lausanne.
Comité de rédaction :
Rédacteur responsable : Claude SMADJA (AGECITE)
AGEPUL : Gilbert RAPIN
FEN : Jean-Pierre GHELFI
Imprimerie Vaudoise
Ruchonnet 15 Lausanne
Tirage : 7000 exemplaires
Abonnement un an à :
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.
Publicité :
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.

Souvenirs personnels de l'EXPO...

fixés sur des films de marque à des prix MIGROS!

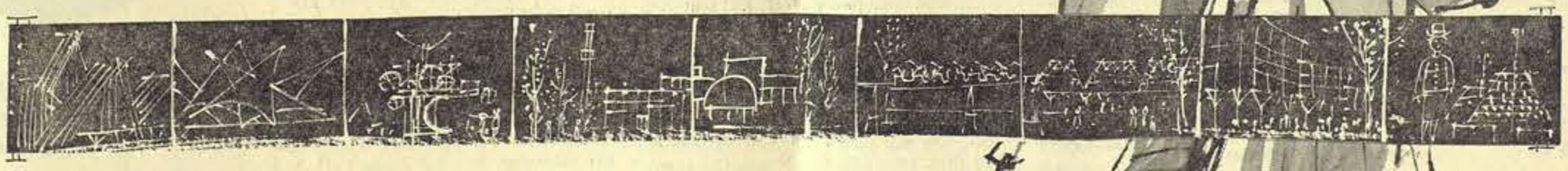

Films négatifs couleurs KODACOLOR

formats 120-620	6 x 9	3.75
format 127	4 x 6,5	3.75
format 135 20 poses	24 x 36	4.75

MIGROS

Tous les travaux photographiques que vous nous confiez sont exécutés avec soin et rapidité
Dans nos principaux magasins libre service

Le droit à l'instruction

(EXTRAIT DU « SPECTRUM », JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE FRIBOURG)

Le Spectrum, étant essentiellement un journal d'information, estime qu'il est de son devoir de porter à la connaissance des étudiants les travaux et les études des personnes qui vouent leurs efforts à l'amélioration du statut de l'étudiant.

Nous publions donc dans ce numéro la première partie d'un exposé concernant le droit à l'instruction, exposé présenté au Congrès de Lausanne du Parti socialiste suisse, le 4 juin 1961.

LE PROBLÈME DANS SON CONTEXTE MONDIAL

On assiste aujourd'hui à une véritable course universelle à l'éducation. Tous les pays y participent, même si tous ne l'affrontent pas dans les mêmes conditions.

Pour le Tiers monde qui embrasse les deux tiers de l'humanité, pour ces pays prolétaires qui accèdent seulement à l'indépendance ou sont en passe d'y accéder, le problème est celui de la scolarisation (80 % des enfants africains, pour s'en tenir à cet exemple, ne fréquentent pas l'école). Mais voici que l'appui qui leur est indispensable pour atteindre ce stade élémentaire risque d'être inégal et insuffisant.

C'est que les pays avancés, ceux qui mènent la course, ont eux-mêmes d'immenses efforts à entreprendre pour leur propre compte. Ils ont à constituer les cadres techniques et universitaires toujours plus nombreux et toujours plus qualifiés qu'exige l'accélération prodigieuse du progrès technique qui commande leur avenir. Les utilisations industrielles de l'énergie atomique, de l'électronique et de la cybernétique, bases de l'automation, des matières synthétiques et des techniques sur lesquelles repose le développement des fusées et des missiles influencent d'une manière décisive la vie économique et débouchent directement sur les conditions d'existence des hommes.

De même que l'ère de la mécanisation avait modifié profondément la répartition de l'emploi, celle de l'automation va la transformer aujourd'hui au rythme d'une accélération prodigieuse. Tel est sans doute le phénomène le plus important du siècle, qui s'exprimera par un déplacement massif des travailleurs des secteurs primaire et secondaire (agriculture, artisanat, industrie) vers le secteur tertiaire (commerce, transports, administrations, cadres techniques, enseignement et autres professions non manuelles). Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, le secteur tertiaire englobe déjà 55 % des emplois, en Suisse 40 %. Selon l'Institut pour la relève des cadres, à Cologne, la population industrielle comptait, en 1860, 3 % de chefs, 12 % de cadres et 85 % d'exécutants, mais on n'aurait plus actuellement que 40 % d'exécutants contre 45 % de cadres et 15 % de chefs.

Mais il faut bien se rendre compte que l'automation n'a pas l'effet compensatoire de déplacer simplement les travailleurs d'un secteur à un autre. Les emplois du type tertiaire ne sont pas accessibles à la masse des adultes d'aujourd'hui. L'Office de l'éducation des Etats-Unis suppute à plus de 15 millions le nombre des travailleurs de ce pays qui seront technologiquement inemployables en 1970.

Il y a donc une nécessité absolument impérieuse à perfectionner la formation des travailleurs actuels, à leur donner davantage de mobilité. Elever le niveau de qualification des travailleurs, mieux instruire tous les enfants à l'école, les orienter judicieusement dans le choix de leur carrière et les bien former professionnellement, tels sont les impératifs de l'ère technique si l'on veut répondre aux exigences actuelles et assurer du travail à chacun. Le rythme prévisible des transformations techniques, la découverte incessante de nouvelles matières exigeront une adaptabilité de l'individu inconnue jusqu'ici, qui implique une formation élargie et renouvelée.

UNE PÉNURIE QUASI UNIVERSELLE

La demande de cadres scientifiques, techniques et universitaires, la demande d'enseignants aussi est telle que la pénurie est quasi universelle.

Elle atteint même les grandes puissances industrielles, en dépit des sommes fabuleuses qu'elles ont investies dans la préparation des cadres. Les Etats-Unis souffrent d'un grand retard dans la formation d'ingénieurs. Il leur en manque plus de 30 000. Ils vont investir, en quatre ans, 8 milliards et demi de dollars pour combler les déficits du corps enseignant et du personnel scientifique et technique. L'URSS est dans une situation différente. La planification de l'économie permet celle de l'enseignement. Elle est dotée d'un régime qui la dispense de requérir le consentement du peuple quant à l'importance de la plus-value que l'Etat peut prélever sur le travail et notamment quant à la part qui est affectée à la formation des spécialistes diplômés des écoles supérieures. De 1959 à 1965, ces écoles formeront 2 300 000 spécialistes. Leur nombre dépassera ainsi 4 millions et demi en 1965, c'est-à-dire qu'il aura augmenté de 50 % par rapport à 1958. Mais les exigences infinies du progrès technique n'en obligent pas moins l'Union soviétique à intensifier encore et sans cesse les rythmes de formation.

Tous les pays de l'Europe occidentale manquent de chercheurs, de savants, d'enseignants. Aucun d'entre eux ne semble mieux conscient que la Grande-Bretagne, qui aura dépensé plus d'un milliard de francs, de 1957 à 1963, pour la construction et l'agrandissement d'établissements d'enseignement supérieur. Le nombre d'étudiants pourra ainsi passer de 84 000 à 124 000 en 1965. De plus, une somme de 135 millions sera affectée à la création de bourses d'étude, de telle sorte que 70 % des étudiants, au degré universitaire, seront au bénéfice d'une aide de l'Etat.

C'est ici que réside un autre problème fondamental. De toute évidence, les pays qui ne consentiront pas les sacrifices financiers nécessaires à un vaste élargissement social du recrutement des cadres supérieurs compromettront irrémédiablement leurs chances d'avenir.

A cet égard, l'Europe occidentale est dangereusement en retard. Alors que le nombre des jeunes filles et des jeunes gens qui ont la faculté de poursuivre leurs études au-delà de 18 ans atteint 39 % en URSS et 34 % aux Etats-Unis, il gravite autour de 5 % en Europe occidentale, pour descendre à 4 % en Suisse. Voilà qui se passe de commentaires.

Les temps sont venus de l'utilisation optimum de tous les talents : il devient insensé d'en laisser en friche. Le capital décisif, c'est le capital humain. Renoncer aux promotions sociales, à la fois légitimes et indispensables, c'est, pour reprendre une expression du professeur Henri Rieben, accepter de voir se stériliser une part importante du capital le plus précieux. A l'heure de la deuxième révolution industrielle, les meilleurs investissements sont les investissements intellectuels.

Après Rieben, je cite Jean Monnet : « Dans la compétition pacifique de caractère économique qui s'ouvre entre les nations, l'avenir est à celles qui se donneront le système scolaire le plus complet, à celles qui tireront le meilleur parti de l'intelligence de leur jeunesse, de toute leur jeunesse !... »

Engagée par ses prétentions de libéralisme, la bourgeoisie s'est toujours donné l'air de ne fermer à personne l'accès aux études supérieures. Elle ne courait guère de risques, dès lors que le coût des études interdisait au plus grand nombre d'y accéder. Il faut rompre le monopole qu'elle a détenu, en fait, jusqu'à nos jours.

LA PÉNURIE DE CADRES EN SUISSE

On sait bien que, s'agissant des cadres scientifiques et techniques plus particulièrement, la demande dépasse sensiblement l'offre dans notre pays aussi. En persistant et en s'accentuant, le phénomène entravera le développement de notre économie.

Tous les jeunes techniciens sont assurés d'un engagement dans l'industrie avant même la fin de leurs études. D'après le « Rapport final de la Commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques », publié en 1959 dans le « Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail », le nombre des diplômés qui sortent chaque année de nos technicums devrait s'accroître de 50 %.

Notre pays, bien sûr, n'en est pas encore au stade de l'automation. Il n'empêche que sa production industrielle, extrêmement variée, délicate et minutieuse, exige une main-d'œuvre et des cadres d'un niveau plus élevé qu'ailleurs. A en croire une étude de M. Christian Gasser, alors directeur des Etablissements Georg Fischer, à Schaffhouse, pour les besoins de la seule industrie, le nombre des ouvriers qualifiés devrait passer de 345 000 à 520 000 de 1950 à 1970, le nombre des employés commerciaux de 365 000 à 500 000, ce qui représentait une augmentation de 50 % pour ces deux catégories, tandis que le nombre des employés techniques devait s'accroître de 80 %, pour passer de 81 000 à 150 000.

Selon le rapport déjà cité, il faudrait former pour l'ensemble des cadres scientifiques et techniques du niveau universitaire au moins 9000 diplômés dans les dix prochaines années, soit 900 par an. Ce sont seulement 500 diplômés suisses qui sont sortis, en 1956, de l'ensemble de nos universités et école polytechniques. C'est chez les ingénieurs mécaniciens, électriciens et du génie atomique que la carence est la plus accentuée. On admet qu'on trouverait aisément emploi, dans le pays ou à l'étranger, pour deux ou trois fois plus de géologues, géomètres, ingénieurs, physiciens ou chimistes qu'il ne s'en forme dans nos hautes écoles.

Mais il serait faux de croire que la pénurie se limite au secteur scientifique et technique.

Elle est d'abord manifeste sur le plan de l'enseignement. Le pays manque d'un grand nombre d'instituteurs et de maîtres spécialisés. On ne s'en tirera pas sans multiplier les facilités accordées à celles et à ceux qui s'engagent dans cette dernière carrière et sans améliorer la situation de l'ensemble des enseignants à tous les degrés. Le problème devient capital dès l'instant où l'on songe à ouvrir plus largement les portes des écoles du second degré et des degrés supérieurs et à élever le niveau général d'instruction du peuple.

Selon les données statistiques fournies en 1946 par le directeur du Bureau fédéral de statistiques, le Dr Koller, on pouvait faire les remarques suivantes s'agissant de certaines professions libérales :

Si le nombre des diplômes délivrés à des étudiants suisses avait augmenté de 50 % pour les médecins de 1936 à 1945, il était demeuré le même pour les pharmaciens et avait baissé de moitié pour les dentistes. S'agissant des médecins, huit ans après 1945, le nombre était resté stationnaire. Quand même ils sont trop souvent à l'état embryonnaire, nos services médico-sociaux manquent cruellement de personnel. Que serait-ce si on leur assurait un développement digne d'une démocratie moins paresseuse et moins négligente dans ce domaine pourtant fondamental ?

D'ailleurs, le nombre des étudiants suisses fréquentant nos universités, nos écoles polytechniques et nos gymnases avait reculé de 20 % durant les dix dernières années consécutives à la guerre et on n'a guère fait que combler cette perte depuis lors.

Dans de telles conditions, il devient urgent d'abandonner certaines conceptions périmées de l'éducation et de la vie sociale. Le recrutement de nos hautes écoles doit être élargi en faisant appel aux réserves latentes qui existent dans les milieux ouvriers et agricoles. J'y reviendrai dans un instant. Mais si l'on veut réellement assurer le succès de l'appel nécessaire à ce renfort, il faut s'attaquer sans hésitation à certaines structures scolaires inadéquates et dépassées.

Les établissements prégymnasiaux ne doivent plus servir au premier chef à éliminer ; pas davantage à sélectionner au détriment des économiquement faibles en raison d'exigences telles que seuls les enfants de familles déjà nanties de culture ou d'argent peuvent y répondre. Si de très nombreuses familles modestes renoncent à engager leurs enfants dans la voie des études, c'est qu'elles savent bien que les chances ne sont pas égales et c'est dans la crainte d'une élimination brutale et d'une humiliation injuste. Mais sur cela aussi je reviendrai tout à l'heure.

Ce qui est évident, c'est que la Suisse se trouve engagée, elle aussi, dans la course mondiale à l'éducation et que son avenir dépend fortement de la manière dont elle s'y comportera. Sa structure économique est telle que les moyens humains, plus qu'ailleurs, sont au premier rang des facteurs de la prospérité de demain. Si l'on admet, pour reprendre une expression désormais classique du professeur Rieben, que la matière grise est la matière première de l'avenir, notre pays, plus que tout autre, a le devoir de valoriser cette matière, quel que soit le milieu où elle se trouve enfouie. Et ce serait gravement enfreindre ce devoir que de ne pas ouvrir à tous ceux qui ont des capacités les portes de l'Université.

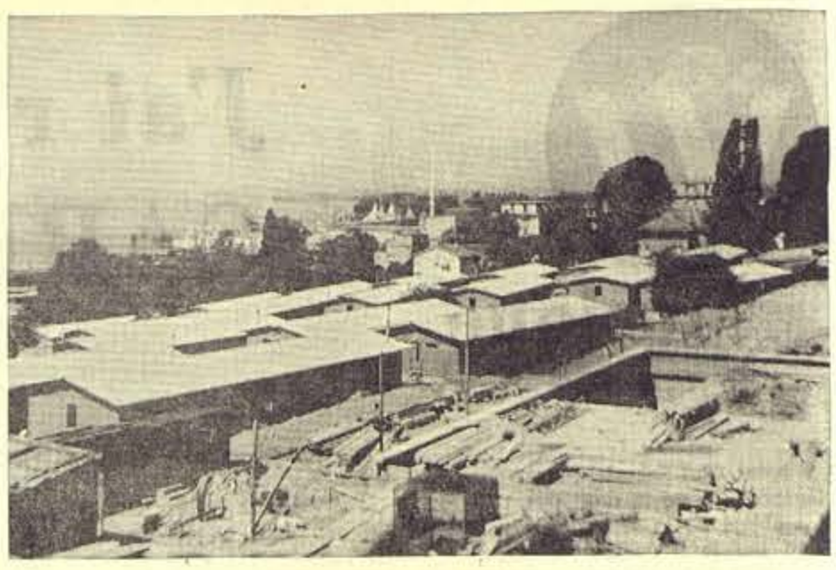

Les pavillons des Cèdres, situés au-dessous de l'Aula de l'EPUL, abritent pour l'instant le personnel de l'Exposition. Une partie d'entre eux — 10 — sera réservée aux étudiants dès la fin de 1964. A ces 100 lits s'ajoutent 60 autres, dans des pavillons spécialement conçus pour des étudiants. Cette réalisation provisoire — espérons-le — est à la charge de la Fondation Maison pour Etudiants.

Librairie
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
Lausanne - Av. du Théâtre 1

Le magasin sympathique aux étudiants
Schaefer Sports
LAUSANNE

Votre fleuriste CHARLY BODMER
LAUSANNE, Ile St-Pierre
Caroline 2 ☎ 22 67 25
Rue Enning ☎ 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

UNION DE BANQUES SUISSES
LAUSANNE
Pl. St-François - Gd-Pont 2
SUBSG
NEUCHATEL
Place des Halles 8
Agence à Prilly-Centre : Place du Collège
Une fois vos études terminées, pour vous établir, consultez-nous !

BAR A DISQUES
Radio Sonora
HEUSSER-ROCHAT
Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP
Rabais 5 % pour étudiants
Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

où irez-vous ce soir...
TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
«Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

DÉMOCRATISATION DES ÉTUDES

(Suite de la page 6)

— à 16 ans, après le certificat d'études secondaires, le Gymnase ne devrait plus apparaître comme une étape de transition vers l'université. L'alternative est l'apprentissage. Les parents engagent souvent leurs enfants dans la voie de la formation professionnelle pour des raisons financières, parce qu'ils ne savent pas ou si, vaguement qu'il existe un système de bourses ; ou bien parce qu'ils éprouvent, à l'égard de l'université une espèce de méfiance, le sentiment d'un monde qui leur est étranger ;

— à 18 ans, c'est parfois le découragement de dernière heure devant quatre ans d'études improductives à court terme et, toujours, l'incertitude quant aux possibilités d'aide financière.

Problèmes financiers, d'information pédagogiques, psychologiques, sociologiques que nous n'avons pas la prétention de résoudre ici en quelques phrases, mais qui doivent être examinés avec constance dès maintenant, si l'on ne veut pas limiter la démocratisation à son aspect le plus superficiel.

Philippe PERRENOUD.

Vers une université romande ?

Quatre universités en Suisse romande pour un million d'habitants offrent à Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel l'éventail presque complet des diverses facultés : on peut dès lors se demander si une telle autonomie cantonale n'est pas plus coûteuse que prestigieuse, tout au moins pour l'enseignement scientifique qui exige de dispendieux laboratoires et équipement de recherches. Mais tout essai d'unification des programmes ou de centralisation des facultés se heurte à un fédéralisme aussi vivace sur le plan universitaire que partout. Chaque université veut garder son esprit et ses méthodes. Il est d'ailleurs difficile d'affirmer que les résultats seraient à la mesure des efforts qu'il faudrait déployer pour vaincre les traditions d'indépendance de nos cantons. On a donc décidé de maintenir l'autonomie de l'enseignement universitaire cantonal jusqu'à la licence. Par contre, trois cantons ont convenu de coordonner toutes les réalisations nouvelles à venir, en ce qui concerne l'enseignement du troisième cycle, les cours de perfectionnement et la recherche scientifique.

Heureux débuts, les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève viennent de signer une convention instituant entre leurs universités un enseignement universitaire de troisième cycle de physique, destiné au corps enseignant scientifique universitaire, aux autres professeurs de science, aux chercheurs de l'université et de l'industrie, aux chefs de travaux et assistants diplômés des universités, ainsi qu'aux candidats au doctorat ès sciences. Il sera donné sous forme de cours et de séminaires groupés par cycles et répartis entre les trois universités. Il sera complété par une participation aux recherches entreprises dans les instituts de physique de ces universités.

L'exécution de la convention sera assurée par une commission administrative composée des chefs des départements de l'instruction publique des trois cantons ; par une délégation inter-universitaire composée du directeur de l'EPUL, d'un doyen et d'un professeur de physique de chacune des facultés des sciences ; enfin une commission scientifique comprenant tous les professeurs titulaires d'une chaire de physique dans l'une des universités.

La convention fixe l'organisation et les compétences des divers organes, la répartition des frais entre les cantons en tenant compte du domicile des participants aux cours et aux séminaires. Elle est conclue pour deux ans et sera reconduite de deux ans en deux ans.

Ce réjouissant début de coopération à l'échelle romande contraste avec les projets de dispersion de l'enseignement universitaire suisse alémanique. Les cantons de Lucerne et d'Argovie envisagent en effet tous deux de construire une université, d'abord modeste quant au nombre des facultés. Si une université lucernoise se justifierait pour la Suisse centrale, l'université argovienne est une folie. Elle serait située presque au milieu d'un « rectangle » dont les universités de Berne, Bâle, Zurich et Lucerne (?) constitueraient les sommets. Nous en arriverions à la même situation qu'en Suisse romande et l'expérience montre qu'un tel éparpillement des efforts n'est pas rationnel, ni financièrement, ni du point de vue des énergies humaines. Le canton d'Argovie ferait mieux d'octroyer à ses étudiants des allocations d'études suffisantes, pour qu'ils puissent se rendre facilement dans l'une des trois excellentes universités de Suisse allemande.

Ce début de coordination entre Neuchâtel, Lausanne et Genève souligne une fois de plus l'anarchie du développement des universités suisses.

Lorsque l'on songe aux frais de construction et d'entretien d'une université, lorsque l'on se souvient des conclusions du professeur Kneschaurek sur le sous-développement de nos hautes écoles, on ne peut que déplorer les millions gaspillés, alors que les milliards nous manquent.

P. P.

Renseignements sur le Fonds cantonal des études supérieures

1. **Qui peut bénéficier de l'aide ?**

Les étudiants immatriculés
— suisses
— dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud
— et pour lesquels les conditions financières seraient susceptibles de constituer un obstacle aux études.

L'aide est destinée principalement aux étudiants de l'Université de Lausanne, mais des bourses sont accordées aussi à ceux qui ne peuvent faire leurs études qu'ailleurs, par exemple à l'Ecole d'interprètes ou à l'Institut dentaire de Genève, à l'Ecole vétérinaire de Berne, ou dans certaines sections spéciales de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, etc.

2. **En quoi consiste cette aide ?**

Elle est semestrielle ou annuelle, peut être obtenue dès le premier semestre déjà et se compose de deux parties :

a) la dispense des finances de cours, qui n'implique pas de remboursement ;

b) une bourse, variable selon les conditions et les besoins de l'étudiant, dont une partie, cependant, devra être remboursée.

La commune de Lausanne prend à charge la somme à rembourser pour les étudiants dont les parents habitent Lausanne.

3. **Quelles sont les modalités de ce remboursement ?**

Un remboursement partiel de la bourse est demandé, en général 50 %. Cependant dans certains cas spéciaux (arrêt des études, échecs répétés aux examens), le remboursement total peut être demandé. Le bénéficiaire dispose en principe pour l'effectuer d'une période de 15 ans à partir de la fin ou de l'arrêt de ses études, période pendant laquelle ce remboursement lui sera rappelé.
Dès la seizième année, la somme due sera majorée d'un intérêt annuel.
Par contre, les sommes remboursées avant terme bénéficient d'un taux important de bonification.

4. **Quelles démarches faut-il entreprendre pour bénéficier de l'aide ?**

Il suffit que l'étudiant remplisse une formule délivrée par le secrétariat de l'Université ou de l'EPUL en informant celui-ci qu'il a présenté ou présentera une demande au Fonds cantonal.

5. **Quand l'étudiant doit-il présenter sa demande ?**

Pour que la décision puisse être prise dans les délais voulus, il faut encore que la demande soit présentée même si l'étudiant n'est pas encore immatriculé à cette date, avant le 1er avril pour le semestre d'été et avant le 1er octobre pour le semestre d'hiver, sauf circonstances exceptionnelles.

6. **Comment fonctionne la Commission du Fonds cantonal ?**

Dès que la formule est parvenue à la commission, celle-ci s'entoure des renseignements nécessaires, puis une sous-commission, composée d'un professeur et d'un étudiant, convoque l'intéressé à un entretien où celui-ci précise ses besoins.
Sur le rapport de la sous-commission, la commission, en séance plénière, prend sa décision, qui est communiquée à l'étudiant.
Dès que l'étudiant a adressé au président de la commission l'engagement concernant la part à rembourser, les dispositions nécessaires sont prises pour que l'Université lui accorde la dispense des finances de cours, et pour que le Département de l'instruction publique et des cultes effectue le versement de la bourse.

7. **L'aide est-elle unique ou renouvelable ?**

L'aide est renouvelable chaque semestre, jusqu'au dernier, pour autant, cependant, que l'étudiant poursuive normalement ses études et se présente à ses examens dans un délai convenable.
L'étudiant doit donc remplir la formule pour chaque demande de renouvellement, celle-ci suivant la même procédure que la demande initiale.

Quant au montant de la bourse, il peut varier suivant le changement de situation et les besoins de l'étudiant.
La commission se réserve la possibilité de modifier en tout temps les modalités exposées ci-dessus.

La Commission
du Fonds cantonal des études supérieures.

de PAPETERIE St LAURENT
Charles Krieg
RUE St LAURENT 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Magges SPORT S.A.
Formes et couleurs nouvelles
Lausanne, rue Haldimand 13
rue de Bourg 29
Ø 22 22 60

Le souci de l'épargne épargne le souci
CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
Garantie par l'Etat

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

The unique aroma
That's CLAN

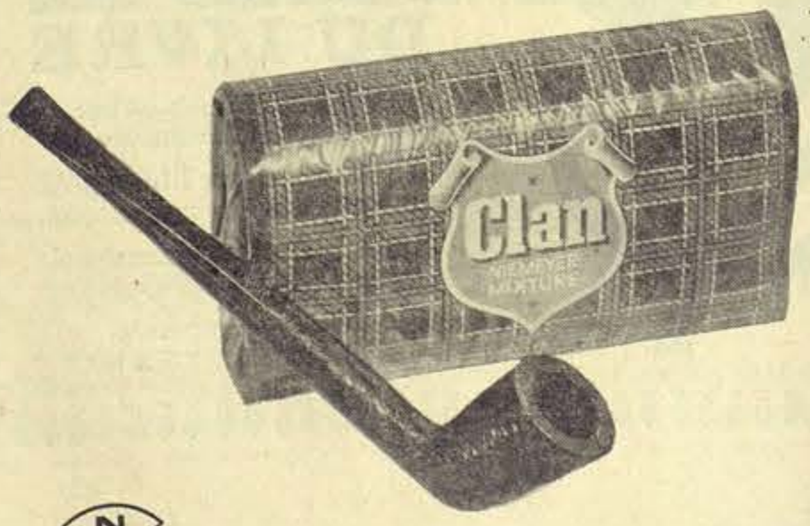

La fabrication sous licence en Suisse, effectuée sous contrôle permanent de Niemeyer, permet d'offrir ce tabac de qualité au prix de Fr. 1.30.

CLAN — The pipe tobacco with the unique aroma
CLAN — The pipe tobacco with worldwide success

N NIEMEYER QUALITY

DÉMOCRATISATION DES ÉTUDES

Nous publions ici quelques renseignements sur de mode d'attribution des bourses, ainsi que le rapport d'activité du Fonds cantonal des études supérieures pour l'exercice 63-64.

Rappelons que le Fonds cantonal a été créé en 1960, après la publication par l'AGE du Manifeste de Grenet. Si quelques fois la lenteur du Département de l'instruction publique nous irrite, nous nous plaisons à souligner ici le parfait fonctionnement du Fonds cantonal. La collaboration établie entre la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud ce printemps semble être une excellente solution. Elle permet tout d'abord de distribuer des bourses à fonds perdus, qui entrent par conséquent dans la catégorie de prestations partiellement prises en charge par la Confédération dans le cadre de l'article 27 quater.

On peut espérer que les autres communes du canton s'aligneront sur Lausanne et que disparaîtra définitivement ce système hybride et désuet : demi-bourse + demi-prêt.

Il nous semble nécessaire, quant aux conditions d'attribution, d'étendre aux doctorants et aux étudiants du troisième cycle — *post-graduate* — le bénéfice du Fonds cantonal. Le temps où la licence universitaire était la marque d'une formation optimum est dépassé. Le besoin croissant de cadres universitaires doit entraîner une diversification des qualifications, tant du point de vue de la spécialisation que du degré de perfectionnement atteint. A ce propos, évoquons la récente création d'un cours de physique de troisième cycle, établi en collaboration par les Universités de Genève, Neuchâtel et Lausanne et qui marque le début de cette évolution en Suisse. Poursuivre ses études après la licence n'est plus un luxe et il serait juste que le Fonds cantonal soit également ouvert à ceux qui n'entrent pas immédiatement dans une profession rémunérée.

* * *

En considérant les statistiques de l'exercice 63-64, on remarque que cette année, 300 étudiants ont bénéficié d'une bourse, d'un montant moyen de 1070 francs pour six mois, étant entendu que le plus souvent le boursier peut exercer pendant deux mois par an un travail rémunéré. On peut déduire de ces chiffres que trois-quarts environ des étudiants dont les parents habitent le canton ne reçoivent pas de bourses. Nous y voyons deux explications complémentaires :

1. Un certain nombre d'édutiants inscrits à l'Université ne reçoivent pas la bourse que leur situation financière justifierait, car il ne se sont pas adressés au Fonds cantonal. Pourquoi ?

— Parce qu'ils ignorent les critères d'attribution et imaginent ne pas y satisfaire. Il serait donc souhaitable que les barêmes-types soient publiés comme à Neuchâtel.

— Parce qu'ils estiment qu'il est humiliant de mendier une aide — ou parce que leurs parents ne veulent rien devoir à l'Etat. *La bourse est un droit ;* mais nombreux sont ceux qui n'y voient qu'une faveur, récompensant un mérite, alors qu'elle n'est que la compensation élémentaire des inégalités sociales.

— Parce qu'ils hésitent, si leurs parents n'habitent pas Lausanne, à contracter une dette de plusieurs milliers de francs, lourd handicap au début d'une carrière.

La meilleure solution serait à notre avis d'avertir les parents, lorsque leur fils ou leur fille achève ses classes secondaires, que leur situation financère justifie l'octroi d'une bourse. Il suffirai pour cela d'une simple indication sur la feuille d'impôts. Après un rappel à la fin du Gymnase, on procéderait à l'examen automatique de la situation financière de chaque étudiant nouvellement immatriculé, en tenant compte de la déclaration fiscale des parents et de l'étudiant, du nombre d'enfants et du domicile de la famille. Si la situation le justifie, il pourrait alors, soit recevoir directement l'allocation d'études correspondante, soit, si la situation est confuse ou à la limite, être convoqué devant l'une des sous-commissions du Fonds cantonal, qui procéderait comme maintenant.

2. La plupart de ceux qui, capables de faire des études supérieures, auraient besoin d'une bourse, ne sont pas à l'université et ont perdu pratiquement toute chance d'y entrer un jour. C'est poser là tout le problème de la démocratisation de l'enseignement. Nous n'ignorons pas sa complexité. La structure scolaire du canton impose, sur la route de l'université, quatre choix décisifs, qui sont autant d'occasions de se perdre sur une voie de garage :

— à 10 ans, il faut choisir entre le primaire et le secondaire. A cet âge, l'influence du milieu familial et culturel est prépondérante, et fausse les examens, empêchant de distinguer de véritables différences de niveau intellectuel. Intervient de plus un « complexe de classe » face à l'enseignement supérieur, très fréquent chez les parents de milieu modeste et dont l'enfant ne peut encore se détacher ;

— à 12-13 ans, le risque est de s'engager dans la section « Générale », par découragement. Or il faut se souvenir que le cycle d'orientation est plus difficile pour certains, simplement parce qu'ils doivent compenser un handicap culturel initial. Reste l'éventualité d'un mauvais choix entre les autres sections qui mène souvent à l'abandon des études, car il est difficile de bifurquer dès que l'on a choisi une voie ;

(Suite en page 5)

FONDS CANTONAL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Statistique 1963-1964

(Semestre d'hiver 1963-1964 ; semestre d'été 1964)

	Hiver 63	*Eté 64*	*Total*
A. Nombre de bénéficiaires			
Anciens	180	210	390
Nouveaux	63	46	109
	243	256	499
B. Nombre de bourses et dispenses de finances de cours			
1. Bourses + dispenses fin. cours	185	217	402
2. Bourses seulement	35	21	56
3. Dispenses fin. de cours seulement	23	18	41
	243	256	499
C. Montant des bourses et dispenses des finances de cours	*Hiver 63*	*Eté 64*	*Total*
1. Bourses	268 730.—	220 240.—	488 970.—
2. Dispenses de finances de cours	45 494.—	49 924.—	95 418.—
	314 224.—	270 164.—	584 388.—
D. Part des bourses qui doit être remboursée	138 865.—	83 625.—	222 490.—

1. On peut s'étonner qu'en dépit de l'augmentation du nombre des bénéficiaires au semestre d'été 1964, le montant des bourses et le montant de la part des bourses à rembourser aient diminué.
Cela provient de la collaboration établie ce printemps plus intimément entre la commune de Lausanne et le Fonds cantonal. En effet, ce dernier désire apporter une aide financière maximale à l'étudiant. Mais celle-ci a des limites ; c'est la raison pour laquelle elle se compose généralement de deux parties, soit : une moitié de la bourse qui est à fonds perdu et l'autre moitié qui est un prêt devant être un jour remboursé.
La commune de Lausanne a décidé ce printemps de se substituer pour le prêt au Fonds cantonal (pour les étudiants dont les parents sont régulièrement domiciliés dans la commune), en remplaçant le prêt par une bourse d'un montant égal, mais à fonds perdu.
Ainsi, tandis que jadis l'étudiant, recevant par exemple une bourse de 2000 francs, contractait vis-à-vis du Fonds cantonal une dette de 1000 francs, il reçoit actuellement la somme de 2000 francs sous forme d'une bourse de 1000 francs à fonds perdu du Fonds cantonal et une autre bourse de 1000 francs de la commune de Lausanne, également à fonds perdu.
L'avantage est évident pour l'étudiant qui ne contracte plus de dette à l'égard du Fonds cantonal ; il est évident aussi pour le Fonds cantonal, qui n'a plus à avancer de l'argent qu'il aura la charge de récupérer plus tard. Il est évident également pour la commune de Lausanne qui bénéficie du système mis au point par la commission du Fonds cantonal (enquêtes fiscales, enquêtes intellectuelles, contact direct et périodique avec l'étudiant). Sans doute la tâche de la commune de Lausanne s'est-elle considérablement alourdie, car, avec le montant de 59 455 francs accordé au semestre d'été 1964 à 99 étudiants, elle a doublé le nombre de ses bénéficiaires et consacré une somme triple de celle de jadis.
Ce geste généreux mérite la gratitude tant de l'Etat que des étudiants, et il faut souhaiter que d'autres communes suivent cet exemple. Cela leur sera d'autant plus facile que leur action s'appliquera alors à un petit nombre d'étudiants.
En effet, la statistique que nous avons établie pour cet été montre que les parents des boursiers sont domiciliés dans le canton de la façon suivante : 105 à Lausanne, 16 à Yverdon, 11 à Pully et Vevey, 8 à Renens, 6 à Prilly et Nyon, 5 à Rolle, 4 à Morges, Sainte-Croix et Lavey, 3 à Saint-Prex, Montreux, Clarens et Aigle et 1 à 2 dans 51 autres communes.

2. Pour faciliter l'adaptation prochaine du système de bourses fédérales à notre système, nous modifierons dès maintenant notre statistique, qui sera dorénavant annuelle, englobant notre action du semestre d'hiver et du semestre d'été.
Notre prochaine statistique ne paraîtra donc que dans une année.

Lausanne, le 23 juin 1964. Le président : Dr Michel Secrétan.

CFF

Billets à prix réduits au départ de Lausanne

Excursions individuelles

Saint-Cergue	11.—	Gryon	10.—
La Givrine	11.—	Barboleusaz	10.—
Bière	8.—	Villars	10.—
L'Isle-Mont-la-Ville	9.—	Col de Bretaye	12.—
Mont-Pèlerin	6.40	Salvan	13.—
Les Pléiades	8.—	Les Marécottes	13.—
Les Avants	7.—	Finhaut	16.—
Sonloup	7.—	Châtelard-Giétroz	16.—
Rochers-de-Naye	14.—	Chamonix - Mont-Blanc	22.—
Château-d'Œx	10.—	Circuit Léman - Mont-Blanc	22.—
Gstaad	13.—	Champex	17.—
Rougemont	11.—	Verbier	17.—
Leysin	10.—	Grand-Saint-Bernard	21.—
Champéry	10.—	Montana - Vermala	20.—
Morgins	13.—	Saas Fee	28.—
Les Diablerets	10.—	Loèche-les-Bains	21.—

Programmes et vente des billets : Gare de Lausanne et Agence CFF, place Saint-François, gares voisines et agences de voyages.

Inscrivez-vous à la

GUILDE DU LIVRE

qui vous offre les plus beaux ouvrages reliés, numérotés.

200 titres à votre libre choix répartis en seize collections.

Bulletin littéraire mensuel gratuit.

Renseignements sans frais ni engagement.
LAUSANNE - 4, AVENUE DE LA GARE

Bibliotheque Cantonale et univ.
Lausanne
3B 9523

J. a. lausanne seizième année novembre 1964 nº 1

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

MIRÒ
GRAVURES ET LIVRES
NOVEMBRE 1964
Galerie MELISA
Lausanne, avenue du Théâtre 3
Téléphone 22 36 01

11 NOVEMBRE : JOURNÉE DE L'ENTRAIDE

Comme chaque année, l'Union des Etudiants Lausannois organise en novembre une journée d'entraide, manifestation devenue traditionnelle après le succès qu'elle a remporté les années précédentes. Rappelons tout d'abord ce qu'est la journée d'entraide.

Pendant une journée, les cours sont suspendus par décision de la commission universitaire. Les étudiants sont invités à effectuer divers travaux dans des entreprises industrielles et commerciales, dans les services publics ou chez des particuliers. Le revenu intégral de cette journée est versé directement par les employeurs au fonds d'entraide.

Le fonds est destiné au dépannage financier d'étudiants momentanément en difficultés. Il permet d'autre part d'attribuer des bourses aux étudiants qui ne peuvent faire appel à d'autres organisations. Le fonds d'entraide est essentiellement alimenté par le bénéfice du Bal de l'Entraide et le revenu de la journée d'entraide. C'est dire l'importance de cette manifestation qui permet à chaque étudiant de prendre une part active et personnelle à l'action du service de l'entraide.

Pour que la journée de l'entraide remporte le succès qu'elle mérite, nous avons besoin de l'appui de la population lausannoise qui doit être informée du but et du sens de cette manifestation. Une grande campagne publicitaire dans la presse, les cinémas, à la radio et au moyen d'affiches permet d'assurer cette information et de toucher les différents milieux de la population. Le public répond favorablement à notre appel et nombreux sont les Lausannois qui voudront avoir « leur étudiant » le 11 novembre. Les uns parce qu'ils en ont vraiment besoin pour divers travaux, mais la plupart par sympathie pour la cause estudiantine, par curiosité ou par désir de mieux connaître ces « intellectuels », de les questionner ou de les voir à l'œuvre.

Pour l'étudiant, la journée d'entraide n'est pas seulement l'occasion de se dépasser dans un beau geste de solidarité, mais c'est aussi pour lui un moyen de prendre contact avec des milieux non-universitaires, d'aborder des problèmes concrets et de montrer qu'il est capable de prendre ses responsabilités.

L'an dernier, 800 étudiants ont participé à la journée d'entraide. Tous en gardent un bon souvenir, que ce soit celui qui a passé sa journée à ramasser des feuilles mortes, celui qui a rédigé une page d'un journal, ou celui qui est allé enseigner les mathématiques dans un collège de jeunes filles. Chacun, le soir, était conscient d'avoir contribué à une grande action de solidarité et de camaraderie et c'est dans une ambiance bien sympathique qu'on s'est tous retrouvés le soir pour danser et parler de cette journée, car, rappelons-le, la journée d'entraide se termine par un bal, à Pully, où tous les travailleurs sont invités.

Il est cependant décevant de constater que 30 % seulement des étudiants ont répondu à notre appel. Certes, un jour de congé est toujours le bienvenu pour ces pauvres étudiants écrasés de travail. On a toujours quelque chose à faire, un cours à remettre en ordre, du sommeil à rattraper. Mais qui peut honnêtement prétendre qu'il ne pourrait pas oublier ses préoccupations personnelles et sacrifier une journée pour les autres ? On peut se permettre de « courber » un cours mais pas la journée de l'entraide.

CETTE ANNÉE, IL FAUT QUE TOUS LES ÉTUDIANTS PARTICIPENT A LA JOURNÉE DE TRAVAIL.

Chacun doit se sentir personnellement concerné par cette action de solidarité, même ceux qui n'auront jamais à recourir aux services de l'entraide.

Inscrivez-vous donc sans tarder. Un groupe d'étudiants se chargera de récolter les inscriptions dans les différentes facultés. Il ne devrait pas avoir à insister pour obtenir l'adhésion de chacun. Ceux qui n'auraient pas été contactés personnellement peuvent toujours s'inscrire directement à l'AGEPUL ou à l'AGECITÉ (Tél. 26 82 01 et 22 35 40).

UNE INITIATIVE INQUIÉTANTE À GENÈVE

Nous apprenons que l'AGE de Genève prévoit un changement des statuts de notre confrère, «L'Action Etudiante». Le conseil de l'AGE devra se prononcer à ce sujet le jeudi 5 novembre.

Les nouveaux statuts proposés nous semblent présenter un extrême danger tant au point de vue de la liberté d'expression que de la responsabilité du rédacteur en chef.

L'article 7, pivot des nouveaux statuts remet en question toute la conception du journal ; il stipule en effet que le comité de rédaction «a pour tâche de décider du contenu du journal, à l'exclusion des pages officielles». D'autre part, ce comité de rédaction choisit les articles à paraître et prend ses décisions, en cas de controverse, à la majorité des voix. Or, il se trouve que ce comité est composé de 5 à 10 membres parmi lesquels le président de l'AGE et le responsable de l'information. Le rédacteur responsable dirige ce comité, MAIS N'A PAS LE DROIT DE VOTE. Il est tenu par contre, de se conformer aux décisions du comité !!!! Il n'est pas stipulé que le rédacteur en chef a le droit de trancher la question en cas d'égalité des voix.

On se trouve donc devant la situation paradoxale suivante : le rédacteur, civilement et pénalement responsable de tout ce qui est publié dans le journal, doit répondre de quelque chose DÉCIDÉ sans sa participation, et parfois CONTRE SA VOLONTÉ.

D'autre part, l'« Action Etudiante » était, jusqu'à présent, ouverte à toutes les opinions, et indépendante sur le plan politique et confessionnel. Les nouveaux statuts ont supprimé, en fait, cette ouverture du journal : c'est la majorité du comité de rédaction qui déterminera donc la tendance, tendance que le rédacteur en chef ne partagera peut-être pas. On se trouve là face à une véritable censure, encore plus évidente si l'on pense que le président de l'AGE et le chargé de l'information VOTENT au sein du comité de rédaction, DÉCIDENT de la partie officielle du journal et ONT UN DROIT DE REGARD sur toute la partie de la rédaction.

Les statuts se montrent extrêmement ambigüs sur certains points très importants.

On se demande dans ces conditions, à quoi se réduit le rôle du rédacteur responsable, et si l'on peut même parler encore de « rédacteur responsable ». Aucun journal de parti, aucun organe officiel n'a une telle armature administrative.

On ne peut que souhaiter qu'une telle initiative échoue devant le simple bon sens des conseillers de l'AGE. Dans le cas contraire, un précédent très fâcheux serait créé, et il ne resterait plus alors qu'à verser quelques larmes sur ce qui fut autrefois un organe valable, l'un des meilleurs journaux universitaires de Suisse : « L'Action Etudiante ».

La Rédaction.

Ce journal...

Ce journal que vous feuilletez pour la première fois cette année, nous avons pour lui des ambitions. Sur la base des efforts précédents et des progrès déjà réalisés, nous voulons étendre son champ d'action, diversifier le choix de ses articles, en améliorer la qualité.

Mais il est évident que quelques personnes isolées, fussent-elles animées de la meilleure volonté du monde, ne pourraient réaliser seules ce programme. Camus journaliste disait : « Un pays a la presse qu'il mérite. » C'est aussi vrai à notre échelle : ce journal sera ce que les étudiants auront voulu qu'il soit.

Il sera, à notre convenance, un véritable organe estudiantin, exposant nos problèmes, porte-parole revendicatif à l'occasion, mais aussi élément de culture, ou encore une vague « feuille » à usage interne, sans véritable audience, que la majorité parcourra d'un œil distrait.

Il serait étonnant que des villes à vocation universitaire comme Lausanne, Neuchâtel, ne groupent pas assez d'éléments capables de fournir un journal mensuel de qualité.

Toutes les suggestions, apports d'articles, seront les bienvenus afin de réaliser des ambitions que nous espérons justifiées.

C. S.

SOMMAIRE :

	Pages
A L'AGEPUL, départ en flèche du semestre d'hiver	2
Les affaires extérieures	2
Aperçu sur le rapport Labhardt	2
Visite chez le recteur	3
Portrait-éclair de l'UNES	3
Réunion des responsables	3
L'affaire « FRU »	4
Bourses d'études	4
Entretien avec Ch.-H. Favrod	5
Cinéma, vérités	6
La saison du Théâtre de l'Eglise	6
Visites et conférences	6
L'EPUL aux enfers	7
Contemplation	7
Définition du soldat	7
Vous, Messieurs les universitaires	8
Le livre du mois	8
Homme et machine	8

Création d'une équipe rédactionnelle

Les « Voix Uunivers itaires » vont, cette année, se présenter sous une forme plus structurée, différentes rubriques seront créées.

Il s'agit donc d'obtenir articles, reportages, interviews qui seront RÉMUNÉRÉS.

Les journalistes velléitaires pourraient trouver ici le motif de leur premier « papier ».

Une interview est passionnante à réaliser, ce journal peut justifier le rendez-vous que vous demanderez, en accord avec la rédaction, à telle ou telle personnalité.

Evitez l'envoi d'articles trop « typiquement estudiantins », c'est-à-dire qui se présenteraient sous forme de brouillon au style familier, sinon franchement débridé.

ÉDITORIAL

LES AGE SE PRÉSENTENT AUX NOUVEAUX

Vous voilà maintenant à l'Université depuis plus de 15 jours et vous avez encore 4 ou 5 ans à y passer. Il n'est donc pas trop tard pour que je vous souhaite au nom des deux associations générales d'étudiants une cordiale bienvenue dans cette Université.

J'ajouterai aussi qu'il ne tient qu'à vous de ne pas être un étranger au milieu dans lequel vous allez passer quatre années de votre vie. Il ne faut pas les subir, ces quatre années d'études, il faut les vivre ; c'est-à-dire que chaque fois que vous penserez que quelque chose ne va pas bien ici, il faudra le dire. Non pas le dire pour « râler », mais le dire d'abord parce que c'est vrai et ensuite parce qu'il faut chercher une meilleure solution. En quelque sorte, vous êtes responsables de la mauvaise marche de votre Université, si c'est le cas. Mais, me direz-vous, que peut faire un étudiant tout seul face aux autorités universitaires et politiques ? — Rien ou en tous cas très peu de choses ! — C'est vrai, mais si un étudiant ne peut rien, c'est parce que tous doivent faire quelque chose et c'est pourquoi aucun d'entre nous ne doit rester indifférent et passif. Il existe donc pour les étudiants un besoin de se grouper, afin d'essayer de résoudre en commun les problèmes qui

(Suite en page 2)

Les vacances de Noël approchent

Une visite à vos parents s'impose, d'autant plus que Swissair accorde aux étudiants de substantielles réductions. Demandez, dès aujourd'hui, nos conditions à votre agence de voyages ou à

Genève. Tél. (022) 31 98 01 SWISSAIR

A L'AGEPUL
SEMESTRE D'HIVER — DÉPART EN FLÈCHE

Les 20, 21 et 22 octobre, dès le lendemain de la rentrée, un groupe d'étudiants à l'EPUL s'est réuni en concile. De cette retraite, qui avait pour cadre un sympathique établissement de l'avenue de Cour, est né celui que tous voulaient très grand et sans complexes, mais que bien sûr, dans son berceau, nous n'avons trop regardé. Ce n'est pas un monstre pour autant et, si son harmonie et sa structure ne sont pas en tous points parfaites, il est quand même vivant et bien vivant. Son nom ? Le projet de réforme de l'enseignement à l'EPUL. Tout un programme.

L'été dernier, un travail préparatoire avait été fait. Nous avions tiré les grandes lignes d'un enseignement moderne, conçu pour l'étudiant. Ceci à l'aide de questionnaires, rentrés en nombre insuffisant, hélas.

La formule du séminaire s'imposait d'emblée pour l'élaboration du projet de réforme, pensé tout au long de l'été par ses promoteurs, et préparé par un important travail de documentation. Ainsi, le séminaire pouvait démarrer sans encombres dès la rentrée.

UNE ARRIÈRE-SALLE DE CAFÉ = UN PROGRAMME DE TRAVAIL

Autour d'une table, un plan de discussion en main, des étudiants de toutes sections et de toutes les années, un diplômé, des assistants étudiants, enfin un président, tantôt bonhomme, tantôt sévère. Pour tout le monde, quelques heures de lecture, avec des rapports sur l'enseignement dans les écoles d'ingénieurs, les méthodes d'enseignement, les stages et la formation économique et sociale, et surtout un exemple qui date de 1957 et qui a fait ses preuves : l'Ecole des mines de Nancy.

Durant deux jours et demi, beaucoup de mots, de la fumée, mais aussi beaucoup d'enthousiasme et un volumineux procès-verbal.

DES IDÉES NOUVELLES OU L'ENRACINEMENT DANS L'ACTUEL

D'emblée, on vit que des gens intégrés pour la plupart depuis longtemps au régime de l'Ecole ont beaucoup de peine à trouver le recul nécessaire pour construire une structure entièrement nouvelle autour d'un contenu modifié.

Détruire ce qui paraissait démodé, rien de plus facile. Dénoncer la dispersion de temps et d'énergies ? Tous, pratiquement, récusent l'épicerie des notes et des moyennes, mais qui n'en n'a pas fait ?

Créer une structure nouvelle, idéale ou presque, sans limitation budgétaire, cela allait encore. Mais l'intégrer dans le contexte réel, cela devenait déjà plus ardu. A jongler avec les salles, les assistants, les laboratoires (et surtout les millions) on attrape vite le vertige.

On entre ensuite dans les particularismes : y a-t-il plus d'étudiants qui préfèrent travailler seuls que d'écouter un professeur ?

Malgré cela, au fur et à mesure que le temps passait, de plus en plus de résultats concrets s'inscrivent au procès-verbal et enfin c'est un tout assez homogène qui sortira en même temps que le rapport.

Ce rapport, laissez-nous le temps de le rédiger, et vous connaîtrez tout.

Gilbert RAPIN.

APERÇU SUR LE RAPPORT LABHARDT

Le rapport Labhardt nous montre clairement que les professeurs, comme les étudiants, demandent des réformes décisives dans notre système d'enseignement.

Si dans les milieux estudiantins on parle depuis un certain temps déjà du rapport Labhardt, très peu sont véritablement au courant du contenu et de l'importance de ce document qui marque sans doute une nouvelle étape dans la prise de conscience nationale des problèmes qui vont se poser très prochainement à la Suisse d'ici 1975 dans le domaine de l'enseignement supérieur.

C'est en 1962 que le Département fédéral de l'intérieur a institué une « Commission fédérale d'experts pour l'étude d'une aide aux universités ». Cette commission, présidée par le professeur André Labhardt de la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, a terminé ses travaux le 29 juin 1964 sous forme d'un rapport qui s'adresse aussi bien aux responsables qu'aux lecteurs peu familiarisés avec la structure de notre enseignement supérieur.

Le document relate avec une précision minutieuse et beaucoup d'objectivité, la situation devant laquelle vont se trouver ces prochaines années nos universités et hautes écoles. L'enquête se limitait donc pour l'essentiel aux faits et tendances susceptibles d'être appréciés quantitativement.

Les statistiques et les réponses du corps enseignant aux questionnaires de la commission nous montrent clairement qu'en raison des besoins de rattrapage, du fait aussi que l'effectif des étudiants doublera probablement ces prochaines années, vu enfin les besoins nouveaux de l'enseignement et de la recherche, les professeurs sont conscients du fait qu'il faut réintégrer l'étudiant dans la société, dans la vie pratique, en complétant les cours magistraux par des travaux en petits groupes. Par ces changements inévitables, le total des dépenses universitaires passe de 212 millions de francs par an en 1962 à environ un milliard en 1975 au plus tard. Les dépenses des universités cantonales, EPF exclue, devront passer de 166 millions en 1962 à 800 millions environ en 1975 (frais d'achat de terrains non compris). Il est à peine nécessaire d'ajouter que ces dépenses sont dans une large mesure des investissements indispensables et sont au moins aussi productives que les autres investissements de l'économie.

Les réformes qui s'imposent ne peuvent évidemment plus être financées uniquement par les huit cantons universitaires. En effet, aujourd'hui déjà l'Ecole polytechnique fédérale est mieux équipée, dans la plupart des secteurs, que les universités cantonales. Le peuple suisse a déjà donné son accord sur des subventions accrues de la Confédération aux universités cantonales. Il reste à définir comment et par qui sera distribuée cette aide. En effet, on conçoit mal la Confédération distribuer des millions à gauche et à droite sans aboutir à une certaine coordination des hautes écoles suisses, ne serait-ce que dans le but d'utiliser cet argent à des fins rationnelles.

Bien que la commission souligne l'importance d'une coordination plus poussée, elle semble figée par une crainte Goldwaterienne, ou disons Etterienne sur le plan suisse, à faire la moindre concession à l'autonomie cantonale en matière d'enseignement. Le rapport propose néanmoins d'instituer un organe particulier dans lequel seraient représentés: la Confédération, les cantons universitaires, les universités et le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

On peut se demander si ce dernier point n'est pas une conséquence de la composition unilatérale de la commission, aucun membre de l'Union nationale des étudiants n'ayant été admis à cette commission? Par contre l'UNES est reconnaissante à la commission Labhardt d'avoir mis en lumière l'avenir de nos hautes écoles suisses qui risque bien de devenir le problème numéro un du pays. Ce sera au congrès de l'UNES à Liestal, qui aura lieu du 2 au 5 décembre, d'enchainer là où la commission n'a pas tenu à s'engager, c'est-à-dire sur les compétences d'un organe chargé des affaires universitaires sur le plan suisse.

Rolf MEIERHANS.

Le rapport Labhardt peut être commandé à la Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 3003 Berne.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AGE n'est certes pas un groupement vivant en vase clos. Elle a tout à gagner d'une collaboration avec d'autres associations d'étudiants. C'est pourquoi son activité va se situer sur trois plans dans le domaine des affaires extérieures.

Sur le plan cantonal tout d'abord, des contacts très fructueux peuvent être établis avec des étudiants ne fréquentant pas l'Université (Ecole normale, Ecole professionnelle, Ecole des Beaux-Arts...) mais qui connaissent souvent des problèmes identiques aux nôtres.

Sur le plan fédéral, une collaboration avec les autres AGE est indispensable, surtout durant cette année où le rapport Labarth sur l'aide financière de la Confédération aux Universités va être discuté et où des travaux sur la réforme de l'enseignement et la démocratisation des études vont être entrepris.

Sur le plan international enfin, les contacts ne se borneront pas à une confrontation de différents folklores. Le bureau de l'AGE va mettre l'accent sur des échanges directs avec des Universités bien déterminées : ainsi nous aurons le plaisir d'accueillir des Yougoslaves de Ljubljana et des Berlinois.

Le travail ne manque donc pas pour que l'AGE soit un interlocuteur valable avec d'autres organismes qui lui sont semblables.

Marianne KRAYENBUHL.

ÉDITORIAL

LES AGE SE PRÉSENTENT AUX NOUVEAUX

(Suite de la première page)

se posent à eux tous. Si beaucoup de problèmes se posent encore aux étudiants, l'un d'eux me semble résolu, c'est celui de trouver le cadre au sein duquel ils peuvent résoudre les autres. Il existe en effet à Lausanne deux associations générales d'étudiants, l'AGECITÉ qui groupe les étudiants de l'Université et l'AGEPUL qui groupe les étudiants de l'EPUL ; les deux associations collaborent au sein de l'Union des étudiants lausannois. Ces deux associations sont justement là pour ça, et comme je vous ai dit tout à l'heure que cette Université est la vôtre, je dirai encore qu'il y a une association qui est la votre. Mais chaque droit amène un devoir, et je vous dis aussi que vous avez le devoir de participer à la vie de votre association. Peut-être bien que l'AGE ne représente encore rien de concret pour vous. Alors sachez qu'elle est la seule organisation qui groupe tous les étudiants. L'adhésion y est obligatoire et vous lui payez votre cotisation comprise dans vos taxes et finances de cours. Je ne veux pas vous décrire tous les détails de son fonctionnement contenus dans l'ABC de l'étudiant que vous avez reçu ou que vous pouvez vous procurer aux secrétariats de l'Université ou de l'EPUL, ainsi qu'aux bureaux des AGE ; vous êtes normalement représentés par des délégués que vous avez à élire, leur réunion forme l'Assemblée des délégués qui est l'organe législatif de l'AGE. L'organe exécutif est le bureau, élu chaque année par les délégués.

Voilà, j'en resterai là en ce qui concerne les définitions, vous pouvez les trouver ailleurs. Ce que vous découvrirez plus difficilement, c'est votre rôle dans l'association : vous êtes représentés par des délégués, vous devez donc, par leur intermédiaire, influencer la marche de l'association. Vous pouvez demander à votre délégué d'intervenir et de faire des propositions lors des assemblées. De nombreux moyens vous permettront de vous tenir informés du travail de l'AGE, le premier étant évidemment ce journal.

Le moyen le plus sûr d'avoir une association active est toujours d'être actif soi-même, et si vous pensez que la vôtre ne l'est pas suffisamment, il vous faut le dire. De nombreuses occasions de participer à la vie de l'AGE sont offertes à chaque étudiant ; une des prochaines est la journée de l'entraide que nous vous présentons quelque part dans ce numéro.

Mais peut-être vous demandez-vous quelles sont les possibilités d'action des AGE et si leurs prises de position ne restent pas lettres mortes. Avant de répondre, il serait bon de définir quels sont leurs champs d'activité.

Les statuts ne sont pas limitatifs et citent comme but, la défense des intérêts généraux des membres de l'association. Donc, les AGE doivent essayer de résoudre les problèmes qui se posent à l'étudiant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université. Les AGE ont ainsi un certain nombre d'activités matérielles (logement, travail, sports, polycopiés) et d'activités culturelles. Pour ces activités, il n'existe évidemment aucune limite si ce n'est les moyens financiers et la participation des étudiants.

Mais les AGE ne se contentent pas de pallier à certaines difficultés matérielles ; par exemple, elles pensent qu'il ne suffit pas de chercher des chambres sans cesse plus rares pour des étudiants toujours plus nombreux, mais qu'il faut construire des logements pour étudiants. Ainsi les AGE ont dans ce sens une activité syndicale. Cette action syndicale n'est pas obligatoirement d'ailleurs une action de revendication. Elle consiste, entre autres, en une discussion, propositions à l'appui, avec les autorités politiques et universitaires, chaque fois que cela est possible. Actuellement, il faut bien le dire, la discussion n'est pas toujours possible et chaque fois qu'elle ne l'est pas, les AGE doivent agir comme des groupes de pression, afin de faire valoir leur position. Ce rôle s'est d'ailleurs révélé efficace en plusieurs occasions déjà.

Pour clore cette présentation, je rappelerai que l'efficacité des AGE dépend en tout premier lieu de la participation de chaque étudiant au mouvement. Si les AGE représentent effectivement les étudiants, elles auront enfin, face aux autorités universitaires et politiques, la position d'interlocuteurs valables, représentant l'ensemble des étudiants, et cesseront d'être un comité, actif peut-être, mais désespérément seul.

Jean GNÄGI,
président de l'AGEPUL.

Votre fleuriste CHARLY BODMER
LAUSANNE, Ile St-Pierre
Caroline 2 Ø 22 67 25
Rue Enning Ø 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

Magges SPORT S.A.
Formes et couleurs nouvelles
Lausanne, rue Haldimand 13
rue de Bourg 29
Ø 22 22 60

Portrait-éclair de l'UNES

Depuis longtemps déjà, les membres du bureau exécutif de l'Union nationale des étudiants de Suisse se rendent compte que cette organisation est très mal connue des étudiants. Pour tenter de remédier à cette situation, nous avons pensé collaborer plus étroitement et régulièrement avec la presse étudiante en lui faisant parvenir des articles sur l'activité de notre Union nationale.

Dans cette première et modeste contribution, nous nous permettons de présenter brièvement l'UNES à ceux qui ne la connaissent pas encore (c'est-à-dire, d'après une enquête à laquelle nous nous sommes livrés, à plus de la moitié des étudiants de Suisse).

Tous les étudiants de Suisse appartiennent à l'UNES ; ce qui donne, d'après le récent rapport de la commission Labhardt environ 27 000 membres. En général, l'appartenance à l'UNES est surtout ressentie par le franc de cotisations que paye l'étudiant chaque semestre ; ceci est peut-être aussi typiquement suisse.

L'UNES se compose de 14 sections, qui ont chacune leurs propres structure et organisation interne. Aux « grandes » sections de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, (Université et Ecole polytechnique), Neuchâtel, Zurich (Université et EPF) et Saint-Gall, s'ajoutent les « petites » sections (par le nombre d'adhérents !) de l'Ecole d'interprètes de Zurich, de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève ainsi que les associations des étudiants romanches et tessinois. Les délégués de ces sections se réunissent deux fois par année, à une assemblée générale en juin et au congrès annuel en décembre.

A cette occasion, les sections élisent un bureau exécutif dont elles déterminent les tâches. Leurs idées, désirs et centres d'intérêts prennent alors la forme de belles phrases, juridiques et complexes, appelées motions que le bureau a le devoir d'exécuter à l'aide de ses membres, plus ou moins nombreux suivant les circonstances.

Encore un mot sur le bureau : il se compose, actuellement en tout cas de sept membres. Il est dirigé par le président (alternativement un Romand et un Suisse allemand) le seul membre du bureau qui, par ailleurs, est au moins symboliquement indemnisé pour son travail. A ses côtés travaillent cinq vice-présidents : pour les relations internationales, pour les affaires sociales, pour les affaires universitaires, pour la culture et les questions touchant la jeunesse, ainsi que — last but not least — un caissier.

Une commission de gestion de trois membres contrôle l'activité de l'association dont le but est double :

1. Servir les intérêts communs des étudiants universitaires de Suisse.

2. Représenter l'ensemble de ces étudiants auprès des tiers.

Hans WITSCHI
Vice-président
chargé des affaires culturelles
et de jeunesse.

VISITE CHEZ LE RECTEUR

Marquant sa volonté d'entretenir le contact avec les étudiants, M. Delacrétaz, nouveau Recteur de l'Université de Lausanne, a eu l'amabilité d'accorder à notre journal un entretien que nous reproduisons ci-dessous.

Mais peut-être vaut-il mieux d'abord tracer une esquisse rapide de l'homme et de sa charge.

M. Delacrétaz est né en 1920, à Ecoteaux. Etudes au Collège classique de Lausanne, puis à la Faculté de médecine d'où il sort diplômé en 1945. Ce seront ensuite dix années de stages en Suisse, à Paris et dans les services américains. M. Delacrétaz présente sa thèse en 1947 et sera chef de clinique de 1951 à 1955.

Les étapes de la carrière universitaire du nouveau Recteur :

Privat docent en 1957, l'année suivante il devient chef du service de dermatologie de l'Hôpital cantonal et simultanément professeur extraordinaire. Nommé professeur ordinaire en 1963, M. Delacrétaz fut doyen de la Faculté de médecine de 1962 à 1964. Il est marié et père de trois enfants.

Le Recteur de notre Université est nommé par le Sénat universitaire sur proposition d'une Faculté selon un turnus qui ramène les Facultés à présenter un Recteur une fois tous les dix ans.

Il est à souligner que le Recteur n'a aucun pouvoir de décision par lui-même. Son autorité domine les questions administratives, au sens le plus large ; il coordonne les relations entre Facultés et professeurs. Les attributions du Recteur étant de caractère assez général, les personnalités qui se succèdent à cette charge peuvent s'y manifester de manière assez différente.

L'équilibre entre les facultés fait la vie de l'Université

L'ÉTUDIANT

— Monsieur le Recteur, qu'est-ce qu'un étudiant ?

— Avant tout c'est pour moi quelqu'un qui fait des études, c'est-à-dire qui ne les fera pas passer après d'autres activités para-universitaires. Il est préférable, par exemple, d'être un étudiant avant d'être un militant du syndicalisme. Etudier, ce n'est pas une profession, mais un stade dans l'existence, une préparation. Je ne pense pas que notre époque pose des problèmes nécessitant un « engagement » (ce mot est dit avec une certaine réticence) plus grand qu'aux époques antérieures. En fait, nous savons très bien que toutes les générations ont eu la certitude de se trouver à un tournant.

M. le Recteur se déclare tout à fait favorable à des contacts réguliers avec les étudiants, à condition que ceux-ci lui remettent auparavant un programme de discussion qui lui permette d'élaborer un dossier. Il désire lui-même des interlocuteurs « dynamiques, fermes et entreprenants, mais pas agressifs », car, ajoute-t-il, l'agressivité n'est souvent qu'un aveu de faiblesse. Il s'agit pour les représentants étudiants de revendiquer sur des bases solides, au nom d'idées positives.

L'UNIVERSITÉ

Nous en venons ensuite au problème crucial de la démocratisation de l'enseignement.

— Il faut ici être très prudent. Il est évident qu'on ne peut que souhaiter que tout enfant ait la possibilité d'acquérir la formation la plus large qu'il soit capable d'assimiler ; dans la conjoncture actuelle, l'obstacle financier ne saurait être considéré comme insurmontable. Mais d'autre part, nous n'avons certainement pas besoin de 95 % d'universitaires dans notre pays : si la Suisse manque d'universitaires, elle souffre de la même carence dans la majorité des corps de métiers. La proportion de jeunes Suisses fréquentant l'Université était de 24 ‰ en 1950. Elle est actuellement de 38 ‰. Il est vraisemblable que ce mouvement se poursuivra ; l'optimum est difficile à fixer. En tout état de cause, cette augmentation du recrutement universitaire ne doit pas aboutir à une baisse du niveau des études.

Tout octroi de bourse doit tenir compte des besoins financiers et des aptitudes de l'étudiant.

— Les étudiants étrangers ?

Pour M. Delacrétaz, la difficulté réside surtout dans l'appréciation de la valeur des titres, le fond du problème étant de maintenir les études à un niveau élevé. Il réfute catégoriquement l'argumentation oiseuse suivant laquelle un étudiant étranger coûterait à la collectivité la somme globale des dépenses de l'Université divisée par le nombre total d'étudiants.

A propos du développement de l'Université, M. le Recteur nous fait remarquer que cette dernière « vit de l'équilibre entre les diverses Facultés ». Le problème de la surcharge de travail dont souffrent les professeurs (obstacle important à la croissance des Facultés) et celui des bourses pour le troisième cycle doivent être résolus, selon M. Delacrétaz, par une participation plus importante des nouveaux licenciés à l'enseignement universitaire, c'est-à-dire, par une augmentation du nombre d'assistants. Cela permettrait une rémunération du nouveau licencié pour qu'il puisse, grâce à un salaire complet et un horaire réduit, poursuivre ses recherches dans le cadre de son Université.

Dans cette optique, M. le Recteur se montre extrêmement réticent à l'égard du pré-salaire qui pour lui sous-entend un engagement, donc une aliénation de la liberté de l'étudiant pour les années à venir. Il vaut mieux, dit-il, « tirer le diable par la queue », plutôt que se retrouver avec une obligation à assumer à la fin de ses études.

C. SMADJA et P.-H. ZOLLER.
Rédacteurs.

RÉUNION DES RESPONSABLES DES ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO EN SUISSE

A l'Ecole normale cantonale de Lausanne se sont réunis, pendant la journée du 23 septembre, sous la présidence de Mlle Edmée Montandon, professeur au Collège latin de Neuchâtel et membre de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, 25 responsables du programme des écoles associées suisses de l'Unesco, venant de 8 cantons différents. Ces éducateurs appartenant aussi bien au degré supérieur (gymnase, lycée) qu'aux écoles normales d'instituteurs et aux écoles primaires ou aux organisations de jeunesse (Croix rouge de jeunesse, Fédération des éclaireuses suisses) ont comparé les expériences réalisées pendant l'année 1964. Leur but est de créer dans les écoles, grâce à un travail de groupe obtenu d'entente avec les élèves, un esprit de compréhension internationale. Généralement, les classes choisissent un pays étranger comme l'Inde ou l'Iran par exemple, l'étudient sous ses divers aspects, en particulier dans le cadre des cours de langue maternelle, de géographie, d'histoire et d'instruction civique, et acquièrent des notions objectives sur le patrimoine culturel des autres peuples. Il en résulte une attitude positive de respect envers tous les pays étrangers.

D'autres écoles associées consacrent leur travail à un thème de caractère international, comme l'étude de la déclaration universelle des droits de l'homme, le problème de la faim dans le monde ou la connaissance des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées.

Les participants à la rencontre de Lausanne ont eu l'occasion d'entendre une conférence de M. Peter Adami, professeur à l'école-pilote Albert Schweitzer à Hofgeismar près de Kassel, qui présenta la remarquable activité des écoles associées de l'Unesco en République fédérale d'Allemagne.

L'assemblée répartit en particulier les caisses de documentation sur l'Inde et l'Iran que la Commission nationale suisse pour l'Unesco met à la disposition des écoles associées, et établit la liste des projets d'activité pour la nouvelle année scolaire.

◆◆ NEUCHÂTEL ◆◆

Le Ciné-Club universitaire et le groupe du cinéma de l'Université annoncent au programme de cette saison :

Première série : *Le Jeune Cinéma français et la Femme.* Films de Godard, Chabrol, Demy, Agnès Varda et Kast, les jeudis 19 et 26 novembre et les 3, 10 et 17 décembre.

Deuxième série : *Le Cinéma américain et la Comédie.* Quatre films les 13, 20 et 28 janvier, ainsi que le 3 février.

Troisième série : *Le Cinéma allemand et le fantastique.* Quatre films de Friedrich Wilhelm Murnau les 10, 17 et 25 février, ainsi que le 4 mars.

Cartes en vente à la Librairie Reymond, rue Saint-Honoré à Neuchâtel. Etudiants : 13 séances pour Fr. 10.—

ZOFINGUE

COMITÉ DES ACTIFS POUR LE SEMESTRE D'HIVER 1964-1965

Président : Jean-François Monnard, licencié en droit. En Guillermaux, téléphone (037) 6 15 33, 1530 Payerne.
Vice-président : Jean Roussy, droit.
Caissier : Blaise Grivel, HEC.
Secrétaire : Pierre-Alain Taillens, médecine.
Archiviste : François Guisan, droit.
Fuchsmajor : François Chappuis, droit.
Commissaire sportif : Dominique Noir, EPUL.
Adresse postale : Case postale 2467, 1001 Lausanne 1.

Visites - Conférences

Il arrive parfois, dans les villages vaudois, que l'instituteur et ses élèves aillent visiter une fabrique de chocolat. A nous qui, pour la plupart, consommons davantage les dérivés du tabac que ceux du cacao, l'occasion sera donnée de visiter une fabrique de cigarettes du bassin lémanique.

Une autre visite est prévue, celle de quelques constructions romanes et gothiques au pied du Jura.

Bâle est peu connue pour son musée ethnologique, l'un des intérêts majeurs de cette ville. Les amateurs d'anthropologie, d'ethnographie et d'art primitif se joindront pour s'y rendre dans le courant du semestre.

Deux conférences sont en préparation, l'une sur l'organisation de la médecine en Suisse, l'autre présentera un poète suisse d'expression française, Edmond-Henri Crisinel, grâce à la voix d'un autre poète.

ART ET CULTURE

11 NOVEMBRE : JOURNÉE DE L'ENTRAIDE

AU «SNACK»
Métropole
Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, dès Fr. 2.60
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Toujours bon jamais cher
dans les restaurants du DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
RESTAURANTS DU DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
ST-LAURENT, rue St-Laurent 4
LE CARILLON, Terreaux 22
Assiettes chaudes dès Fr. 2.—
Menu du jour, service à table Fr. 3.30

tip-top
Chemises express
Lavage + Repassage express
Rue Centrale 10
(au bas de la rue Saint-François)

Lapin - Vert
Cité-Derrière 9
Choix d'assiettes de Fr. 2.50 à Fr. 4.50 + service
Menu du jour Fr. 3.50
Bière ouverte Fr. —.50

L'AFFAIRE FRU

Pour l'étudiant moyen, cette reprise universitaire à Lausanne débute par une nouvelle véritablement catastrophique : l'ouverture du Foyer Restaurant Universitaire (FRU) après transformations, prévue à l'origine pour novembre est repoussée au 4 janvier 1965. Diverses surprises techniques survenues au cours des travaux ont occasionné un tel retard. Il a fallu changer ou consolider certaines poutraisons dont on avait négligé de vérifier l'état.

Dès ce fameux 4 janvier, le FRU pourra servir entre 1000 et 1200 repas à midi [1] contre une moyenne de 650 [2] avant son agrandissement. D'autre part, la modernisation et la rationalisation de l'exploitation permettront aux étudiants de manger dans un cadre certainement plus agréable qu'auparavant, dans une ambiance aussi plus détendue, et de diminuer un peu (?) cette bousculade si habituelle aux heures d'affluence.

Mais le revers de la médaille a un aspect bien moins souriant : ce retard de deux mois signifie pour chaque étudiant une dépense supplémentaire globale d'au moins 140 francs s'il veut continuer à se nourrir assez convenablement. Or, quand on sait que le budget d'un étudiant de condition moyenne varie entre 350 et 450 francs par mois (nous ne parlons pas ici des fils-à-papa qui ne fréquentent l'Université que lorsque leurs autres occupations leur en laissent le loisir et qui ne mangent d'ailleurs certainement pas au FRU) il est facile de se rendre compte de l'importance d'une telle somme et des difficultés financières créées par ce nouveau délai d'ouverture.

D'autre part, le prix des repas passera de deux francs à deux francs vingt. Cette décision a été imposée aux représentants étudiants à la séance du comité de direction. Selon le comité de gestion, il aurait fallu normalement une augmentation de 35 centimes par repas, mais l'Etat assumera la différence de 15 centimes.

Monsieur Bridel, président du Conseil de Fondation insiste sur le fait que cette hausse n'est pas du tout provoquée par l'agrandissement des locaux, lequel ne coûte rien aux étudiants. Les frais de ces travaux, soit 923 000 francs, sont en effet couverts par un emprunt et des subventions publiques et privées, l'Etat assumant les frais d'amortissement et les intérêts de l'emprunt (38 000 francs).

Seule l'élévation du coût de la vie a rendu la hausse des prix inévitable, afin de combler un déficit apparu en 1964. Mais il n'en demeure pas moins qu'une nouvelle charge, si minime soit-elle en apparence, vient grever le budget estudiantin, qui lui n'est pas relevé en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

A notre sens, il est d'ailleurs tout à fait normal qu'un Restaurant universitaire ne réalise aucun profit et que son déficit soit assumé par l'Etat, afin d'offrir aux étudiants (ces futurs « cadres », comme on se plaît à les nommer) une nourriture substantielle à des prix stables et peu élevés. C'est d'ailleurs le cas dans tous les pays voisins.

Les autorités estudiantines ont fait clairement savoir leur position sur ce point et ne cessent de réclamer des pouvoirs publics une subvention annuelle directe de 100 000 francs, dont 30 000 seulement ont été accordés.

Il est peut-être bon de souligner que le FRU remplit son office depuis huit ans et demi et qu'il a servi à ce jour plus d'un million et demi de repas. Mais le principe même de son exploitation est aujourd'hui dépassé. Il faut que l'Etat assume une plus grande part des charges.

Claude SMADJA

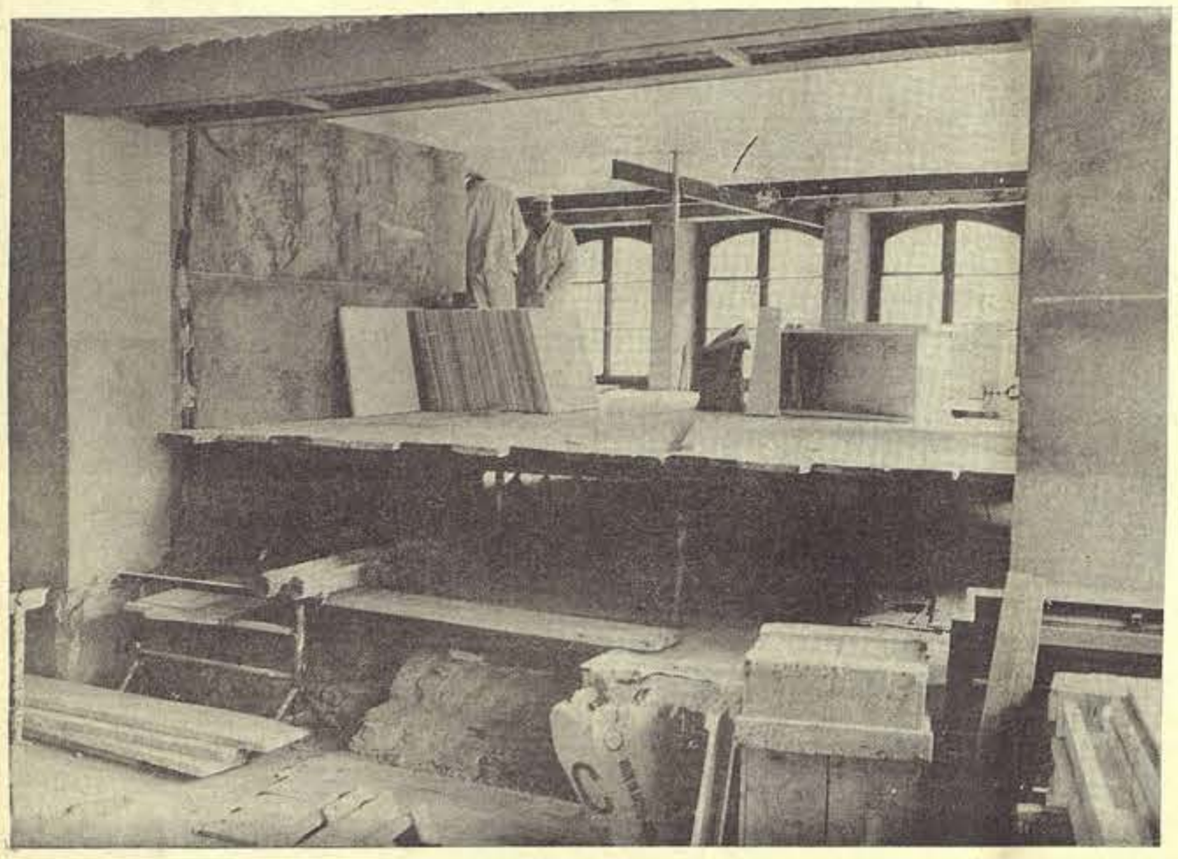

L'impatience et les retards

[1] En prenant 40 minutes pour durée moyenne d'un repas.

[2] En prenant 20 minutes pour durée moyenne d'un repas.

BOURSES D'ÉTUDES
STATUS QUO + SUBVENTIONS

Il y a quelques semaines, le Conseil des Etats examinait un projet de loi permettant à la Confédération de subventionner les cantons pour leurs dépenses en faveur des bourses d'études. Il s'agissait-là d'un débat qui avait un intérêt certain pour ces étudiants dont le canton de domicile n'a pas encore compris qu'une bourse d'études doit en principe permettre à un étudiant de vivre décemment, ou dont les dépenses dans ce secteur sont limitées dans le cadre d'une politique de lutte contre la « surchauffe ». (Remarquons en passant que cet argument est un non sens économique : en effet, le développement de l'enseignement supérieur et la formation d'un nombre croissant de cadres mieux qualifiés est, à long terme, un des moyens les plus sûrs pour accroître la productivité nationale et par conséquent pour combattre les facteurs inflationnistes structurals de notre économie).

Le projet de loi présenté par le Conseil fédéral alliait la simplicité à une certaine efficacité : La Confédération accordait des subventions aux cantons, mais elle leur demandait de prendre à leur charge les 500 premiers francs de chaque bourse d'études attribuée. Il s'agissait d'inciter les cantons qui ne distribuent que des bourses très faibles et ceux qui n'en distribuent pas du tout, à faire un effort dans ce domaine. Pour chaque bourse, le montant dépassant 500 francs devait être partiellement couvert par la Confédération suivant un barème dépendant de la capacité financière des cantons.

Cette « clause des 500 francs » déplut à un certain nombre de cantons qui y virent un dangereux moyen de pression pour les forcer à réviser leur législation sur les bourses d'études, c'est-à-dire à faciliter l'accès aux études supérieures. D'autres cantons argumentèrent que la suppression de cette « clause » aboutirait à une augmentation de l'aide fédérale aux cantons, ce qui ne pouvait que favoriser l'accès aux études supérieures. Ces arguments ne sont que partiellement valables, car pour accroître l'aide fédérale, il aurait fallu augmenter le taux des subventions et non pas supprimer le seul élément de cette loi qui garantissait une amélioration de la situation actuelle. Mais le Conseil des Etats fut d'un autre avis et supprima la « clause des 500 francs ».

Ceci a pour conséquence que les cantons (et ils sont assez nombreux) qui ne font rien ou presque, pour faciliter l'accès aux études supérieures n'auront aucune raison de modifier leur attitude, à cette différence qu'ils toucheront des subventions fédérales lorsqu'ils attribueront des bourses d'études annuelles qui ne permettent même pas à un étudiant de vivre un mois...

Nous ne comprenons pas l'attitude du Conseil des Etats envers ce projet de loi fédéral, mais nous ne voulons pas croire qu'il s'agisse-là d'une opposition au principe même de la démocratisation de l'accès aux études. Le droit à l'instruction ne doit pas faire l'objet de compromis et nous espérons que le Conseil national qui examinera le projet de loi au mois de décembre réintroduira cette « clause ». Ceci est la seule garantie pour nous de voir s'instaurer en Suisse un régime de bourses juste et efficace.

Jacques FORSTER
Président de l'UNES.

DONALD
Grand choix de
DISQUES, TRANSISTORS
et GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG
5, rue du Tunnel, Lausanne

Le magasin
sympathique
aux étudiants
Schaefer Sports
LAUSANNE

Entretien avec Charles-Henri Favrod

Charles-Henri Favrod, journaliste, auteur et directeur de collection parle de ses études, de la Suisse, de lui-même, de voyages et de quelques problèmes actuels.

◆ LES ENQUÊTES ◆

ÉTUDIER

Rien ne me prédisposait particulièrement au journalisme itinérant. Je suis entré à l'Université sans grandes préoccupations, juste à la fin de la guerre. Si j'avais été un élève studieux, j'étais plutôt un mauvais étudiant. Les deux premières années de l'Université (six en tout) furent « per-

Il s'agit de rendre compte...

dues ». Elles correspondaient avec la découverte et le désir d'une certaine liberté. Il y avait aussi un sentiment de malaise, malaise d'être Suisse, d'être resté en dehors de ce qui s'était passé, une volonté latente de participation, avortée par la force des choses. On cherchait des exutoires, cela ne servit pas à grand chose, mais il y eut le théâtre.

M. Favrod ajoute un peu tristement que cela n'intéressera personne.

ÊTRE SUISSE, UN CERTAIN MALAISE

Vers 1946, non seulement on remettait en question les valeurs traditionnelles, comme on dit, mais on disait du mal de la Suisse, sans doute pour la première fois. Il y eut le refus soviétique de renouer les relations diplomatiques, les enquêtes américaines sur les fonds étrangers en Suisse, intérieurement et extérieurement la Suisse s'interrogeait, on interrogeait la Suisse. L'utilité de l'école de recrues fut mise en question. On découvrit que l'armée avait moins défendu l'or étranger que l'or étranger n'avait épargné l'armée suisse.

Question : En commençant l'Université, vous n'aviez pas d'ambition littéraire plus ou moins avouée ?

Réponse : Aucune, il s'agissait surtout de chercher à ne pas enseigner par la suite.

Il y a trois semaines que je ne fume plus de cigarettes. C'est affreux ce que cela perturbe les mécanismes (un cigare que deux heures d'entretien ne consumeront pas s'éteint avec obstination). Favrod le rallume avec une certaine nervosité. Le Buffet de la Gare est relativement calme, le café relativement mauvais.

Question : La position actuelle de Sartre vis-à-vis du tiers monde et de la littérature est en parfait accord avec ce que vous me permettrez d'appeler « votre carrière ». Vous avez écrit : « Révéler l'Afrique et l'Asie en proie au terrifiant problème de la faim et de l'ignorance. »

Réponse : La découverte de Sartre fut une expérience décisive. Mon premier voyage à Paris était davantage le désir de rendre visite à Sartre.

Question : Parce que vous pensez qu'aller voir un écrivain, quelle que soit l'admiration qu'on lui porte, puisse servir à quoi que ce soit ?

Réponse : Effectivement, c'était typiquement une initiative de petit bourgeois. Je n'étais rien d'autre. Mon père était paysan, il devint commerçant par nécessité d'où un immédiat désir que son fils fasse des études et que ses filles se marient bien. C'est au travers d'un ami, juif autrichien, étudiant en chimie, que j'ai pris conscience d'un certain existentialisme philosophique. Il était en correspondance avec Sartre et devint collaborateur aux Temps Modernes par la suite.

Question : Sartre vous a reçu ?

Réponse : Comme il le fait sans doute encore malgré son emploi du temps. Il s'agissait de lui demander de créer une pièce avec la société des Belles-Lettres, sur un scénario de film, donc sans dialogue, qu'il avait écrit. Sartre accepta.

A l'époque, un manque d'information faisait que l'Europe n'était confrontée qu'avec elle-même. C'est avec la guerre d'Indochine qu'est né le problème colonial. Etre Suisse, c'était avoir été frustré par l'histoire et les circonstances. En fait, la Suisse, c'est beaucoup de choses (sans jugement de valeur), mais c'est avant tout une puissance occulte. Les Suisses sont partout, il s'agit seulement de les découvrir. Il y a là une possibilité de se formuler par rapport au monde.

ÉCRIRE

Je suis journaliste, pas écrivain. Il s'agit de « rendre compte », comme on peut rendre également compte dans un journal intime. L'aspect grave de la nouvelle « école romanesque », c'est de faire des recherches de laboratoire là où il n'y a plus rien à découvrir. Queneau et Roussel ont à peu près tout inventorié dans ce domaine. Butor et ses exercices, admirables, c'est le produit d'un âge asepstisé, électronique. Rendre compte, c'est évidemment être perspicace, honnête. L'objectivité, ça n'existe pas, vous le savez comme moi.

Je rencontre des gens qui me disent: « Vous êtes *encore* journaliste ». Pour eux, c'est un stade, pour moi c'est une profession. Je trouve incroyable le nombre de livres inutiles qu'on publie. Je dois avoir le respect du papier blanc. Jules Renard disait : « Ma patrie c'est ma vie », moi : « Ma patrie c'est ma langue » et je crois être plus à l'aise avec un Sénégalais parlant français qu'avec un Zurichois.

VOYAGER

Après mes études, un voyage d'humaniste en Italie me fit découvrir plus de maisons détruites que de ruines romaines ; à l'ombre des colonnes de Rome et d'Athènes vivaient des hommes. La Méditerranée était moins un conservatoire des belles lettres que le seuil irrémédiable de la misère, de la difficulté de vivre et d'être. Je n'ai jamais considéré mes voyages comme une performance d'explorateur. Le monde est bien arpenté, s'y mouvoir consiste à obtenir difficilement des visas et facilement des billets d'avion. D'autre part, l'exotisme est mort depuis longtemps, à le maintenir on trompe l'opinion. On dissimule surtout la malodorante réalité de mort qu'il y a toujours eu derrière les palaces, les palmes et les fétiches. A cultiver les différences, on néglige enfin ce qui me paraît essentiel : la grande similitude, la grande fraternité des hommes.

UN MONDE JUSTE ET ÉQUITABLE

Question : Sans être doctrinaire, il suffit d'un peu de lucidité pour se rendre compte que la société actuelle est basée sur l'acceptation tacite de l'immoralité économique. Le malaise que vous avez connu naissait d'un sentiment de frustration, le nôtre n'est pas moins pénible, sinon plus difficile à définir.

Réponse : Que vous ressentiez cela, oui, cette immoralité n'a rien de typiquement suisse.

— Evidemment. Mais cela ne change rien au fait qu'elle existe et d'une façon éhontée.

M. Favrod rallume son cigare éteint. Il regarde devant lui.

— On est toujours le sous-développé de quelqu'un, voyez-vous : l'Amérique est en train de découvrir ses pauvres, l'URSS s'achemine vers une forme de société « américanisée ». Le fond du problème est qu'une partie du monde naît et tente de survivre dans une carence biologique. Cela s'appelle mourir de faim. Très généralement, il est de fait que les inégalités sociales sont monstrueuses ; mais on peut difficilement provoquer un malaise dans une société « sur-développée » en lui rappelant que dans des villages africains existe encore le troc des boîtes de conserves vides pour puiser de l'eau. Cela ne durera pas mais cela existe encore.

Les pays épargnés par la guerre civile ne s'en portent pas plus mal. Il faut que l'idée de guerre civile finisse par englober la notion de guerre tout court. Nous allons vers une forme de citoyenneté du monde, pas par choix, par obligation. Depuis Hiroshima, on s'était plus ou moins mis d'accord pour ne pas se faire de mal entre riches ; la Chine entre maintenant dans le club atomique. Cela renverse la position du problème. Ce n'est qu'un des nombreux éléments qui rendent nécessaire une prise de conscience à l'échelle planétaire. L'alternative est simple :

Un partage des biens, un équilibre selon les schémas européens du XIXe siècle. Ou un baron Haussmann à l'échelle mondiale qui percera des avenues dégagées pour y placer ses canons ; au lieu d'abattre des barricades en fusillant leurs occupants, on abattra des frontières et des pays. Cela, c'est évidemment le cataclysme.

Un père de famille, pendant la Commune, se déclara innocent parce qu'il ne faisait pas de politique. Verdict : la guillotine.

TECHNIQUE ET SOUS-DÉVELOPPEMENT

En 1945, personne ne pouvait prévoir les fantastiques changements de ces vingt dernières années. Par un raccourci technique, le sur-développement pourrait résoudre le sous-développement. L'Afrique a maintenant ses sociologues, ses difficultés, ses possédants. Le problème est posé, il ne s'agit plus que de le résoudre. Il est évident que la coopération et l'aide au tiers monde dans leur conception actuelle sont dérisoires et pourraient nous acheminer vers des conséquences graves dont nous serions entièrement responsables.

Le monde actuel est prodigieusement mobile, soumis à des changements bouleversants, dont chacun peut être le témoin.

Et l'on me demande parfois à quelle époque j'aurais aimé vivre !

Propos recueillis par
Pierre-Henri ZOLLER.

VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.

LAUSANNE, rue de la Barre 1
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40
NEUCHATEL, faubourg de l'Hôpital 41
CCP IV 23 01 Tél. (038) 5 77 12

Administration : 6 b, place du Château.

Comité de rédaction :
Rédacteur responsable : Claude SMADJA (AGECITE)
AGEPUL : Gilbert RAPIN
FEN : Jean-Pierre GHELFI

Imprimerie Vaudoise
Ruchonnet 15 Lausanne
Tirage : 8500 exemplaires

Abonnement un an à :
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité :
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65

The unique aroma
That's CLAN

La fabrication sous licence en Suisse, effectuée sous contrôle permanent de Niemeyer, permet d'offrir ce tabac de qualité au prix de Fr. 1.30.

CLAN — The pipe tobacco with the unique aroma
CLAN — The pipe tobacco with worldwide success

N NIEMEYER QUALITY

« ... Dont certains font des études à l'Université en dehors des heures de projection... »

A l'affiche du Ciné-Club universitaire, pour la saison, « Cendres et diamants », de Wadja, « La chair et le diable », de Clarence Brown, avec Greta Garbo, etc.

Pierre Roehrich, président, s'interroge sur l'utilité d'un ciné-club auquel les étudiants ne s'intéressent pas.

CINÉMA, VÉRITÉS...

Au moment de commencer la saison d'hiver 1964-1965, le Ciné-Club universitaire s'interroge. A-t-il vraiment une raison d'être ? L'interruption de son activité au cours du semestre d'été dernier (pour éviter la surcharge des manifestations culturelles pendant l'Expo) n'a provoqué aucun étonnement de la part des étudiants. Je serais très embarrassé de devoir définir le Ciné-Club universitaire. Je crois que je pencherais pour la dénomination « Association d'une trentaine de membres dont certains font des études à l'Université en dehors des heures de projection ». Une diminution constante, ces dernières années, de la fréquentation des séances et du nombre de membres révèle de la part de l'étudiant un manque de curiosité, d'intérêt, de désir d'élargir le cadre étroit de ses études. Si cette évolution se poursuit, elle aboutira tout simplement à la cessation de l'activité du Ciné-Club dès la fin de la saison prochaine: on ne force pas à boire les âmes qui n'ont pas soif.

Que personne ne dise que cet état de choses provient d'une amélioration de la distribution commerciale du film en Suisse, ou du foisonnement de spectacles intéressants à Lausanne. Le cinéma est un divertissement, il est aussi un art (on se prend au sérieux). Le rôle du Ciné-Club est de donner l'occasion de voir des films hors commerce qui présentent un intérêt du point de vue de l'histoire du cinéma, d'une recherche esthétique... Il ne doit pas être réduit à la projection de quelques « locomotives » (Drôle de drame, la Kermesse héroïque, etc.) qui font accourir une foule de spectateurs, pour la plupart non-étudiants. Tout en gardant un œil sur les chefs-d'œuvre, le Ciné-Club doit fouiller de son regard un domaine d'œuvres moins connues, moins parfaites souvent, mais qui permettent au spectateur d'affiner son goût et d'approfondir une certaine culture (révolver) artistique.

Le Ciné-Club universitaire est limité par le choix de films déposés à la Cinémathèque suisse tant que ses moyens financiers (dépendant du nombre de membres !) restent modestes. Cette saison, malgré cet handicap, il s'efforce de présenter quelques films inconnus encore à Lausanne. Je ne crois pas qu'il soit tenu de vanter ce qu'il propose pour assurer son existence.

C'est aux étudiants à montrer qu'il a sa raison d'être.

Le président.

On devient membre du Ciné-Club universitaire en achetant une carte pour la saison d'hiver 1964-1965, au prix de 12 francs pour 7 séances.

En vente à l'AGE, Place du Château 6 B, et à l'entrée de chaque séance.

(Il existe aussi des coupons d'ami vendus en bloc de quatre au prix de 10 francs et valables pour 4 entrées.)

Au cours du semestre, chaque séance est annoncée par des affiches placardées dans les locaux universitaires.

(Programme en page 7)

pour nous les jeunes...

des prix dans le vent... des appareils de marque...

Kodak Instamatic 100

L'appareil qui permet de réaliser sans mise au point délicate d'excellentes prises de vue. A la lumière du jour ou avec le flash incorporé. Mise en place du chargeur rapide et sûre. Aucun réglage. Malgré sa simplicité, cet appareil donne d'excellentes images en noir/blanc ou en couleur :

45.-

Hitachi WH 837

3 longueurs d'ondes, courtes, moyennes et longues, antenne télescopique, 8 transistors, 2 diodes, 2 prises écouteur, prise antenne extérieure, boîtier plastique noir.

Dimensions : 214 × 133 × 58 mm. Poids : 1,3 kg.

95.-

3 batteries de 1,5 v. la pièce -.60

A MIGROS VOTRE FRANC EST PLUS GROS 1 Fr. 1964

MIGROS

DÉFINITION DU SOLDAT

Un de nos collaborateurs, revenus d'un pays très éloigné où il effectuait un long service militaire, nous ramène ces quelques commentaires que nous laissons à l'entière appréciation de nos lecteurs. (Ndlr.)

Après avoir longuement étudié mes notes de dix-huit mois de service, je me crois capable aujourd'hui d'ébaucher une définition du soldat. En pesant mes mots, je dirai que « Le soldat ou troufion est un bipède de la famille des râleurs, à l'état mi-sauvage, mi-civilisé. On le rencontre le plus souvent dans les lieux appelés « bistrots ». Il vit dans des gourbis pompeusement appelés « casernes ». Cet animal étrange qui descend de l'homme ne pense qu'à manger, boire et dormir. Il est partisan du moindre effort pendant les seize mois de son long et dur calvaire. On en trouve de moins courageux que l'on nomme « rempilés ». On les reconnaît à leur œil hagard et à leur démarche indécise. Le soldat est vêtu de haillons d'une couleur indécise. Il adore se prélasser sur un engin sans forme que l'on appelle « pucier » ou « pieu ». Son cri de victoire et de ralliement, il le pousse à tout instant : « La quille, Bon Dieu ! ».

D'autre part, il régnait au sein de notre compagnie un esprit déplorable dont je ne saurais être solidaire et qui se traduisait par quelques maximes que je vous livre par simple souci d'information, malgré mon entière désapprobation. La devise de mes camarades était « Introuvable au boulot, infatigable au repos, inébranlable au réveil ». Ils colportaient d'autre part entre eux certaines maximes telles que « Le chameau peut travailler huit jours sans boire, le sapeur peut boire huit jours sans travailler ». Ou « Ne fais jamais le jour même ce qu'un autre pourrait faire sans toi le lendemain ». Ou encore « On dit que l'alcool est un ennemi de l'homme, mais l'homme qui fuit devant l'ennemi est un lâche ».

J'ai depuis longtemps remarqué une étroite corrélation entre certains éléments de la vie militaire et la production cinématographique. Un rapide tour d'horizon (tricolore) a d'ailleurs confirmé la chose, comme vous pouvez le voir :

Conseil de révision	*La vérité toute nue.*
Vie civile	*Paradis perdu.*
Le réformé	*Un condamné à mort s'est échappé.*
L'infirmerie	*Arènes sanglantes.*
L'infirmier	*L'assassin est parmi nous.*
Le capitaine	*Cet homme est dangereux.*
Les adjudants	*Les salauds vont en enfer.*
L'adjudant de compagnie	*La vache et le prisonnier.*
La solde	*Touchez pas au grisbi.*
Le réveil	*Pour qui sonne le glas.*
Le contre-appel	*Maigret tend un piège.*
La femme	*Fruit défendu.*
La garde	*Seul, dans la nuit.*
La quille	*Pourqoi viens-tu si tard ?*
La prison	*Le jour le plus long.*

◆◆◆ (dans une armée bien loin de l'Europe)

Je dois avouer qu'à ma grande honte, il m'arriva d'être puni, non à cause de ma mauvaise volonté, rassurez-vous, mais du fait des malentendus et de l'incompréhension qui ne peuvent manquer de s'élever là où les hommes vivent trop longtemps ensemble. Je fus puni exactement six fois et je vous livre les motifs de punition tels qu'ils me furent signifiés :

— Chargé de mettre du désodorisant dans les W C, y a mis de la mauvaise volonté.

— Chargé de semer le gazon, a semé la pagaille.

— Est sorti du poste à reculons pour faire croire qu'il y entrait.

— A mis du sable dans ses cheveux pour détériorer la tondeuse.

— Pour avoir passé une journée entière à dévisser un boulon sans s'apercevoir que c'était un rivet.

— Est rentré au quartier à 8 heures du matin en chantan «Minuit Chrétiens » pour abuser la sentinelle.

Je n'ai qu'un regret, c'est de ne plus avoir maintenant l'occasion de faire mieux la prochaine fois.

HONNI SOIT QUI **bal** Y PENSE

L'EPUL AUX ENFERS

Salut les mignons, les liseurs de polars, les piliers de bistrots. Enfilez votre costard de planches, rancardez la fille de votre croquemort, sautez dans votre vorbillard et préparez-vous à vous gondoler comme des Vénitiens au bal de l'EPUL.

Lucifer vous attend, vous aussi qui traînez des complexes longs comme une nuit de noce au cap Nord et une timidité lourde comme une serpillière humide.

De l'inédit. Du sensationnel car l'EPUL descend aux enfers. Laissez tomber vos mines de crayon et vos mines d'enterrement. Radinez votre squelette à la nuit la plus chaude de l'année : le 27 novembre au cimetière de Beaulieu.

Y. B.

où irez-vous ce soir...
TABARIS Dancing Music-Hall
BRUMMELL Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE Dancing de la jeunesse
SCOTCH «Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

CouScouS sur demande
et ses nouvelles spécialités
RESTAURANT DU CENTRE
rue Enning
Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ✆ 22 20 17

CINÉ-CLUB UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE PROGRAMME DE LA SAISON D'HIVER 1964-65

Jeudi 19 novembre 1964 :	*Cendres et Diamants*, de Wadja (Pologne).
Jeudi 26 novembre 1964 :	*L'art d'être aimée*, de de Haas (Pologne).
Jeudi 10 décembre 1964 :	*La Passagère*, de Munk (Pologne).

Ces trois films seront accompagnés chacun d'un court-métrage polonais, dont *La Maison*, de Lenica.

Jeudi 14 janvier 1965 :	*Umberto D*, de V. de Sica (Italie, 1952).
Jeudi 28 janvier 1965 :	*La Chair et le Diable*, de Clarence Brown (USA, 1929), avec Greta Garbo.
Jeudi 11 février 1965 :	*Un petit carrousel de fête*, de Fabri (Hongrie).
Jeudi 25 février 1965 :	*Films de marionnettes et d'animation* (Tchécoslovaquie).

Toutes les séances ont lieu à l'Aula du collège de Béthusy, à 20 h. 15.

Bibliothèque cantonale de Lausanne

Palais de Rumine - Place de la Riponne

Faites toutes vos copies vous-même

avec notre automate à reproduire
RANK XEROX 914

Instantanément - sur papier ordinaire

Copies impeccables, à partir de n'importe quel original : feuillets de cours, graphiques, livres même épais, etc.
facile — rapide — avantageux

50 cts la copie - pas de déchets !

Heures d'ouverture : 8 à 12 et de 14 à 18 heures

S'adresser au Bureau de renseignements

Restaurant - snack
Le City

Chez GODIO
Derrière l'Hôtel-de-Ville
Lausanne
Le rendez-vous des étudiants avisés
Assiette avec potage dès Fr. 2.50

D'Angleterre: un nouveau tabac pour la pipe!

BIG BEN

Faites comme ceux qui s'y connaissent – goûtez l'arôme et la saveur sans égal de ce grand mélange anglais

...parfait!

Pochette de 50 g Fr. 2.20

VOUS, MESSIEURS LES UNIVERSITAIRES...

Tous ignorants abrutis, voûtés à force de « lyncher » la science, relevez votre nez, il est grand temps !

Vous obéissez sans savoir à qui et pourquoi, vous qui vous flattez d'avoir un certain vernis intellectuel, connaissez-vous ceux qui vous représentent ? J'ai entendu dans les couloirs de brillants étudiants dialoguer avec leurs camarades :

« — Qu'est-ce qu'ils fichent ces pauvres types du bureau de l'AGE ?

— On n'en sait rien.

— Leurs réunions c'est de la blague. »

«Leurs réunions» ? Croyez-vous une seconde que ces réunions soient les nôtres ?

Ces gens-là on ne les a pas pris au Pérou, vous savez, mais parmi vous. Savez-vous, par exemple, que vous donnez chacun de votre bourse, 5 fr. 50 par semestre à ceux qui vous intéressent si peu ?

Soyons encore plus concret.

Vous mangez — à moins que vous soyez un de ces « heureux élus » qui dépensent sans compter et dans ce cas vous ne lisez pas les « Voix Universitaires », mais plutôt « Play-Boy » — au Restaurant Universitaire.

« C'est normal », me direz-vous. C'est un point de vue charmant ! Mais ne soyons pas naïfs, voulez-vous ? Pour obtenir ce maigre résultat, il a fallu que nos prédécesseurs se battent longtemps ; pour que les prix n'accusent pas cette hausse qu'on voudrait leur imposer, nous devons être extrêmement vigilants, nous, c'est-à-dire tous les étudiants.

Du rabais sur certains articles, des prix, du théâtre moderne, des sorties à ski, des visites d'art : du pratique, du déjà fait, que l'on perfectionnera. Une caisse d'entraide pour ceux d'entre-nous qui se trouveraient en difficultés, une assurance encore bien imparfaite qui pourrait cependant vous couvrir le cas échéant...

Voilà quelques-unes des raisons de l'existence de l'AGE et de notre présence. Et puisque je fais office d'information, voici messieurs votre propre « gouvernement » dont chacun d'entre-vous est responsable :

Législatif : Composé des délégués de chaque Faculté. Elus par vote à main levée, le nombre de ces délégués est proportionnel à celui des étudiants inscrits. Chaque école a son président.

Exécutif : Le bureau dit AGE qui compte treize membres élus par les présidents et délégués de toutes les Facultés.

Voici sa composition :

Président : Graber Maurice (TH NAT).
Vice-président : D'Albis David (HEC).
Aff. Internat : Reine Wladimir (HEC).
Aff. sociales : Meierhans Rolf (HEC).
Logement : Cotasson Louis (HEC).
Aff. univers : Perrenoud Philippe (SSP).
Aff. extérieures : Krayenbuhl Marianne (SSP).
Voix Universitaires : Smadja Claude (SSP).
Assesseur : Zoller P.-H. (SSP).
Information : De Laverrière J.-M. (HEC).
Polycopies : Delachaux Mireille (HEC).
Art et culture : Gubler Jacques (lettres).
Entraide : Burdet P.-A. (médecine).
Caissier : De Gourcuff Eric (HEC).

Les joies de l'entraide

Chacun des dénommés est responsable devant vous de la partie dont il s'occupe. C'est important de le savoir. « Ils » parlent, discutent, refusent ou acceptent en votre nom. « Ils » représentent 3500 étudiants. N'est-ce pas une force ? Nous en reparlerons.

Le journal que vous avez entre les mains tire à plus de 8000 exemplaires. Tous les partis politiques, tous les syndicats et groupements le reçoivent ainsi que tous les professeurs et personnalités universitaires. Ce n'est pas tout. Différents quotidiens, dont l'un a le plus fort tirage des journaux en langue française, met à notre disposition une page entière chaque mois. Nous suscitons des débats radiophoniques ; pour les problèmes d'ordre social — on atteint plus difficilement la télévision.

Ce sont de puissants intermédiaires qui permettent de sensibiliser l'opinion publique. Suprême organisme L'UNES : le « Saint des Saints ».

Mais revenons à ce que nous écrivions plus haut : Si nous sommes une force, il faut le démontrer. Si nous étions tombés d'accord sur le premier point, le second s'avère plus épineux.

Nous avons trois fronts à combattre constamment. Voyons :

Manger : Nous en avons déjà parlé.

Dormir : Le problème est grave : Nous possédons 48 lits ! Jugez vous-même. Pour cela nous nous manifesterons dans une journée réservée à cette campagne « Logez un étudiant ».

Travailler : Nous possédons une bonne Université, bien qu'à de nombreux points de vue, elle ne soit pas encore à la hauteur des exigences de la société actuelle.

Rappelons enfin que ceux qui fréquentent l'Université font encore figure de privilégiés : les études sont chères et les bourses avares. Cet état de choses commence à changer et il faut que ce mouvement continue.

Il y a là de quoi bien remplir une année. Non ?

Jean-Marc DE LAVERRIÈRE.

Des travaux et des jours...

LE CRI DU «MESSAGER»

Le livre du mois

« Le Messager », roman de Charles Wright, chez « Stock »

« Quelquefois, j'ai l'impression d'être pris à la gorge par la racaille sophistiquée de New York, d'être piétiné par ces millions de gens qui courent après Monsieur Billet de Banque et leur brevet de New Yorkais vraiment dans le vent.»

Ce livre ne plaira pas... Non, ce livre n'a certainement aucune chance de plaire à ceux qui pensent que tout est bien en ce monde, que chacun a sa place dans la société et que l'Homme vit libre et heureux dans la ville. Mais les autres, tous les autres dont le temps et l'expérience ont raréfié les illusions, liront et même dévoreront ce premier roman de Charles Wright.

L'histoire est simple, sans originalité pourrait-on dire : c'est la vie d'un jeune homme pauvre et noir.« Noir. Pas de ce noir absolu qu'on qualifie d'absence de couleur, pas brillant, pas monstrueux. Mais Noir. Ou plutôt café au lait. Moitié-moitié. Noir. »

Pauvreté et couleur noire, deux tares impardonnables aux yeux d'une certaine société.

Le travail de ce jeune homme consiste à porter les messages d'une maison d'affaires d'un coin à l'autre de la ville. Il habite dans un quartier de New York, du côté de la 49e rue, un quartier qu'aucune agence de tourisme n'inscrira jamais dans ses itinéraires de visite. Une fois entrés dans ce monde trouble, tout en demi-teintes, rien ne nous est épargné. Ni les faits ni les gens. Nous voyons apparaître au fil des pages toute une faune bizarre : Mrs. Lee, la riche Américaine en quête d'aventures, la cousine Ruby, pleine d'une sagesse désabusée, Laura Vee et Claudia, les drogués, les homosexuels et les prostituées... Mais il y a aussi la grand-mère qui vit loin de la ville, rêve de fraîcheur et de pureté dans ce désert humain, et puis Shirley, chance de bonheur qui échappera au narrateur. « A vingt-neuf ans, dit-il, mes cheveux grisonnent et ça ne me donne même pas l'air distingué. Les rides de mon front sont plus ou moins permanentes. Ma vitalité a été pompée ; j'ai donné ma jeunesse, je l'ai changée contre des choses tantôt bonnes et tantôt mauvaises. Et ce que je possédais d'intelligence a été haché menu comme chair à pâté. »

Ce livre aurait pu n'être qu'un document de plus sur les bas-fonds ou sur la place du Noir et du pauvre dans une société vouée au culte de « Monsieur Dollar » et emprisonnée par ses structures rigides. Mais le style du narrateur, la manière du récit, en font quelque chose de bien plus fort, lui donnent une tout autre envergure.

Charles Wright crie qu'il est seul, noyé dans cette société où il ne peut s'intégrer, englouti par cette ville immense, dévorante et hostile. Mais pas de longues tirades et de points d'exclamation dans son récit. Tout est écrit sur un ton extrêmement mesuré, empreint parfois d'une certaine froideur ou d'une ironie un peu distante. Charles Wright ne fait pas ici un plaidoyer : il ne juge ni ne défend ces gens et ce monde sans lumière. Sous sa plume, rien que des phrases courtes, entrecoupées de points. Les mots de tous les jours. Et c'est peut-être ce qui rend encore plus triste et plus douloureuse cette révolte rentrée devant la misère des esprits et des corps, devant ce vide de l'existence. Quoi de plus fort que l'extraordinaire cynisme de certains passages pour refléter cette tension extrême de la bête acculée ? Mais parfois aussi, au détour d'une phrase, apparaît la pudeur, la vraie, celle du cœur, très vite réprimée d'ailleurs comme un secret qu'on s'en voudrait de dévoiler.

Par ce premier roman, Charles Wright vient de se hisser d'un coup à la hauteur des Baldwin, Richard Wright, etc... C'est là certainement un apport de choix pour la jeune littérature américaine.

Claude SMADJA

LA SAISON 1964-65 DU THÉÂTRE DE L'ÉGLISE

Le Théâtre à l'Eglise (TAE) poursuit un effort d'évangélisation ayant pour but de présenter au public un théâtre de qualité, qui permette de faire réfléchir à certains problèmes fondamentaux auxquels l'Evangile de Jésus-Christ apporte des réponses concrètes. Au seuil d'une nouvelle saison théâtrale, le programme de ses représentations est le suivant :

Premier spectacle : *Le procès pour l'ombre de l'âne*, transposition à la scène d'une pièce radiophonique de Friedrich Dürrenmatt. Texte français de Jean-Pierre Porret.
Représentations à Lausanne (Maison paroissiale de Saint-Jean/Cour) les mercredi 11, vendredi 20, samedi 21, vendredi 27 et samedi 28 novembre 1964, à 20 h. 30.

Deuxième spectacle : I. *Les yeux de dix-huit ans*, un acte de Jean Schlumberger. — II. *Le bœuf et l'âne de la crèche*, transposition à la scène d'un conte de Jules Supervielle.
Représentations à Lausanne (Maison paroissiale de Saint-Jean/Cour) les samedis 5, 12, 19 décembre 1964, à 20 h. 30, et les samedis 16 et 23 janvier 1965, à 20 h. 30.

Troisième spectacle : *Ouragan sur le Caine*, trois actes d'Herman Wouk.
Représentations à Lausanne (Maison paroissiale de Saint-Jean/Cour) les samedis 27 février, 6, 13 et 20 mars 1965, à 20 h. 30.

Prix des places : Fr. 3.—, 4.— et 5.—. *Etudiants* (sur présentation de la carte) *Fr. 2.—*.

Location : Maison Bonnard & Cie, place Saint-François, et à l'entrée de chaque représentation.

Bus Nos 1, 4 et 18 (arrêt : Montoie).

central self service
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.
(Fermé le dimanche)
Assiettes chaudes dès Fr 2.50
Pas de supplément pour le service
200 places assises
Ambiance agréable

de PAPETERIE St LAURENT Charles Krieg
Nouvelle adresse :
5, rue Haldimand
LAUSANNE
Téléphone 23 55 77

Le souci de l'épargne épargne le souci
CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
Garantie par l'Etat

BAR A DISQUES
Radio Sonora HEUSSER-ROCHAT
Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP
Rabais 5 % pour étudiants
Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 77

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

LE DOME
Ile Saint-Pierre
Pizzeria - Restaurant

Librairie
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
Lausanne - Av. du Théâtre 1

Bibliothèque Cantonale et univ.
Lausanne
3 B 9523

J. a. lausanne seizième année décembre 1964 nº 2

VOIX UNIVERSITAIRES

organe mensuel de l'union des étudiants de lausanne et de la fédération des étudiants de neuchâtel

JACQUES VILLON
gravures
jusqu'au 16 janvier 1965
Galerie MELISA
Lausanne, avenue du Théâtre 3
Téléphone 22 36 01

FAUT-IL FERMER L'UNIVERSITÉ?

Bien souvent déjà notre journal a jeté des pavés dans la mare! Beaucoup trop souvent aux yeux de certains d'ailleurs. Eh bien cette fois encore préparez-vous, les éclaboussures seront de taille, je veux jeter l'Université au Léman!

Mais reprenons les choses à leur commencement ou plutôt dès l'instant où elles ne vont plus.

Il y a maintenant un mois, l'UEL mettait sur pied après un travail d'organisation important et pour la quatrième fois une journée d'entraide. Entreprise louable s'il en est, qui n'est contestée d'ailleurs par personne, si ce n'est pas quelques étudiants qui ne sont pas assez honnêtes pour dire qu'ils n'ont pas le courage (ou ce qu'il faut!) pour y participer.

Cette entreprise se fixe comme but d'aider des étudiants défavorisés ou momentanément dans la gêne, de resserrer les liens entre tous et enfin de créer une excellente occasion de contact entre les étudiants et le reste de la population. Le tout par huit heures de travail! Qui dit mieux?

Eh bien le résultat est là. Il n'y a à l'Université de Lausanne (EPUL comprise) que 700 étudiants sur près de 3500 qui sont capables de travailler huit heures par an pour les autres; soit 20 % (une petite minorité!). Les arguments que donnent tous ceux qui dorment, se reposent, sont malades ou travaillent à leurs cours ce jour-là sont tous aussi faux et malhonnêtes les uns que les autres. Que l'on me reprenne si je me trompe. Un exemple, les étudiants de l'EPUL dont les programmes sont plus chargés que la plupart de ceux de leurs camarades de la Cité ont été les plus nombreux à travailler ce jour-là (oh, rassurez-vous, ça ne dépassait tout de même pas le 30 %!). Autre signe inquiétant: nombreux sont les étudiants qui vous répondent qu'ils ont déjà travaillé une fois et que ça suffit; c'est la preuve qu'ils l'ont fait parce qu'on a insisté auprès d'eux, mais qu'ils n'ont même pas compris ce que c'était la journée d'entraide! Toujours plus rassurant n'est-ce-pas.

Conclusion logique: la proportion de ceux qui travaillent régulièrement tous les ans est tombée cette fois en dessous de 10 %.

Je sais que lorsque nous avons une votation, les jours où il fait beau et encore pas trop, et que ça en vaut la peine, nous arrivons à déplacer le 30 ou 40 % des électeurs, mais jamais plus. Le mal n'est donc pas spécifique à l'Université, mais tout de même il y prend une proportion suffisamment grande pour que l'on se permette de s'en inquiéter. Ceci d'autant plus que l'on trouve à l'Université des personnes (et nombreuses cette fois) pour prétendre que l'on y forme une élite intellectuelle.

C'est alors que je me demande ce que l'on entend par là, si c'est une catégorie d'individus trop cultivés pour se permettre de perdre un jour à s'abaisser à faire un travail manuel ou salissant, alors je ne vois pas ce que l'on pourra en faire, car même s'il vous faut des cadres, je crois que l'on pourrait tout de suite arrêter la « production » de cette catégorie là.

C'est pour cela que si l'Université continue de produire un 90 % de personnes de ce genre là, je propose qu'on la ferme tout de suite. Un rendement de 10 % c'est beaucoup trop bas lorsque la matière première est une matière humaine!

Si je propose une solution aussi radicale, c'est qu'au travers de cette journée d'entraide, nous avons le reflet de l'Université d'aujourd'hui!

Certes les résultats aux examens quoique proportionnellement faibles restent malgré tout nettement supérieurs à ces chiffres. Mais là je demande seulement combien des gradués de nos Universités sont des personnes qui ont certes un bagage de connaissances important mais qui ont complètement perdu de vue qu'elles étaient en premier lieu des hommes. Déduisez le nombre que vous venez de trouver du nombre total des gradués et cherchez le reste! Ne vous étonnez pas trop si vous arrivez aux mêmes chiffres que la participation à la journée d'entraide. Recommencez l'expérience une seconde fois, dans une autre faculté si vous voulez; elle ne rate jamais.

Je crois que les étudiants qui me lisent ont maintenant compris ce que je voulais dire, je voudrais maintenant me tourner vers ceux des professeurs qui sourient parce qu'ils pensent que je découvre enfin ce qu'ils savent depuis longtemps; c'est-à-dire que les étudiants sont des êtres irresponsables et incapables de prendre leurs responsabilités eux-mêmes. Je suis d'ailleurs presque d'accord avec eux; mais ce en quoi ma position diffère c'est lorsque je le dis à tous et clairement. Eh oui, cacher un état de fait, c'est l'accepter et être sûr de ne pouvoir rien faire pour le changer.

Il n'est pas nécessaire de transformer quelque chose qui aux yeux de tous a toujours très bien été comme cela! D'ailleurs il y a une autre chose que je voudrais leur dire: s'ils considèrent aussi que l'étudiant (irresponsable et incapable de prendre ses responsabilités) n'a rien à dire dans l'organisation de l'enseignement et de l'Université. Alors à ceux-là je leur dirais qu'ils sont les responsables (et les seuls) de la situation actuelle. En effet puisqu'ils sont et désirent rester les seuls responsables de l'enseignement que donne l'Université, ce résultat est le leur, nous le leur laissons.

Aux autres je dirais aussi que le résultat est là, mais qu'ils ne portent qu'une partie des responsabilités (d'ailleurs très variables).

Néanmoins je demande à tous de chercher une solution avant la prochaine journée d'entraide car je ne suis même plus sûr que nous trouverons encore des organisateurs...

A moins que des professeurs s'intéressent à cette organisation, si oui, nous mettons la place au concours, mais cherchez un autre nom pour la journée d'entraide.

Jean GNAGI
Président de l'AGEPUL.

Editorial

L'INDIFFÉRENCE

« Allez savoir par où commence et où finit l'indifférence... » L'indifférence quasi totale de l'étudiant envers les problèmes qui le concernent directement. Certaines questions nous viennent à l'esprit: Comment ces jeunes gens ayant eu la chance (car c'est encore une chance dans notre société actuelle) d'accéder aux bancs de l'Université, ces hommes et ces femmes qui seront demain les cadres dirigeants du pays peuvent-ils se démettre à ce point de leurs responsabilités? Pourquoi ces personnes normalement douées d'une certaine culture et de sens critique (?) acceptent-elles toujours que les décisions, d'où qu'elles viennent, soient prises par dessus leur tête, sans jamais se sentir concernées, sans manifester ni approbation ni désaccord, sans jamais (ou presque) utiliser les divers moyens qui leur sont donnés de faire entendre leur voix?

Il y a là certainement un phénomène saisissant et des plus intéressants à analyser.

Schématiquement, on peut observer trois sortes « d'indifférents »: Ceux qui estiment que, ma foi, les choses ne vont pas si mal que cela. Il y a bien évidemment quelques petites anomalies, mais ce n'est pas très grave et cela ne vaut pas la peine qu'on y réfléchisse. Laissons ce soin à d'autres, ils sauront mieux se débrouiller que nous, n'est-ce pas?

Ceux qui sont venus à l'Université par une suite logique et réglée du cours de leur existence. Ils disposent de l'argent dont ils ont besoin, fréquentent plus ou moins régulièrement les auditoires. Au bout de la durée normale des études, ils prennent leur diplôme et s'en vont.

Et enfin, ceux qui, conscients des problèmes qui se posent, ne font rien pour y apporter une solution. Cela ne servirait à rien, disent-ils, de toutes les manières nous ne pourrions pas faire triompher notre point de vue, nous sommes battus d'avance. L'étudiant est en position d'infériorité. Inutile de nous démener, nous serons toujours les dindons de la farce.

Mais au fait, que faisons-nous à l'Université? Y allons-nous simplement pour « meubler » notre esprit? La fréquentons-nous pendant trois ou quatre ans seulement pour entendre nos professeurs discourir de choses fort savantes? Dans ce cas, nous employons mal notre temps, et nous continuerons de mal l'employer tant que nous marcherons ainsi avec des œillères pour limiter le champ de notre horizon.

Il nous faudra bien un jour finir par comprendre que l'Université est une préparation à la vie en général. Elle doit nous apprendre à vivre le monde, à y participer, sinon elle a échoué dans sa mission. Vivre le monde, d'abord en prenant conscience de cette solidarité qui devrait lier les 3500 étudiants que nous sommes dans cette ville, venus d'un peu partout avec un objectif commun.

Il nous faut apprendre à résoudre nos problèmes, à défendre nous-mêmes nos intérêts et ceux de tous les autres qui n'ont pas la chance d'arriver jusqu'à l'Université. Ne nous y trompons pas: Etre un indifférent à l'Université, ne pas se sentir concerné par les problèmes, c'est se préparer une place d'indifférent et d'apathique dans la société. C'est, presque certainement, être plus tard le parfait petit démissionnaire, celui qui « ne fait pas de politique », qui « n'a pas d'opinion sur la question »: le cocu toujours battu et toujours content. Car une fois que le pli est pris, il est vraiment très difficile de changer.

Sartre disait bien, il y a quelques semaines: « Il ne s'agit pas de dire aux jeunes gens: C'est très mal d'être dépolitisés, « mais » vous êtes politiques en dépit de vous-mêmes. Votre attitude politique aujourd'hui, c'est justement la dépolitisation, cette démission qui permet à une minorité « d'adultes » de faire contre vous la politique qu'ils veulent et que vous ne voulez pas. Il ne s'agit pas, pour vous, « d'entrer dans l'arène », vous y êtes déjà quoi que vous fassiez, mais de dire et de faire ce que réellement vous voulez ».

Où allons-nous et que devenons-nous? Claude SMADJA.

Le fru ou: quand il faut compter avec l'arbitraire

Grâce à l'aide de l'Etat, à l'efficacité des membres du Conseil de fondation mais aussi à la moins bonne qualité des repas, le Foyer-Restaurant universitaire a pu maintenir ses prix à 2 francs jusqu'en mai dernier. Pourtant lors de sa réouverture, le 4 janvier prochain les prix seront majorés de 20 centimes.

La plupart des étudiants auront de la peine à comprendre le bien-fondé de cette argumentation: alors qu'ils comptaient sur l'ouverture du FRU à la rentrée d'automne afin de diminuer de quelques 100 francs par mois leurs frais de nourriture, ils ont dû au contraire supporter un budget trop lourd pendant deux mois de plus. 40 centimes de dépenses supplémentaires par jour peuvent paraître minimes mais ne font rien pour compenser les frais excédentaires des mois précédents.

Pour l'AGE l'imposition de cette augmentation revêt une importance d'un autre ordre; elle relève de principes et remet une fois de plus en question l'efficacité de l'action étudiante dans ses rapports avec les autorités universitaires.

Les étudiants ont droit à trois voix au sein du comité de direction du FRU. Il est donc normal qu'ils espèrent être écoutés et voir leur avis pris en considération durant les séances qui groupent environ huit membres. Pourtant le déroulement de la séance du 15 octobre dernier contribue à douter de ce droit. Il suffit pour cela de considérer quelques faits parmi d'autres.

Les membres du comité avaient reconnu précédemment qu'il serait peu judicieux d'augmenter le prix des repas lors de la réouverture du restaurant. Quels sont les nouveaux facteurs, qui après cinq mois de fermeture du Foyer, nécessitent une décision contraire?

D'autre part, les étudiants, conscients de ne pas disposer d'éléments suffisants pour fixer une augmentation valable ont suggéré de laisser fonctionner la nouvelle exploitation pendant trois mois avant de déterminer une majoration des prix. Il leur a été répondu que trois mois ne suffisaient pas pour dresser un bilan de la situation. Si trois mois ne constituent pas des critères de prévision suffisants, quels sont ceux dont dispose le comité puisque la nouvelle exploitation n'a pas encore débuté? Les étudiants ne sont-ils pas contraints ainsi à payer un déficit anticipé?

Autant de questions soulevées, autant de paradoxes et d'équivoques qui laissent peu de possibilités aux étudiants de maintenir la fermeté de leurs positions. Cette décision du comité risque de rendre inopérante l'action des étudiants auprès des autorités cantonales. En effet, après avoir obtenu au printemps 64 une subvention indirecte correspondant à un montant de 15 centimes par repas, l'AGE a toutes les raisons d'espérer, grâce à la compréhension desdites autorités, pouvoir demander et obtenir un accroissement de cette subvention, ou même une subvention directe. Car il faut bien voir que le problème du prix des repas se reposera périodiquement et ne sera résolu que lorsque l'état prendra efficacement en charge une partie des frais. Il semble pourtant que le comité ne fasse confiance ni à l'action des étudiants ni à la compréhension du gouvernement.

Quels sont les moyens qui restent à la disposition des étudiants lorsqu'au désir de logique et d'objectivité il est répondu par l'arbitraire et le personnel, lorsqu'à la volonté d'action continue il est répondu par des mesures contradictoires, lorsqu'à la compréhension des problèmes étudiants sur le plan théorique fait suite le refus de coopération sur le plan pratique. Si dès lors les étudiants en viennent à envisager des solutions qui peuvent paraître passionnées et à court terme, n'est-ce pas qu'ils y ont été acculés? Car s'ils ont droit à la parole, sont-ils vraiment écoutés? La question reste pendante. Marianne KRAENBUHL
Affaires extérieures.

SOMMAIRE

Lire:	Pages
Le jeu des hommes	3
Diggelmann	4
Ziegler	6
SSP	7
Quelle université	8

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES
tables et machines à dessiner Kuhlmann
cahiers, carnets à anneaux, stylos
A. KRIEG + Cie
RUE CENTRALE 6 - 1001 - LAUSANNE
RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS
articles techniques
compas Kern et Wild
règles à calculs

Pourquoi une Fédération internationale d'étudiants en sciences?

Les quelques dernières années ont vu la création d'une bonne dizaine d'associations internationales d'étudiants de différentes disciplines et qui diffèrent tant par leur recrutement que par leur conception.

Il peut sembler étonnant que les scientifiques n'aient pas encore tenté de participer à ce mouvement alors que l'essor de la technique et des sciences rend trop étroit le cadre national et impensable l'isolement d'un pays dans ce domaine.

En fait, depuis 1957, les Fédérations nationales d'étudiants en sciences de quelques pays ont essayé de donner un cadre à cette coopération internationale qui devient indispensable sur le plan universitaire scientifique.

On constate de jour en jour de manière évidente que l'action de l'homme scientifique, de l'ingénieur et des techniciens conditionne le prestige des nations et leur prospérité économique. L'opinion selon laquelle la recherche est un investissement national et qu'elle constitue pour chaque entreprise une activité rentable a acquis presque partout droit de cité.

En plus de cela, le rendement scientifique exige la connaissance des recherches poursuivies dans les autres laboratoires nationaux et internationaux, et non seulement la connaissance mais surtout le cumul des expériences des différents pays et la mise en commun de leurs ressources financières.

Face à cette situation, le scientifique et l'ingénieur sont mal armés pour prendre en main leurs responsabilités dans la nouvelle société. Souvent leur horizon est limité aux contingences purement techniques de leur métier de chercheur dans le cadre étroit de leur laboratoire. L'étudiant moyen fait preuve d'un manque cruel d'intérêt pour les recherches des laboratoires extérieurs et peu d'efforts sont faits pour lui procurer ce complément de formation sociale et humaniste qui l'aiderait à remplir dignement sa nouvelle mission.

Dans cette optique, une Fédération internationale se devait d'aborder les problèmes d'harmonisation des études, de reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications universitaires en vue d'étendre sur une plus vaste échelle les échanges d'étudiants ; dans d'autres domaines la Fédération internationale se charge de confronter les informations concernant les systèmes d'études, les possibilités d'aide technique aux pays en voie de développement et d'établir les contacts nécessaires avec les organisations internationales dans les secteurs éducation, sciences et culture.

Ces considérations ont présidé à la création de la FIES : en dehors de tout système politique ou confessionnel, elle se propose de résoudre les problèmes spécifiques des étudiants en sciences, sans empiéter sur les activités des Unions internationales existantes.

C'est ainsi que ne sera pas abordé l'aspect général des problèmes tels que la démocratisation des études, la prévention sociale, etc... qui ressortent du domaine des préoccupations des Unions nationales.

(Tiré d'une publication de la FIES.)

Délai rédactionnel des « Voix Universitaires » No 3 : 25 janvier 1965

LES LIBRAIRES ET LES 10% DE RABAIS

Comme chacun le sait on sera heureux de l'apprendre, les étudiants bénéficient maintenant de 10 % de réduction sur les ouvrages nécessaires à leurs études. Ce n'est que normal penseront ceux qui savent qu'en Suisse allemande les étudiants obtiennent depuis longtemps la même réduction et sur tous les livres. Cependant, la chose ne se réalisa pas d'elle-même.

Il n'est peut-être pas inutile de jeter un regard en arrière, ne serait-ce que pour évoquer avec reconnaissance les étudiants qui par leurs démarches, leur travail et leur persévérance réussirent à obtenir le rabais dont nous bénéficions aujourd'hui. Voici donc, en quelques mots, les étapes successives qu'il fallut franchir pour en arriver là.

Comme il se doit, l'idée de départ vint d'en haut, c'est-à-dire de l'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse) qui, au printemps 1963, entreprit les premières démarches auprès de la SLESR (Société des libraires et éditeurs de Suisse romande). Un accord en résulta qui stipulait que 10 % de réduction serait accordé sur les livres dont une liste aurait été établie et visée par les professeurs, cela dans toutes les universités romandes. Les AGE furent chargés de mener à bien ce travail, ce qu'elles firent avec plus ou moins de détermination. Une première liste fut rédigée par la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. Puis les autres facultés suivirent. Relevons ici l'effort fourni par les associations de facultés qui furent souvent secondées efficacement par les professeurs et les étudiants.

Grâce à cette collaboration et l'activité du vice-président universitaire en charge, la FEN réalisa dans un temps record la première liste de livres.

Malheureusement, elle devenait inutilisable aussi longtemps que les autres AGE n'en avaient pas rédigées de semblables ou acceptées celle de Neuchâtel comme liste valable provisoirement pour toutes les universités romandes.

Une rencontre eut lieu à Lausanne entre les représentants des AGE. Les discussions furent aussi longues que stériles. On ne put en définitive se mettre d'accord.

Contrainte à faire cavalier seul, la FEN entreprit donc des démarches auprès de la SLESR pour que le rabais de 10 % puisse être obtenu à Neuchâtel. Il le fut pendant quelques semaines. Mais après l'intervention d'un représentant de l'AGECITE auprès de la SLESR les choses furent remises en question et de nouvelles difficultés surgirent qui entraînèrent la suppression de la réduction accordée à Neuchâtel.

Dès lors l'affaire fut reprise en main par les présidents des AGE romandes qui réussirent enfin à se mettre d'accord sur la procédure à suivre. Il faut remarquer ici qu'un peu plus d'unité dans l'action menée par les AGE aurait grandement facilité les choses. En mai 1964, une entrevue eut lieu entre les représentants de la SLESR et les présidents des AGE de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel. Au cours de cette entrevue, une convention fut rédigée concernant l'octroi du rabais aux étudiants dont voici quelques points importants.

1. *Il est entendu que les listes de livres sont rédigées dans un esprit très large et qu'elles sont remises à jour chaque année.*
2. *Tous les étudiants peuvent bénéficier du rabais sur tous les ouvrages des diverses facultés.*

Faisant suite à cette convention, un règlement d'application fut transmis aux librairies de Suisse romande qui stipule que :

1. *Les ouvrages suivants sont toujours vendus au prix net sans remise : a) publication de la Chancellerie fédérale ; b) les revues et c) les ouvrages en souscription.*
2. *Sont vendus avec un rabais de 5 % : a) les publications de l'ONU ; b) les livres de poche, y compris la collection « Que sais-je ? » et c) toutes les collections de livres de poche anglaises, allemandes et autres étrangères.*

Sur la base des listes remises jusqu'ici par les différentes universités romandes, un fichier a été établi enregistrant tous les ouvrages sur lesquels les librairies sont autorisées à faire le rabais de 10 %. Rappelons que le rabais de 10 % est accordé aux étudiants sur présentation de leur carte grise d'identité.

Bien que les avantages que nous avons obtenus jusqu'ici soient importants, il va sans dire que le but final dans ce domaine reste l'obtention d'une réduction générale de 10 % sans conditions, comme cela se fait depuis longtemps en Suisse allemande.

F. R.

où irez-vous ce soir...
TABARIS
Dancing Music-Hall
BRUMMELL
Stéréo-Parade attractions
BAGATELLE
Dancing de la jeunesse
SCOTCH
«Whisky à gogo»
LAUSANNE
réservations (021) 22 09 33

central self service
(Fermé le dimanche)
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50
Pas de supplément pour le service
200 places assises
Ambiance agréable
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Budget restreint mange à sa faim
dans les restaurants du DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
RESTAURANTS DU DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
ST-LAURENT, rue St-Laurent 4
LE CARILLON, Terreaux 22
Assiettes chaudes dès Fr. 2.—
Menu du jour, service à table Fr. 3.30

Bibliothèque cantonale de Lausanne
Palais de Rumine - Place de la Riponne
Faites toutes vos copies vous-même
avec notre automate à reproduire
RANK XEROX 914
Instantanément - sur papier ordinaire
Copies impeccables, à partir de n'importe quel original : feuillets de cours, graphiques, livres même épais, etc.
facile — rapide — avantageux
50 cts la copie - pas de déchets !
Heures d'ouverture : 8 à 12 et de 14 à 18 heures
S'adresser au Bureau de renseignements

D'Angleterre: un nouveau tabac pour la pipe!
BIG BEN
Faites comme ceux qui s'y connaissent – goûtez l'arôme et la saveur sans égal de ce grand mélange anglais

...parfait!
Pochette de 50 g Fr. 2.20
Importateur Max Oettinger S. A., Bâle

LE JEU DES HOMMES

Il semblera au profane qu'on parle beaucoup ces temps-ci de l'Université et de l'enseignement ; il est probable ainsi que si le Persan de Montesquieu se trouvait dans les salons lausannois, il écrirait : « Ces gens d'ici ont trouvé un nouveau sujet de malentendu ; ils discourent de l'Université. » Car en fait toutes ces déclarations plus ou moins catégoriques appellent quelques remarques.

Tout d'abord, aucune de ces discussions ou de ces discordes n'eût été aussi vive et même possible sans le rapport Labhardt ; mais pourquoi ce rapport, que nous avons présenté dans notre dernier numéro de novembre fait-il tant de bruit ? Si ce document, qui traite des questions fédérales, universitaires est un des seuls à être aussi complet, il n'est pourtant pas le premier car, depuis 1888, en fait, les cantons se préoccupent de ce problème, sans que jamais les autorités fédérales n'y donnent suite efficacement. Ce qui est neuf, c'est que sous la pression des événements (principalement l'asphixie des universités et le développement scientifique et technique), la Confédération elle-même s'occupe si activement à résoudre ce problème dans son ensemble et sa complexité.

Ainsi ce qui frappe dès l'abord dans ce rapport, c'est le ton, c'est le langage sérieux de l'objectivité. Et bien que les étudiants, pourtant directement concernés, n'aient pas été consultés, ils accueillent avec une grande satisfaction ce document qu'ils souhaitaient et préconisaient depuis longtemps. Car dans ce long plaidoyer scientifique, il n'y a pas un seul point qui n'ait été soulevé et prôné par les étudiants depuis plusieurs années, quand bien même on ne nous aura pas accordé la qualité d'interlocuteur valable, l'effort de nos revendications porte ici ses fruits. Mais nous ne voulons pas revenir ici sur ces vieilles querelles ; nous voudrions plutôt marquer surtout le contraste qui règne entre le rapport et ses commentaires ; face à un langage objectif, précis, nuancé, on entend des propos « politico-philosophiques » impulsifs qui n'ont que peu de relations avec le ton précis, nuancé, d'un document synthétique.

Ces commentaires sont alors tout à fait significatifs d'une attitude que l'on adopte fréquemment dans notre pays, face aux grandes questions : *le problème n'est pas envisagé globalement, mais partiellement, subjectivement et même comme s'il était une question de personne.* D'où la politique « heurtée » qui nous « mène » par exemple dans les questions sociales de l'Université. Car gouverner c'est prévoir, et prévoir, c'est être informé, aussi avec l'immense complexité des questions, ne suffit-il plus d'avoir une doctrine politique, philosophique, économique ou partisane de la Cité pour être seul compétent !... à gouverner. Ce qui fait que, par exemple, la question de l'enseignement se gouverne elle-même, à coups de heurts (quelques exemples qu'on pouvait tirer du rapport Labhardt sont significatifs), le temps ne résout pourtant rien... Mais nous osons espérer que, désormais, avec l'aide fédérale, cette attitude changera. Alors qu'on puisse maintenant encore soupçonner les étudiants d'être doctrinaires et incompétents, sans que jamais on n'ait daigné les écouter sérieusement sur un problème primordial, tient (excusez l'expression), de la « farce ». Dès lors on voudra m'excuser si je n'utilise pas ce langage et si je n'ai pas disserté ici sur « le rapport Labhardt et la doctrine fédéraliste ».

De plus, il n'entre nulle agressivité dans mon propos, car je pense en effet que l'agressivité n'est pas signe de faiblesse, mais de l'impuissance dans laquelle on nous tient tant bien que mal ; et les choses étant ce qu'elles sont...

P. Y. J.

« Un flux descendant de services et de biens, sans réciprocité », qui caractérise les rapports des enfants avec leurs parents. Lorsque vous demander, d'autre part, une représentation paritaire dans les organes de l'Université, vous vous affirmez adultes, pleinement responsables. Vous comprendrez, j'imagine, que l'on puisse difficilement admettre que le même étudiant, qui reconnaît son incapacité à résoudre par ses propres moyens les problèmes élémentaires de son existence, prétende en même temps assumer de difficiles responsabilités dans la gestion de l'Université. » M. Delacrétaz.

ÉCHOS DE YOUGOSLAVIE

Ils sont deux étudiants yougoslaves de l'Université de Ljubljana invités par l'AGE pour un séjour d'une quinzaine de jours à Lausanne. Nous les rencontrons dans un café de la ville. Après les avoir entendus échanger quelques phrases entre eux, le garçon s'est cru obligé de mettre de la musique d'Europe centrale. Il n'y a pas un très grand choix, et ils sourient devant l'insistance avec laquelle reviennent à nos oreilles ces airs folkloriques assez évocateurs.

Elle Véra, étudiante en médecine de quatrième année, lui Ranco, futur ingénieur des mines.

Nous en venons à parler du système des bourses chez eux. Ils ont l'air assez documentés sur la question.

En Yougoslavie, les bourses sont distribuées directement par les sociétés, les hôpitaux, les usines, etc. De telles entreprises bénéficient d'une très grande indépendance financière vis-à-vis de l'Etat ; si bien que l'Etat lui-même en délivre assez peu. Les étudiants qui jouissent d'une bourse ne *sont pas du tout astreints à la rembourser* totalement ou en partie. Leur seule obligation consiste à travailler pour un temps égal à celui de l'octroi de la bourse dans l'entreprise qui la leur a allouée. Mais cela ne signifie pas pour eux une diminution de leur salaire : ils sont payés exactement comme quelqu'un qui n'aurait pas bénéficié de cette aide. A l'heure actuelle, 80 % des étudiants des facultés techniques sont boursiers, mais ce pourcentage s'abaisse à 35-40 % pour les étudiants en médecine ou en lettres. Au cas où, pour une raison quelconque, l'étudiant ne désirerait pas travailler dans l'entreprise, il est tenu à rembourser le montant de l'aide. Mais, ajoutent nos deux interlocuteurs, cela se produit très rarement.

Comment obtient-on une bourse ? Comme tout pays en plein développement, la Yougoslavie a un besoin sans cesse croissant de cadres. Vu cette situation, les usines organisent des concours, cherchent des boursiers. Elles sont accordées aux bons étudiants, c'est-à-dire après l'examen de leurs résultats du premier semestre d'Université. Cela constitue évidemment une difficulté. La bourse est accordée immédiatement aux étudiants qui auraient des difficultés financières et d'autre part à ceux qui se destinent à l'enseignement. Quant aux autres, ils contactent leurs professeurs au cours du premier semestre, quelquefois les professeurs demandent d'eux-mêmes la bourse pour leurs étudiants. Il y a évidemment des étudiants qui n'ont pas besoin de cette aide.

L'Association des étudiants yougoslaves a créé une commission qui s'occupe de la situation économique et sociale des étudiants. Il y a quelque temps, cette commission s'est rendu compte que le montant moyen des *bourses (15 000 dinars par mois en* 1960) ne parvenait plus à satisfaire les besoins des bénéficiaires, vu l'augmentation du coût de la vie. La commission entreprit une action auprès de la Chambre des affaires culturelles et sociales. Celle-ci, après délibérations, envoya une lettre circulaire aux entreprises et cela eut pour résultat d'augmenter le montant moyen des bourses à 25 000 dinars par mois, avec parfois des « pointes » à 35 000 (salaire d'un ouvrier).

Malgré ces avantages, un problème assez grave se pose qui n'est pas sans rappeler celui que connaissent les pays occidentaux : il n'y a que 10 % à 15 % de fils d'ouvriers qui fréquentent l'Université. Cela provient d'une certaine méfiance à l'égard de l'Université.

L'organisation des étudiants s'occupe de ces questions. Il faut dire aussi que dans certain cas, les techniciens (niveau du gymnase, section technique) reçoivent presque le même salaire que les ingénieurs. D'où une réticence, parfois, à entreprendre quatre années d'études ou plus, alors qu'il pourraient gagner leur vie immédiatement.

Nous leur demandons s'il existe une vie étudiante active.

Il semble qu'en Yougoslavie, on ait dépassé une conception paternaliste de l'étudiant. Généralement, ceux-ci sont consultés au sujet des problèmes qui les concernent. Lorsque l'Association des étudiants a des revendications à formuler, elle s'adresse à la Chambre des affaires sociales et culturelles. Il y a examen de la situation, débat et, dans certaines mesures, elle peut obtenir satisfaction. Cependant, les étudiants ne se cantonnent pas seulement dans leurs études. Ils ont une activité culturelle assez grande : chœurs, troupes théâtrales, danses folkloriques, etc. Le journal hebdomadaire étudiant réserve d'ailleurs une large place à ces manifestations. Les critiques et appréciations sont, paraît-il, suivies avec intérêt par les professionnels.

La politique semble les intéresser vivement et ils en parlent avec un sérieux esprit critique.

Ajoutons que les étudiants ne forment pas un groupe social à part, mais sont intégrés dans l'ensemble de la communauté yougoslave, en tant qu'éléments ayant la même utilité, la même importance et la même responsabilité que les cadres ou les travailleurs.

Recueilli par Eveline Merlach.

VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois et la Fédération des Etudiants de Neuchâtel.

LAUSANNE, rue de la Barre 1
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40
NEUCHATEL, faubourg de l'Hôpital 41
CCP IV 23 01 Tél. (038) 5 77 12

Administration : 6 b, place du Château.

Comité de rédaction :
Rédacteur responsable : Claude SMADJA (AGECITE)
AGEPUL : Gilbert RAPIN
FEN : Jean-Pierre GHELFI

Imprimerie Vaudoise
Ruchonnet 15 Lausanne

Tirage : 7500 exemplaires

Abonnement un an à :
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité :
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65.

PETITE MISE AU POINT

On entend souvent dire que la démocratisation de l'enseignement provoque une baisse du niveau des études. A ce sujet, il nous faut faire une petite mise au point :

1. La proportion de fils d'ouvriers n'a toujours pas augmenté, au contraire, elle est toujours de moins de 10 % (alors que les travailleurs représentent plus de 60 % de la société). On ne voit cependant pas pourquoi les fils d'ouvriers seraient plus bêtes que d'autres enfants *.
2. Jusqu'à plus ample informé ce sont toujours les professeurs qui, du haut de leurs chaires dispensent la culture sans trop demander l'avis des étudiants.

Ainsi malgré l'évolution historique, technique et économique, ni la « clientèle », ni la « production », ni la « consommation » de l'Université n'ont changé (tant dans la forme que dans le fond), et l'accès aux études supérieures reste fréquemment le luxe d'une minorité de privilégiés. De plus, s'il y a des étudiants « enfants », il y a aussi un corps enseignant de « parents ». Et la baisse du niveau des études reste l'affaire de « famille » de cette minorité. Qu'on puisse alors invoquer la démocratisation de l'enseignement dans la baisse du niveau des études nous paraît une grosse, très grosse plaisanterie.

Cependant n'importe qu'elle mesure si elle provoque d'autres maladaptations ne fait que prouver l'indigence de l'éducateur ou comme nous le pensons du système d'éducation. Car en général, l'enseignement n'a réussi à s'adapter ni au grand nombre d'étudiants, ni à l'évolution de la société actuelle. Et consciemment ou non, il semble qu'on ait tendance à assimiler les étudiants à de la « matière première » et l'Université à une entreprise privée de production de spécialistes, comme le prouve peut-être l'introduction des milieux d'affaires à l'Université. Pourtant on n'administre pas l'Université, on la gouverne tant avec les professeurs qu'avec les étudiants (quoiqu'on puisse penser...). Les propos de M. le Recteur nous paraissent alors regrettables au moment où dans les facultés professeurs et étudiants s'efforcent de trouver de nouvelles solutions.

PY.

* On nous a même affirmé sérieusement que s'il y avait démocratisation, tout le monde serait intellectuel et il n'y aurait plus personne pour cuire le pain et construire des maisons...

DONALD
Grand choix de
DISQUES, TRANSISTORS
et GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG
5, rue du Tunnel, Lausanne

The unique aroma
That's CLAN

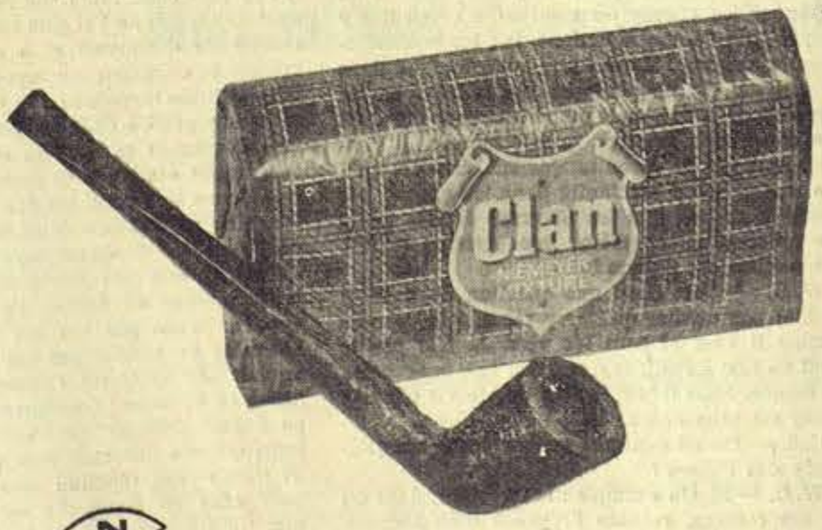

La fabrication sous licence en Suisse, effectuée sous contrôle permanent de Niemeyer, permet d'offrir ce tabac de qualité au prix de Fr. 1.30.

CLAN — The pipe tobacco with the unique aroma
CLAN — The pipe tobacco with worldwide success

N NIEMEYER QUALITY

L'interrogatoire de Harry Wind a été en Suisse allemande ce qu'on appelle un « best seller ». La carrière de l'ouvrage ne fait sans doute que commencer. Ce livre se situe en dehors d'une conception académique de l'écriture. C'est sans doute ce qu'ont ressenti certains professeurs suisses allemands en refusant la proposition *d'étudiants qui désiraient consacrer* un séminaire au livre de Diggelmann.

« Ce n'est pas de la littérature. »

Un travail universitaire aurait cependant eu l'avantage de faire la part du *fictif* et du *réel* au sens large et ainsi de ramener a de justes proportions certaines accusations portées contre l'auteur.

La critique a essentiellement relevé dans cet ouvrage le contenu, exemple type de ce qui ne se dit pas, ou tout au moins de ce qui ne se répète qu'entre initiés, haut dans les sphères politiques économiques ou militaires. Il serait sans doute dangereux de laisser descendre le cynisme au niveau de ceux qui ne peuvent en faire une carrière.

« L'interrogatoire de Harry Wind » contient de ces choses susceptibles de réveiller des sentiments pervers admirablement endigués par le pur système *démocratique*.

La liberté d'expression est avant tout l'étiquette d'une autocensure aujourd'hui très bien enracinée, Diggelmann avait passé par-dessus cette composante *indispensable* à la marche d'une société en état de « léthargie dirigée ».

Dès que se dessina le succès de l'« interrogatoire », en particulier auprès d'un public jeune, les libraires zurichois furent l'objet d'un chantage, d'une pression politique, d'un goût douteux.

Des acheteurs avisés vinrent systématiquement rapporter l'ouvrage, après l'avoir lu en mettant amicalement le libraire en garde contre le préjudice qu'il pourrait se porter en laissant dans sa vitrine un livre « dangereux » qui allait sans doute être interdit sous peu. La manœuvre échoua doublement puisqu'elle ne bloqua pas la vente de l'ouvrage tout en éveillant la curiosité d'un nouveau public qui serait sans cela demeuré indifférent.

En lisant « L'interrogatoire de Harry Wind » nous nous sommes demandés qui se dissimulait derrière le roman qui est aussi un pamphlet et une démystification.

Nous avons rencontré Walter Matthias Diggelmann dans son appartement de Herrliberg près de Zurich où il nous a reçu avec cordialité.

Si ton âme est inculte, tes yeux, tes oreilles sont de mauvais témoins. Héraclite.

TABLE RONDE AVEC W.-M. DIGGELMANN

Manipuler les hommes

— Comme tous les écrivains, je voulais écrire une histoire. Mais je ne voulais écrire qu'une histoire que j'aurais vécue, qui parlerait du monde tel que je le connais. A une certaine époque, je fus « Public-relations officier » dans le bureau qui a organisé le pavillon de l'armée à l'Exposition. Je me suis rendu compte que l'on manipule les hommes comme on veut. J'ai préparé à Zurich un référendum contre la Migros, contre Duttweiler. Cette préparation était nécessaire car il fallait obtenir les suffrages des socialistes et des syndicats.

P. Z. — L'avez-vous fait par conviction ?

W. D. — Non, j'ai fait ce travail parce que j'étais sous les ordres de quelqu'un, pas parce que j'y croyais. Auparavent j'étais à la Radio. J'y voulais faire de grandes choses. Mais le tempérament du directeur ne s'accordait pas avec le mien, il m'a « coupé la tête » (Il fait le geste). Il me payait 600 francs par mois comme indemnité, mais ce n'était pas suffisant pour nourrir ma famille. Ma femme travaillait dans un bureau et j'ai écrit les « Histoires sur Abel ». Je cherchais du travail, je ne trouvais pas de poste dans un journal. Un jour j'ai vu une annonce demandant un rédacteur. J'ai répondu sans savoir exactement de quoi il s'agissait. Il s'agissait de ce bureau de publicité.

P. Z. — Aviez-vous à ce moment, ce qu'on appelle un passé politique ?

W. D. — Comme tout le monde.

E. M. — Votre passage à la Radio rappelle un peu les mésaventures de votre personnage : Eiselin, le speaker de Radio-Béromünster, qui se fait renvoyer : on lui reproche d'avoir des sympathies pour l'URSS.

W. D. — Oui, mais moi je n'ai pas pu rester à cause de mon caractère. Je ne voulais pas faire des pièces « morales », ou des pièces qui craindraient d'attaquer l'armée, la police, la politique... Je voulais simplement de bonnes pièces. Par exemple, Max Frisch venait de terminer « Bonhomme et les incendiaires ». Il a offert sa pièce à Radio Munich. Chez nous le directeur n'a pas voulu en entendre parler. Ou encore « Fahrerflucht » d'Andersch. Il s'agit d'un homme qui meurt et cinq personnes donnent leur version personnelle de cette mort. C'est une très bonne pièce. Mais elle fut refusée, car son auteur était allemand et elle ne décrivait pas une situation suisse !

Je ne pense pas qu'il faille choisir certains sujets, puis chercher les auteurs qui les traitent, mais au contraire, chercher un auteur et lui demander : « Qu'est-ce que vous voulez écrire ? » Il faut aussi l'aider matériellement.

Chez nous, les directeurs de la Radio sont pour la plupart des hommes qui ont essayé d'écrire mais qui n'ont pas réussi. Mon chef, par exemple, a écrit des « libretti », il a fait des mises en scène au Stadttheater de Berne, mais sans succès. Il est venu à la Radio quand il n'a plus eu d'autres débouchés. Et ils sont presque tous comme ça.

E. M. — Pensez-vous que ce soit une caractéristique suisse, ce peu de confiance dans les hommes tournés vers la nouveauté, vers l'avenir, et cette propension à s'appuyer sur le passé ?

W. D. — Je ne crois pas que ce soit spécifiquement suisse, mais c'est une mentalité réactionnaire. Les Suisses ont fait leur révolution en 1848. Ils ont fait une Constitution, une bonne Constitution qui a marché jusqu'à aujourd'hui...

C. S. — La révolution s'est faite alors par les radicaux, qui se trouvaient à l'extrême gauche.

W. D. — Oui. Aujourd'hui quand je parle avec des politiciens et que je leur demande pourquoi ils ne changent pas tout de suite cette Constitution qui n'arrive pas à bout de certains grands problèmes comme les autoroutes, la pollution des eaux, le logement, la main-d'œuvre étrangère, ils disent « non », ils ont peur d'un changement alors qu'il s'agit précisément de transformer quelque chose.

E. M. — Pensez-vous qu'en cas de crise économique leurs hésitations et leurs craintes disparaîtraient ?

W. D. — Je pense qu'une crise comme celle des années 30 est rare, mais il se pourrait qu'il y ait une explosion, provoquée par exemple, par les travailleurs étrangers.

P. Z. — Un théologien me disait dernièrement que politiquement, la Suisse allemande est malade. Est-ce vrai ?

W. D. — Oui, c'est vrai. Mais c'est une maladie qu'on ne voit pas au premier abord. Comme quand le sang est malade...

P. Z. — Pensez-vous vraiment que la situation morale de la Suisse soit grave ?

W. D. — Nous ici en Suisse allemande, nous n'avons pas appris à réfléchir avant de travailler. Nous avons encore quelques préceptes moraux. Un théologien, célèbre, a parlé à la TV du sens de la vie. Il a dit notamment : « Si un homme ne croit pas au Bon Dieu, il ne lui est pas possible d'être heureux ». Cet homme est docteur, professeur. C'est un exemple de notre situation...

C. S. — L'argent et la culture chez vous ?

W. D. — Zurich est une ville commerciale. On n'y a pas vraiment de goût pour la culture. On s'y intéresse parce que ça fait bien. C'est pour cela aussi que le ministère qui s'en occupe a un budget très limité... 200 000 francs pour la culture et 800 millions de francs pour les Mirages...

Un homme qui raconte toujours la vérité

P. Z. — Harry Wind, votre personnage, est-il un homme heureux ?

Silence.

W. D. — Non, peut être à la fin du livre (sa voix est un peu hésitante) au moment où il veut partir... Mais on ne le laisse pas.

C. S. — Pourquoi ?

W. D. — Ah, c'est une erreur dans ce roman. J'avais une autre version, plus explicite, mais mon éditeur m'en a fait « couper » une partie... Harry Wind a beaucoup vécu, il ne croit pas à la prison. La société n'est pas conséquente avec elle-même. Harry l'a compris, et c'est pourquoi il peut en faire ce qu'il veut. Je voulais voir ce qui se passerait lorsque je raconterai une histoire comme celle-là, conséquente jusqu'au bout. Le métier d'Harry est de raconter des histoires aux autres. Mais devant l'inspecteur Rappold, il se trouve dans la nécessité de raconter une histoire pour lui-même, qui doit d'autre part le disculper. En tant qu'auteur, je voulais voir jusqu'où il irait. Je le laisse raconter, je le conduis et je le suis en même temps. Je n'avais pas fait de plan préalable. Je conduis Harry Wind sans compromission. Mais Harry est un homme qui n'a pas de sens moral. Il n'a rien, il est sans attaches. Le titre en français aurait pu être « Harry Vent » (Arrivent !)

P. Z. — Est-ce qu'il est coupable vis-à-vis de lui-même ?

W. D. — Naturellement (avec force).

P. Z. — Il a réussi sa vie, son mariage.

W. D. — Non.

P. Z. — Quand Harry s'occupe de l'école de recrues, il est premier lieutenant. Pourquoi l'avez-vous fait officier ? Il ne croit pas à la Suisse ?

W. D. — Non.

P. Z. — Alors il aime l'argent ?

W. D. — Non, il fait seulement une expérience. C'est une des dimensions de sa vie, une des faces de son personnage. Quand on me demande pourquoi je le laisse faire une carrière militaire, je réponds que je voulais détruire le mythe qui veut qu'on fasse cette carrière militaire par patriotisme. On est militaire pour beaucoup de raisons mais surtout pas par patriotisme. Je ne connais pas un officier qui ferait une carrière militaire dans ce but.

P. Z. — C'est un homme solide, et un homme seul. Un peu le surhomme nietzschéen.

E. M. — Il ne s'est confié à personne, il n'a pas d'amis, c'est une forme d'aliénation.

W. D. — C'est vrai.

C. S. — C'est un homme courageux ?

W. D. — Non, c'est un homme qui fait toujours ce qu'il dit. Il ne ment pas, il donne aux autres l'impression qu'il ment, car les autres sont habitués au mensonge. Il fait tout haut ce que les autres font tout bas. Je crois que c'est une grande ligne de ce roman : l'histoire d'un homme qui raconte toujours la vérité, alors que la société veut toujours des histoires, des « déclarations », elle veut qu'on arrange les choses.

E. M. — Quand Harry doit établir son curriculum vitae, ces diverses faces nous apparaissent. C'est comme si vous lui colliez les fragments d'un habit qui d'ailleurs ne s'harmonisent pas, si bien qu'à la fin du livre, on n'a pas une vue d'ensemble du personnage, ces divers épisodes ne donnent pas une unité au personnage. J'ai eu l'impression que les diverses histoires qu'il est amené à raconter ne provoquent en lui aucune réaction. Il parle froidement, il ne prend jamais parti. C'est pourquoi on n'arrive pas à se faire une idée de ce que pense Harry, de ce qu'est l'homme Harry Wind. Peut être avez-vous

voulu montrer qu'on n'arrive pas à connaître les choses, un homme. La réalité se présente sous diverses formes et on n'arrive pas à les unifier, on n'arrive pas à une réalité « objective ».

W. D. — Vous faites comme la société. Vous attendez de moi que je vous livre une histoire...

E. M. — Non pas. Je pense que l'homme naturellement voudrait pouvoir s'expliquer tout, expliquer les choses de manière à ce qu'il n'y ait pas trop de contradictions, car les contradictions le heurtent. Il veut une suite logique dans les choses. On ne peut pas connaître tous les éléments de la vie, mais ne pensez-vous pas qu'il y a une réalité relative, que le monde ne s'entrechoque pas de façon totalement absurde, qu'il y a une certaine continuité dans les choses. Ne pensez-vous pas que les diverses formes de la vie reflètent quand même une certaine réalité, qui serait alors unique ?

W. D. — C'est aussi une question de style. Il ne faut pas oublier qu'Harry raconte les choses comme il veut et peut les voir. Je n'ai pas le droit en tant qu'auteur d'imposer une conception du monde. Mais il faut avouer que la vie d'Harry Wind est sans ordre.

C. S. — On ne peut pas arriver à une connaissance des choses ?

W. D. — Si. Un exemple : Max Frisch, dans un de ses romans, raconte l'histoire d'un homme. A la fin, il l'explique encore une fois, dans une version strictement personnelle. Je trouve que c'est très mal de procéder ainsi.

E. M. — Vous vous dissociez de votre personnage, ce n'est pas vous qui parlez ?

W. D. — Non, pas totalement. J'écrirai encore d'autres livres, je ne peux pas tout dire dans un seul roman.

— Heureusement.

Vous êtes un écrivain

P. Z. — Votre livre a eu du succès, c'est un livre inhabituel. Qui l'a acheté ?

W. D. — Les jeunes, dans une proportion de 80 %. Beaucoup d'étudiants, de gymnasiens. Je suis toujours invité dans les gymnases et dans les écoles professionnelles.

C. S. — Les professeurs ont-ils contribué à orienter ce choix ?

W. D. — Non, cela se répète entre jeunes. Des étudiants ont demandé à leur professeur de faire un séminaire sur mon livre et il a refusé, disant que ce n'était pas de la littérature.

?

Ici, en Suisse allemande la littérature est une chose ésotérique. Je me sens assez proche de Camus. Je suis ancré dans le présent, dans la société d'aujourd'hui, pas dans celle d'hier, un peu dans celle de demain.

P. Z. — Socialement, vous sentez-vous différent d'avant la publication de votre livre ?

W. D. — Evidemment. Oui, beaucoup. Mais les honneurs, ce n'est pas important. Le succès m'a apporté plus de liberté. C'est ce qui compte pour moi. Mais j'ai passé par une phase très dangereuse, j'aurais pu perdre mon individualité. Après la publication, tout le monde venait chez moi. Je devais être président de ceci et de cela, parler ici et là. J'en fus au début très heureux, ça m'est monté un peu à la tête. J'ai participé à un congrès à Zurich pour les prisonniers d'Espagne et à un autre, dans le cadre du mouvement contre les armes atomiques. Quand je lis tout ce qu'on écrit sur moi (Il nous montre un nombre impressionnant de coupures de journaux) j'ai l'impression d'être schizophrène... Remarquez, il m'est parfaitement indifférent qu'un journal écrive que je suis communiste.

P. Z. — Qu'est-ce que vous écrivez en ce moment ?

W. D. — Je viens de terminer un roman. Je cherche un nouvel éditeur.

P. Z. — Vous avez commencé à écrire sérieusement à quel âge ?

W. D. — Il faut que je revienne en arrière. J'ai eu une jeunesse sans soleil. Je n'ai pas connu mon père. Ma mère n'avait pas d'argent. J'étais un bon élève. Mes maîtres voulaient me faire étudier. C'était en 1942. Dans toute la Suisse on n'a pas trouvé d'argent pour me faire étudier et mon oncle a pensé qu'il était meilleur que je fasse un travail manuel. Il était horloger, il m'a pris chez lui. Il ne me donnait pas d'argent de poche. Je l'ai pris tout seul. Un jour, ma famille l'a découvert et a appelé la police. (Il montre sa complète incompréhension devant une telle attitude humaine.) J'ai pris encore 50 francs et je suis parti à Chiasso, puis à Milan, en 1944. Les Allemands m'ont pris et envoyé à Dresde. Les Russes étaient à ce moment-là à 60 kilomètres. Je me suis enfui jusqu'à Nüremberg. Je voulais aller en Bavière. Mais la Gestapo m'a trouvé. J'ai passé quelques mois dans leurs prisons. J'avais 17 ans. Les Américains sont arrivés. Ils m'ont envoyé en Suisse. Ils ont dit que j'étais nazi, ils n'ont pas cru à l'histoire de Chiasso. Ma mère ne voulait pas me voir. Mon oncle ne voulait pas avoir de contact avec un voleur, passé au nazisme ! Quelques semaines de prison en Suisse. Puis je me suis retrouvé devant le juge, qui m'a demandé pourquoi j'avais volé ces 50 francs. J'ai répondu que c'était nécessaire pour aller en Italie. Ils ont pensé que j'étais fou. Ce fut une période terrible. On m'envoya dans une maison de fous. J'y séjournai dans le département réservé aux véritables aliénés. C'est là que je me suis mis à écrire des lettres

à ma mère, à mon oncle, au juge, pour expliquer ce qui s'était passé dans ma tête. Mais j'ai écrit à la troisième personne, l'histoire d'un certain Louis, un danseur.

Moi, j'ai trouvé quelques clartés dans mon histoire, ce faisant, mais les autres ont pensé que j'étais véritablement fou. Puis on m'a libéré je changeais de métier tous les deux mois. Un jour, j'ai rencontré un jeune homme qui était locataire chez mon oncle. J'ai raconté ma vie, de 7 heures du soir à 3 heures du matin. Il m'a dit : « Vous êtes un écrivain. » Il m'a donné des livres. Jusque-là, j'avais peu lu. J'avais 18 ans. C'était au printemps de 1946.

J'ai écrit 17 romans avant d'en publier un. J'ai écrit 14 pièces, la 15e a reçu un prix ici à Zurich, et aussi des poèmes.

On boit.

Il met la bouteille sur la table et remarque en souriant qu'autrefois, il la mettait toujours à côté de lui, de peur que les autres n'en boivent le contenu.

Etre écrivain, ce n'est pas confortable

C. S. — Vous écrivez régulièrement tous les jours ?

D. — Je travaille ainsi. J'ai deux activités. En tant que journaliste, je donne ma « colonne » une fois par semaine, une chronique, un bloc-note. Romancier, j'écris dix à quinze pages par jour. Cela m'empêche d'avoir une vie familiale régulière. Ainsi, je mange souvent seul.

P. Z. — Est-ce un problème ou un agrément pour vous d'avoir des enfants ?

D. — Quelquefois. Je voulais avoir des enfants, une famille. C'était psychologiquement nécessaire. Je n'ai pas eu de jeunesse. C'est terrible. Il était normal pour moi de fonder une famille. Comme je ne suis pas un homme discipliné, c'est plutôt un problème pour ma femme. En fait, ce n'est pas un problème, mais une question d'organisation. Beaucoup de gens prennent une question d'organisation pour un problème.

P. H. Z. — Vous êtes plutôt travailleur ou paresseux ?

D. — Je suis un grand travailleur. (Il le dit avec force.) Je ne pourrais pas vivre sans travailler. Il est trop tard pour changer. Je suis dynamique, je m'intéresse à beaucoup de choses.

C. S. — Vous n'avez jamais fréquenté l'université ?

D. — (Surpris) Moi ? Non.

C. S. — Que pensez-vous de l'université actuelle et de ceux qui la fréquentent ?

D. — J'écris toujours que les universités sont trop petites. Il faudrait plus d'argent, plus d'effort. C'est une maladie chez nous qu'on ne fasse rien de plus pour l'éducation.

C. S. — Si vous pouviez tout recommencer, iriez-vous à l'université ?

D. — Je le voulais dans ma jeunesse. Les circonstances me furent défavorables. Si je pouvais tout recommencer ? Je ne deviendrais plus écrivain.

E. M. — Pourquoi ?

D. — C'est quelquefois si difficile.

L'écrivain que je suis ne peut pas se dissocier, être différent de l'homme que je suis. Il y a unité complète.

C'est merveilleux.

D. — Je ne veux plus changer. Mais quand je réfléchis aux difficultés qui sont sur la route...

E. M. — Oui, ce n'est pas confortable...

D. — Ce n'est pas confortable d'être écrivain. Tout le monde croit que ça l'est.

P. H. Z. — Nous sommes heureux et un peu surpris que vous nous consacriez tant de temps. Pourquoi cette attitude envers nous ?

D. — (Un peu déconcerté) Je crois que je n'ai pas le droit d'écrire un « Harry Wind » et de refuser de répondre aux gens qui viennent m'en demander des explications. D'un autre côté, je suis un homme qui a besoin de contact.

C. S. — Vous pensez que l'écrivain a une responsabilité, un rôle à jouer ?

D. — Oui, certainement. Un ami me disait une fois qu'il écrivait que pour lui-même. Il ment ou il est malade. Ecrire, c'est rechercher le contact.

Les fausses solutions

E. M. — Muller et son activité au service militaire, c'est un peu vous ?

D. — J'ai fait l'école de recrues en 1947. J'étais alors violemment en révolte contre la société. J'avais vécu la vie des prisonniers de guerre à Chiasso et à Dresde. Il me fut très difficile ensuite de faire ce service militaire. Mais je l'ai fait en Suisse, la seule année où il fut différent. Le ton était humain. Tout le monde avait assez de la guerre. Pas d'exercices inutiles. Je crois qu'on peut y trouver un côté positif. Mais au fond, je suis contre la guerre, contre toutes les armées du monde. En Suisse, quand on dit : je suis contre l'armée, on pense toujours que ce n'est que contre l'armée suisse. Je suis contre toutes les armées du monde. Il n'est pas possible de résoudre les problèmes par la guerre.

E. M. — La guerre n'est pas une solution, elle n'en a jamais été une, bien qu'il semble qu'on l'ait toujours choisie comme solution.

D. — Toutes les guerres ne changent rien. Il y a des morts, beaucoup de morts, des invalides, des ruines, mais les problèmes sont les mêmes après qu'avant.

C. S. — Parmi ces 17 romans que vous avez écrit, y avait-il des romans d'amour, disons basés sur les rapports d'un homme et d'une femme ?

D. — Je ne peux pas vous répondre. Je crois qu'effectivement, je n'écris pas beaucoup sur les femmes. Je crois qu'on vit par phases. « L'interrogatoire d'Harry Wind » et le prochain roman sont basés sur un thème politique. Je n'y suis pas engagé idéologiquement, mais moralement.

E. M. — Voulez-vous parler un peu de ce nouveau roman ?

Il fallait en parler

D. — Je peux en exposer le thème principal. C'est l'histoire d'un jeune homme qui perd son père, en 1955. Il a vingt ans.

P. H. Z. — Vous avez aussi perdu votre père ?

D. — Je ne l'ai pas connu. Ce fut un grand problème dans ma vie. Je me suis toujours inventé des pères et des histoires de pères. Sur mon père, on ne sait rien.

Le titre de ce nouveau roman est « Les Héritiers ». Dans l'héritage, le jeune homme, David, trouve des documents qui révèlent que celui qui vient de mourir est son grand-père. Son vrai père était un Juif qui avait épousé la fille de cet homme. Il habitait l'Allemagne. En 1933, il n'a pas voulu croire que les événements auraient l'aboutissement que l'on sait. Il s'est dit : je suis allemand ; mon père était officier dans la première guerre mondiale.

David a vécu tranquillement. On n'a pas fait de politique autour de lui. Avec cette révélation, tout s'écroule.

Cela était l'exposition. Viennent ensuite les événements de 1933-1935, l'histoire de la politique suisse des réfugiés.

C. S. — Comment êtes-vous arrivé à parler de ces problèmes dans votre roman ?

D. — En 1956 : c'était Budapest. Ici à Talwill habite un communiste, Conrad Farner. A l'occasion de la révolution, il y eut de grandes manifestations à Zurich contre les communistes. On avait entraîné les jeunes pour manifester. On est allé jusqu'à Talwill, on a enfoncé la porte de cet homme et on a incendié sa maison.

P. H. Z. — C'est incroyable. A Budapest, il y eut des victimes, mais il y en eut peu, on le sait maintenant, et cela a donné lieu à de grandes manifestations, mais personne ne réagit lorsqu'on lapide les Noirs aux USA, on a tué des millions de Juifs et personne n'a bougé. C'est là qu'est le problème.

On pense à Koestler qui écrivait : « Un chien qui passe sous une auto suffit à bouleverser notre équilibre émotionnel et notre digestion, trois millions de Juifs tués en Pologne ne nous donnent qu'un malaise modéré. Les statistiques ne saignent pas, c'est le détail qui compte. »

D. — J'ai cherché pourquoi c'était possible en Suisse. J'ai réuni une documentation importante, je suis allé interviewer des gens, leur demandant qui était Marx, ce qu'était le communisme. Je me suis rendu compte que leur ignorance sur ces questions était presque totale. J'ai découvert qu'il existait un bureau qui s'occupait de cette action contre les communistes. Ceux qui avaient mis en scène l'affaire de Talwill étaient les mêmes personnes qui avaient eu vers les années 1930 des attitudes anti-communistes et pro-fascistes. Tous étaient membres des fascistes de Zurich. Au cours de mes recherches, de nouveaux éléments sont entrés en jeu. J'ai trouvé que ceux-là mêmes avaient influencé la politique des réfugiés. C'était eux qui avaient proposé que les Juifs sortant d'Allemagne portent l'étoile sur leur passeport. J'avais donc trois affaires en main : les anti-communistes, qui sont encore les plus grands antisémites, les plus grands fascistes et les agents de la politique catastrophique des réfugiés. Je voulais en parler.

Je n'étais rien

E. M. — Votre histoire montre que vous avez été en butte contre la société, que vous avez été meurtri par l'injustice sociale ; dans ces conditions, n'avez-vous pas écrit votre livre dans un mouvement de révolte, pour crier aux autres que le monde ne va pas si bien qu'on veut couramment le dire ?

D. — J'ai fait mes expériences dans ce monde. Elles sont différentes des vôtres. J'ai expliqué comment j'ai commencé à écrire. Je crois que ça explique aussi pourquoi j'ai écrit. J'ai commencé à écrire pour exister matériellement, pour trouver ma vie. Après ma rencontre avec ce jeune homme, il m'est apparu que c'était pour moi la meilleure possibilité d'être, peut-être la seule. Avant, je n'étais rien. J'étais un chien, un homme que l'Etat prend en charge. Personne n'attendait quelque chose de moi. On me disait : « Qu'est-ce que vous êtes ? » Je n'étais rien. Je me débattais désespérément. La solution fut écrire, être écrivain. Mais il y avait un problème : je suis autodidacte. Il fallait apprendre à écrire. « Vous racontez des histoires, mais vous ne savez pas les écrire. »

Aujourd'hui, naturellement, je sais très bien quelle direction je prends. Dans mon nouveau roman, je veux montrer une Suisse inconnue, qui se trouvera bientôt peut-être dans une situation dangereuse, si nous ne songeons pas à résoudre les problèmes.

E. MERLACH - C. SMADJA
P. ZOLLER

Etudiants...

Votre équipement complet

chez le spécialiste

schaefer SPORTS LAUSANNE

ENVOIS A CHOIX

Spécialités nord-africaines

Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)

Saint-Pierre/rue Enning 2 - ✆ 22 20 17

Au 4e étage

LES CADEAUX DANS LE MONDE

des suggestions inédites,
des cadeaux « boutique »,
des antiquités de valeur

GRANDS MAGASINS innovation LAUSANNE SA

Wir suchen einen

Betriebswirtschafter

Dr. rer. pol. oder nat. oek.

(Schweizerbürger)

für Organisation und Aufbau einer

Material-und Lagerbewirtschaftung

mit modernen Mitteln.

Wir erwarten : Fähigkeit, betriebswirtschaftliche Zusammenhänge rasch und richtig zu erkennen. Eignung für Personalführung. Geschick für Organisation und Koordination. Gute Kenntnisse der französischen und eventl. der englischen Sprache. Industrieerfahrung (jedoch nicht Bedingung).

Sie finden : Eine weitgehend selbständige Organisations- und Koordinations-Aufgabe in Zusammenarbeit mit bedeutenden Industriefirmen der Schweiz und des Auslandes.

Initiative und zuverlässige Bewerber senden ihre ausführliche Offerte unter **Chiffre Z 121 493 - 2 an die Publicitas Luzern.**

AIRTOUR SUISSE

ne connaît pas l'hiver!

L'organisation suisse réputée de voyages aériens vous assure — même en hiver — des vacances merveilleuses et individuelles :

Deux semaines « tout compris »

Iles Canaries	dès	894.-
Maroc - Iles Canaries	»	1270.-
Madère	»	1084.-
Costa del Sol	»	794.-
Tunisie - Djerba	»	705.-
Tunisie - Hammamet	»	723.-
Tunisie - Grand circuit des oasis - Hammamet	»	1017.-
Egypte - Le Caire	»	1040.-
Haute-Egypte (Abou Simbel)	»	1980.-
Maroc	»	984.-
Majorque	»	646.-
Inde - Nepal - Ceylon 26 jours	»	5580.-

AIRTOUR SUISSE

Départs réguliers d'octobre à mai par avions de ligne
Demandez le programme gratuit à :

VOYAGES LAVANCHY S.A.

VEVEY — 18, rue du Simplon — ✆ 51 50 44
LAUSANNE — 15, rue de Bourg — ✆ 22 81 45
MORGES — 7, place Saint-Louis — ✆ 71 21 91

Quand Jean Ziegler parle de sociologie

Jean Ziégler : fiche signalétique

Trente ans. Une allure de jeune homme. Des manières affables. Un sourire d'accueil. Le visage serein. Un regard vif, mobile, scrutateur. Une voix chaude à légère intonation germanique. Parfois une mèche rebelle qui se balade sur un vaste front de penseur. Habillé avec soin, mais sans recherche. L'attitude de celui qui, à la fois, se renseigne et réfléchit.

Maturité latin-grec. Doctorat en droit. Brevet d'avocat. Membre du Barreau de Genève. Etudes à l'Ecole de science politique de Paris et à l'Université de Columbia (New York). A enseigné la sociologie politique à l'Institut de science politique de Lovanium (Léopoldville). Chargé de recherche à l'Université de Genève. Occupe la chaire de sociologie politique à l'Institut africain. Nombreux voyages en Europe, Amérique, Afrique (du nord au sud). Auteur de plusieurs ouvrages, dont : « La contre-révolution en Afrique » (Payot-Paris 1963) et « Sociologie de la Nouvelle Afrique » (Gallimard, « Idées », 1964).

Entretien avec Jean Ziégler

— Qui êtes-vous, Jean Ziégler ?

— La question n'est pas simple ! Je suis pleinement d'accord avec André Breton quand il dit : « Je suis l'âme errante. » En fait, personne ne se sent tout à fait à l'aise dans sa peau. Chacun éprouve le désir de vivre en même temps plusieurs existences. Notre travail d'intellectuel définit une des existences possibles que nous vivons. A côté de cette existence raisonnée, intelligible qui coïncide plus ou moins avec notre existence sociale, il y a une multitude d'existences que nous vivons consciemment ou inconsciemment. Je suis un homme heureux, j'aime la vie, mais cette vie, je la ressens comme cette lucide douleur dont parle Breton, comme cette contradiction permanente entre mes moyens limités et mon ambition...

— Quels ont été vos objectif avant d'aborder votre carrière actuelle ?

— J'ai fait une maturité classique latin-grec. J'ai aimé le latin et le grec, l'esprit latin, cette lucidité, cette tentative permanente de conceptualiser des phénomènes en apparence inintelligible. J'ai beaucoup aimé le droit, parce que ça me semblait être la science raisonnable avant toutes. A 19 ans, on n'a pas encore entraîné son esprit à une réflexion approfondie. C'est plutôt par adhésion spontanée, presque affective, qu'on choisit telle ou telle direction. Mon adhésion spontanée est allée au droit.

— Parlez-nous de vos études universitaires.

— L'histoire de mes études est très banale. J'ai parcouru toute la filière, jusqu'à la licence et au doctorat. J'ai fait deux ans de stage d'avocat, mon brevet d'avocat. J'ai étudié à l'Institut de science politique de Paris et à l'Université de Columbia à New York. Ces années à l'étranger m'ont servi à compléter ma formation juridique.

— Quelle était votre ambition ?

— Il m'a d'abord fallu lutter contre une ambition de reconnaissance sociale. Pour un universitaire, c'est un leurre très dangereux. Quand on choisit la carrière universitaire, il faut savoir à priori à quoi l'on doit renoncer : l'argent. Ce n'est pas très difficile quand on est jeune mais peut-être que plus tard, ce sera plus difficile. Il faut aussi renoncer à avoir du pouvoir. Un universitaire ne peut pas faire de politique. La tentation de l'action est grande, il est même douloureux pour certains de ne pas pouvoir agir : prenez l'exemple de Max Weber, de Duverger, d'Aron. Or, parce que vous avez choisi la réflexion et pas l'action, vous devez vous interdire de vous lancer dans l'action politique.

— Quel est le travail d'un homme engagé dans la recherche sociologique ?

— Il y a deux dimensions dans la recherche sociologique : la connaissance empirique des faits, ensuite la conceptualisation de ces faits, autrement dit leur interprétation théorique. Mon travail consiste à connaître les sociétés émergentes, non-industrielles, les société du Tiers-Monde.

— Quelle est votre méthode de travail ?

— D'abord, je me rends sur les lieux. Mon champ d'investigation depuis quatre ans, c'est le triangle Cabinda-Matadi-Sao Salvador, c'est-à-dire l'ancien empire Bakongo. On a là une société émergente, où la pensée est à peine structurée, où l'homme est presque totalement défini par le social. De retour à Genève, je classe le matériel et ceci me prend plusieurs mois. Puis, naturellement, je réfléchis — c'est très schématique ce que je vous dis-là — j'essaie de conceptualiser ce matériel. Je tente d'insérer les connaissances que j'ai acquises dans le mouvement général de l'histoire. Il faut comprendre ce qui se passe au Congo par rapport à l'évolution générale de la société humaine. Pour la comprendre globalement, il me faut des hypothèses de travail. Ces hypothèses je les trouve pour la plupart dans la phénoménologie. Puis je rédige.

— Comment êtes-vous devenu sociologue ?

— Le premier poste que j'ai eu dès mes fins de stage, c'était celui d'Assistant au Secrétaire général de la Commission Internationale de Juristes. Pendant deux ans, j'ai eu l'occasion de voyager. J'ai compris que ce qui comptait essentiellement dans ces sociétés émergentes, ce n'était pas tellement la règle de droit que le contexte social qui créait cette règle. J'ai alors reconnu le droit comme un épi-phénomène et c'est à ce moment que mon intérêt pour la sociologie s'est cristallisé.

— En tant qu'écrivain et sociologue, quel rôle pensez-vous jouer dans la société ?

— Je voudrais contribuer à augmenter la liberté dans le monde, d'abord en accroissant ma propre liberté par un « désenchaînement », une démystification continuelle, puis en partageant ma liberté avec d'autres.

— Quel est pour vous le comble de la misère ?

— La cécité.

— Où aimeriez-vous vivre ?

— En plusieurs endroits, à Paris, à New York, à Brazzaville.

— Votre idéal de bonheur terrestre ?

— Vivre très longtemps. J'aime la vie. La seule expérience ahurrissante que j'ai faite à 27-28 ans, c'est de me sentir vieillir, c'est de sentir ma finitude. Vous réalisez alors physiquement que vous allez mourir et le quotidien prend alors un sens tout nouveau.

— Pour quelles fautes avez-vous le plus d'indulgence ?

— Les fautes commises par erreur.

— Votre vertu préférée ?

— L'ironie.

Qui auriez-vous aimé être ?

— Un Gracchus Babeuf plus intelligent et moins discoureur.

— Le principal trait de votre caractère ?

— Le goût du bien-être, la paresse, la passion de comprendre, même au prix d'une certaine souffrance. Rien ne m'énerve plus que le soupçon qu'il subsiste en moi des mythes, des préjugés qui me cachent la réalité, qui m'obscurcissent la raison.

— Quels sont vos héros dans la vie réelle ?

— Les gens qu'on rencontre dans le métro le soir, qui gagnent peu, qui triment, qui vivent dans des conditions difficiles et qui n'ont aucune chance de s'en sortir. Des gens qui s'usent à la tâche et qui pourtant ne protestent pas.

— Vos héroïnes dans l'histoire ?

— Les ouvrières tuées par la troupe lors de la grève générale de Chicago en 1881. Catherine Casanova. Les grandes résistantes.

— Quels sont les caractères historiques que vous méprisez le plus ?

— Les courtisans.

— Le fait militaire que vous admirez le plus ?

— Je n'admire aucun fait militaire.

— La réforme que vous admirez le plus ?

— La législation du travail.

— Quel est le don de la nature que vous voudriez avoir ?

— La longévité.

— Votre devise ?

— Je ne sais pas.

(Entretien réalisé par Pierre Du Bois.)

Chez GODIO
Derrière l'Hôtel-de-Ville
Lausanne
Le rendez-vous des étudiants avisés
Assiette avec potage dès Fr. 2.50

Lapin - Vert
Cité-Derrière 9
Choix d'assiettes de Fr. 2.50 à Fr. 4.50 + service
Menu du jour Fr. 3.50
Bière ouverte Fr. —.50

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

Librairie
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation
Gravures modernes
Lausanne - Av. du Théâtre 1

La BCV sait vous conseiller
Ouverte à tous
Au service de chacun
BANQUE CANTONALE VAUDOISE

PAPETERIE de St LAURENT
Charles Krieg
Nouvelle adresse :
5, rue Haldimand
LAUSANNE
Téléphone 23 55 77

Votre fleuriste **CHARLY BODMER**
LAUSANNE, Ile St-Pierre
Caroline 2 ✆ 22 67 25
Rue Enning ✆ 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

AU «SNACK»
Métropole
Chaque jour, la carte et 3 menus à choix, dès Fr. 2.60
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Restaurant - snack Le City

Mages SPORT S.A.
Formes et couleurs nouvelles
Remise sur présentation de la carte
Lausanne, rue Haldimand 13
rue de Bourg 29
✆ 22 22 60

Le souci de l'épargne épargne le souci
CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
Garantie par l'Etat

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...
Tout chez le SPÉCIALISTE
R. SCHNELL & Cie
Lausanne
4, place Saint-François
PHOTO - PROJECTION - CINÉ

Dorénavant 5 self-service vous permettent de nettoyer vos vêtements les plus délicats:
Pour Fr. 8.- ou 10.-, 4 kg. de vêtements en 30 ou 50 minutes
CENTRES NORGE LAUSANNE
Av. de la Gare 34 T. Tél. (021) 23 01 81
Av. Recordon 42 Tél. (021) 24 27 91
Pontaise 47 Tél. (021) 24 60 16
DRY LAVE
Av. du Léman 77 Tél. (021) 28 33 31
Av. France 16 - Echelettes 3 Tél. (021) 24 16 27
(à deux pas de Chauderon)

Nos facultés

L'Ecole des sciences sociales et politiques

Données statistiques

A la fin du semestre d'été 1964, 300 étudiants environ suivaient les cours de l'Ecole des sciences sociales et politiques ; 229 étaient immatriculés en SSP, le reste provenant des facultés de droit et de lettres, et de l'Ecole des HEC. Sur ces 300 étudiants, on comptait 49 % d'étrangers. Tout porte à croire que cette proportion ne variera guère dans l'année à venir.

Pour le semestre d'hiver 1964-1965, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, mais on peut déjà compter plus d'une centaine d'inscriptions, dont 75 à 80 en SSP proprement dites, une douzaine d'étudiants en droit, autant en HEC et deux ou trois étudiants en lettres suivant les cours de l'Ecole en dehors de ceux de leurs facultés propres. Notons en passant que pour la première fois cet automne, on dénombre 50 % de jeunes filles inscrites en SSP, cette augmentation étant certainement due pour une part à la création d'un baccalauréat en langues modernes.

Compte tenu de ces nouvelles inscriptions et d'une trentaine de départs, ce seront donc environ 350 étudiants qui suivront les cours des SSP durant le semestre d'hiver 1964-1965, la majorité en sciences politiques de type A ou en sciences sociales, les étudiants en sciences politiques de type B et en sciences pédagogiques se trouvant en minorité. Parmi les nouveaux étudiants, une trentaine se sont inscrits en sciences politiques A, autant en sciences sociales, une vingtaine en sciences politiques B et une dizaine en sciences pédagogiques. Evidemment, une majorité de ces nouveaux étudiants suivront les cours de deux sections simultanément, mais un certain nombre d'entre eux limiteront probablement leurs ambitions au cours des prochains semestres. On nous l'a rappelé, il vaut mieux réussir une seule licence (avec mention « bien », si possible) qu'en passer deux avec difficultés.

Un certain charme...

Lorsque les étudiants en sciences sociales et politiques se penchent sur leur Ecole, ils s'étonnent de la richesse et de la complexité d'un enseignement qui s'efforce d'analyser la société contemporaine sous tous ses aspects.

Ils découvrent son dessein : faire de l'étudiant un « honnête homme » — mais du XXe siècle — un homme qui ne flotte pas à la dérive au gré des grands courants du monde actuel, mais qui sache au contraire les endiguer ou les conduire.

Aux étudiants qui se sentent attirés par les sciences sociales et politiques, je souhaite de la curiosité intellectuelle et de la persévérance. Ils acquerront alors une connaissance mûrie de l'enfant, de l'homme et de la société.

Paul-Louis PELET, président de l'Ecole des SSP.

Pourquoi l'Ecole des sciences sociales et politiques ?

Ouest, Est, tiers monde, ONU, Marché commun, AELE, groupes internationaux, entreprises nationales, grandes ou petites sociétés, universités, écoles diverses ! Tout ce qui constitue le secteur tertiaire de l'activité humaine est notre domaine.

Quelle que soit l'origine des étudiants, qu'ils viennent du tiers monde, des pays limitrophes, qu'ils soient Confédérés ou Vaudois, tous sont susceptibles d'occuper un poste important dans le monde actuel, mais aucun ne peut en entrant délimiter sa carrière future. Si vous entrer à l'Ecole d'architecture, vous serez architecte, à l'Ecole dentaire, dentiste... Les SSP vous ouvrent aussi bien l'administration publique que privée, la diplomatie que l'entreprise industrielle. Il ne dépend que de vous de devenir ambassadeur, ministre, directeur des CFF, chef du personnel d'une grosse société.

Pourquoi, en effet, s'inscrire à l'Ecole des sciences sociales et politiques? Si la rumeur prétendait autrefois que notre maison héritait des rebuts de l'Université, ce n'est plus qu'une lointain souvenir grâce à l'activité de professeurs qui ont su montrer que, bien dirigés, les étudiants de l'Ecole produisaient des travaux de valeur.

Aujourd'hui, il faut vouloir, et c'est déjà là, la première décision de toute une série qu'entraînera le déroulement des études. Liberté avant tout : voilà les SSP ! Libre à vous de vous orienter dans telle ou telle direction ! Mais attention, pas de marche arrière ! Pas d'hésitations ! Pas de changements en cours de route ! C'est là que réside le problème capital : LE CHOIX !

A vous tous qui, par cette page spéciale allez découvrir notre Ecole, nous voulons vous montrer combien des études en science sociale ou en science politque impliquent de décision, de travail, d'esprit de collaboration !

Car, après tout, il existe un esprit, une manière de penser, de s'exprimer qui nous est propre. Celà, bien souvent est oublié. L'Ecole a pour but d'attirer tous ceux qui veulent obtenir un diplôme ouvrant de vastes débouchés. Si vous voulez vous spécialiser dans telle ou telle branche, libre à vous ; mais là n'est pas le véritable objectif de la maison : pouvoir s'adapter à toutes les situations, avoir toujours une vue claire des problèmes posés, savoir en faire une synthèse, voilà les vrais buts de notre Ecole.

Nous sommes là non seulement pour accroître nos connaissances, mais pour apprendre à travailler, à penser, à voir l'activité humaine sous un certain angle. Evidemment cet angle sera différent si l'on fait une licence en sciences sociales ou politiques. Mais il restera toujours la griffe de l'Ecole des sciences sociales et politiques, et là réside le point capital.

Patrick GSCHWIND,
président de l'AESSP.

Mes débuts en SSP

Il faut honnêtement reconnaître que, pour le néophyte, il paraît plus difficile d'entrer à l'Université que d'en sortir, au point qu'il en vient même à croire que ce ne sont pas les examens qui constituent la véritable épreuve de sélection, mais bien les formalités d'immatriculation et d'inscription. Il faut un esprit méthodique, une âme forte et un caractère bien trempé pour venir à bout de ces épreuves avec un minimum de dommages. Heureusement les aînés sont toujours prêts à donner conseils et renseignements, inexacts parfois (et ça se comprend...) mais l'essentiel est qu'ils les donnent.

Cependant, arrivé au bout des formalités administratives, l'étudiant en sciences sociales et politiques ne touche pas pour autant au terme de ses épreuves. Le plus difficile l'attend ; il doit en effet subir encore les questions ironiques, les sourires moqueurs de ses anciens camarades de classe, répartis dans d'autres facultés. Les sciences politiques ? Ce n'est pas sérieux. On pèche là par ignorance et par manque d'informations sur une école qui en vaut bien d'autres. Toujours est-il du devoir d'un étudiant en SSP d'expliquer que, les sciences politiques, ce n'est pas ce qu'on croit généralement. Cela fait, ledit étudiant peut, l'âme sereine, suivre les cours de son Ecole. Il l'a bien mérité.

Reste encore à s'initier aux us et coutumes de la vie universitaire, ce qui ne se fait évidemment pas en un jour. Au début, le nouvel étudiant n'est pas toujours à son aise, impressionné qu'il est par ce monde inconnu qui l'entoure. Un dépaysement bien compréhensible le saisit, qui se dissipe plus ou moins rapidement, selon le degré de sociabilité de chacun. On a tôt fait de lier connaissance, de se mettre au courant de certains usages ; dès lors, la partie est gagnée, l'étudiant commence à s'intégrer à la vie de l'Université. En fait, d'ailleurs, les contacts entre étudiants ne sont pas si nombreux que cela. On s'en tient à quelques connaissances faites au hasard des premiers jours, et on ignorera peut-être toujours celui ou celle qui pouvait nous apporter quelque chose. Pourtant, l'entrée en SSP constitue une occasion unique de connaître un monde bien différent du petit univers personnel et confortable de chacun, et d'acquérir par là des vues plus étendues, car on y rencontre des gens de tous milieux et de tous pays. En dehors de toute considération scolaire, c'est là une des qualités essentielles de notre Ecole.

Bien sûr, après un mois de cours, il est difficile d'avoir une idée précise des problèmes multiples qui se posent à l'étudiant, et encore plus difficile de prétendre porter un jugement quelconque. Qu'on pardonne donc au néophyte que je suis d'avoir voulu faire entendre sa voix.

L'Ecole des SSP

L'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne comprend trois sections :

— La section des sciences sociales.
— La section des sciences politiques (type A et B).
— La section des sciences pédagogiques.

Elle prépare aux grades, diplômes et certificats suivants :

Licences :

1. Licence ès-sciences sociales.
2. Licence ès-sciences politiques.
3. Licence ès-sciences pédagogiques.

La bibliothèque de l'école où livres et étudiants cherchent désespérément une place.

Doctorats :

1. Doctorat ès-sciences sociales.
2. Doctorat ès-sciences politiques.
3. Doctorat ès-sciences pédagogiques.

Certificat d'études pédagogiques.

Au sujet du diplôme d'études diplomatiques et consulaires, le conseil de l'école n'en recommande plus la préparation et envisage de le supprimer dans un avenir très proche.

Section des sciences sociales

Le programme de la section des sciences sociales comprend des enseignements obligatoires de droit public et d'histoire, de sociologie, de philosophie et de psychologie, d'économie politique, de géographie humaine.

L'objet de cette section est de former des licenciés et des docteurs qui soient préparés à prendre part à la vie publique, à suivre une carrière administrative, à s'orienter vers le journalisme, l'organisation professionnelle, les œuvres sociales, les travaux de recherches sociologiques ou une activité économique et sociale.

Section des sciences politiques

La section des sciences politiques permet une adaptation des études à des exigences diverses.

D'une part, elle offre aux étudiants la possibilité de se préparer à la vie publique, à une carrière diplomatique, au journalisme ou à une activité au sein des organisations internationales.

D'autre part, elle se propose de donner aux étudiants une formation générale, juridique, historique, géographique et de leur enseigner la diversité des faits économiques, les grandes lois de leur évolution et leurs mécanismes (type B).

Les étudiants de l'école sont ainsi préparés à exercer une activité à responsabilités étendues, soit dans les administrations intérieures de l'Etat (économie, finances, etc.) soit dans les consulats et ambassades de même que dans les organisations internationales et le secteur privé.

Section des sciences pédagogiques

C'est dans cette section que les candidats à l'enseignement secondaire officiel vaudois, étudiants en lettres et en HEC (licence pour l'enseignement commercial) reçoivent la préparation pédagogique consacrée par le certificat d'études pédagogiques.

Ce certificat peut être délivré à des gradués de l'Université qui ne se destinent pas à l'enseignement secondaire officiel du canton de Vaud. Cette section offre en outre à tous ceux qui embrassent une carrière pédagogique, professeurs, pédagogues-conseils, médico-pédagogues, directeurs d'un établissement d'éducation ou de rééducation, la possibilité d'étudier de manière approfondie non seulement les problèmes de la pédagogie normale, mais encore ceux de la pédagogie curative, et d'acquérir en psychologie, psychiatrie, sociologie, les connaissances nécessaires à l'exercice de ces professions.

Programme-cadre du nouveau comité de la A.E.S.S.P.

Mlle et MM.

Gschwind Patrick (sc. pol.), président, chemin de Somaïs 12, Pully, téléphone 28 19 28 ;

Berrah Ahmed (licencié sc. pol.), vice-président, chemin Vuachère 16, Lausanne ;

Peverelli Jean-Louis (sc. soc. et pol.), trésorier, Buchillon (VD), téléphone 76 30 72 ;

Abele Huguette (sc. pol.), secrétaire, Saint-Sulpice, téléphone 34 11 27 ;

Pasche François (sc. pol.), membre adjoint, avenue Glayre 7, Lausanne, téléphone 24 20 53 ;

forment le nouveau comité de l'AESSP et ont le plaisir et l'honneur de vous présenter ci-après leur programme :

1. Le nombre des étudiants de l'école s'accroît rapidement (taux d'augmentation le plus fort de toutes les facultés) et provoque des changements notables tant dans le corps estudiantin que dans le corps professoral. De nouvelles chaires se créent. Pour que l'évolution satisfasse les besoins de chacun, le nouveau comité, comme ceux qui l'ont précédé, désire s'insérer le mieux possible dans les structures actuelles (rôle de représentation des étudiants) et à cette fin veut **maintenir le dialogue** avec le président de l'école, les professeurs et les anciens gradués.
2. **L'information des nouveaux étudiants** est un des problèmes majeurs dont la solution relève encore de l'empirisme. Malgré l'accueil souvent sympathique qui lui est réservé, le nouvel étudiant est déçu et mécontent face aux difficultés qu'il rencontre tant dans le choix, au départ, d'une licence que dans la programmation des cours. Le bouleversement qui s'opère (nouveaux cours, suppressions, superpositions, branches à option, etc.) désoriente les mieux intentionnés. L'équipement du secrétariat n'est pas adapté à la nouvelle situation. Dans un avenir très proche, une information plus adéquate sera le résultat tangible de la collaboration comité-école.
3. Difficulté corollaire du point 2 : **La méconnaissance des débouchés** qu'offre une licence ou un doctorat en SSP. Plusieurs tentatives consacrées à l'établissement d'un fichier des anciens étudiants ont échoué. Travail difficile, de longue haleine, mais compris dans le champ même des recherches qui s'effectuent dans le cadre de certains séminaires. Sur ce point aussi le nouveau comité se doit de donner une réponse aux inquiétudes légitimes des étudiants et relatives à leur futur horizon professionnel.
4. Si les méthodes d'enseignement sont du ressort de la science pédagogique, il est notoire de constater que le « cordonnier est assez mal chaussé » ! En effet, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la **démocratisation des études,** il faut distinguer l'accès facilité des études de la manière dont le Savoir continue à être partagé. Le nouveau comité se demande s'il n'est pas possible de mieux équilibrer la théorie et la pratique, tant dans les cours que dans les appréciations lors des examens. Il faut à tout prix revaloriser et reconsidérer l'importance des séminaires, travaux pratiques, mémoires, etc., ceci pour compenser la sécheresse de l'enseignement excathedra. C'est la personnalité même de l'étudiant qui est en jeu.
5. L'école **manque de locaux** et ceux qui existent sont pour la plupart exigus. Il est certain que cette situation va se modifier dans un proche avenir. Aussi le comité — qui vient de prouver par de rapides démarches qu'il peut obtenir des locaux et des appuis — tient-il à exprimer les désirs des étudiants surtout en ce qui concerne les futurs locaux de travail et de lecture attenant à la bibliothèque de l'école.
6. Le comité ne fait que mettre en évidence ici quelques problèmes, mais il ne désire aucunement faire cavalier seul. Il veut susciter comme élément indispensable à une évolution qui doit leur être favorable, **l'intérêt de tous les étudiants et étudiantes** pour leur école. Les contacts personnels, le Bulletin que l'AESSP édite, d'éventuelles séances d'information et surtout une participation plus active aux assemblées générales sont autant de moyens mis à la disposition de chacun pour s'informer et s'engager.
7. Si le comité manifeste son intention de collaborer avec tous ceux avec lesquels il doit le faire, il tient aussi à préciser en tant qu'organe indépendant et en tant que représentant d'un groupe social bien déterminé, qu'il reste **libre dans ses actes et revendications** envers les tiers. Il s'assigne avant tout la défense des droits des étudiants.

(Ce programme-cadre, envoyé à tous les étudiants de l'école, contient encore un point 8 qui doit permettre — si chacun le comprend — d'instituer une taxe financière convenable, élément plus que nécessaire pour passer des paroles aux actes !)

QUELLE UNIVERSITÉ ?

LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT

Une certaine conception de l'université libérale du XIXe siècle découlait d'un enseignement de classe (peu d'élèves, tous issus, sauf pour l'exception qui confirme la règle, des milieux bourgeois) : former une élite qui pouvait se contenter de son savoir pour gérer la société ; et élite signifiait petit nombre, ce qui est faux, comme nous le verrons plus loin. La liberté de tous ne signifiait guère, alors que la liberté de quelques-uns d'opprimer les autres. L'individualisme de la société se retrouvait dans l'enseignement. Il y avait — là encore — d'une part, le professeur, détenteur d'un savoir et, d'autre part, l'étudiant, candidat à la détention du même savoir. Une différence dans la connaissance d'un sujet se concrétisait par une différence hiérarchique des individus : la soumission totale de l'élève au professeur, par le truchement de la valorisation extrême du savoir de ce dernier.

Cette même hiérarchie existait dans la vie : le client face à l'avocat ; le patient face au médecin ; l'ouvrier face au patron.

L'enseignement tendait à la maîtrise d'un savoir global : l'université formait les « honnêtes hommes ». Elle pouvait d'autant mieux y parvenir que la différentiation culturelle dans l'exercice des fonctions technico-politiques supérieures était petite.

Cependant, la triple évolution économique, technique et scientifique, au sein d'un système dont les rapports sociaux et les fondements économiques n'ont pas changé radicalement, a abouti à la « crise de l'université », ou plutôt, à la « crise de l'enseignement ». L'immensité des connaissances nécessaires pour dominer une question, et l'accélération du développement des sciences rendent vaine toute tentative d'inculquer à l'étudiant la somme de ce qui a été dit et fait dans un domaine particulier.

De plus, dès le moment où le titulaire d'une chaire parle devant plus de cent étudiants de première ou de deuxième année, donc devant des individus qui s'initient à une science, le professeur a l'impression (juste) de parler dans le vide et l'étudiant ne participe pas (avec raison) à l'enseignement qui lui est donné.

Dépassé dans ses structures et dans ses méthodes pédagogiques, l'enseignement actuel tente de s'adapter. Il se caractérise par la volonté de donner à l'étudiant : 1. une « culture générale » qui n'est que l'illusion de l'unité (passée) du savoir et 2. une appréhension directe d'une technique empirique indirectement utilisable, au détriment de la maîtrise d'un savoir particulier.

UNIVERSITÉ = ACTIVITÉ

Il est vrai que l'université est une vieille institution, qui vieillira d'autant plus vite qu'elle s'enfermera dans la tradition. Elle a échappé à la révolution scientifique de ce siècle. Elle fonctionne sur les schémas hérités de ses origines (découpage en cinq facultés). Elle n'échappera pas à ses propres contradictions.

L'université actuelle est encore l'état des financiers du XIXe siècle : une entité abstraite. Elle a le monopole de l'enseignement supérieur. Elle est donc autoritaire et redoute par conséquent le potentiel immense de créativité que libérerait une gestion démocratique de ses structures. D'où sa crainte d'institutionaliser, au niveau propédeutique, les groupes restreints de travail, car elle connaît les recherches sur la « dynamique des groupes » et elle sait que ceux-ci feraient sauter le cadre traditionnel de l'enseignement.

Le dilemme de l'université actuelle est celui, classique, de l'économie : consommer ou investir. Statisme ou dynamisme. Et tout se passe comme si elle avait opté pour le premier terme de l'alternative.

Nous ne pouvons accepter la notion d'université = organisme. Nous lui opposons celle d'université = activité. Abstraitement l'université est peut-être un monument. Concrètement, elle est le lieu de travail des professeurs et des étudiants. Lui seul la définit et la justifie. L'université n'est pas (plus) la « grande porte ouverte sur le savoir », elle n'est pas la caverne de Platon. Elle est travail, et comme tel, elle implique une séparation des tâches. Mais séparation des tâches ne signifie pas hiérarchie des travailleurs.

DES MODIFICATIONS NÉCESSAIRES

Avec des variantes selon les ordres d'études, les facultés doivent remplir, au début d'étude (propédeutique), une fonction d'accueil, d'orientation et de sélection, c'est-à-dire assurer la transition entre le secondaire et le supérieur. Les étudiants sont nombreux et non encore spécialisés : ils ont besoin d'un encadrement serré mais qui n'exige pas les plus hautes qualifications universitaires ; ils ont besoin d'ouvrages usuels nombreux, mais peu onéreux, ou de laboratoires élémentaires. A ce niveau-là, il est absurde et peu rentable de sacrifier à la très haute qualification du professeur, perdu entre des centaines d'étudiants, l'encadrement dont ces derniers ont besoin.

C'est seulement au niveau du deuxième cycle (licence) et surtout du troisième cycle (post-licence), où les étudiants sont moins nombreux et plus spécialisés, que commence et s'épanouit la recherche. C'est alors qu'il faut un encadrement très qualifié et des bibliothèques et des laboratoires de haute qualité, donc très coûteux.

La création d'établissements universitaires de premier cycle (propédeutique) ne présente ni désavantage ni inconvénient. Au contraire, elle permet un recrutement plus démocratique des cadres supérieurs du pays.

L'enseignement de premier cycle doit être donné par des professeurs-assistants dans le cadre de groupes restreints (20 à 25 élèves au maximum).

Des instituts de pédagogie expérimentale (étude des problèmes posés par l'apprentissage) et institutionnelle (étude des conditions de la formation des individus) doivent être créés.

Le corps enseignant dans son ensemble (primaire, secondaire et supérieur) doit être astreint à suivre une formation pédagogique véritable... dans la mesure où la pédagogie est la science de l'éducation, mais non pas en tant que connaissance des phénomènes, mais en tant que science de l'action.

A l'enseignement encyclopédique actuel, il faut lui substituer un enseignement épistémologique (science de la connaissance ; science du fondement des sciences ; sciences des sciences) qui, seul, complété par la pédagogie, permettra à l'étudiant de se situer par rapport au développement des sciences et lui permettra d'en comprendre l'évolution ultérieure.

Les autorités cantonales doivent prendre des dispositions pour coordonner l'enseignement de troisième cycle (recherche) car, d'une part, le nombre des professeurs très hautement qualifiés qu'il requiert est fort restreint et, d'autre part, l'absence de coordination conduirait à des gaspillages inadmissibles. Disons plus exactement que l'absence de coordination empêchera le développement de la recherche pure et appliquée : ce qui est plus grave encore.

La liste n'est pas exhaustive. Nous pouvons cependant en tirer quelques considérations générales.

DES TEMPS QUI NE REVIENDRONT PLUS

L'enseignement n'a plus de doctrine parce que son code des valeurs date toujours du XIXe siècle, parce que ses méthodes n'ont pas évolué depuis un siècle. Ce code valait ce qu'il valait, mais il était logique et son application efficace. Une école primaire excellente enseignait le rudiment aux enfants que la naissance prédestinait « statistiquement » aux métiers manuels et à l'obéissance. Une école secondaire excellente aussi mais onéreuse donnait à la jeune bourgeoisie et aux fils de fonctionnaires d'un rang suffisant la possibilité de faire partie de la future classe dirigeante. Les universités consacraient les « digni sunt intrare » parmi lesquels se glissaient quelques boursiers.

Ce système était à l'image d'une société qui avait su créer un enseignement efficace et hiérarchisé au sein duquel la dignité de la fonction avait encore sa place à côté de celle de l'argent. Que l'on soit élu grâce aux humanités ou aux mathématiques n'avait aucune importance. Et si aucun diplôme supérieur ne couronnait les études, il restait toujours une fausse culture générale — permettant de s'exprimer avec une élégante autorité tout en ne sachant rien de précis au sujet du problème posé — grâce à quoi la classe dirigeante prenait en main le sort de la société.

Ces temps ne sont plus et ne reviendront plus. La démocratisation des études est un impératif moral, national aussi, car il ne suffit plus aujourd'hui d'avoir su lire, écrire et compter à douze ans pour ne pas être un illettré.

Un étudiant de 1900 appartenait toujours à une famille suffisamment aisée. Il disposait d'une chambre personnelle. Son travail était guidé et contrôlé par un père exerçant le plus souvent une profession libérale. L'étudiant d'aujourd'hui est moralement seul dans une « salle de séjour » commune, ou sur un coin de table, seul avec ses notes prises dans des salles de cours surchargées où le professeur, par la force des choses, ne s'intéresse pas à lui.

DÉMOCRATISATION ET QUALITÉ DES ÉTUDES

Démocratiser les études ne consiste pas seulement à assurer leur gratuité. Une démocratisation réelle réclame au moins l'adoption de programmes adaptés aux élèves. Le niveau abstrait en souffrira. En revanche son efficacité sera accrue. L'enseignement doit s'attacher à former une moyenne ; et pour cela : étudier objectivement les conditions de travail et de vie de la majorité des élèves. Elles sont diverses, mais la loi des grands nombres s'applique à la population scolaire. Il est donc possible de définir l'étudiant moyen « type » au double point de vue familial et intellectuel. Les programmes seront conçus en fonction de ce type.

L'élite se formera quand même. Car on ne forme pas une élite véritable grâce au « niveau de l'enseignement » seulement. On ne forme qu'une élite provisoire. L'élite véritable apparaît entre vingt-cinq et trente-cinq ans, quand un homme aux prises avec les difficultés de l'existence et des problèmes moraux accroît cependant ses connaissances et sa culture par un labeur personnel, volontaire, non indispensable, entrepris par souci de comprendre et savoir, gratuit, car il n'est sanctionné d'aucun diplôme. Il importe alors peu que le niveau des études passées soit (dans certaines limites naturellement) plus ou moins élevé.

La véritable culture générale n'est pas autre chose que le sens des valeurs. Une profonde connaissance du passé peut contribuer à le former, et à la base de toute culture générale véritable il y a toujours une solide érudition. Certains ne tireront de celle-ci qu'une juxtaposition de connaissances. D'autres en tireront une culture. Or l'enseignement concret doit permettre de développer le sens de l'observation et surtout de l'honnêteté de celle-ci. Il peut conduire, s'il est exigeant, à la compréhension de la nécessité de la précision et au mépris de « l'à-peu-près ».

La démocratisation des études consiste donc à prendre la mesure de l'auditoire et à placer la barre en conséquence. Elle ne doit pas cependant conduire à une dégradation continue du niveau de l'enseignement dont le rôle essentiel est d'élever et non d'abaisser. Ceci permettra une sévérité totale envers les trainards, envers ceux dont le retard par rapport à la moyenne est supérieur à « l'écart probable ». La démocratisation des études sous-entend un enseignement du grand nombre. Les grands nombres ont leurs lois. Leur application est inconciliable avec le respect des cas individuels.

Les jeunes licenciés sont susceptibles, si un statut leur est donné et un salaire décent leur est attribué, de faire de meilleurs professeurs que bien des titulaires de chaires chevronnés qui d'ailleurs ne veulent plus enseigner. Parce que le meilleur professeur est souvent celui qui n'a que vingt-quatre heures d'avances sur les élèves. Il sait encore où le bat va blesser et n'est pas encore atteint du complexe d'infantilisme qui frappe les universitaires se trouvant durant une vie entière en face d'un auditoire qui ne vieillit jamais.

Il est faux de croire que nos universités, en leurs structures et en leurs méthodes ont été conçues en vue d'un enseignement de qualité qui pouvait être donné à dix mille étudiants, mais qui ne pourra plus l'être à cinquante mille. Ce n'est pas la progression (quantitative) du nombre des étudiants qui est en cause ici. C'est l'évolution même de la société qui interdit de donner aux étudiants d'aujourd'hui le même enseignement qu'autrefois, lequel n'est plus adapté au monde actuel.

Il est faux de dire que l'université peut offrir un enseignement supérieur à tous ceux qui le demandent, mais seulement à condition de ne pas sacrifier la formation d'une élite, car c'est confondre élite et petit nombre. S'il y a dix fois plus d'étudiants dans les universités, il y aura dix fois plus de sujets moyens, évidemment, mais aussi dix fois plus de sujets remarquables puisque la proportion des seconds par rapport aux premiers est constante dans une société donnée. Bien sûr, le cycle complet de l'enseignement supérieur est en principe réservé à ces derniers. Mais, au niveau de la licence, l'université doit s'ouvrir aux premiers : un barrage préalable sous prétexte de détecter « a priori » l'élite et de lui réserver l'enseignement supérieur serait absurde. D'abord cette détection serait impossible : il faut au moins deux ans d'université pour que la décantation s'opère réellement. Ensuite les sociétés industrielles ont besoin non seulement d'une élite de savants et de chercheurs, mais aussi d'une masse de cadres ayant la licence ou un diplôme équivalent.

Le vrai problème n'est pas de restreindre l'accès aux études sous prétexte d'en maintenir la qualité, mais d'en transformer les méthodes, afin que cette qualité soit mieux adaptée au monde moderne et aussi de mieux orienter les étudiants vers les différentes branches de l'université : la plupart du temps les choix sont faits dans la nuit la plus complète.

Jean-Pierre GHELFI
Président de la FEN.

Le plus grand choix dans les appareils de
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP
Rabais 5 % pour étudiants
Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27
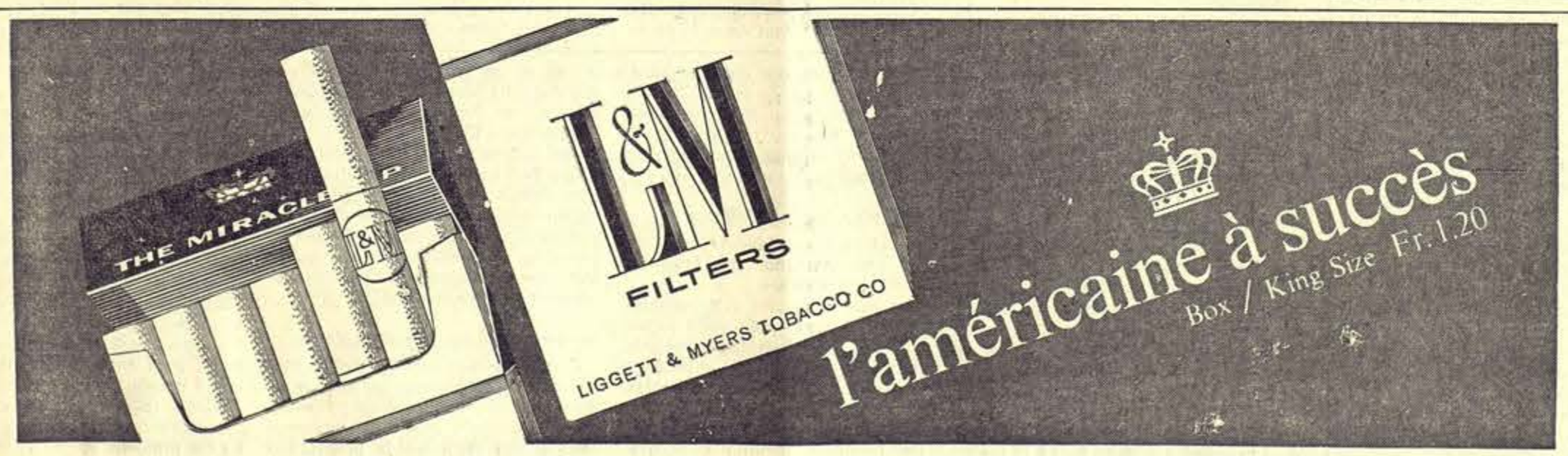
LE DOME
Ile Saint-Pierre
Pizzeria - Restaurant